



## Europe : la mésentente franco-allemande pèse sur le sommet de Nice

UNE MAUVAISE entente franco-allemande rend de plus en plus difficile la préparation d'un rendez-vous capital pour l'avenir de l'Union européenne : le sommet de Nice, qui, du 7 au 9 décembre, doit décider des indispensables réformes à mettre en œuvre pour permettre l'élargissement de l'Europe. Les dossiers sont lourds et très « politiques » : extension du vote à la majorité ; composition de la Commission ; coopérations renforcées. Sur tous ces sujets, la conclusion du sommet s'annonce difficile, notamment faute d'un accord franco-allemand qui pèserait de manière déterminante. Pour apaiser les tensions avant le conseil européen de Nice, qui marquera la fin de la présidence française de l'Union, le chef de l'Etat, Jacques Chirac, a entrepris une large tournée européenne.

Lire page 2

## Jospin dit oui aux recherches sur l'embryon

- Les embryons humains congelés pourront être utilisés, dans des conditions très strictes, à des fins de recherche médicale
- Le clonage reste interdit
- Une agence de contrôle sera créée
- Le Comité d'éthique estime que l'IVG à douze semaines ne présente pas de risque « eugénique »

RECHERCHE sur l'embryon humain, maintien de l'interdiction du clonage, procréation médicale assistée post mortem, don d'organe des personnes vivantes : Lionel Jospin a rendu publics, mardi 28 novembre, les grands axes de son avant-projet de réforme des lois de bioéthique de 1994.

Le clonage reproductif, « strictement interdit, le demeurera », a-t-il dit. La recherche sur l'embryon humain sera autorisée, sous conditions, « à partir des embryons surnuméraires, actuellement congelés, ayant fait l'objet d'un abandon du projet parental et dépourvus de couples d'accueil ». Le premier ministre justifie cette autorisation par le souci d'améliorer la procréation médicalement assistée ainsi que la recherche de nouveaux traitements. « Des motifs tenant à des principes philosophiques, spirituels ou religieux devraient-ils nous conduire à priver la société et les malades d'avancées thérapeutiques ? Je suis convaincu que la société française aspire à ce que la prise en compte des valeurs fondamenta-



les encadre, sans la rendre impossible, l'avancée des connaissances scientifiques », a-t-il déclaré.

Le gouvernement, qui annonce la création d'une agence de contrôle de ces recherches, s'est aussi prononcé en faveur du transfert post mortem d'un embryon chez une femme, dès lors que cet embryon a été conçu du vivant de l'homme et que ce dernier y a expressément consenti. L'avant-projet de loi lève enfin certaines restrictions concernant le don d'organe des personnes vivantes. Le prélèvement sera autorisé « sur toute personne majeure et capable ayant avec le receveur des relations étroites et stables ».

En outre, avant que l'Assemblée nationale examine, mercredi 29 novembre, le projet de loi sur l'allongement de dix à douze semaines du délai légal de l'IVG, le Comité consultatif d'éthique a estimé que « le risque d'une dérive eugénique ne paraît pas fondé ».

Lire pages 10 et 12, les points de vue page 19 et notre éditorial page 20



SIMON MEINUNTERED ARTISTS FILMS

## CINÉMA Sans dessus dessous

Après *Naked* ou *High Hopes*, sur la classe ouvrière britannique, le réalisateur Mike Leigh surprend avec *Topsy-Turvy*, *Sans dessus dessous*, en français (*photo*). Cette méditation joyeuse sur la création artistique retrace la carrière de Gilbert et Sullivan, deux auteurs d'opérettes anglais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. A découvrir également : Michelle Rodriguez dans *Girlfight*, une comédienne exceptionnelle, et *La Squal*, film enragé de Fabrice Gényestal, avec la jeune Esse Lawson. p. 32 à 35

## Les Français face à la torture en Algérie

UNE TRÈS LARGE majorité de Français reconnaît l'usage de la torture durant la guerre d'Algérie. Elle le condamne et en rend responsables les dirigeants politiques de l'époque. Ce sont là les principales conclusions d'un sondage réalisé par BVA pour *Le Monde*, au lendemain des récits publiés par nombre d'anciens militaires dans nos colonnes. Pour près de trois sondés sur cinq (58 %), la torture était « injustifiable », 23 % la jugeant « compréhensible ». La reconnaissance et la dénonciation de la torture sont plus nettes à gauche qu'à droite. Matignon a jugé que les dernières déclarations sur ce sujet ne justifiaient pas la mise en place d'une commission d'enquête ou d'historiens.

Lire pages 6 et 7

## Les assistantes parlementaires en ont marre de servir le café

QUEL EST LE FÉMININ d'assistant parlementaire ? Secrétaire... Si elle est caricaturale, cette boutade traduit une réalité : la différence de traitement des collaborateurs de députés selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Alors que les députés examinent, mardi 28 novembre, la proposition de loi du PS sur l'égalité professionnelle, certains assistants aimeraient que leur « patron » balaie devant leur porte avant de donner des leçons aux entreprises.

« Les inégalités hommes-femmes chez les assistantes parlementaires ressemblent à celles qui existent dans la société : des salaires inférieurs, des responsabilités moindres. Sauf qu'ici, au « cœur de la démocratie », elles sont moins acceptables », explique Séverine Teissier, secrétaire générale de l'Union syndicale des collaborateurs parlementaires (USCP), qui rassemble des assistants pour la plupart de gauche et milite pour la création d'un statut de l'assistant parlementaire. Agée de vingt-cinq ans, militante du PS, Séverine Teissier a créé le Club des insistantes parlementaires sur le modèle des Chiennes de garde. Marre de servir le café ! Marre de s'entendre dire « vous êtes la secrétaire de

M. Untel ? » quand on est bac + 5 et qu'on rédige des amendements aux projets de loi...

Les anecdotes ne manquent pas. Au moment de faire signer sa lettre d'embauche à sa future collaboratrice, un député de droite l'a regardée droit dans les yeux et lui a dit : « Vous serez donc mon assistante à l'Assemblée comme à la ville... » Le stylo de la jeune femme est resté suspendu au-dessus du contrat... qui n'a jamais été signé. Depuis qu'elle travaille sur le harcèlement moral, la députée Roselyne Bachelot (RPR) a reçu la visite de plusieurs assistantes qui lui ont confié : « Nous aussi on est harcelées, moralement et sexuellement... » Une ancienne assistante raconte qu'elle était « la bonne à tout faire ». « Un jour, on m'a même envoyée à l'ambassade chercher un visa pour un membre de la famille ! », dit-elle. Elle effectuait deux mi-temps pour le compte de deux députés socialistes. « L'un d'eux s'intéressait beaucoup à ma vie privée, rapporte-t-elle. Au lendemain d'une sortie en boîte de nuit avec ses collègues du PS, il m'a dit : "Ce serait bien qu'on y aille un soir tous les deux." » En juillet, elle a été licenciée pour « insuffisance professionnelle ».

L'entretien préalable, auquel ont assisté deux

membres de l'USCP, a été cocasse. Les parties négociaient le règlement des quinze jours de congés restants. « Comme elle est à mi-temps, cela fait 7,5 jours à payer », a lancé l'un des élus. On lui a expliqué que le salarié a droit à cinq semaines de congés payés, qu'il travaille à temps plein ou non... Difficile d'être un patron de gauche !

« Les inégalités ne sont pas toujours si criantes. Il y a des hommes diplômés qui ouvrent le courrier et tapent des lettres », relativise Pascal Favre, président de l'Association française des collaborateurs parlementaires (AFCP), de droite. Il reconnaît que « les députés voient d'un assez mauvais œil que les assistantes aient des enfants », mais il insiste : certaines femmes réussissent très bien. Séverine de Compreignac, trente ans, en fait partie. « Je suis très bien payée, j'ai des responsabilités, et mon patron [l'UDF Jean-Jacques Jégou] me pousse à faire de la politique. Tout dépend du député : s'il est bosseur, le travail de ses collaborateurs, homme ou femme, sera intéressant », dit-elle. Les hommes ont d'autres corvées, comme laver la voiture du député...

Clarisse Fabre



D.R.

## TRANSPORTS TGV, toujours plus vite

350 km/h au lieu de 320 km/h, 20 % de passagers supplémentaires, réduction du coût d'exploitation : l'automotrice à grande vitesse (AGV), dont Alstom vient de réaliser le prototype, améliore sensiblement les performances de l'actuel TGV en répartissant le système de traction sous les cabines voyageurs au lieu de le concentrer dans les motrices. L'AGV fera ses premiers essais début 2001. p. 28

## Dernière banque publique



PATRICK CAREIL

LE MINISTÈRE des finances a annoncé, lundi 27 novembre, la mise en vente de la Banque Hervet, dernière banque française contrôlée par l'Etat. L'établissement dirigé par Patrick Careil sera cédé à un ou plusieurs groupes financiers au terme d'un appel d'offres.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1129 - 7,50 F



Le 29 novembre, c'est pas encore Noël mais c'est déjà Harry Potter. GALLIMARD

## Le « bush-gorisme » menace-t-il la France ?

L'AMÉRIQUE déteindrait-elle sur la France ? La chicane va-t-elle devenir, ici comme là-bas, le fin mot du débat et de la compétition politiques ? A première vue, rien de commun, dira-t-on, entre les périodes de l'élection présidentielle américaine, dont est saisie en dernier ressort la Cour suprême, et l'affrontement engagé en France au sujet du calendrier des scrutins de 2002. Pourtant, dans les deux cas - un contentieux électoral d'un côté, un débat sur les institutions de l'autre -, les juristes et leurs argumentations entrent de plain-pied dans les stratégies adoptées par les forces politiques.

De là à dire qu'en France, comme aux Etats-Unis, la question principale réside dans la difficulté de départager les deux camps... Le moment où l'on se trouve se prête à une telle lecture expéditive. Par une sorte de contamination, la perspective de devoir choisir, en 2002, entre Jacques Chirac et Lionel Jospin évoque l'alternative, que les électeurs américains ne sont pas parvenus à trancher, entre « W » Bush et Al Gore. C'est ce que François Bayrou, tout à son entreprise d'imposer un troisième homme, appelle « le Chirac-Jospin », menaçant la France de connaître à son tour les affres du « bush-

gorisme ». L'un est éternellement candidat à la fonction que les Français avaient fini par lui confier, en 1995 ; l'autre, obstinément désireux de démontrer que le meilleur premier ministre que la France ait connu depuis... longtemps est capable d'être aussi son meilleur président depuis... François Mitterrand. Mais l'un et l'autre - telle est la thèse du troisième homme - n'auront-ils pas, en 2002, à l'âge de bientôt soixante-dix ans pour l'un, soixante-cinq ans pour l'autre, cogéré le pays pendant cinq ans et épuisé leurs réserves d'enthousiasme et d'imagination ? Ne sera-t-il pas temps de passer à autre chose, à d'autres hommes, à une autre génération ?

Cette apparence doit, bien sûr, être dissipée. M. Jospin et les socialistes ont commencé à s'y employer, tant il leur paraît - avec raison - injuste de pouvoir être mis sur le même plan, après trois ans et demi de travail fructueux, qu'une droite impuissante à se reconstruire et un chef de l'Etat qui aura passé l'essentiel de son mandat à exercer de loin en loin un pouvoir de nuisance.

Patrick Jarreau

Lire la suite p. 20 et la chronique de Pierre Georges p. 38



AFP

## INTEMPÉRIES Il pleut

### Crues, inondations, l'urbanisme accusé

Dégâts, inondations : il est tombé sur la France, en deux mois, jusqu'à deux fois plus de pluie que la normale (*photo* : la Canebière, à Marseille, 19 septembre). Régions les plus touchées : la façade atlantique, le Sud-Est et le Nord. Cultures intensives et urbanisation mal contrôlée sont mises en accusation. p. 14

International.....	2	Tableau de bord.....	25
France.....	6	Aujourd'hui.....	28
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	31
Régions.....	14	Culture.....	32
Carnet.....	16	Guide culturel.....	35
Horizons.....	18	Kiosque.....	36
Entreprises.....	22	Abonnements.....	36
Communication.....	24	Radio-Télévision.....	37

**DIPLOMATIE** Jacques Chirac a commencé une tournée des partenaires européens de la France. Après Bruxelles, Luxembourg et Athènes la semaine dernière, il est allé à Hel-

sinki, Copenhague, Stockholm et Vienne, et doit se rendre bientôt à Madrid, Lisbonne, Londres, Dublin, Rome, La Haye et Hanovre pour essayer d'assurer le succès du conseil

européen qui doit se tenir début décembre à Nice. ● **QUINZE JOURS** avant cette réunion décisive pour l'élargissement de l'Union, les points de vue français et allemands

sont encore loin d'être concordants. ● **LES TENSIONS** entre Paris et Berlin ont une cause profonde : contrairement à Helmut Kohl et à François Mitterrand, Gerhard Schröder,

Jacques Chirac et Lionel Jospin sont plus des Européens de raison que de cœur. La cohabitation empêche, par ailleurs, les Français de mener une politique européenne audacieuse.

## Paris et Berlin ont du mal à trouver une position commune sur l'Europe

A la veille du sommet des 8 et 9 décembre à Nice, Jacques Chirac a commencé une tournée des pays membres de l'Union pour tenter d'assurer le succès d'un conseil décisif pour son élargissement, alors que les divergences persistent entre Français et Allemands

### BERLIN

de notre envoyé spécial

Le scénario du conseil européen de Berlin, en mars 1999, est-il en train de se répéter avant la réunion de Nice (8 et 9 décembre), la France et l'Allemagne ayant échangé leurs rôles ? L'année dernière, Paris avait assuré de son plein soutien le gouvernement de Gerhard Schröder, qui assumait sa première présidence de l'Union européenne. Or les discussions avaient achoppé sur un différend franco-allemand à propos de la politique agricole commune. Au séminaire de Rambouillet, en mai, puis au sommet de Mayence en juin, les Allemands ont promis d'œuvrer au succès de la présidence française. Ils se sont engagés à défendre avec Paris une position commune pour la réforme des institutions communautaires à l'ordre du jour du conseil européen de Nice.

Or, quinze jours avant la réunion de ce conseil décisif pour l'élargissement, les points de vue français et allemands sont encore loin d'être concordants. Une rencontre tenue vendredi 24 et samedi 25 novembre, à Berlin, à l'initiative du Bureau international de liaison et de documentation (BILD) et de la Société pour la coopération supranationale, en a apporté une nouvelle fois la démonstration. Malgré

les assurances données sur l'étroite coopération entre responsables des deux pays, le fossé est manifeste. Ce qui ne veut pas dire qu'un compromis ne sera pas trouvé dans les dernières heures de la réunion de Nice, mais le résultat risque d'être plus un trompe-l'œil que l'accord ambitieux que la France souhaitait à l'origine.

Quatre points principaux, dits « reliquats » d'Amsterdam, sont à l'ordre du jour de la négociation entre les Quinze : les coopérations renforcées (la possibilité pour quelques pays membres d'aller plus loin dans l'intégration), l'extension du vote à la majorité qualifiée, la taille de la Commission de Bruxelles et la repondération des voix au Conseil européen entre les « grands » et les « petits » pays. Sur ces quatre points, il y a des divergences plus ou moins graves entre Paris et Berlin :

– sur les coopérations renforcées, le gouvernement fédéral considère que la présidence française n'a pas accordé toute l'attention qu'il méritait à un « papier » commun germano-italien ;

– sur l'extension de la majorité qualifiée à des sujets décidés encore à l'unanimité, les Allemands et les Français ne sont pas les seuls à être en désaccord, mais Berlin regrette particulièrement que Paris veuille

conserver un droit de veto défendant la « diversité culturelle » contre la libéralisation des échanges dans ce secteur ;

– quant à la taille de la Commission, la France – et à l'origine l'Allemagne – voulait que le nombre de commissaires soit limité à vingt et un après les prochains élargissements de l'Union. La solution pro-

poser de deux actuellement pour les « grands » y compris avec le prochain élargissement qui pourrait concerner jusqu'à six candidats, avec un calendrier contraignant pour les réductions futures. L'Allemagne, qui courtise les « petits » pays, a une position moins nette. Elle défend toujours officiellement

de conserver un commissaire (au lieu de deux actuellement pour les « grands ») y compris avec le prochain élargissement qui pourrait concerner jusqu'à six candidats, avec un calendrier contraignant pour les réductions futures. L'Allemagne, qui courtise les « petits » pays, a une position moins nette. Elle défend toujours officiellement

de conserver un commissaire (au lieu de deux actuellement pour les « grands ») y compris avec le prochain élargissement qui pourrait concerner jusqu'à six candidats, avec un calendrier contraignant pour les réductions futures. L'Allemagne, qui courtise les « petits » pays, a une position moins nette. Elle défend toujours officiellement

question est toujours pendante. Les Allemands laissent entendre que la repondération des voix n'est pas pour eux une priorité et qu'ils préfèrent y renoncer plutôt que de ne pas obtenir satisfaction sur leur revendication principale : « En cas de besoin, nous pouvons trouver des majorités qui nous soient favorables avec le système actuel, dit un diplomate. Nous avons suffisamment de bonnes relations avec tout le monde, et notamment avec les "petits" que nous avons toujours soutenus. »

Quoi qu'il en soit, Berlin ne fera pas de concession sans contrepartie. L'une d'elles pourrait être le soutien de la France à la reconnaissance de l'allemand comme langue officielle de l'Union, avec le français et l'anglais. Paris pourrait aussi accepter, au conseil européen de Nice, la convocation d'une nouvelle conférence intergouvernementale (CIG) pour 2004. Cette future négociation serait chargée de doter l'UE d'une Constitution. C'est une de ces idées allemandes sur l'avenir dont le ministre français des affaires européennes, Pierre Moscovici, vient de dénoncer les « effets pervers »... sur la négociation de Nice.

Daniel Vernet

Un « joueur de flûte »  
« dépourvu  
de sens musical »

Les ministres des affaires étrangères français et allemand entretiennent des relations amicales, dit-on ; mais aident-ils vraiment l'entente entre les deux pays ? M. Fischer a beau être fédéraliste, il ne s'intéresse guère à l'Europe. Quant à M. Védrine, après avoir prétendu que les discours de M. Fischer avaient été réalisés quasiment en collaboration avec lui, il a largement critiqué ses idées dans une tribune publiée dans *Le Monde*. En septembre, il a « vérifié », lors de la réunion des ministres des affaires européennes d'Evian, que celles-ci n'étaient pas majoritaires en Europe. En novembre, il a fini par le traiter implicitement de « joueur de flûte ».

A Zagreb, pendant le week-end qui a suivi le sommet du 24 septembre entre l'Union européenne et les pays des Balkans, M. Védrine a regretté les malentendus et M. Fischer a déclaré que, pour un « joueur de flûte », il avait été « dépourvu de tout sens musical ».

## Les relations entre la France et l'Allemagne connaissent de nouvelles tensions

### BERLIN

de notre correspondant

« On a retrouvé pour la première fois l'atmosphère de l'époque Kohl-Mitterrand », s'était réjoui le ministre des affaires étrangères français, Hubert Védrine, après le séminaire franco-allemand de Rambouillet. Son collègue allemand, le Vert Joschka Fischer, venait de brosser sa vision fédérale de l'Europe ; Français et Allemands étaient décidés à s'entendre pour réformer les institutions européennes ; Jacques Chirac préparait son discours européen au Reichstag, réponse à M. Fischer. Six mois plus tard, les relations entre les deux pays connaissent de nouvelles tensions. Celles-ci sont certes classiques à la veille d'échéances européennes importantes. Mais ces irritations à répétition ont une cause plus profonde : contrairement à Helmut Kohl et à François Mitterrand, Gerhard Schröder, Jacques Chirac et Lionel Jospin sont des Européens de raison, pas de cœur. Pour M. Schröder, le temps des visionnaires est révolu, et M. Jospin a invoqué la méthode pragmatique de Jean Monnet pour excuser une présidence française de l'Union sans grande ambition. Sans la foi dans l'Europe, les mille et une difficultés sont difficiles à surmonter. Tout grain de sable grippe la mécanique franco-allemande et européenne.

La cohabitation empêche par ailleurs les Français d'avoir une politique européenne audacieuse. Les Allemands craignent de voir

la France paralysée jusqu'aux élections de 2002, alors que M. Schröder songe à son deuxième mandat. Il hésite à « se jeter à l'eau » sur l'Europe, selon un conseiller : l'élargissement, qui va remettre l'Allemagne au cœur de l'Europe, est dans l'intérêt absolu de son pays, mais sur ce sujet délicat pour son électoral – qui craint l'immigration polonaise – M. Schröder aimerait le soutien de la France, qui traîne des pieds, selon les Allemands.

### TORTS PARTAGÉS

Berlin, qui a longtemps parié sur M. Chirac, s'est aperçu que son discours au Reichstag était largement un « coup » de politique intérieure. Depuis l'affaire Méry, on n'est plus certain ici qu'il sera à l'Élysée après 2002. Phénomène nouveau, la chancellerie critique ouvertement le chef de l'Etat français, notamment sur son refus de reconnaître la Corée du Nord. Il faut donc envisager aussi l'avenir avec M. Jospin. En cohabitation, c'est sur le bureau du premier ministre qu'atterrissent les dossiers concrets qui posent souvent le plus de problèmes. Dans les tensions actuelles, les torts sont partagés : M. Schröder a mené en bateau M. Jospin sur le dossier du rapatriement des déchets nucléaires allemands entreposés à La Hague. Mais le gouvernement français a mis en difficulté M. Schröder en cédant face aux roustiers. Cette situation de conflit objective est compliquée par les rela-

tions personnelles médiocres entre M. Schröder et M. Jospin. Comme les Allemands ne veulent pas s'en prendre directement à M. Jospin, c'est le ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, qui essuie les critiques de la chancellerie et du ministère des affaires étrangères. Accusé par l'hebdomadaire *Die Zeit* de ne s'intéresser qu'à la présidentielle et pas à l'Europe, M. Moscovici serait arrogant, refuserait de parler aux Allemands qui ne sont pas de son rang. Or M. Moscovici n'a pas d'interlocuteur politique en Allemagne depuis que le secrétaire d'Etat Christoph Zöpel a été déchargé des dossiers européens par M. Fischer, au printemps, au profit d'un haut fonctionnaire, Günter Pleuger. Les Français prétendent que M. Pleuger et son collaborateur, Reinhard Schweppe, responsable de la division européenne aux affaires étrangères, cherchent une revanche sur la France. Ils défendraient des positions différentes des promesses faites par les hommes politiques. MM. Schröder et Fischer joueraient un jeu ambigu, envoyant leurs fonctionnaires au combat, quitte à les désavouer s'ils n'obtiennent pas les résultats espérés.

Un problème de la relation franco-allemande est qu'elle fut longtemps dominée par la France. Aujourd'hui, l'Allemagne réunifiée demande quelques rééquilibres – réforme de la politique agricole commune, baisse de sa contribution au budget de Bruxelles, prise en compte de son poids démographique,

usage de la langue allemande en Europe – qui ne sont pas illégitimes mais qui remettent en cause la prééminence française. Résultat, les Allemands se rebiffent, parfois de manière brutale, persuadés d'être les mal-aimés de l'Europe.

### CONTRASTE SAISSANT

Car le vrai reproche fait à M. Moscovici – et par ricochet à M. Jospin – est de ne pas aimer l'Allemagne. Le ministre des affaires européennes a été furieux du portrait que lui a consacré, début novembre, *die Zeit*, le jugeant antisémite. Vu de Berlin, ce reproche semble infondé, mais il montre que les comptes du passé ne sont pas complètement réglés. Le contraste est saisissant avec l'ancien ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, qui aimait l'Allemagne, que les Allemands aimaient, et qui gérait la relation franco-allemande pour Matignon. Pour excuser tous ces cafoillages, les diplomates avancent que le mariage des deux pays a toujours été un mariage de raison, fait de compromis douloureux. L'argument ne tient guère. Il y avait plus que de la raison dans la relation Kohl-Mitterrand, à l'époque où Jacques Delors bouillonnait d'idées à la Commission pour faire avancer l'Europe. Si l'on ne se comprend pas, on peut sans doute cohabiter, mais guère progresser ensemble...

Arnaud Leparmentier

# Avez-vous une image nette de vos clients ?

Une plate-forme logicielle permet de fournir une approche personnalisée à chaque client. En exploitant des scénarios de e-business, ATG Dynamo accroît la fidélité des clients et leur valeur à terme. Cette méthode s'est révélée bénéfique pour AGF, Alafolie.com et Benetton. Avez-vous envie de changer d'image ?



atg

# Al Gore explique aux Américains pourquoi il ne baisse pas les bras

L'équipe de George W. Bush considère le résultat irréversible après la décision de la Floride

Le vice-président Al Gore s'est adressé aux Américains, lundi 27 novembre, au lendemain de la publication par les autorités de Floride des résultats

tats définitifs de la présidentielle dans cet Etat. Le candidat démocrate, qui a contesté ces résultats, non devant la Cour suprême, mais devant

un juge local, a perdu par 537 voix en Floride alors qu'il devance George W. Bush de 328 696 voix au plan national.

WASHINGTON

de notre correspondant

Al Gore a sans doute prononcé le plus important discours de sa carrière quand il s'est efforcé de convaincre les Américains, lundi soir 27 novembre à la télévision, de lui accorder quelques jours de sursis nécessaires pour rechercher au fond des urnes de Floride les centaines de votes qui lui manquent pour rattraper George W. Bush et accéder à la Maison Blanche. Une tâche délicate car, si les démocrates sont solidement ralliés derrière lui, une partie de l'opinion commence à trouver le temps long tandis que le gouverneur du Texas fait tout pour se présenter comme le président élu, titre que lui refusent toujours les grands médias.

Pour ce faire, Al Gore a fait appel aux sentiments de justice et d'équité qui sont le fondement de la mentalité américaine. Il s'est indigné que des milliers de votes qui auraient pu faire la différence n'aient pas pu être vérifiés par un dépouillement manuel : « Un vote n'est pas seulement un bout de papier, c'est la voix d'une personne humaine, une déclaration de principe et nous ne devons pas réduire ces voix au silence. (...) Ignorer des votes, c'est ignorer la démocratie elle-même. (...) C'est ça, l'Amérique. Quand un bulletin de vote est mis dans l'urne, on doit le compter. On



ne doit pas le mettre arbitrairement de côté parce que c'est trop difficile de le compter. (...) C'est pourquoi, conformément à la loi de Floride, j'ai décidé de contester un décompte inexact et incomplet. »

Sans demander que l'on recompte une énième fois des votes déjà dépouillés, Al Gore a souhaité qu'on les compte enfin véritablement ; tel est son leitmotiv et celui des nombreux dirigeants démocrates venus à sa rescousse. Car Al Gore ne veut pas qu'on le présente comme un mauvais perdant, image que les républicains s'efforcent de répandre, même si cette diabolisation ne fait que renforcer

sa détermination. « Si finalement le peuple ne me choisit pas, qu'il en soit ainsi. Le résultat aura été équitable et le peuple aura parlé. Si on me choisit, qu'il en soit ainsi. Je m'engagerai alors et je m'engage à unir ce pays », a-t-il assuré.

IMAGE DE LÉGITIMITÉ

Le vice-président ne dispose néanmoins que de peu de temps pour trouver ces fameuses voix, qui existent même si elles n'ont pas été prises en compte par les résultats publiés par l'administration républicaine de Floride. La prochaine audience de contestation des résultats à Tallahassee

n'aura pas lieu avant jeudi, la veille de celle de la Cour suprême à Washington. Or il a besoin de résultats rapides s'il ne veut pas lasser la patience de ses partisans.

George W. Bush de son côté a continué à essayer de projeter une image de légitimité et d'irréversibilité du résultat de dimanche. Certes l'administration a refusé de lui donner, comme il le réclamait, les clés des bureaux prévus pour héberger l'équipe de transition du futur président ou les 5,3 millions de dollars (6,2 millions d'euros) qui vont avec. Mais, dans une conférence de presse tenue à Washington, son collègue et chef de son équipe de transition, Dick Cheney – qui a déjà participé à cinq passations de pouvoir –, a annoncé que, puisque la Maison Blanche lui refusait les fonds publics, « W » utiliserait des fonds privés pour se préparer à gouverner.

L'ancien secrétaire à la défense a enfin jugé « décevant » et « regrettable » le comportement de l'administration Clinton qui a, selon lui, « l'obligation d'honorer un résultat électoral certifié ». Un comportement qu'il juge irresponsable puisque la nouvelle présidence « devra payer cher » les retards qui s'accumulent dans sa mise en place. Nul doute que les républicains vont continuer à se présenter en vainqueurs dans l'espoir de contraindre Al Gore à reconnaître une défaite qu'ils souhaitent la plus humiliante possible.

Patrice de Beer

## Une vingtaine de procédures judiciaires liées à la présidentielle

TALLAHASSEE (Floride)

de notre envoyée spéciale

Les avocats du candidat démocrate à la Maison Blanche Al Gore ont déposé, lundi 27 novembre, devant un tribunal de l'Etat de Floride, à Tallahassee, le premier recours en contestation des résultats officiels de l'élection présidentielle du 7 novembre en Floride, proclamés la veille par les autorités locales et attribuant la victoire au gouverneur George W. Bush avec 537 voix d'avance.

Le président du tribunal, le juge N. Sanders Sauls, a donné aux deux parties quatre jours pour présenter leurs listes de témoins et leurs arguments, et devrait rendre sa décision la semaine prochaine. Ce recours n'est que l'une des nombreuses procédures judiciaires liées au scrutin actuellement en cours devant diverses juridictions locales et fédérales ; la chaîne de télévision ABC en a dénombré vingt-quatre lundi, mais aucun chiffre officiel n'a été fourni. Voici les principales procédures en cours cette semaine.

● **Contestation des résultats officiels devant le tribunal du comté de Leon**, à Tallahassee, juridiction de l'Etat de Floride. Ce recours, déposé lundi par l'équipe d'Al Gore, est considéré comme le plus important à l'heure actuelle car il pourrait théoriquement se solder par l'inversion du résultat de l'élection en Floride. Le candidat démocrate demande au tribunal de reconnaître que dans trois comtés en particulier (Miami-Dade, Palm Beach et Nassau) les résultats proclamés sont « inexactes et incomplets ». Le chef de l'équipe d'avocats de M. Gore, David

Boies, veut faire examiner par le juge ou par une personne qu'il nommera les milliers de bulletins de vote qui n'ont pas été pris en compte dans le décompte final. La législation de Floride accorde un large pouvoir discrétionnaire au juge pour décider du résultat d'une élection. Sa décision est susceptible d'appel devant la cour d'appel de Floride puis, en troisième instance, devant la Cour suprême de Floride.

● **Recours devant la Cour suprême des Etats-Unis**. Déposé le 24 novembre par l'équipe du candidat George W. Bush, ce recours va être examiné par la juridiction suprême fédérale à partir du vendredi 1<sup>er</sup> décembre. M. Bush veut faire reconnaître par la Cour suprême des Etats-Unis que la Cour suprême de Floride a outrepassé ses fonctions le 14 novembre en statuant sur une loi électorale qui relève de la compétence du Parlement local et non du pouvoir judiciaire.

● **Recours devant la cour d'appel fédérale d'Atlanta**, compétente pour la Floride. Ce recours a été déposé par l'équipe Bush contre deux décisions de tribunaux fédéraux de première instance qui ont rejeté sa demande d'arrêt du décompte manuel des bulletins. Cet appel pourrait être entendu à partir du mercredi 29 novembre.

● **Recours déposé par un militant démocrate local**, Harry Jacobs, demandant l'annulation de tous les votes par correspondance du comté de Seminole (Floride). Déposée le 17 novembre devant le tribunal du comté de Seminole, cette affaire a été portée lundi devant le tribunal du comté de Leon à Tallahassee, où

sont centralisées les contestations électorales depuis que les résultats de Floride ont été proclamés officiellement. M. Jacobs affirme qu'un responsable républicain a commis des irrégularités sur de nombreux votes par correspondance. M. Bush ayant remporté 10 006 votes par correspondance et M. Gore 5 209 dans ce comté, une éventuelle disqualification de tous ces votes placerait M. Gore en tête du vote en Floride et donc de la course à la présidence.

● **Recours devant la Cour suprême de Floride**, déposé par six électeurs en appel accéléré d'une décision du juge de première instance Jorge Labarga du 20 novembre. Les électeurs demandent une nouvelle élection dans le comté de Palm Beach, en raison des défauts présentés par le bulletin de vote de type « papillon ». La Cour leur a demandé de présenter leurs arguments par écrit mardi et décidera ensuite si elle se saisit de ce recours ou pas.

● **Recours déposés devant cinq tribunaux de comtés**, samedi 25 et dimanche 26 novembre, par l'équipe de M. Bush pour forcer ces comtés à recompter les bulletins de vote des militaires de l'étranger.

● **Un groupe d'électeurs noirs**, soutenu par le leader noir de New York, le révérend Alan Sharpton, a déposé une plainte, lundi 27 novembre, devant un tribunal fédéral de Miami pour protester contre l'intimidation dont ils affirment avoir fait l'objet.

Parallèlement, d'autres plaintes individuelles sont en cours sur divers aspects de l'élection.

Sylvie Kauffmann

## Troisième victoire électorale consécutive pour Jean Chrétien au Canada

Un succès personnel pour le premier ministre libéral, critiqué de toutes parts durant la campagne

MONTRÉAL

de notre correspondante

Jean Chrétien aura fait mentir tous les analystes et sondeurs canadiens. Le chef libéral était, certes, donné gagnant aux élections générales qui se sont déroulées lundi 27 novembre, mais personne ne s'attendait à une victoire aussi claire (172 sièges sur 301 à la Chambre des communes) et, surtout, aussi personnelle. Car il s'agit bien de la victoire d'un homme — assailli de critiques tout au long de la campagne, y compris de la part de ses amis politiques — qui vient de gagner son pari : donner au Parti libéral une majorité absolue dans le cadre de trois mandats consécutifs, du jamais vu dans l'histoire politique canadienne depuis l'élection de William Mackenzie King en 1945.

Globalement, le paysage politique canadien ne change guère. Les

libéraux conservent surtout leur fief de l'Ontario, les tentatives de l'Alliance canadienne (ultra-conservatrice) pour y percer ayant complètement échoué. De son côté, l'Alliance, dirigée par Stockwell Day, gagne neuf sièges de députés et conforte ses positions dans l'Ouest canadien, tandis que les conservateurs et les néo-démocrates sauvent les meubles, surtout dans les provinces « atlantiques » de l'est du Canada.

Quant au Bloc québécois (défenseur des intérêts du Québec à Ottawa), il y laisse lui aussi des plumes au profit des libéraux et ce, malgré un parcours sans faute de son leader, Gilles Duceppe, un souverainiste modéré, durant la campagne. Le score médiocre des « bloquistes », certains l'expliquent par la publication malencontreuse, en pleine campagne fédérale, d'un pro-

jet de loi du gouvernement québécois sur les « fusions municipales » qui a provoqué la mauvaise humeur de plusieurs maires. D'autres y voient une diminution du soutien à l'« option souverainiste » de la part des électeurs québécois, qui donnera sûrement matière à réflexion au premier ministre de la province, Lucien Bouchard.

SURPLUS BUDGÉTAIRES

Pour l'heure, et sans triomphalisme, Jean Chrétien, soixante-six ans, pourra poursuivre sur sa lancée. Il n'a plus à se soucier des voix qui s'élèvent dans les rangs libéraux pour réclamer qu'il passe le flambeau (Le Monde du 28 novembre). Il vient de les faire taire brillamment. Et il peut bien reprendre son « message libéral » portant sur la continuité d'une « approche modérée et équilibrée » visant à utiliser les sur-

plus budgétaires pour réduire les impôts, rembourser la dette nationale et opérer des dépenses nouvelles. M. Chrétien a promis à cet égard de « résoudre les problèmes sociaux » qui demeurent, citant en exemple la situation des Indiens Innu du Labrador.

Ancien homme de confiance de Pierre Elliott Trudeau, Jean Chrétien, fils d'un scieur de bois de Shawinigan, cité industrielle du Québec, et dix-huitième enfant d'une famille de dix-neuf, n'a jamais renié ses origines populaires. Connus pour son franc-parler, il lui arrive de déraper, au point d'être considéré comme un gaffeur impénitent. Ses « meilleures déclarations » ont fait l'objet d'un recueil, *Les Chrétienneries*, devenu un best-seller au Québec.

Anne Pélovas

## La Haye : Jacques Chirac défend Dominique Voynet

HELSINKI. Jacques Chirac a rejeté, lundi 27 novembre, à Helsinki, les critiques britanniques sur la manière dont Dominique Voynet, ministre de l'environnement, a géré, pour le compte de l'Union européenne (UE), une tentative de compromis destiné à sauver la conférence de La Haye sur le réchauffement de l'atmosphère. « J'ai observé le fonctionnement de la présidence française et je l'ai trouvée remarquable », a déclaré le chef de l'Etat. « Je ne peux que regretter une polémique qui n'a pas lieu d'être », a-t-il ajouté. Après l'échec de la conférence, le vice-premier ministre britannique, le travailliste John Prescott, avait accusé la France, et notamment M<sup>me</sup> Voynet, de ne pas avoir su plaider la cause d'un compromis qu'il avait contribué à établir avec les Etats-Unis, en vue de sortir la conférence de La Haye de l'impasse.

« Je regrette beaucoup cet échec », a déclaré M. Chirac, qui a indiqué « souhaiter » désormais qu'on puisse « réengager les discussions, car il est temps de maîtriser les effets dramatiques des comportements d'un certain nombre de grands pays ». S'il n'a pas cité lesquels, l'allusion aux Etats-Unis ne faisait guère de doute. — (Corresp.)

## Accord du Luxembourg

sur la taxation de l'épargne en Europe

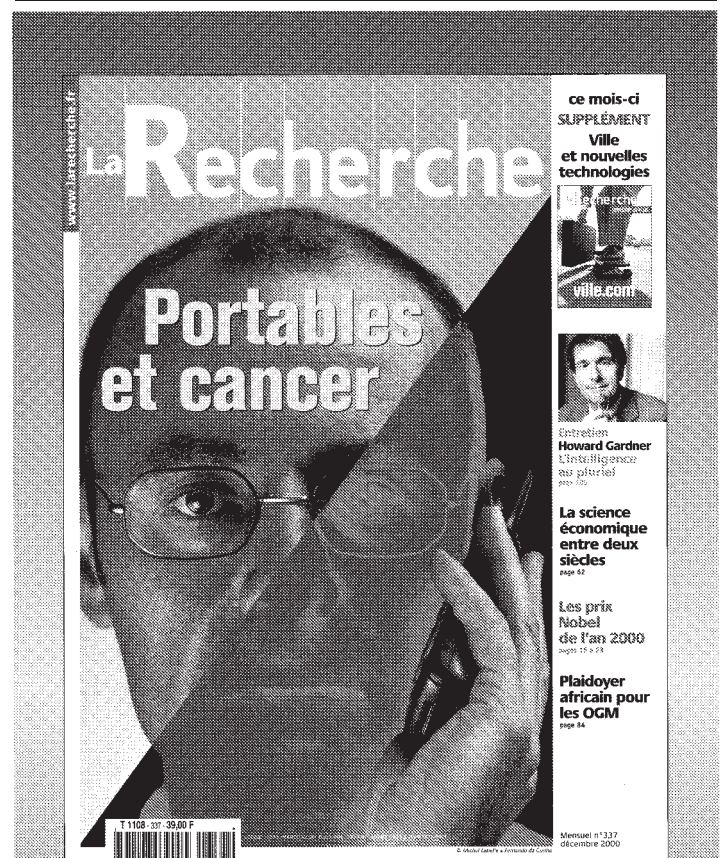
BRUXELLES. Le Luxembourg a confirmé, lundi 27 novembre, qu'il se joindra à l'accord sur le « paquet fiscal » conclu dans la nuit précédente par les ministres des finances de l'Union européenne (Le Monde du 28 novembre). Avant de donner son feu vert définitif, Jean-Claude Juncker, premier ministre et ministre des finances du Grand-Duché, avait voulu consulter son gouvernement. Laurent Fabius, ministre de l'économie, a salué « ce pas important vers l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne et de la fiscalité de l'entreprise au sein de l'UE ».

Le contenu de la directive sur la taxation des intérêts des non-résidents est désormais précisé. Mais, conformément à ce qui avait été décidé au sommet de Feira (Portugal) en juin, elle va être gelée pour deux ans, soit le temps de négocier avec les pays tiers (ou les pays associés et dépendants) — qui possèdent des places financières susceptibles de concurrencer celles de l'UE (Suisse, Liechtenstein, Saint Marin...) — afin de les inviter à aligner leur législation sur celle de l'UE. A l'issue de ces négociations et au plus tard à la fin 2002, les Quinze devront formellement adopter la directive. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **LIBAN** : le journaliste Gilles du Jonchay a demandé, lundi 27 novembre, à la cour d'appel de Paris d'interdire la diffusion, mercredi, d'un documentaire sur Anis Naccache, ex-terroriste libanais, dont il a réalisé les interviews mais ni le montage ni le commentaire. La 14<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel rendra sa décision mercredi. Selon le journaliste, le montage réalisé par le réalisateur Timon Koulmasis « accumule les contre-vérités ». — (AFP)

■ **TUNISIE** : le tribunal de première instance de Tunis a prononcé, vendredi 24 novembre, des peines de prison ferme à l'encontre des quatorze membres présumés du groupe islamiste Ansar. Deux des inculpés sont en grève de la faim depuis plus de quatre-vingts jours. Abdellatif Bouhijla, qui jeûne depuis le 28 août pour demander sa relaxe, a écopé de dix-sept ans de prison, tandis que Yassine Benzarti, en grève depuis septembre, a été condamné à onze ans d'emprisonnement. Le verdict a été rendu en l'absence des avocats de la défense qui se sont retirés du procès pour protester contre les conditions « inacceptables » de son déroulement. — (AFP)



Au-delà de la rumeur, les faits

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# Sida : plus de 5 millions de personnes contaminées en 2000

L'infection par le VIH continue de progresser sur la plupart des continents. L'Europe de l'Est devient un important et inquiétant foyer d'épidémie. En Afrique subsaharienne, le nombre de nouveaux cas semble se situer à un niveau légèrement inférieur à celui de 1999

Les chiffres du sida pour l'année 2000, publiés mardi 28 novembre par l'agence des Nations unies en charge de la lutte contre le sida (Onusida) montrent une progression constante de la pandémie sur la plu-

part des continents, avec une explosion en Europe de l'Est. En Russie (lire page 18), davantage de nouvelles infections ont été enregistrées en l'an 2000 que pendant toutes les années précédentes. En Europe orien-

tales et en Asie centrale, on estime qu'il y aura 700 000 cas à la fin de 2000 contre 450 000 il y a moins d'un an. En Afrique, continent qui compte plus des deux tiers des personnes infectées – soit 25,3 millions

sur 36,1 millions dans le monde – la progression massive de la pandémie semble, pour la première fois, enrayerée. Dans un entretien au Monde, le professeur Peter Piot, directeur général d'Onusida, appelle à un

« New Deal » entre l'industrie pharmaceutique et les pays les plus touchés. Le Sénégal est le premier pays du monde à avoir conclu un accord avec les laboratoires pour obtenir des thérapies à prix très réduits.

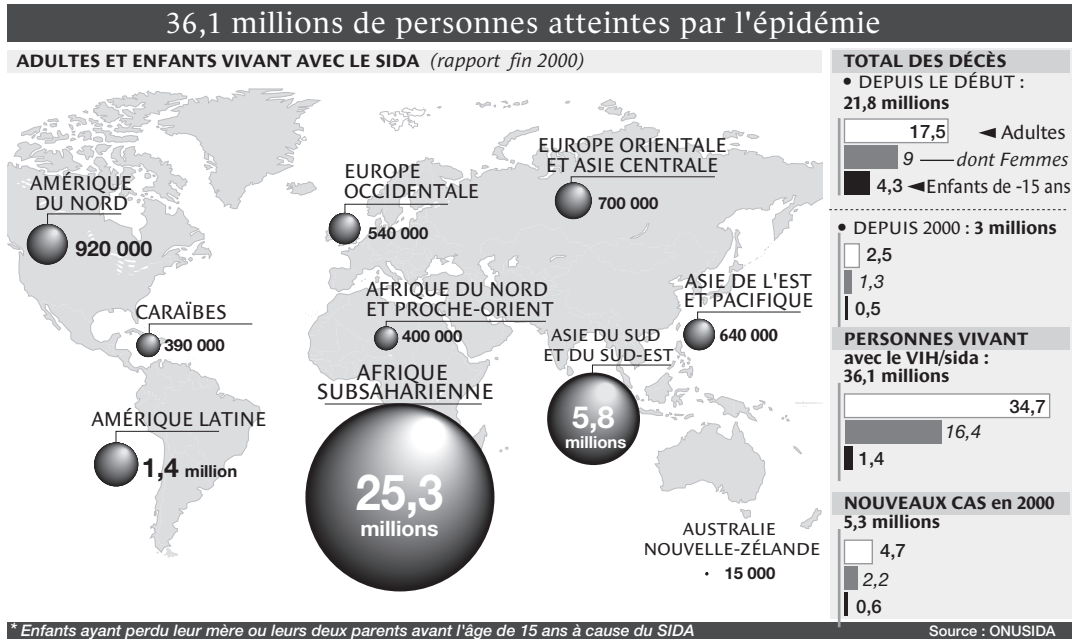
**PUBLIÉES** mardi 28 novembre par Onusida – l'agence de l'ONU en charge de la lutte contre le sida – les dernières données concluent à une progression constante de la pandémie. « Le VIH a provoqué une épidémie mondiale beaucoup plus importante que ce que l'on avait anticipé il y a une décennie encore, souligne-t-on à Genève, au siège d'Onusida. Nous estimons que le nombre des personnes infectées par le VIH, présentant ou non les symptômes du sida à la fin de 2000, est de 36,1 millions, ce qui dépasse de 50 % les projections faites en 1991 par l'OMS ». Le bilan épidémiologique d'Onusida permet d'actualiser un certain nombre d'éléments quant à la progression de l'infection.

● **Dans toutes les régions du monde** – à l'exception notable de l'Afrique subsaharienne – on compte davantage d'hommes que de femmes infectés par le VIH. Globalement, on estime que 2,5 mil-

lions d'hommes entre 15 et 49 ans auront été infectés au cours de l'an 2000.

● **En l'an 2000**, on aura enregistré, en Russie, davantage de nouvelles infections à VIH que pendant toutes les années précédentes. L'expansion de l'épidémie se poursuit en Ukraine. Une estimation prudente porte le nombre d'adultes et d'enfants infectés en Europe orientale et en Asie centrale à 700 000 d'ici à la fin de 2000 (contre 450 000 il y a moins d'un an).

● **Pour la première fois**, le nombre des nouvelles infections pourrait s'être stabilisé dans les pays d'Afrique subsaharienne. Le total des nouvelles infections en 2000 s'élève à 3,8 millions environ, contre 4 millions en 1999. Ce phénomène est probablement dû à deux facteurs : dans de nombreux pays africains, l'épidémie s'est installée depuis si longtemps qu'elle a déjà touché un grand nombre des



Pr Peter Piot, directeur général d'Onusida

## « Il faut un "New Deal" entre l'industrie pharmaceutique et les pays les plus touchés »

« Quelles sont les grandes tendances épidémiologiques observées en 2000 ?

– Les chiffres montrent une extension continue de l'épidémie. Mais pour la première fois, il faut le souligner, il y a moins de nouvelles infections en Afrique que l'an dernier : 3,8 millions de cas contre 4 millions. C'est, je crois, la conséquence de la prévention dans quelques pays comme l'Ouganda ou la Zambie. Mais c'est aussi parce que les personnes qui sont le plus à risque sont d'ores et déjà infectées. Un autre phénomène spectaculaire est l'explosion de l'épidémie en Europe de l'Est. En Russie, nous sommes passés en un an de 130 000 personnes infectées à 300 000 ! Et dans les pays du Nord, aux Etats-Unis comme en Europe de l'Ouest, on observe des échecs dans les politiques de prévention : il y a autant de nouvelles infections aujourd'hui qu'il y a dix ans.

» Pour l'an 2000, le fait le plus marquant, au-delà des données épidémiologiques, est que le sida est désormais inscrit sur l'agenda politique international. De ce point de vue, la guerre au sida est déclarée. C'est une priorité pour beaucoup d'Etats, aussi bien du Nord que du Sud. Une autre percée a été réalisée pour l'accès aux soins, la prise en charge des personnes infectées par le VIH. Nous sommes aujourd'hui passés du déni et de la démagogie – à laquelle nous avons participé – à une approche concrète, à des progrès sur le terrain.

– **Quels sont ces progrès ?**  
– Il y a peu, un consensus s'était formé pour dénoncer les prix ex-

cessifs des médicaments, le fait qu'ils étaient inaccessibles aux malades du tiers-monde. En fait, cela donnait une excuse pour ne rien faire. La récente déclaration d'intention entre l'ONU et quelques multinationales pharmaceutiques, pour réduire les prix des antirétroviraux, a déclenché un processus. Des gouvernements se sont déclarés intéressés. D'autres ont estimé



PETER PIOT

que les prix étaient encore trop élevés. Dans beaucoup de pays d'Afrique mais aussi en Amérique latine, on discute de façon très intense sur les modalités de l'accès aux soins. On accepte que la prise en charge des personnes contaminées fasse partie intégrante de la riposte au sida au même titre que la prévention. L'OMS et Onusida sont en train d'aider les pays à mettre sur pied des plans de prise en charge des malades, à déterminer des normes pour savoir s'il y a une place possible pour l'usage des anti-rétroviraux. Cela dit, il n'y a pas de modèle unique. Un pays comme le Botswana, qui est le pays le plus riche d'Afrique mais aussi le plus touché, peut se permettre beaucoup plus qu'un pays comme le Mali ou le Rwanda.

– **Quels sont les différents modèles ?**

– Un pays comme le Sénégal a opté pour un meilleur accès aux antirétroviraux. Il a conclu un accord il y a quelques semaines avec l'industrie pharmaceutique (lire ci-contre), avec des prix qui représentent 10 % du prix des médicaments en Europe. A l'autre extrême, on trouve le Swaziland, où le gouvernement a décidé de se concentrer sur le dépistage et la prise en charge des infections opportunistes en laissant la porte ouverte pour une régulation du marché. Entre les deux, l'Ouganda, où l'on est très proche d'un accord sur une réduction de prix avec l'industrie pharmaceutique. Dans ce pays, les autorités vont stimuler les entreprises privées pour qu'elles prennent en charge les personnes infectées qu'elles emploient. Le Botswana et l'Ouganda sont, quant à eux, en train de négocier des réductions de prix. En Asie, il y a des discussions similaires en Thaïlande. Nous jouons un rôle d'intermédiaire, et pas seulement pour le prix des médicaments. Nous sommes par exemple en train de lancer un appel d'offres auprès des grands laboratoires et des producteurs en Inde, en Russie, au Brésil pour toute une liste de médicaments et de tests diagnostiques destinés aux pays en développement via un mécanisme d'achat comme celui qui existe avec les vaccins.

– **L'idée de définir un espace où les règles du commerce et du profit ne s'appliqueraient pas est-elle toujours d'actualité ?**

– La question des règles du commerce international demeure pertinente. Il faut un "New Deal", un pacte entre les multinationales

de l'industrie pharmaceutique et les pays les plus touchés. Les règles de l'économie libérale sont devenues incompatibles avec la mondialisation de l'épidémie du sida. Il faut désormais un nouveau pacte entre l'industrie et la société. Ce pacte ferait que, pour les pays du Nord, le mécanisme actuel de rémunération du capital continue. En effet, si l'on ne protège plus la propriété intellectuelle, il ne faut pas se faire d'illusions : les actionnaires retireront leur argent de l'industrie pharmaceutique. Mais il faut, en contrepartie, que l'industrie accepte de vendre ses produits à prix coûtant dans les pays pauvres. C'est essentiel mais seulement s'il y a un appui politique des pays du Nord. Et s'il y a aussi quelques garanties, par exemple que ces produits ne seront pas réexportés. Je crois que l'industrie est prête à cela.

» Le second grand chapitre, ce sont les accords sur la protection de la propriété intellectuelle. La première motivation des laboratoires est de protéger à tout prix la propriété intellectuelle. Si les laboratoires ne réduisaient pas leurs prix pour les pays en développement, des actions drastiques seraient entreprises, comme l'utilisation de la clause de sauvegarde qui permet de ne pas respecter les brevets. Pour l'Afrique, ce n'est pas une solution, car il y a peu de pays, hormis l'Afrique du Sud, qui aient la possibilité de produire des médicaments de haute qualité. Mais il en va autrement pour des pays comme le Brésil ou l'Inde. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau et Jean-Baptiste Naudet

## Le Sénégal signe le premier accord sur une baisse de 90 % du coût des thérapies

DAKAR

de notre correspondante

Ce n'est pas un hasard si plusieurs laboratoires pharmaceutiques viennent de conclure avec le Sénégal le premier accord au monde facilitant l'accès aux traitements du sida. Avec un taux de séropositivité de 1,4 %, ce pays d'Afrique de l'Ouest fait figure de bon élève dans la lutte contre le sida. Et, atout capital, il dispose de structures fonctionnelles pour prendre en charge les personnes se trouvant à un stade avancé d'immuno-dépression. Car le Sénégal a lancé, en août 1998, une initiative pour faciliter l'accès aux traitements anti-rétroviraux, dont le coût était prohibitif.

Concrètement, les médecins traitants peuvent soumettre le dossier de leurs malades à un premier comité de médecins et de chercheurs qui évaluent la nécessité d'un traitement. Après cette sélection, des assistants sociaux mènent une enquête sur les revenus du patient. Puis un second comité décide de la prise en charge d'un traitement anti-rétroviral, fixe le montant de la participation demandée au patient dont l'identité n'a, à aucun moment, été révélée aux comités.

Grâce cette initiative, 140 séropositifs peuvent actuellement suivre une trithérapie. Mais, avec l'accord conclu le 23 octobre avec les laboratoires pharmaceutiques Boehringer-Ingelheim, Bristol Myers Squibb, Glaxo Wellcome et Merck Sharp et Dohme, le nombre de ces patients pourra être multiplié par 8 d'ici à 2003. Les laboratoires pharmaceutiques, qui accordaient jusque-là aux pays africains une baisse de 40 % sur le prix de leurs médicaments, consentent désor-

mais au Sénégal « une réduction de 85 à 90 % sur le prix usiné », indique le professeur Ibra Ndoeye, qui coordonne à Dakar le programme national de lutte contre le sida. Quant à l'Etat sénégalais, il s'est engagé à augmenter le montant de ses subventions, en les portant à 500 millions de francs CFA (5 millions de francs) à partir de l'an prochain, et à exonérer de taxes et de droits de douane les médicaments anti-rétroviraux.

**60 FRANCS PAR MOIS**

De ce fait, le coût d'un traitement anti-rétroviral devient beaucoup plus accessible. Les patients aux revenus les plus bas, de loin les plus nombreux, ne déboursent que 6 000 francs CFA (60 francs) par mois contre 22 000 francs CFA (220 francs) auparavant. En revanche, ceux qui sont un peu mieux lotis devront payer environ 20 000 francs CFA (200 francs) par mois, contre 60 000 francs CFA (600 francs) précédemment. En revanche, le suivi des patients restera inchangé.

Enfin, les femmes enceintes séropositives sont les autres bénéficiaires de l'accord. Pour prévenir la transmission mère-enfant du virus du sida, le laboratoire Boehringer va fournir gratuitement 3 000 doses de Névirapine. « Cela permettra de régler pendant un an le problème de 80 % de ces femmes », se félicite le professeur Ndoeye. Mais, plus généralement, l'annonce de l'accord conclu avec l'appui d'Onusida suscite déjà l'enthousiasme. « Nous demandons même aux médecins de préparer encore plus de dossiers », confie un membre d'un des comités de sélection.

Brigitte Breuillac

## A Abidjan, la lutte désespérée du docteur Chenal, séropositif, contre « la chose »

ABIDJAN

de notre correspondante

Le docteur Henri Chenal, 45 ans, fait partie de cette poignée de médecins qui se sont résolument engagés dans la lutte contre ce qu'on appelle ici « la chose », le sida, qui touche en Côte d'Ivoire plus de 10 % de la population sexuellement active : le taux le plus élevé de toute l'Afrique de l'Ouest. Henri Chenal, Français d'origine, diplômé de chirurgie, exerce au CHU d'Abidjan quand, en 1987, en essayant de raccourcir une broche à implanter chez un malade il s'« embroche le doigt ». Rentré en France, il est suivi par le professeur Montagnier, à l'Institut Pasteur. Il peut ainsi bénéficier de toutes les innovations thérapeutiques des pays développés et est actuellement sous trithérapie.

Sans jamais avoir pu faire reconnaître qu'il avait attrapé le sida dans le cadre de sa profession, ni avoir obtenu aucune indemnité, le docteur Chenal claqué la porte du CHU pour retourner exercer dans le centre médical fondé par sa mère. « Je n'ai jamais caché ma maladie à mes patients et les malades sont venus me voir justement parce qu'ils savaient », raconte-t-il. Bientôt, las « de voir les gens mourir sans soins dans leur pipi et leur caca dans le service des maladies infectieuses », il prend contact avec le pro-

fesseur Montagnier. En 1994, celui-ci lui propose de mettre en place un centre de recherche pour adapter les techniques de détection et de suivi de la maladie au virus africain du sida.

C'est ainsi qu'est fondé, en 1996, avec l'aide de l'Unesco, le Centre intégré de recherche biochimique d'Abidjan, le Cirba. Ce centre, où 70 % du personnel est séropositif, a plusieurs missions. Outre la recherche, il propose un suivi biologique à plus d'un millier de malades, la possibilité pour certains d'entre eux de bénéficier d'un traitement, en bi ou trithérapie et de trouver une aide sociale et psychologique.

**INTERRUPTIONS DE TRAITEMENTS**

En négociant directement avec les laboratoires européens, Henri Chenal parvient à obtenir des réductions de 20 % à 30 % sur les traitements dont bénéficient environ 300 de ses malades. Certains obtiennent l'aide financière de leurs employeurs. En 1998, quand Onusida a mis en place son « initiative » pour élargir l'accès aux antirétroviraux, le docteur Chenal était très sceptique. « Et j'avais raison », lance-t-il aujourd'hui. Son inquiétude portait sur la pérennité de cette initiative, et il a hésité longtemps avant de faire entrer ses patients dans ce programme. « Cette année, il y a eu au

moins trois ruptures d'approvisionnement en médicaments. C'est un scandale de commencer à traiter les gens et de les planter en cours de route », s'énerve-t-il. Le Cirba, qui a la possibilité de s'approvisionner directement auprès des firmes pharmaceutiques européennes, n'a pas connu de pénurie. Mais pour plusieurs dizaines de patients, ces interruptions ont été fatales.

Onusida conteste ces chiffres et indexe les prescripteurs qui auraient refusé de délivrer les médicaments génériques proposés par la Pharmacie centrale. Des médicaments fabriqués au Brésil, dont le docteur Chenal, comme d'autres, doute encore de l'efficacité. « L'Etat ivoirien finance l'essentiel de ce programme, à hauteur de 1 milliard de francs CFA par an [100 millions de francs]. Son budget n'est pas extensible et, finalement, on soigne – mal – 700 personnes alors qu'il y a 1,5 million de séropositifs dans ce pays », constate, amer, le docteur Chenal. « Et pendant ce temps, le seul service de maladies infectieuses a fermé : tout le système de santé s'effondre... » Jouant nerveusement avec une balle de mousse, Henri Chenal a l'air, tout à coup, très fatigué.

Fabienne Pompey

Pour comparer les assurances

vous pouvez aller voir  
15 compagnies d'assurance

ou

cliquer ici

[www.assurway.com](http://www.assurway.com)

ASSURWAY.COM

Nous comparons, à vous de choisir.

# Le gouvernement d'Ehoud Barak est menacé par la droite à la Knesset

Le Likoud veut faire adopter un texte en faveur d'élections anticipées

Ehoud Barak était menacé à la Knesset, mardi 28 novembre, par l'adoption en première lecture d'une proposition de loi en faveur d'élec-

tions anticipées. Sur le terrain, la tension a nettement baissé lundi. A Paris, une manifestation de soutien aux Palestiniens est organi-

sée, mercredi, par l'association France-Palentine, la Ligue des droits de l'homme, la CGT, la FSU, SUD-PTT, la LCR, le PCF, les Verts et LO.

L'OPPOSITION de droite israélienne espérait, mardi 28 novembre, mobiliser une majorité absolue pour voter en première lecture une proposition de loi en faveur d'élections anticipées. La Cour suprême israélienne a cependant décidé de reporter l'examen des modalités de ce vote au Parlement après la séance de mardi. Ehoud Barak ne dispose plus du soutien assuré que d'une quarantaine de députés sur 120. L'opposition doit mobiliser

61 voix. Lundi, une partie des voix travaillistes a permis l'adoption définitive d'une proposition de loi, émise par l'opposition de droite, visant à rendre plus difficile toute concession aux Palestiniens sur Jérusalem-Est.

Sur le terrain, le début du mois de ramadan a été marqué, lundi, par une nette baisse de la tension. Israël a repris l'approvisionnement de la bande de Gaza en carburant, après un arrêt d'une semaine. Une nouvelle enquête

de l'armée israélienne, jugée cependant « douteuse » par le quotidien israélien *Haaretz*, a remis en cause la responsabilité de Tsahal dans la mort, le 30 septembre, du petit Mohamad El Dirah, devenu le symbole de la nouvelle Intifada.

Par ailleurs, la commission d'enquête sur les violences dans les territoires palestiniens, qui a tenu sa première réunion ce week-end à New York, a prévu de se rendre « dans un avenir

proche » dans la région, a annoncé lundi son président, l'ancien sénateur américain George Mitchell. La commission pourrait se rendre du 11 au 13 décembre dans la région. La création de cette commission dite « d'établissement des faits » sur les violences en Cisjordanie et dans la bande de Gaza a été décidée début octobre par les Israéliens et les Palestiniens lors du sommet de Charm el-Cheikh, en Egypte.

Enfin, Mary Robinson, haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, a dénoncé, lundi à Genève, « la situation intolérable pour les civils » en raison d'« un usage excessif de la force » dans les territoires palestiniens et recommandé d'envisager la présence d'observateurs internationaux sur place. M<sup>me</sup> Robinson a également préconisé la fin de la construction de nouvelles colonies de peuplement israélien et le démantèlement de celles qui se trouvent dans des régions à forte population palestinienne. - (AFP, Reuters.)

■ Une trentaine d'organisations de gauche et d'extrême gauche appellent à manifester pour la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, mercredi 29 novembre. A Paris, un cortège partira à 18 h 30 de la place Denfert-Rochereau, en direction du carrefour Duroc. Au nom du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), Mouloud Aounit a rappelé, lundi 27 novembre, qu'« il s'agit d'une manifestation en faveur du peuple palestinien » et pas « contre le peuple israélien » et « que les antisémites de tous bords n'y ont pas leur place ».

## Un cameraman de Reuters TV a été assassiné en Tchétchénie

IL ÉTAIT la « source » privilégiée des journalistes étrangers qui ne pouvaient pas circuler en Tchétchénie l'hiver dernier, quand les bombes russes étaient déversées en continu. Adam Tep-sourgaev, vingt-quatre ans, le cameraman tchéchène qui alimenta l'Occident en films durant les pires mois de la guerre, en fut victime le 21 novembre dans son village d'Alkhan-Kala (10 kilomètres à l'ouest de Grozny). Des hommes en armes ont fait irruption chez des voisins où il regardait la télévision, et ont tiré à bout portant, a indiqué son jeune frère, Ali. Ces hommes parlaient tchéchène, et l'agence russe Itar-Tass a affirmé qu'il avait été assassiné « par des rebelles ». Le porte-parole du Kremlin, Sergueï Iastrjembski, a renchéri : cet assassinat, a-t-il dit, « prouve encore une fois que les journalistes en Tchétchénie doivent assurer leur sécurité en se faisant accréditer auprès des autorités russes » - accréditation presque toujours refusée à qui la demande.

Mais le frère de la victime s'est dit certain qu'il a été « puni pour ce qu'il a fait comme journaliste », rapporte l'agence Associated Press (AP). C'est aussi la conviction d'autres Tchétchènes qui le connaissent : « Adam avait accès à tous les chefs indépendantistes, ils lui faisaient confiance », a indiqué Maïerbek Vatchagaev, porte-parole du président Maskhadov. « Si ce sont des Tchétchènes qui l'ont tué, a précisé au Monde un ami de la victime, cela doit être des gens de Baraev » - un chef de

bande connu pour bénéficier de protections des services russes, voire pour être leur exécutant.

Une autre version, rapportée par cet ami qui n'y croit guère, illustre le climat de terreur qui règne toujours en Tchétchénie. C'était Adam qui avait filmé l'opération du chef de guerre Chamil Bassaev, amputé d'une jambe après sa sortie de Grozny en février dernier. Le film, vendu à Reuters TV, a été passé au crible par les services russes, qui ont arrêté depuis les Tchétchènes apparus en arrière-fond et dont les parents se seraient vengés sur le cameraman.

Rencontré en Ingouchie au printemps, Adam avait raconté (*Le Monde* du 24 avril) par quelles ruses il avait réussi à filmer dans le village de Komsomolskoïe, rasé par l'armée, d'où furent retirés plus de six cents cadavres. Des heures de pellicule, filmées par ce cameraman amateur, détourné par la guerre de sa vocation d'animateur social, s'amoncèlent alors dans la chambre d'hôtel servant de bureau à Reuters TV. Olga, qui y travaillait nuit et jour, se désolait d'en voir si peu sur les écrans de télévision, « alors qu'Adam prend de tels risques, et rapporte maintenant des sujets entiers, en excellent professionnel ». Interrogé à Londres vendredi, un responsable de Reuters TV a déclaré qu'Adam, « un freelance, n'a plus travaillé pour nous depuis au moins six mois ».

Sophie Shihab

## Le président yougoslave en visite dans le sud de la Serbie

BUJANOVAC. Le président yougoslave, Vojislav Kostunica, est arrivé, lundi 27 novembre, à Bujanovac, dans le sud de la Serbie, à proximité du lieu des violents incidents entre des séparatistes albanais et les forces de sécurité yougoslaves. Accompagné du chef de l'état-major yougoslave, Nebojsa Pavkovic, et du chef du service de sécurité de l'Etat, Rade Markovic, le président yougoslave a déclaré qu'« il n'y aura pas de guerre parce que nous luttons pour la paix ». Il a précisé qu'il défendra l'intégrité territoriale yougoslave « tout d'abord par des moyens politiques et diplomatiques ». M. Kostunica a toutefois accusé les troupes de la Force multinationale de paix au Kosovo (KFOR) d'avoir « laissé les terroristes albanais rentrer dans la zone de sécurité », où, selon lui, la situation est de « plus en plus tendue ». Belgrade a accepté, lundi, la prolongation jusqu'à vendredi du cessez-le-feu proclamé par les séparatistes albanais du sud de la Serbie. - (AFP)

## Nouvelle version russe de l'« affaire Wallenberg »

MOSCOU. Une commission officielle russe a reconnu, lundi 27 novembre, l'exécution en 1947 au siège du KGB à Moscou du diplomate suédois Raoul Wallenberg. « Nous sommes maintenant sûrs qu'il a été exécuté à la Loubianka », a déclaré Alexandre Iakovlev, qui préside la Commission de réhabilitation des victimes des répressions politiques, cité par l'agence Interfax. Les circonstances de la mort du diplomate suédois, disparu en janvier 1945 après avoir été convoqué par le quartier général soviétique à Budapest, n'ont jamais été élucidées et Moscou, malgré l'insistance de la Suède, avait toujours refusé de reconnaître sa responsabilité. Nommé à la légation suédoise de Budapest en 1944, Wallenberg a sauvé quelque cent mille juifs hongrois des camps de concentration nazis en leur délivrant des laissez-passer suédois. A Stockholm, le ministère des affaires étrangères a réagi avec circonspection aux informations de Moscou. « C'est l'une des nombreuses versions [sur la mort de Wallenberg] ayant fait surface dans le courant de l'année », a indiqué un porte-parole du gouvernement. - (AFP)

### DÉPÊCHES

■ OSCE/RUSSIE : la présidente de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Benita Ferrero-Waldner, et la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, ont, devant les ministres des affaires étrangères de l'OSCE, réunis lundi 27 novembre à Vienne, regretté que la Russie n'ait pas tenu ses promesses. Madeleine Albright a appelé « le gouvernement russe à arrêter une date rapide » pour le retour de l'OSCE en Tchétchénie. M<sup>me</sup> Ferrero-Waldner a déploré que l'OSCE n'ait pu « renvoyer là-bas [son] groupe d'assistance ». Son homologue russe, Igor Ivanov, a qualifié l'OSCE de « donneurs de leçons magistrales ». - (AFP)

■ UKRAINE : la centrale nucléaire ukrainienne de Tchernobyl - à l'origine en 1986 de l'accident le plus grave du nucléaire civil - a été arrêtée d'urgence lundi 27 novembre en raison d'un dysfonctionnement électrique sur le troisième réacteur. Cet incident intervient à moins de trois semaines de la fermeture définitive de la centrale, le 15 décembre. - (AFP)

## RENAULT

**Electronic Stability Program\***

Ce système de contrôle de trajectoire mesure en permanence l'écart entre le comportement de la voiture et les intentions réelles du conducteur. En cas de perte d'adhérence des roues, des capteurs électroniques mesurent la trajectoire demandée afin de freiner les roues correspondantes pour éviter tout risque de sous virage ou survirage. Ainsi l'ESP aide à rétablir la stabilité du véhicule pour une sécurité optimale, ce qui est proprement renversant dans le monde de l'automobile.

[www.renault.fr](http://www.renault.fr)

\* Calcule l'angle de braquage, la vitesse du véhicule, stabilise la trajectoire et optimise l'adhérence.

**MÉMOIRE** Le premier ministre a écarté pour le moment la création d'une commission d'historiens sur l'usage de la torture pendant la guerre d'Algérie. ● SELON UN SON-

DAGE de BVA pour *Le Monde*, trois Français sur cinq qualifient d'« injustifiable » l'utilisation de la torture qu'ils tiennent pour un fait établi. Près de la moitié (47 %) souhaitent

que les officiers responsables puissent être poursuivis. ● LES PARLEMENTAIRES sont favorables à un travail de mémoire mais ils se montrent hostiles à l'égard de toute « repen-

tance ». ● LES ASSOCIATIONS d'anciens combattants, tout en reconnaissant l'existence de la torture, « se sentent injustement mises en cause » par une « généralisation outran-

cière » du débat. Elles rejettent la responsabilité sur les gouvernants de l'époque. ● LES HISTORIENS français et algériens posent les bases d'une collaboration qui s'annonce difficile.

## Lionel Jospin écarte l'idée d'une commission spéciale sur la guerre d'Algérie

Plutôt que d'instituer un groupe de travail chargé d'enquêter sur la torture, le premier ministre préfère ouvrir les archives à tous les chercheurs. Selon un sondage de BVA pour « Le Monde », trois Français sur cinq en reconnaissent l'usage et le qualifient d'« injustifiable »

LIONEL JOSPIN n'a pas l'intention de prendre, dans l'immédiat, l'initiative de créer une commission d'historiens ad hoc chargée de faire la lumière sur les actes de torture et les exécutions sommaires commis par l'armée française durant la guerre d'Algérie. La création d'une telle commission a été évoquée au sein du gouvernement, ces derniers jours, mais elle a été écartée, lundi 27 novembre, au cours de la rencontre hebdomadaire du chef du gouvernement avec son ministre de la défense, Alain Richard.

M. Jospin estime qu'il y a, sur ce sujet, deux problèmes : d'abord, la

« reconnaissance politique » de la torture en Algérie, qu'il estime avoir faite « par anticipation », le 4 novembre, lors de son intervention devant le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) ; ensuite, le premier ministre juge qu'« un travail scientifique » est nécessaire. « Désormais, la vraie question pour nous, c'est celle de l'accès aux archives », explique-t-on à Matignon. Cette consultation concerne les ministères de la défense, de l'intérieur, de la justice, mais aussi des affaires étrangères (lire ci-dessous).

M. Jospin avait déjà opposé, le 25 novembre, en marge du con-

grès du Parti socialiste, à Grenoble, une fin de non-recevoir au Parti communiste, qui réclame la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire « sur les tortures commises durant la guerre d'Algérie » - solution rejetée par toutes les autres formations politiques. Il avait, en revanche, souligné l'importance de la « recherche de la vérité », qui passe, selon lui, par les historiens. Lundi, le premier ministre et M. Richard ont examiné les difficultés auxquelles se heurte la création d'une commission d'historiens. Quel mandat donner aux chercheurs ? Une commission au nom de quoi ? Com-

ment composer une telle commission ad hoc ? « On ne fait pas de l'histoire à la soviétique. Pourquoi faudrait-il labelliser deux ou trois historiens plutôt que d'autres », explique-t-on à Matignon.

### COMMISSION D'HISTORIENS

Le gouvernement ne souhaite donc pas nommer une commission du type de celle qui avait été confiée à Jean Mattéoli sur la spoliation des juifs sous l'Occupation. Dans ce cas, fait-on valoir, de nombreux biens ayant appartenu à des juifs avant la guerre s'étaient retrouvés dans les banques nationalisées, à la Caisse des dépôts et consignations

ou dans les musées nationaux, ce qui imposait à l'Etat un devoir de réparation. Là, rien de tel, le premier ministre jugeant que l'Etat n'est pas mis en cause aujourd'hui.

Pourtant, plusieurs responsables socialistes se sont déjà prononcé en faveur d'une commission d'historiens, comme l'ancien premier ministre Michel Rocard ou le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault. « Je ne demande pas à l'Etat de créer cette commission, mais rien n'empêche d'autres de la proposer », explique le maire de Nantes. « Et pourquoi pas les parlementaires ? », ajoute-t-il. Des pays ont fait ce travail de mémoire « dans un esprit de réconciliation », rappelle M. Ayrault, qu'il s'agisse du Chili ou de l'Afrique du Sud, et, dans sa propre ville, historiens et politiques sont revenus sur le « commerce triangulaire » des esclaves entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

Claude Estier, qui prit position pour l'indépendance de l'Algérie quand il était à *France-Observateur*, juge que « quarante ans après, c'est plus un travail d'historiens que de parlementaires ». Autour de l'appel en faveur d'une condamnation officielle de la torture en Algérie, lancé dans *L'Humanité* et qu'il a signé, le président du groupe socialiste du Sénat estime qu'une com-

mission d'historiens pourrait se mettre en place, sans exclure que des élus puissent en prendre l'initiative. Alain Néri, député (PS) du Puy-de-Dôme et représentant socialistes à la Fédération nationale des anciens combattants d'Afrique du Nord, plaide pour une commission « composée d'historiens français, algériens et même d'autres pays » afin d'avoir le travail le « plus objectif possible ».

Depuis la demande de commission d'enquête de la part du PCF, M. Richard s'est contenté d'affirmer que l'armée, « ce sont des hommes et des femmes qui croient aux valeurs de la République (...) et qui seront, je crois, satisfaits que la transparence soit faite sur ces questions ». Si les anciens officiers d'Algérie le souhaitent, ils peuvent s'exprimer publiquement, a fait savoir le ministre. « On n'est plus sur le registre : circulez, il n'y a rien à voir ! », assure un de ses conseillers. Le gouvernement facilitera-t-il le travail des chercheurs en ouvrant plus généreusement les « cartons ». « Il faut leur donner davantage de moyens, et notamment un meilleur accès aux archives », plaide M. Estier. Pour les ouvrir, il n'y a qu'un seul sésame : la volonté politique.

Jean-Michel Bezat et Ariane Chemin

## Les historiens français et algériens face au maquis des archives

LES ARCHIVES militaires de la présence française en Algérie ont été très largement conservées au Service historique de l'armée de terre (SHAT), au château de Vincennes. Fruit de quinze années de travail d'une équipe d'archivistes-paléographes, de conservateurs et d'universitaires, l'inventaire et la codification des archives propres à la guerre en Algérie, entre 1954 et 1962, sont arrivés à leur terme sous la direction d'un conservateur en chef du SHAT, Jean Nicot. La plus grande partie de ces fonds est communicable depuis 1992.

Après la visite en France du président algérien, Abdelaziz Bouteflika, à la mi-juin, un pas supplémentaire est en voie d'être franchi. Des échanges de travail entre les services historiques des armées des deux pays ont eu lieu. Il s'agit de mettre au point des règles communes d'investigation et d'identifier les domaines d'une coopération possible. Cette collaboration n'est pas exempte de difficultés. Si les archives nationales sont reconnues comme étant la propriété d'un Etat, des chercheurs algériens, au nom de la longue cohabitation des deux peuples depuis 1830, font valoir que leur pays est, d'une certaine façon, le copropriétaire des dossiers. De leur côté, des historiens français considèrent qu'il leur est nécessaire de pouvoir consulter, si elles existent, les archives du Front de libération nationale (FLN).

L'un des obstacles que peuvent rencontrer des chercheurs sur la guerre d'Algérie est qu'il existe des archives militaires au SHAT, d'autres

relevant d'institutions en mesure de compléter les documents conservés au SHAT, des fonds d'archives nationales dans des dépôts tiers, voire des fonds privés. Il n'y a pas de catalogue complet des archives de la guerre.

Au SHAT ont été stockées les archives militaires de cette époque qui proviennent, pour l'essentiel, du cabinet militaire du ministre-résident en Algérie, du délégué général du gouvernement (qui lui avait succédé) et de leurs services annexes ; du cabinet militaire du ministre des armées et des états-majors d'armée ; de l'état-major interarmées, c'est-à-dire des cinq bureaux à Alger et des commandements qui lui étaient rattachés sur le terrain ; et des « journaux des marches et des opérations » de chaque unité engagée, qui sont une mine d'informations - d'un intérêt inégal et partiel - sur le renseignement et sur les activités opérationnelles.

### PEU DE FONDS PHOTOGRAPHIQUES

Ont été conservés d'autres grands fonds, plus politiques, aux Archives nationales (à Paris, Fontainebleau et Aix-en-Provence), à l'Élysée, à Matignon (notamment les séances des conseils des ministres et des conseils de défense), au Quai d'Orsay et au ministère de l'intérieur (comme les fonds relatifs à la gestion des camps d'assignation à résidence surveillée). Enfin, au ministère de la justice, il existe des dépôts qui émanent des juridictions d'exception, et des dossiers isolés tels que celui de l'affaire Maurice

Audin, ce mathématicien français, militant communiste, arrêté en 1957 par des soldats français, et dont le corps n'a pas été retrouvé.

Au sein même des institutions militaires, le SHAT dispose de peu de fonds photographiques. Il est vraisemblable, en revanche, que des films et des photographies archivés, sur l'ensemble de la présence militaire française en Algérie et pas seulement sur la guerre, sont conservés à l'Établissement cinématographique et photographique des armées (ECPA). Depuis 1992, soit trente ans après la fin de la guerre, une grande partie des archives sont consultables au SHAT, comme le veut la loi ; mais beaucoup d'autres dossiers ne sont pas communicables dès lors qu'ils permettraient de connaître l'identité de protagonistes encore vivants, dont la protection du nom est jugée impérative, ou qu'ils auraient trait à des secrets intéressant la défense nationale. Dans tous ces cas, le délai de communication des dossiers a été porté à soixante ans, voire cent vingt ans, sauf dérogation des ministres de la défense, des affaires étrangères et de la justice.

Plusieurs historiens affirment que les archives militaires de la guerre d'Algérie sont plus accessibles que d'autres. Non pas que les autorisations délivrées par le ministre de la défense soient plus faciles à obtenir, mais parce que les autres fonds n'ont pas toujours été répertoriés et leurs fichiers souvent dépourvus d'index.

Jacques Isnard

## Les politiques d'accord pour le travail de mémoire mais pas sur la repentance

**REPENTANCE ?** « Méfiance ». Interrogé par *Le Monde* avant même la publication des témoignages des généraux Massu et Aussarres, Charles Cova, député RPR de Seine-et-Marne, résume l'équation. C'est avec une grande prudence que la plupart des responsables politiques abordent le débat sur la torture en Algérie.

A la fin des années 50, M. Cova servait comme sous-officier à bord du porte-avions *La Fayette*, au large des côtes de l'Algérie et de la

Tunisie. « Je pense que les dossiers pourraient être ouverts, parce que je voudrais être sûr de quoi exactement j'aurais à me repentir. Je dis oui au devoir de mémoire, mais je suis très méfiant vis-à-vis de la repentance qui, en tout état de cause, ne saurait être en sens unique. » Autre témoin de l'époque, Jacques Baumel, député des Hauts-de-Seine et secrétaire général adjoint du parti gaulliste à la fin de la guerre d'Algérie, est plus net encore : « D'accord pour un travail de

recherche historique mené par des spécialistes, mais je suis un laïque, moi, j'en ai marre de ces demandes d'actes de contrition ou de repentance tous les deux mois ! » Opposé à la demande du groupe communiste de constituer une commission d'enquête, M. Baumel estime qu'une telle commission « n'est pas une instance impartiale ». « Extrêmement choqué » lui aussi par la proposition du PCF, Charles Pasqua a soulevé l'enthousiasme de ses troupes, dimanche 26 novembre, au conseil national du RPF, en tonnant : « Nous assumons la totalité de notre histoire, mais nous n'avons aucune leçon à recevoir de la part des porteurs de valises ! »

Il y a ceux qui ont été en Algérie, comme Jacques Floch (PS) ou Jacques Desallangre (MDC), ou ceux qui y sont nés, comme Gérard Gouzes (PS), natif de Tlemcen. Favorables à un travail de vérité, ils jugent qu'« il faut faire la lumière sur tout, y compris les exactions du FLN ». Il y a ceux qui étaient sur le point de partir en 1962, comme Alain Néri, député du Puy-de-Dôme et représentant socialiste au conseil parlementaire de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (Fnaca), qui redoute une mise en cause des appelés du contingent : « Je suis solidaire de ma génération, et je ne laisserai pas dire que les deux millions de soldats étaient des tortionnaires ! »

### « DEUX MODÈLES »

Partisan à l'époque de l'« Algérie française » et genre d'un général qui fit la guerre, Patrick Devedjian (RPR) insiste sur « l'intensité du drame intérieur d'officiers confrontés à des crimes abominables », dont beaucoup, rappelle-t-il - dont son propre beau-père -, « avaient connu les nazis ».

Le porte-parole du RPR pointe aussi la responsabilité des politiques, à commencer par celle de François Mitterrand (*Le Monde* du 24 novembre). Autre histoire personnelle : la guerre d'Algérie, Jean-François Mattei, président du groupe DL de l'Assemblée nationale, l'a vécue comme « une déchirure ». Déchirure entre un beau-père officier qui se battait contre les « fellagas » dans les Aurès et une grand-tante, ancienne religieuse devenue assistante sociale, qui se dévouait pour le petit peuple de la casbah d'Alger. « Jeune étudiant, j'ai eu ces deux modèles », explique-t-il, alors que la guerre d'Algérie était « un sujet de discussions passionnées à la faculté ». Plus âgé, Claude Estier s'est associé à l'appel pour la reconnaissance de la torture en Algérie publié le 31 octobre par *L'Humanité*. Le président du groupe socialiste du Sénat ne fait que prolonger un engagement vieux de plus de quarante ans. « Journaliste à France-Observateur, j'ai été poursuivi pour des entretiens avec des responsables du FLN, et le journal a même été suspendu. »

Renaud Muselier, député (RPR) des Bouches-du-Rhône, avance une autre explication pour justifier sa propre prudence : Marseille, ses pieds-noirs, ses immigrés. « La cité est exemplaire en matière de vie entre les différentes communautés », assure-t-il. La municipalité a créé une structure informelle, « Marseille espérance », où toutes les communautés religieuses se retrouvent quand cela est nécessaire. « Il ne faut pas mettre de l'huile sur le feu, multiplier les déclarations attisant les divisions, l'exclusion, la haine », affirme le premier adjoint au maire de Marseille.

Jean-Michel Bezat et Jean-Louis Saux

## Les anciens combattants accusent les gouvernants de l'époque

**PRÈS** de quarante années ont passé, mais le « feu continue à couver sous la cendre », soupire Wladyslas Marek. Caporal-chef à Alger et dans le Sud oranais, de 1960 à 1962, il préside la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca), qui compte plus de 350 000 adhérents, en majorité d'anciens appelés. A ce titre, il prend la défense de ses camarades, non pas « humiliés » mais « culpabilisés » par le débat actuel sur la pratique de la torture et d'autres exactions par l'armée française au cours de la guerre d'Algérie : « Ils se sentent injustement mis en cause par la manière dont on cherche à généraliser la torture à l'ensemble des deux millions de militaires mobilisés durant cette guerre et qui n'ont rien à se reprocher à ce sujet. »

En condamnant l'usage de la torture en Algérie, comme le réclame le Parti communiste, l'Etat donnerait corps à cette « généralisation outrancière » que dénoncent les quarante-cinq associations d'anciens combattants, réunies dans l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC) à laquelle appartient la Fnaca. « On ne va pas faire de l'angélisme, mais ces opérations étaient faites par une minorité de professionnels sur une poignée de gens », corrige Jacques Goujat, le président de l'UFAC et de la principale association d'anciens prisonniers de guerre, la FNCPG-CATM. « Il est inadmissible de faire croire à nos enfants et petits-enfants qu'on a tous été des tortionnaires et des salauds », renchérit Hugues Dalleau, président de l'Union nationale des combattants (UNC), plus proche des militaires de carrière.

Si les anciens combattants sont « blessés », c'est aussi parce que le débat sur la torture ne maintient pas « l'équilibre dans le compte des atrocités qui n'ont pas toutes été du même côté », poursuit M. Marek : femmes enceintes égorgées, instituteurs assassinés, harkis exécutés par milliers après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, les souvenirs ne manquent pas, dans les mémoires des présidents d'association, pour évoquer la barbarie de l'autre camp, celui des « fellas » et du FLN. Et puis, s'il faut dénoncer toutes les atrocités de la guerre, pourquoi s'arrêter à l'Algérie ? « La résis-

tance, ce n'était pas que du tout beau », explique M. Dalleau.

Ces réserves n'ont pourtant pas empêché, vendredi 24 novembre, les dirigeants de l'UFAC d'affirmer, dans un communiqué, au nom de 1,5 million d'anciens combattants, que le devoir de mémoire auquel la France se dit attachée « lui fait obligation de reconnaître que la torture a bien existé au long des huit années du conflit, avec, à tout le moins, la tolérance complicité des gouvernements de l'époque ». Le message est clair, le sentiment presque unanime : s'il faut trouver des responsables à la torture, ce n'est pas du côté de l'armée qu'il faut chercher : « La première responsabilité, c'est celle du pouvoir politique qui savait très bien ce qui se passait et qui n'avait pas à donner tous les pouvoirs aux militaires », fustige M. Dalleau.

### « CREVER L'ABCÈS »

Au sein de l'UFAC, le consensus sur l'obligation de reconnaître la torture semblait pourtant loin d'être acquis. Serge Cours, le président de l'Union fédérale des anciens combattants (UFAC), l'une des cinq principales associations d'anciens d'Algérie, préfère parler des « interrogatoires poussés, comme on faisait dans nos commissariats en France », plutôt que de torture, pour qualifier la lutte menée contre les nationalistes algériens : « Si les Français avaient fait aussi peur, l'Algérie serait toujours française. »

A l'inverse, Georges Doussin, le président de l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (ARAC), proche du Parti communiste, se déclare favorable à tout ce qui peut permettre de « crever l'abcès et aseptiser la plaie » : « Très peu d'appelés ont participé à la torture, assure-t-il. Mais beaucoup savaient, ont vu et n'ont rien dit, car s'opposer à la discipline militaire demande un courage supérieur à la moyenne. Le climat général de racisme et surtout de mépris inhérents aux guerres coloniales pouvait aussi permettre cette passivité face à la violence. » Tout cela, poursuit-il, arrivait comme « une suite épouvantable et traumatisante » à ce que cette génération avait déjà vécu au cours de la seconde guerre mondiale.

Alexandre Garcia



**VENTES PAR ADJUDICATION**  
**Office Spécial de Publicité**  
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex  
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75

Vte au Pal. de Just. de Paris, Lundi 11 Décembre 2000 à 14h  
**UN APPARTEMENT LIBRE de 110 m<sup>2</sup>**

au 2ème étage, comprenant : entrée, séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bains, salle d'eau, dressing, wc, 3 rangements

sis à **PARIS 16<sup>ème</sup> - 153, Avenue victor hugo et 115, Rue de Longchamp**

**Mise à Prix : 1.600.000 F**

S'adresser à Maître Jean-Claude FREAUD, Avocat au Barreau de Paris 69, Rue d'Amsterdam (75008) Paris - Tél : 01.49.95.03.37 - Internet : www.licitor.com - www.fraud-adj.com et www.adjudissimmo.com  
Sur les lieux pour visiter le Mercredi 6 Décembre 2000 de 14h30 à 16h

30

Vente sur Licitation au Palais de Justice de PARIS  
Lundi 18 Décembre 2000 à 14h - en un lot

à NIMES (Gard)

13, Square de la Couronne - 3, Rue Notre-Dame

UN IMMEUBLE anciennement à usage d'hôtel-restaurant  
UN APPARTEMENT de 7 PP au 2<sup>ème</sup> ét. et UNE CAVE, contigü à l'hôtel

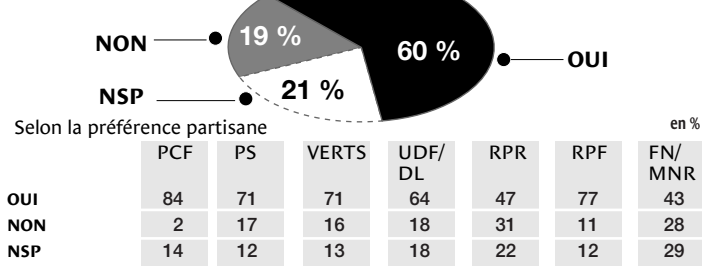
**Mise à Prix : 1.000.000 F**

S'adr. à la SCP de GRANVILLIERS-LIPSKIND, Avts à Paris 8<sup>ème</sup> - 170, Bd Haussmann - Tél : 01.53.75.05.67 - Me Y. TOURAILE, Avt à Paris, 38, Rue de Clichy - Tél : 01.48.74.45.85 - Au TGI de Paris où le cahier des charges est déposé - Sur les lieux pour visiter, les vendredi 8 Décembre 2000 de 16h à 17h30 et samedi 9 Décembre 2000 de 10h à 11h30

## Le recours à la torture

► D'après ce que vous en savez, diriez-vous que la France a pratiqué la torture lors de la guerre d'Algérie ?

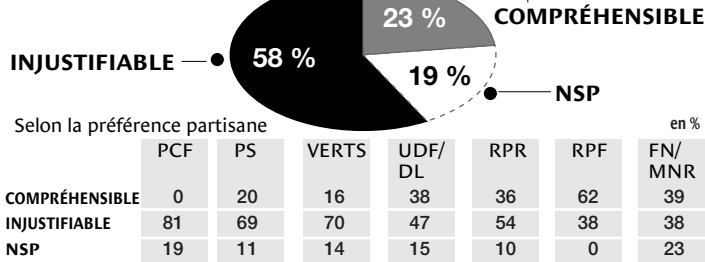
ENSEMBLE



## La condamnation de la torture

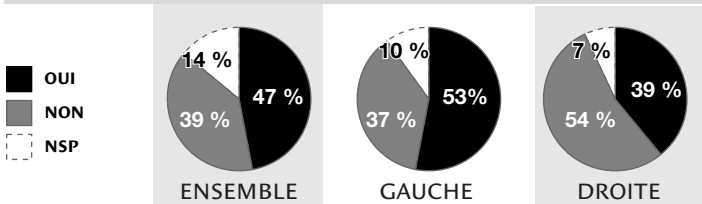
► Compte tenu de ce que vous savez de la guerre d'Algérie, diriez-vous que l'utilisation de la torture par l'armée française était...

ENSEMBLE



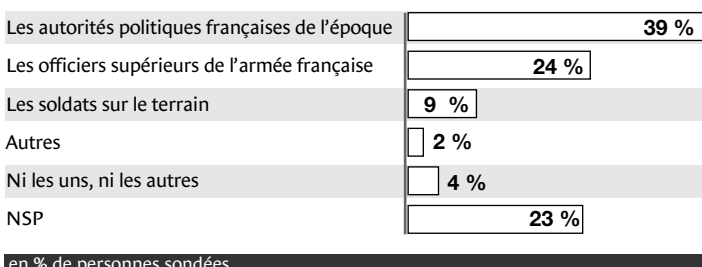
## L'opportunité d'un jugement

► Pour les actes de torture impliquant l'armée française qui sont prouvés, souhaiteriez-vous que l'on puisse engager des poursuites judiciaires contre les officiers les ayant ordonnés ?



## Les responsabilités

► Selon vous, qui sont les principaux responsables du recours par la France à la torture durant la guerre d'Algérie ?



## L'opinion est prête à un débat lucide sur l'usage de la torture

Selon un sondage de BVA pour « Le Monde », trois Français sur cinq le condamnent

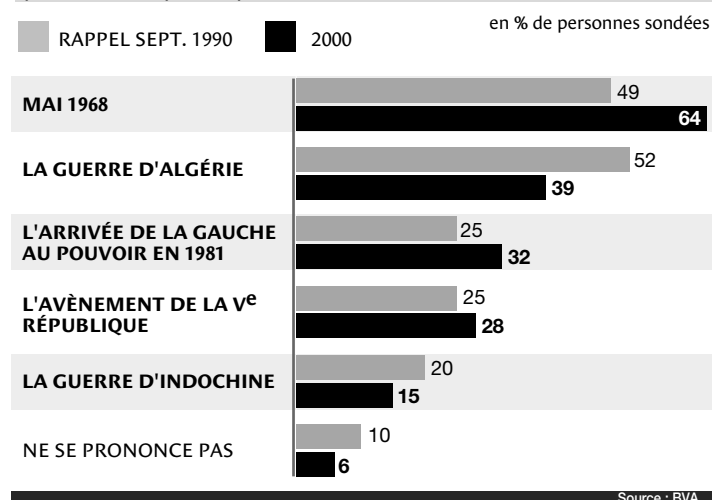
LANCÉ le 31 octobre par la publication, dans *L'Humanité*, d'un appel à Jacques Chirac et Lionel Jospin pour que la France reconnaisse et condamne publiquement l'usage de la torture pendant la guerre d'Algérie, relancé dans nos colonnes, le 23 novembre, par les témoignages des généraux Massu et Aussaresses, le débat sur la guerre d'Algérie intéresse l'opinion. Le sondage réalisé par BVA pour *Le Monde* (enquête réalisée les 24 et 25 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 976 personnes interrogées par téléphone) apporte, à cet égard, trois enseignements importants.

Tout d'abord, ce conflit n'est plus un tabou aux yeux de l'opinion. Près de quarante ans après les accords d'Évian, qui ont mis fin à la guerre et ouvert la voie à l'indépendance algérienne, la blessure se referme peu à peu. Ainsi, près de trois sondés sur cinq (59 %) jugent désormais que, « tout compte fait, l'indépendance de l'Algérie a été une bonne chose pour la France », contre 23 % qui pensent le contraire. Le jugement est d'autant plus positif que les personnes interrogées sont jeunes (69 % chez les moins de 25 ans, 67 % chez les 25-34 ans), d'un niveau social élevé (72 % chez les cadres) et de gauche : 79 % des communistes et 69 % des socialistes pensent que l'indépendance de l'Algérie a été une bonne chose, contre 60 % chez les sympathisants de la droite parlementaire et notamment du RPR, tandis que ceux du RPF de Charles Pasqua se distinguent avec une courte majorité estimant que l'indépendance algérienne a été une mauvaise chose pour la France.

Par rapport à une enquête similaire de BVA réalisée en 1990, le pourcentage de ceux qui portent un jugement positif sur la conclusion de la guerre et ses conséquences pour la France a augmenté de 7 points, tandis que les jugements négatifs ont baissé dans la même proportion. Ce changement d'atti-

## L'événement le plus important depuis la guerre

► Parmi les événements suivants, quels sont les deux qui vous paraissent les plus importants :



tude est particulièrement net pour la droite, qui était encore partagée en deux il y a dix ans (45 % de jugements positifs sur ce point, contre 43 % de négatifs). L'apaisement des passions est d'autant plus sensible que les Français interrogés il y a dix ans étaient une majorité (52 %) à répondre que la guerre d'Algérie a été l'événement le plus important depuis la seconde guerre mondiale ; ils ne sont plus, aujourd'hui, que 39 %, dont 36 % chez les sympathisants de gauche et 46 % chez ceux de droite (*lire graphique ci-dessus*). Ce conflit reste un événement majeur, mais le temps en estompe le traumatisme.

## RELECTURE LUCIDE DU PASSÉ

Cette sérénité relative autorise une relecture lucide du passé. C'est le deuxième constat significatif de l'enquête de BVA. Pour trois sondés sur cinq (60 %), la réponse est nette : « La France a pratiqué la torture lors de la guerre d'Algérie », tandis qu'un sur cinq estime le contraire et qu'un sur cinq ne se prononce pas. Les 50-64 ans de la « génération de l'Algérie » ne se distinguent pas sur ce point : ils

sont 61 % à reconnaître l'usage de la torture. Les clivages, sur ce point, sont essentiellement politiques : 73 % des sympathisants des partis de la majorité estiment que la pratique de la torture est un fait établi, contre 56 % des sympathisants de la droite parlementaire.

Le même clivage politique se retrouve pour condamner l'utilisation de la torture par l'armée française. 58 % des personnes interrogées estiment qu'elle était « injustifiable », contre 23 % pour qui elle était « compréhensible ». Là encore, les différenciations politiques sont nettes : sept sympathisants de gauche sur dix (et huit sur dix chez les communistes) ne voient aucune excuse à l'usage de la torture, alors qu'ils ne sont qu'un sur deux chez les sympathisants de droite (contre 39 % qui la jugent « compréhensible ») et 38 % seulement chez les sympathisants de l'extrême droite. Les facteurs générationnels sont également très sensibles sur cette question et l'indignation est inversement proportionnelle à l'âge des personnes interrogées. Les plus virulents à condamner la torture sont les plus jeunes (72 % des 18-24 ans, contre

13 % qui la jugent compréhensible). Près des deux tiers des 25-49 ans partagent cette condamnation de la torture. En revanche, ils ne sont plus que 55 % dans la « génération de l'Algérie » (les 50-64 ans), contre 28 % qui la jugent compréhensible. Quant aux plus de 65 ans, ils sont encore plus partagés : pour 40 % elle est injustifiable, pour 35 % compréhensible.

L'utilisation de la torture pendant la guerre d'Algérie est donc nettement reconnue et condamnée. Plus étonnant, cette condamnation conduit une majorité relative de Français (47 % contre 39 % d'avis contraire et 14 % qui ne se prononcent pas) à souhaiter que « l'on puisse engager des poursuites judiciaires contre les officiers » qui auraient « ordonné des actes de torture impliquant l'armée française ». 53 % des sympathisants de gauche le souhaitent, alors que 54 % des sympathisants de droite y sont opposés. Là encore, ce sont les plus jeunes qui sont les plus sévères puisque 69 % des moins de 25 ans préconisent des poursuites, contre 34 % des 50-64 ans et 25 % seulement des plus de 65 ans.

Le troisième enseignement du sondage de BVA – et peut-être le plus original – porte sur la responsabilité de l'usage de la torture pendant la guerre d'Algérie. L'appréciation des Français est assez nette sur ce point : pour 39 % d'entre eux, ce sont les « autorités politiques françaises de l'époque » qui sont responsables, contre 24 % les officiers supérieurs de l'armée française (34 % pour les sympathisants de gauche) et 9 % les « soldats sur le terrain ». Si l'on ne tient pas compte des 29 % de l'échantillon qui n'affichent aucune préférence partisane ou qui ne se prononcent pas sur cette question, le jugement est encore plus clair : 45 % des sympathisants de gauche et autant à droite estiment que la responsabilité était celle des autorités politiques.

Gérard Courtois

Club-Internet lance le nouvel Internet  
(mais seulement sur terre\*)

[www.club-internet.fr/hautdebit](http://www.club-internet.fr/hautdebit)

Le Club le plus ouvert de la planète

Club-Internet invente le premier pack modem haut débit prêt à installer. Pour profiter pleinement de l'Internet chez vous.

Ce pack comprend :

- Un abonnement tout compris à l'Internet illimité grande vitesse pour 295F seulement par mois
- Et le premier modem haut débit au prix exceptionnel de 990F

Pour être sûr d'en profiter, réservez vite votre pack modem au 0811 02 2001 (appel local) OU SUR [www.club-internet.fr/hautdebit](http://www.club-internet.fr/hautdebit)

Offre soumise à conditions

\* Pour l'instant.



## Les déchirements de la droite s'étalent au Conseil de Paris

Les séguinistes ont quitté la salle du Conseil de Paris, lundi 27 novembre, pour marquer leur refus de débattre du statut de la capitale avec Jean Tiberi. Edouard Balladur avait été chargé par M. Séguin d'expliquer ce geste

QUAND on décide de vider les rangs, mieux vaut qu'ils aient été, au préalable, bien remplis. La droite parisienne, qui n'en est pas à un paradoxe près, avait donc répondu plus massivement qu'à l'habitude, lundi 27 novembre, à la convocation du Conseil de Paris. Mais c'était pour pouvoir quitter les lieux de manière spectaculaire, à la demande de Philippe Séguin.

Peu après 10 h 30, la quasi totalité des élus RPR, DL et UDF se sont donc levés comme un seul homme et ont déserté la salle du Conseil, laissant le maire de Paris, Jean Tiberi, et sa dizaine de fidèles face à face avec la gauche... et avec Edouard Balladur, la vedette du jour, resté « par courtoisie ».

C'est un débat sur le statut de Paris et la réforme de la loi PLM, annoncé le 26 juin, qui est à l'origine de ce remue-ménage. Le candidat officiel de la droite, Philippe Séguin, considère que c'est un thème majeur de la campagne et il compte bien ne pas laisser la gauche et M. Tiberi s'en emparer. Le scénario s'est dessiné cinq jours auparavant, au cours d'une réunion orageuse du groupe RPR opposant le dernier carré des partisans de M. Tiberi aux élus séguinistes, majoritaires. Ces derniers ont fait alors valoir que le Conseil n'est pas le lieu adéquat, à trois mois des élections municipales, pour débattre de la réforme du statut de Paris.

Le maire, trop content de ce bras de fer, s'est obstiné et Jean-François Legaret, son adjoint aux finances, a piqué une grosse colère. La partie s'est poursuivie, le même jour, autour du député des Vosges et la décision de ne pas assister au débat a été prise. En même temps, M. Séguin chargeait Edouard Balladur, auteur de quinze propositions

pour « *Emanciper Paris* », d'intervenir en séance. Il lui reviendrait d'expliquer en quoi ce sujet d'importance devait être débattu sur les trottoirs parisiens mais pas dans l'enceinte du Conseil.

Dans les travées pleines à craquer, l'ambiance est électrique, lundi, quand le maire ouvre la séance. Tout le monde n'a d'yeux que pour Edouard Balladur, dont la dernière intervention remonte à 1995, au tout début de l'actuelle mandature. « *Je suis surpris que M. Balladur nous fasse la grâce de sa présence au-delà de la demi-heure habituelle* », ironise le président du groupe du Mouvement des citoyens, Georges Sarre.

### RÉFLEXIONS À GAUCHE

Mais d'abord M. Tiberi expose « son » projet de réforme. La dévolution d'une partie des pouvoirs de police au maire et la création d'une police municipale, chères à ses anciens amis de Démocratie libérale (DL) ? Il est pour. L'autonomie plus grande des maires d'arrondissements, réclamée par la gauche ? C'est une « *nouvelle étape nécessaire* ». Les réflexions fusent, alors, dans les rangs de la gauche – « *Vous avez eu une révélation cette nuit ?* » « *Quelle bonne idée, quel bon maire !* » – mais M. Tiberi préfère sermonner à droite : « *M. Toubon, M<sup>re</sup> de Pannafieu, si vous voulez bien ne pas rire d'un sujet de cette importance* », lance-t-il.

Le calme revient quand le maire donne la parole à M. Balladur, auquel les trois groupes RPR, UDF et DL ont confié leur temps de parole. L'ancien premier ministre, visiblement mal à l'aise, semble à moitié convaincu par sa propre démarche. La question du statut de Paris est

« *au cœur du débat électoral, mais sommes-nous les mieux à même pour en discuter maintenant ?* », interroge-t-il, avant de plaider longuement, sans références explicites à M. Séguin, pour la création d'un « *corps de police municipale de 5 000 à 6 000 agents* ». Puis la gauche reprend son chahut. À chaque évocation, par M. Balladur, des « *trois groupes* » de la majorité municipale, des élus interrogent en chœur : « *lesquels ?* » « *Les choses sont simples, conclut un peu laborieusement l'ancien premier ministre. Le problème existe mais nous ne sommes pas en situation de le résoudre aujourd'hui. Aussi vaut-il mieux s'en tenir là.* »

Les élus séguinistes quittent donc la salle, sous l'œil goguenard de la gauche et l'air faussement navré de M. Tiberi. « *M. le premier ministre, ce n'est pas de votre niveau de vous livrer à une telle mascarade* », jubile le maire. Puis son premier adjoint, Jacques Dominati (DL), s'en prend, lui aussi, au député du 15<sup>e</sup> arrondissement, (DL) ? Il est pour. « *Je ne savais pas que mes collègues quitteraient la salle* », affirme-t-il. Bertrand Delanoë porte le coup de grâce en se gaussant de cette « *répartition des rôles* » où l'on voit « *un ancien premier ministre se transformer en petit télégraphiste* ».

Plus tard, en marge du conseil, le maire de Paris en remet une dernière pincée : « *Quelqu'un claque des doigts et ils sortent ? Je n'ai jamais vu cela, c'est du terrorisme. C'est d'autant plus incompréhensible qu'ils sont d'accord avec tout ce que je propose* ». Bernard Bled, secrétaire général de la Ville, conclut : « *Aujourd'hui, il y a deux morts : Séguin et Balladur.* »

Christine Garin

## Les députés aménagent la législation sur le travail de nuit

Ils écartent, en outre, la parité obligatoire aux élections professionnelles

Les députés devaient examiner en seconde lecture, mardi 28 novembre, une proposition de loi socialiste sur l'égalité professionnelle. A cette occasion, le gou-

vernement devait défendre un amendement levant l'interdiction de principe du travail de nuit des femmes pour se conformer à une directive européenne.

LA NUIT, tous les chats ne sont pas gris. Alors que les députés devaient examiner, dans la nuit du mardi 28 au mercredi 29 novembre, en deuxième lecture, la proposition de loi du PS sur l'égalité professionnelle, la majorité demeure divisée sur l'amendement du gouvernement qui vise à lever l'interdiction du travail de nuit des femmes. Il y a de « *lourdes chances* », selon les termes de Georges Sarre (MDC, Paris), pour que les chèvènementistes rejettent la réforme ; les communistes sont « *contre* », les radicaux de gauche sont désormais « *pour* » – sauf Chantal Robin-Rodrigo – et les Verts n'ont pas encore décidé... Le dispositif du gouvernement vise à mettre la France en conformité avec une directive européenne sur « *l'égalité de traitement* » entre les hommes et les femmes en matière de conditions de travail. Le 22 novembre, en commission des affaires sociales, seuls les socialistes et un radical de gauche, Jean Pontier (Ardèche), ont adopté l'amendement selon lequel « *le recours au travail de nuit est exceptionnel* » (Le Monde du 24 novembre).

Les partenaires du PS jugent insuffisant l'encadrement du dispositif. Ces garanties prévoient que le travail de nuit sera subordonné à la conclusion d'un « *accord de branche étendu ou d'un accord d'entreprise ou d'établissement* » ; sa définition sera étendue de 21 heures à 6 heures (22 heures-5 heures actuellement) ; lorsqu'il est « *incompatible* » avec des obligations familiales, le salarié « *peut refuser* » le travail de nuit « *sans que ce refus constitue une faute ou un motif de licenciement* » ; lorsque son état

de santé l'exige, le salarié « *doit être transféré* » sur un poste de jour « *correspondant à sa qualification* » et « *aussi comparable que possible* » au précédent ; l'employeur ne peut rompre le contrat du fait de son « *inaptitude* » à travailler la nuit, à moins qu'il ne justifie de « *l'impossibilité* » à lui proposer un poste ou du « *refus* » du salarié de l'accepter. L'exposé des motifs de l'amendement pose encore problème. La formule selon laquelle le travail de nuit doit être « *justifié par la nécessité*

revanche, les députés de la majorité ont repris l'amendement du Sénat visant à instaurer la parité lors des élections prudhomales de 2002. Ils l'ont cependant atténué : M<sup>me</sup> Génisson a jugé que le dispositif du Sénat était « *illusoire* » en soulignant que le collège des salariés compte actuellement « *44 % d'électrices, mais seulement 22 % de femmes élues* », et le collège employeurs « *28 % d'électrices, et 15 % des élus* ». La majorité a préféré adopter un dispositif transitoire jusqu'en 2007 visant à réduire

### La femme enceinte n'est plus « malade »...

Les socialistes ont souhaité éliminer un gros mot : la femme enceinte n'est pas « malade ». Actuellement, lorsque l'employeur ne peut proposer un poste de jour à une femme enceinte qui travaille de nuit, celle-ci est considérée comme malade pour bénéficier de la garantie de rémunération. Mercredi 22 novembre, la commission des affaires sociales a adopté un sous-amendement d'Alfred Recours (PS, Eure) visant à créer une allocation « *forfaitaire* » financée par la branche famille de la Sécurité sociale, et complétée par l'entreprise afin d'inciter celle-ci au reclassement de la salariée. Le coût d'une telle mesure serait compris entre 100 et 150 millions de francs.

d'assurer la continuité de l'activité économique » est jugée trop libérale, mais celle prônée par les Verts – une mise en place liée à des « *raisons techniques* » – trop restrictive ! « *Il faut encore y travailler* », estime la rapporteure Catherine Génisson (PS, Pas-de-Calais).

Pour le reste de la proposition de loi, la gauche va rétablir l'obligation, pour les entreprises, de négocier chaque année de manière « *spécifique* » sur l'égalité professionnelle homme-femme, obligation supprimée lors de l'examen du texte au Sénat, le 3 octobre (Le Monde du 5 octobre). En

« *d'un tiers* » l'écart entre la représentation des femmes sur les listes et celle du corps électoral. Le Sénat avait aussi introduit la parité dans les élections des comités d'entreprise et de délégués du personnel. Là encore, dans les deux cas, la majorité préfère inciter les partenaires sociaux à conclure un accord en vue d'atteindre « *une répartition équitable* » des femmes et des hommes. De quoi permettre aux députés de droite de jouer les mieux-disants dans l'entreprise.

Clarisse Fabre

## LA BANQUE QUI VOUS RECONNAÎT

Vous en connaissez beaucoup, vous, des banques qui soient en même temps la banque des coopératives, de la distribution, des théâtres nationaux, des associations, du bâtiment et des travaux publics, des HLM, des investisseurs et des particuliers ? Pourtant, cette banque existe. C'est le Groupe Crédit Coopératif. Le seul groupe qui réunisse autant de banques différentes, mais liées par des affinités historiques avec cha-

cun de leurs clients. Vous voulez une banque qui vous comprenne ? Vous l'avez. Au Groupe Crédit Coopératif, votre interlocuteur direct connaît parfaitement tous les aspects juridiques, administratifs, fiscaux, sociaux de votre activité. Votre banquier parle le même langage que vous. Vous voulez une banque qui vous entende ? Vous l'avez. Au Groupe Crédit Coopératif, votre voix compte. Au même titre que celle de tous les clients.

Une personne, une voix. Cette écoute permanente est à l'origine de nouveaux produits bancaires, comme les Sicav éthiques, la banque directe... Vous voulez une banque qui partage avec vous des valeurs plus humaines ? Vous l'avez. Au Groupe Crédit Coopératif, on vous connaît. Mieux, on vous reconnaît.

N°Azur 0 810 63 44 44

www.groupe.credit-cooperatif.fr

**GROUPE CREDIT COOPERATIF**  
son nom l'indique



# On se connaît, non ?

"La vie d'une association, peu de banques la comprennent, sauf une."

"Coopératif, c'est un état d'esprit. Pour une PME comme la mienne, c'est capital."

"La net économie, c'est très ouvert, heureusement notre banquier aussi."



# M. Sapin propose aux syndicats de nouvelles règles de négociation dans la fonction publique

Le ministre suggère d'appliquer à l'administration la notion de « contrat collectif »

Le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, a proposé aux syndicats, lundi 27 novembre, de nouvelles règles du jeu pour relancer le

dialogue social. Le gouvernement serait en particulier contraint de respecter un calendrier obligatoire pour certaines négociations, notamment

salariales. Le ministre suggère aussi que la notion de « contrat collectif » fasse son entrée dans la fonction publique.

MIS en difficulté au terme d'une première séance de négociations salariales tendue avec les fédérations syndicales de fonctionnaires, le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, ne néglige plus aucune carte pour reprendre la main. Intervenant, lundi 27 novembre, en conclusion d'un colloque européen organisé à Paris sur le thème du « dialogue social au service du changement », le ministre a annoncé aux syndicats son intention d'engager « dans quelques mois » des discussions pour redéfinir les bases de la négociation dans la fonction publique, incluant aussi bien les « objets » sur lesquelles elle doit porter, que les « lieux » où elle doit se dérouler comme les « échéances » auxquelles elle doit intervenir.

Six mois après avoir déclaré, le 16 mai, qu'il entendait faire de la « relance du dialogue social » une « priorité » de son ministère,

M. Sapin passe donc du discours aux actes en proposant aux représentants des fonctionnaires un programme de concertation : rémunérations, projets de réforme de l'Etat, gestion des carrières et des effectifs, composition de l'emploi public, conséquences à tirer de la construction européenne... autant de sujets fondamentaux pour lesquels « il n'existe pas de lieu consacré régulièrement à ce dialogue ni même d'obligation de discuter et de négocier », déplore le ministre, mais qui pourraient désormais figurer sur les agendas syndicaux.

Sans attendre le début de cette « négociation sur la négociation », M. Sapin a déjà esquissé quelques pistes sur les futures règles à mettre en place. Opportunisme, il propose tout d'abord de rendre obligatoire les négociations annuelles sur les salaires, comme le réclame Force ouvrière, qui menaçait de quitter les négociations actuelles si

sa demande n'était pas prise en compte. A une nuance près : l'annualité ne sera pas de mise « si un précédent accord a abouti à couvrir une période pluriannuelle », précise M. Sapin, qui souhaite justement conclure un accord salarial portant sur 2000, 2001 et 2002.

Les futures règles du jeu devront ensuite préciser « le nombre de signataires nécessaires pour qu'un accord soit considéré comme valide ». Suffira-t-il d'une seule organisation, comme semble s'en contenter la CFDT, qui n'avait pas ménagé ses critiques contre le gouvernement lorsque celui-ci avait renoncé, en février, à l'accord-cadre sur les 35 heures qu'elle était seule à vouloir signer ? Ou tout accord devra-t-il être nécessairement majoritaire, comme le revendique la CGT, première organisation dans toute la fonction publique ?

## « PRIVILEGE ARCHAÏQUE »

Il s'agira enfin de déterminer « la force juridique de l'accord », M. Sapin souhaitait, à ce titre, que « le contrat collectif puisse exister dans une fonction publique ». La précision est de taille, les accords négociés dans la fonction publique n'ayant jusqu'à présent aucune portée sans loi ou décret pour les mettre en œuvre. En leur conférant une « force juridique », M. Sapin ne mettrait pas seulement fin au « fait du roi » qu'il qualifie de « privilège archaïque » ; il remettrait aussi en cause l'« action syndicale exclusivement revendicative » développée par la CGT, FO ou la FSU, qui ne craignent parfois pas, explique le ministre sans les citer, de « feindre d'entrer en négociations en se résignant d'avance à un échec, voire en le souhaitant intérieurement ».

Invitée au colloque, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, n'a pas caché sa satisfac-

tion. Quelques minutes à peine après s'être demandée si l'Etat employeur n'adorait pas « les négociations qui échouent plutôt que celles qui réussissent car alors le décret est roi », elle a salué les déclarations « très denses, ambitieuses et prometteuses » du ministre. Plus sceptique, le secrétaire général de

## M. Jospin pour un agenda social « ambitieux »

Lionel Jospin a détaillé, lundi 27 novembre, devant les partenaires sociaux, les trois « ambitions » que la France s'est fixées, à la veille du sommet de Nice, pour que l'Union européenne « devienne un levier au service de la croissance et du progrès social » : avancer dans la construction d'une Europe plus solidaire, promouvoir la création d'emplois de qualité et doter l'Union d'un agenda social « ambitieux ». M. Jospin a expliqué qu'il fallait « donner aux initiatives sociales un cadre cohérent, volontariste, assorti d'un calendrier suivi régulièrement dans sa réalisation ». Il a également mis l'accent sur la charte des droits fondamentaux et s'est félicité de l'adoption d'un programme communautaire sur cinq ans ainsi que d'une directive contre les discriminations dans l'emploi et le marché du travail.

FO, Marc Blondel, s'interrogeait de son côté sur cette nouvelle « refondation sociale » appliquée au secteur public – un « nouvel artifice ? » – tout en concédant que l'affaire « méritait d'être examinée ».

Alexandre Garcia

## Des instances de concertation, pas de négociation

Le statut général des fonctionnaires prévoit plusieurs types d'organisme paritaire, lieux de concertation pour traiter des personnes, de l'organisation des services et des conditions de travail.

● **Un conseil supérieur** existe dans chacune des trois fonctions publiques (d'Etat, hospitalière et territoriale). Composé paritairement de représentants syndicaux et de membres de l'administration, il a un rôle strictement consultatif : il délibère sur toute question de caractère général. Il est l'organe de recours en matière disciplinaire, d'avancement et en cas de licenciement pour insuffisance professionnelle.

● **Les commissions administratives paritaires (CAP).**

Créées pour chaque corps de fonctionnaires, les CAP sont consultées pour tout ce qui concerne la carrière des agents (titularisation, avancement, mobilité).

● **Les comités techniques paritaires (CTP)** sont saisis de tous les textes sur l'organisation du travail et le fonctionnement du service, les conditions de travail, les règles statutaires, la répartition des primes et la formation.

● **Les instances de négociation**, notamment pour les salaires, n'ont jamais été officialisées. A la différence de la négociation collective dans le secteur privé, la fonction publique ne peut conférer aux accords éventuellement conclus un effet juridique obligatoire.

## La Fondation Copernic dénonce la refondation « antisociale » du Medef

LE MEDEF a désormais droit à sa note « Copernic ». La fondation proche de la gauche radicale publie une synthèse consacrée à la « refondation antisociale » de l'organisation patronale. Et, signe que l'affaire est importante, les « coperniciens » ont rompu avec leur tradition du binôme. Cette fois, ce ne sont pas deux mais une vingtaine de ses membres qui ont planché sur ce qu'ils analysent comme une tentative « sans précédent » de « mettre le droit au diapason de l'orthodoxie économique libérale ».

« C'est la gauche de gauche qui résiste face à la gauche de droite »

Le Medef tente de « profiter du désarroi idéologique pour porter au plus loin une désorganisation des normes de droit »

Yves Salesses

qui signe », se félicite Willy Peltier, animateur de la fondation, membre de la LCR. « La gauche de gauche et non la gauche de la gauche » précise Yves Salesses, ancien membre du cabinet de Jean-Claude Gayssot, conseiller d'Etat, signataire de la note aux côtés d'universitaires (Tony Andréani, Robi Morder, Christophe Ramaux), de syndicalistes (Annick Coupé, Pierre Khalifa, pour SUD-PTT, Claude Debons pour la FGTE-CFDT et Jean Magniadas, ex-responsable CGT), d'associatifs (Claire Villiers, d'AC ! ) et de politiques, parmi lesquels Francine Bavay, vice-présidente (Verts) du conseil régional d'Ile-de-France.

Pour les auteurs, « la refondation sociale constitue bien un projet de société éminemment politique ». Il s'agit pour le Medef, explique M. Salesses, de « profiter des rapports de forces sociaux actuels et du désarroi idéologique pour porter au plus loin une désorganisation des normes de droit défavorable aux salariés ». La note s'attache ainsi à démontrer l'« idéologie contractualiste directement inspirée de la pensée néolibérale » qui, selon ses auteurs, inspire le projet du Medef et nie l'« inégalité de situation fondamentale entre le chef d'entreprise et le salarié ».

Les « coperniciens » s'insurgent contre le « mythe » développé par l'organisation patronale selon lequel la France serait le dernier pays à privilégier la loi. En réalité, estiment-ils, « le Medef a picoré dans quelques pays ce qui l'arrange ». Par ailleurs, affirment-ils, « le modèle esquissé par l'organisation patronale ne s'appuie nullement sur certaines normes internationales ou européennes existantes ».

Pour les auteurs, l'agrément que s'approprie à donner le gouvernement à la convention d'assurance-chômage constitue « un succès » pour le Medef. « Cela montre que, dans quelques secteurs syndicaux, dans certains départements universitaires, dans tel ou tel cabinet ministériel, les arguments patronaux ont acquis de l'influence », écrivent-ils, en y voyant le résultat des « tristes efforts de la Fondation Saint-Simon » et de la « restauration conservatrice des années quatre-vingt ».

Relevant que le silence du Medef est « assourdissant » en ce qui concerne la démocratie dans l'entreprise, la note insiste sur le rééquilibrage des relations salariés-employeurs. Les « coperniciens » ont prévu de développer ce thème dans un second rapport de contre-propositions et d'organiser un colloque d'ici à la fin de l'année.

Caroline Monnot

## M. Debré défend le maintien du calendrier électoral

JEAN-LOUIS DEBRÉ a estimé, mardi 28 novembre, dans *Le Figaro*, qu'« en fait de leçon de gaullisme Lionel Jospin vient plutôt de nous donner un exemple flagrant de retour aux pratiques de la IV<sup>e</sup> République ». Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui réagissait à la déclaration de M. Jospin, dimanche, sur une inversion du calendrier électoral de 2002, a estimé que « les Français attendent du premier ministre qu'il s'occupe de faire baisser les impôts, de lutter contre l'insécurité ou de réformer l'éducation nationale, plutôt que de jouer avec le calendrier électoral au gré de ses calculs et de ses ambitions ». « Est-ce à dire que l'on va changer le calendrier électoral à chaque fois qu'il sera inhabituellement modifié par une dissolution ou le décès d'un président de la République ? », s'est interrogé M. Debré, qui a ajouté : « On peut déplorer l'ordre prévu des élections en 2002, mais c'est comme ça, il faut le respecter. »

## DÉPÊCHES

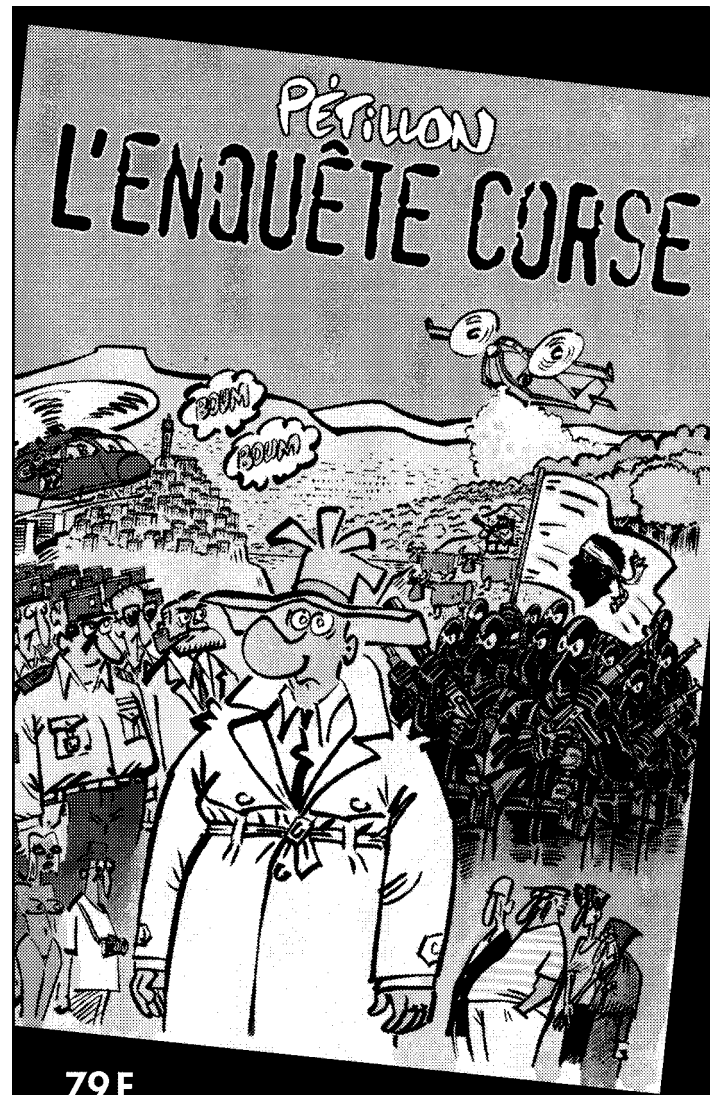
■ **PRÉSIDENTIELLE** : la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a estimé, lundi 27 novembre, que le débat autour de l'inversion du calendrier électoral ne faisait que confirmer les craintes de « dérives présidentielles » qu'elle avait évoquées au moment du référendum. « Au-delà des arrière-pensées politiciennes des uns et des autres, c'est bien une accentuation de la prééminence de l'élection présidentielle sur toute la vie politique qui est recherchée », a déploré la LCR.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE** : Roch Wamytan a été réélu à la présidence du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), samedi 25 novembre, à l'issue du 21<sup>e</sup> congrès du mouvement, qui a renforcé les compétences de son bureau politique. Dans sa motion de politique générale, le FLNKS réaffirme que « son projet de société reste un Etat kanak souverain » et que le FLNKS est l'« outil incontournable de la mise en œuvre de cet objectif et le garant de l'accord de Nouméa » signé en mai 1998.

## Relaxe pour le président du conseil général de Saône-et-Loire

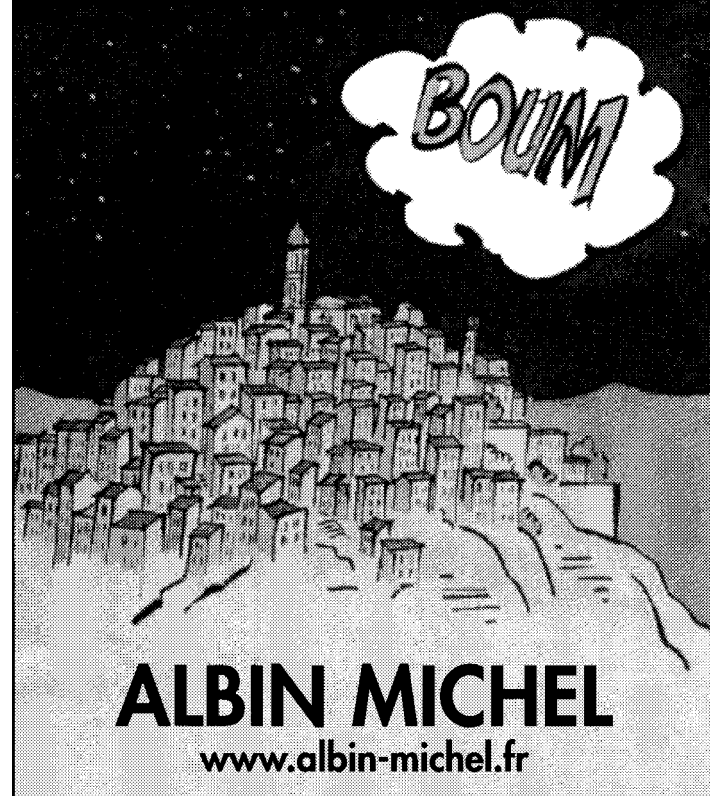
RENÉ BEAUMONT, président (DL) du conseil général de Saône-et-Loire, a été relaxé, mercredi 22 novembre, des poursuites engagées à son encontre le 18 novembre 1998, pour « concussion ». Cette mesure faisait suite à un rapport de la chambre régionale des comptes qui révélait un certain nombre d'irrégularités dans la gestion du conseil général. Il était reproché à M. Beaumont d'avoir fait embaucher par le conseil général Michel Pedrazzani en tant que chargé de mission, et d'avoir utilisé ses services en tant qu'attaché parlementaire – M. Beaumont était alors député de la 6<sup>e</sup> circonscription de Saône-et-Loire. Selon l'avocat de M. Beaumont, M<sup>re</sup> Philippe Petit, il s'agit d'« une décision équilibrée, équitable et attendue, les griefs reposant sur la régularité administrative du statut d'un agent contractuel du département ».

M. Pedrazzani, également poursuivi dans ce dossier, a lui aussi été relaxé des poursuites de « concussion », mais condamné à 10 000 francs d'amende pour falsification et usage d'un diplôme en droit et d'une attestation de réussite au certificat d'études judiciaires.



79 F

L'ENQUÊTE  
CORSE  
DE PÉTILLON.  
UNE BD  
QUI VA FAIRE  
DU BRUIT!



**BIOÉTHIQUE** Lionel Jospin a rendu publiques, mardi 28 novembre, les principales dispositions de l'avant-projet de loi réformant les textes sur la bioéthique adoptés en

1994. ● « LA SOCIÉTÉ française aspire à ce que la prise en compte des valeurs fondamentales encadre, sans les rendre impossibles, l'avancée des connaissances scientifi-

ques », a notamment déclaré le premier ministre. ● LES RECHERCHES sur l'embryon humain seront autorisées mais encadrées par une instance spécialisée. ● L'IMPLANTATION

d'un embryon après la mort du père sera autorisée, à condition que le donneur l'ait acceptée de son vivant. ● L'EUROPE est partagée sur l'utilisation de l'embryon. ● LE CLO-

NAGE à visée reproductive, dont la possibilité n'avait pas été prévue dans les lois de 1994, sera interdit. (Lire aussi nos informations sur l'IVG page 12 et notre éditorial page 20).

## Le gouvernement autorise la recherche sur l'embryon humain

Lionel Jospin a révélé, mardi 28 novembre, les grands axes du futur projet de loi réformant les textes sur la bioéthique de 1994. Les embryons humains pourront être utilisés, à condition que tout projet parental ait été abandonné. Une instance de contrôle sera créée et les dons d'organe seront facilités

LIONEL JOSPIN a dévoilé, dans la matinée du mardi 28 novembre, quelques-uns des aspects essentiels de l'avant-projet de révision des lois de bioéthique de 1994. S'exprimant lors de l'ouverture des journées annuelles organisées par Comité national consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, le premier ministre a révélé que le gouvernement était, sous certaines conditions, favorable à l'autorisation des recherches scientifiques conduites sur les embryons humains. Attendues depuis plusieurs mois, l'initiative gouvernementale et le discours de M. Jospin font suite à une longue série de réunions et d'arbitrages interministériels sur des questions dont le pouvoir mesure pleinement aujourd'hui l'importance morale et la portée politique. Les déclarations du premier

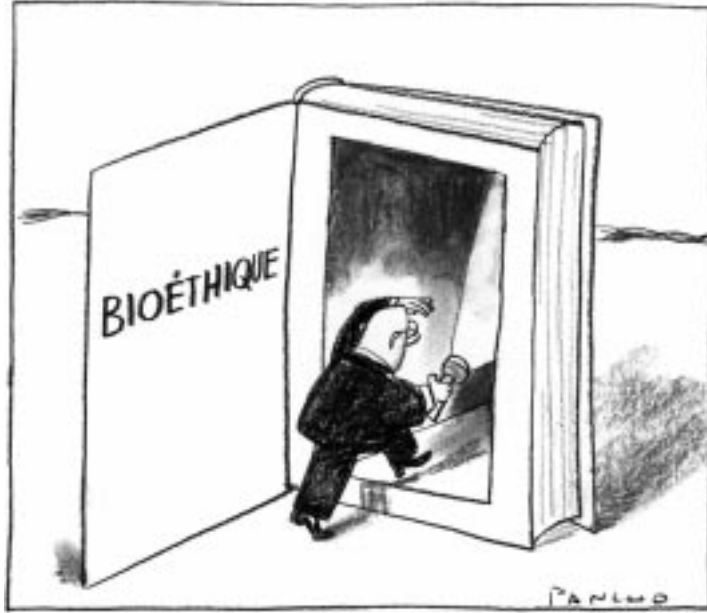
ministre coïncident avec le début de l'examen par le Parlement du projet de loi visant à allonger de deux semaines la période de la grossesse durant laquelle une femme pourrait demander un avortement (lire aussi page 12).

● **Clonage reproductif et recherche sur l'embryon.** « Parmi les principales questions qui seront soumises au législateur figure celle d'autoriser ou non la recherche sur l'embryon, a expliqué M. Jospin. Avant tout, clarifions le débat : réservons le terme de « clonage » au clonage reproductif. Celui-ci est strictement interdit. Il le demeurera. » Le premier ministre a d'emblée évoqué les nouvelles perspectives scientifiques et médicales ouvertes par la découverte de cellules qualifiées de « souches », de « totipotentes » ou de « multipotentes ». « On a parlé ici

de « cellules de l'espérance » grâce auxquelles des maladies incurables connaîtront peut-être, demain, un traitement. Des enfants immobiles pourront enfin se déplacer, des hommes et des femmes brisés pourront enfin se redresser, a fait valoir M. Jospin. Des motifs tenant à des principes philosophiques, spirituels ou religieux devraient-ils nous conduire à priver la société et les malades de la possibilité d'avancées thérapeutiques ? »

Le premier ministre s'est dit convaincu du fait que « la société française aspire à ce que la prise en compte de valeurs fondamentales encadre, sans les rendre impossibles, l'avancée des connaissances scientifiques et leur application potentielles dans le domaine de la santé humaine », répondant ainsi par avance aux arguments contre une décision qui conduit à une réification (transformation en chose) de l'embryon humain.

C'est ainsi que l'avant-projet de loi prévoit d'autoriser la recherche sur l'embryon humain, dans une double perspective. Citant le philosophe Hans Jonas et la problématique des « entraves librement consenties », M. Jospin a fait valoir que ce texte permettrait d'améliorer les techniques de la procréation médicalement assistée ainsi que la recherche de nouveaux traitements à partir des cellules souches. Le gouvernement se propose donc d'autoriser, par voie législative, les recherches conduites dans ce domaine « à partir des embryons surnuméraires, actuellement conge-



lés, ayant fait l'objet d'un abandon du projet parental et dépourvus de couples d'accueil ».

● **Création d'une instance de contrôle.** Le gouvernement propose, d'autre part, la création d'une « Haute Instance de suivi et de contrôle » compétente dans les champs de la reproduction humaine, de la recherche en biologie du développement et de la génétique prédictive. Composée de dix-huit membres (désignés par les différents organismes publics de recherche, le Conseil d'Etat, la Cour de cassation, les associations de malades et le Comité national d'éthi-

que), cette structure comportera en son sein un Haut Conseil, chargé de rendre des avis sur les demandes d'autorisation des protocoles de recherche dans les nouveaux domaines autorisés par la loi.

● **Transfert d'embryon post mortem.** L'avant-projet de loi modifie, par ailleurs, l'une des dispositions des lois de 1994 qui réservait l'assistance médicale à la procréation à un couple « formé d'un homme et d'une femme vivants ». Le gouvernement n'autorise pas l'usage de ces techniques à des couples homosexuels, mais il se pro-

nonce en faveur du transfert post mortem d'un embryon chez une femme, dès lors que cet embryon a été conçu du vivant de l'homme et que ce dernier y a expressément consenti. Ce transfert ne pourra toutefois être effectué qu'après un « temps de réflexion » durant lequel elle bénéficiera « d'une aide d'accompagnement ».

● **Élargissement du don d'organes des vivants.** Le texte de l'avant-projet de loi lève certaines des restrictions concernant le don d'organes des personnes vivantes (rein et foie notamment). Ces dons sont actuellement possibles de la part des père, mère, fils, fille, frère ou sœur du patient ainsi que, en cas d'urgence, de la part du conjoint. « C'est là un frein au geste de solidarité espéré par des patients ayant atteint le stade où seule la greffe est l'espoir de la vie, a déclaré M. Jospin. Ces restrictions ne sont, de surcroît, plus justifiées, en raison des progrès réalisés dans le domaine de la tolérance immunitaire. » Au vu de l'avis du Conseil d'Etat, qui préconisait l'élargissement du cercle des donneurs potentiels aux concubins ainsi que la suppression de la condition d'urgence pour le don d'un conjoint, le gouvernement proposera l'autorisation de prélèvement « sur toute personne majeure et capable ayant avec le receveur des relations étroites et stables ». Une commission d'experts devra toutefois contrôler la recevabilité d'un tel don.

Jean-Yves Nau

### Un texte soumis au Parlement au printemps 2001

Les derniers arbitrages interministériels sur l'avant-projet de loi de révision du dispositif législatif sur la bioéthique de 1994 seront rendus dans les premiers jours du mois de décembre. Le premier ministre a déclaré que ce texte serait alors présenté, pour avis, au Comité national consultatif d'éthique ainsi qu'à la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Il sera examiné en février 2001 par le Conseil d'Etat puis inscrit à l'ordre du jour du conseil des ministres en mars. Le texte devrait être discuté au Parlement durant le deuxième trimestre 2001. Lionel Jospin a d'autre part souligné, à propos de la très délicate question de la brevetabilité du génome, que « les autorités françaises considèrent que la directive européenne méritait clarification ». La France n'a toujours pas transposé dans son droit interne une directive de Bruxelles qui soulève de nombreuses questions éthiques et contre laquelle de nombreuses personnalités se sont élevées (Le Monde du 9 juin).

## Les progrès de la biologie rendent indispensable la réforme de la législation

SI LE CALENDRIER annoncé mardi 28 novembre par Lionel Jospin est respecté, la France accusera un retard de deux ans dans la révision du dispositif promulgué en juillet 1994 et dont le législateur avait programmé le réexamen en 1999. Dans l'entourage du premier ministre, on explique que ce retard tient, pour partie, à la saisine tardive du Conseil d'Etat et à la longueur du travail que ce dernier a mené et qui l'a conduit à rendre ses conclusions au gouvernement en décembre 1999. Il y eut ensuite les longues tractations et arbitrages interministériels, symptôme de l'importance que le gouvernement Jospin accorde à ces questions, dont le chef de l'Etat ne cache pas le très vif intérêt qu'il leur porte. « Dans ces matières, comme sur tous ces sujets d'ordre à la fois scientifique et éthique, les points de vue doivent pouvoir s'exprimer et se confronter, a pris soin de souligner Lionel Jospin en présentant les principaux éléments de l'avant-projet de loi. La réflexion éthique, la réflexion scientifique et la réflexion politique doivent chacune trouver leur place, sans que l'une devienne l'instrument de l'autre. »

Ces différentes réflexions auront-elles, en définitive, pâti du retard pris dans ce processus de révision ? Peut-être pas, tant les recherches dans le champ de la biologie et de la manipulation de certaines cellules ont, ces der-

nières années, progressé de manière fulgurante. Il y eut tout d'abord, dans les premiers mois de 1997, l'annonce de la création d'un mammifère - la brebis Dolly - à partir du clonage, en Ecosse, du noyau d'une cellule adulte. Cette première mondiale suivie d'autres créations similaires dans d'autres espèces devait profondément bouleverser les perspectives scientifiques et la réflexion éthique. Elle soulevait une question essentielle, celle de l'application de cette technique dans l'espèce humaine, de la légitimité du clonage humain reproductif, nouvelle technique dans l'arsenal toujours élargi des procédés d'assistance médicale à la procréation. Unaniment condamné par les organisations internationales, les diverses instances éthiques et de nombreux chefs d'Etat, le clonage reproductif devrait s'inscrire dans la loi française pour mieux en organiser l'interdiction.

#### « SOUCHES TOTIPOTENTES ET MULTIPOTENTES »

Les questions sont plus complexes pour ce qui est de l'autre avancée en biologie à la fin des années 90, celle de la possible mise en culture de cellules dites « souches », « totipotentes » ou encore « multipotentes » - ces « cellules de l'espérance », pour reprendre la formule retenue par Lionel Jospin - qui, à partir d'un formidable potentiel de développement et de

plasticité du vivant, laissent entrevoir la naissance d'un nouveau pan de la médecine et la mise au point de thérapeutiques efficaces contre des maladies aujourd'hui incurables. Or pour la plupart des biologistes, avancer dans ce domaine impose d'avoir accès aux cellules qui constituent les embryons humains. La question est ainsi ouvertement soulevée, depuis plusieurs années déjà, de la légitimité des recherches sur des embryons vivants et condamnés de ce fait à être détruits.

« La recherche sur l'embryon humain est capable d'améliorer le pronostic des fécondations extra-corporelles en permettant la reconnaissance des embryons porteurs d'anomalies létales, soulignait pour sa part, dès 1998, l'Académie nationale de médecine. Ainsi pourrait être diminué le nombre d'embryons implantés, et donc le nombre de grossesses multiples, dont on sait le danger pour la mère et les enfants. » Les perspectives thérapeutiques n'ont, depuis, cessé de s'élargir et nombre de biologistes français travaillant dans le public comme dans le privé ne cachent plus leur impatience de se lancer dans cette nouvelle aventure. Brisant ce qui était, hier encore, un tabou, le gouvernement vient, pour l'essentiel, de leur donner satisfaction.

J.-Y. N.

### Des législations européennes hétérogènes

Il existe en Europe une très grande hétérogénéité dans le domaine de l'assistance médicale à la reproduction, de la conservation des embryons humains ou des recherches qui pourraient être menées sur ces derniers. L'Europe est partagée entre les pays qui consacrent le principe de l'interdiction de toute recherche à visée scientifique et ceux qui ont fait le choix de l'organiser.

● **Les pays qui autorisent les recherches sur l'embryon humain.** C'est le cas notamment de l'Espagne, du Danemark, du Royaume-Uni et de la Suède où les recherches sont autorisées à condition que l'embryon soit âgé de moins de quatorze jours. La conception d'embryons en vue d'une recherche n'est autorisée qu'au Royaume-Uni et au Danemark. Elle est également envisagée dans le dernier projet de loi belge, mais expressément interdite en Espagne. Le Royaume-Uni et le Danemark se trouvent là en contradiction avec la convention européenne des droits de l'homme et la biomédecine.

● **Les pays qui interdisent ces recherches.** Les lois allemande, autrichienne, norvégienne et suisse n'admettent aujourd'hui aucune autre utilisation de l'embryon humain que celle de la procréation et de la grossesse. « Un tel principe implique l'interdiction de produire des embryons en vue d'une recherche, explique le docteur Jacques Montagut, biologiste de la reproduction, membre du Comité national d'éthique et auteur d'un récent ouvrage sur ce thème (Concevoir l'embryon à travers les pratiques, les lois et les frontières, éditions Masson). Cet interdit est expressément inscrit et assorti de sanctions pénales dans les lois allemande (trois ans d'emprisonnement) et suisse (emprisonnement). Allemagne, Autriche et Suisse vont jusqu'à interdire la production d'embryons surnuméraires s'assurant ainsi que tous les embryons obtenus bénéficieront d'un transfert utérin. »



# Pour le Comité d'éthique, l'allongement du délai légal de l'IVG ne présente pas de risque de dérive eugénique

L'instance avait été saisie par les présidents de l'Assemblée et du Sénat à la demande de l'opposition

Alors que l'Assemblée nationale examinera, mercredi 29 novembre, en première lecture, le projet de loi sur l'IVG et la contraception, le Comité

consultatif national d'éthique a rendu son avis sur l'allongement, de 10 à 12 semaines, du délai légal de l'IVG. Selon lui, « le risque d'une dérive

eugénique ne paraît pas fondé », en dépit des « performances accrues des examens de dépistage prénatal » (lire aussi les points de vue page 19).

**MAUVAISE NOUVELLE** pour les opposants à l'allongement du délai légal de l'interruption volontaire de grossesse. Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a rejeté, lundi 27 novembre, leur argument principal : l'idée que l'allongement à 12 semaines de grossesse du délai légal de l'IVG serait susceptible d'entraîner des dérives eugéniques. Le comité avait été saisi début octobre par les présidents de l'Assemblée nationale (Raymond Forni, PS) et du Sénat (Christian Poncelet, RPR), à la demande des groupes de l'opposition, qui s'inquiétaient, après le professeur Israël Nisand (*Le Monde* du 14 juillet), des conséquences de l'avancée des techniques d'imagerie médicale.

« Le risque d'une dérive eugénique ne paraît pas fondé », tranche le CCNE, alors que l'Assemblée se prépare à examiner, mercredi 29 novembre, en première lecture, le projet de loi sur l'IVG et la contraception. Créé en 1983 pour « donner son avis sur les problèmes éthiques soulevés par les progrès de

la connaissance » dans le domaine de la santé et composé de 41 membres (représentant les principales familles philosophiques et spirituelles, spécialistes des problèmes éthiques et chercheurs), le Comité a pris soin d'étayer longuement son avis.

Après avoir défini l'eugénisme comme « pratique collective institutionnalisée qui vise à favoriser l'apparition de certains caractères ou à en éliminer d'autres jugés négatifs », le CCNE note que l'« IVG ne répond à aucun de ces critères » : « Une pratique qui se limite à faire droit à des demandes individuelles ne relève pas de l'eugénisme. » Certes, poursuivent les sages du Comité, « les performances accrues des examens de dépistage prénatal peuvent donner lieu, en cas d'annonce d'un risque ou de découverte d'un handicap grave, à des conduites d'interruption de grossesse de plus en plus facilement acceptées par notre société. Ces manières de faire, considérées dans leur ensemble, pourraient à la limite être considérées comme une sorte d'eugé-

nisme ». Mais « aucune étude statistique ou épidémiologique ne montre à ce jour que le nombre d'IVG ait augmenté en raison de la découverte d'"anomalies" ».

## PROGRÈS DE L'ÉCHOGRAPHIE

Le Comité reconnaît que les progrès de l'échographie rendent désormais « plus accessible » la connaissance du sexe de l'enfant entre la 10<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> semaine de grossesse. Mais « invoquer cette connaissance facilitée et banalisée du sexe ou de l'existence d'une anomalie mineure pour empêcher la prolongation du délai légal apparaîtrait au CCNE excessif et d'une certaine façon attentatoire à la dignité des femmes et des couples ». La responsabilité des médecins échographes s'en trouvera « peut-être engagée plus souvent qu'actuellement ». « Mais on ne peut faire de cette crainte de responsabilité médicale un argument pour empêcher la prolongation du délai d'interruption. »

Recadrant le débat, le Comité estime que le problème n'est pas tant celui d'une improbable dérive

eugénique que celui « des moyens techniques et sociaux à mettre en œuvre » pour les IVG tardives. Notamment l'« aménagement de moyens hospitaliers adéquats, actuellement insuffisants dans notre pays ». Le CCNE rejette l'idée, proposée par certains membres de l'opposition, d'élargir le champ de l'interruption médicale de grossesses aux détresses psychologiques plutôt que d'allonger le délai d'IVG : cela conduirait en effet à « changer radicalement l'esprit de la loi de 1975 » légalisant l'avortement, « en redonnant à la société un droit de regard ».

C'est « en amont », insiste le Comité, que se situe le véritable débat éthique. Si le nombre de femmes recourant à l'IVG (170 000 déclarées, 200 000 estimées) est « supérieur à ceux d'autres pays d'Europe », il convient de s'interroger sur « les insuffisances du maniement et de la mise à disposition de la contraception en France ».

Pascal Krémer

# L'Etat est condamné à verser 1,2 million de francs aux époux Esnault

La « faute lourde » de la justice est reconnue

## RENNES

de notre correspondante régionale

Le tribunal de grande instance de Rennes a rendu, lundi 27 novembre, un jugement exemplaire en condamnant l'Etat à indemniser un couple d'anciens restaurateurs pour « faute lourde » commise par le service public de la justice. Jacques et Nelly Esnault, anciens locataires d'un hôtel-restaurant de Fougères (Ille-et-Vilaine), avaient été conduits à la faillite à la suite d'une décision de justice discutable. Les époux Esnault en voulaient pour preuve la reconnaissance par un magistrat – inédite dans l'histoire de la justice – de l'erreur d'appréciation qu'il avait commise dans leur dossier. Alors que la chancellerie avait toujours refusé de les indemniser, le tribunal de Rennes a reconnu la responsabilité de l'Etat et a alloué 1,2 million de francs de dommages-intérêts aux époux Esnault.

L'histoire commence de façon banale, en 1984, lorsque les restaurateurs, qui veulent faire mettre aux normes leur fonds de commerce, intentent une action en justice contre leurs propriétaires pour les contraindre à lancer des travaux de réparation. Le tribunal de Fougères leur donne tort et qualifie, contre toute attente, leur commerce de « ruine ». Les époux Esnault font appel mais la décision est confirmée, le 6 novembre 1986, par la 4<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Rennes, présidée par Alain Le Caignec. Cet arrêt, qui entérinait la qualité de « ruine » de l'immeuble, a acquis l'autorité de la chose jugée, les époux Esnault ayant renoncé à se pourvoir en cassation, prévenus qu'ils n'avaient aucune chance d'aboutir. Tous travaux de réparation deviennent impossibles. Les restaurateurs s'enfoncent dans une série de déconvenues qui les conduisent à la perte de leur établissement.

Neuf ans plus tard, Alain Le Caignec est contacté par les époux Esnault, qui ne peuvent admettre l'engrenage qui découle de sa décision judiciaire. Reprenant les termes du dossier, le magistrat admet, non sans courage, avoir « bâclé », cette affaire, pressé par une « énor-

me surcharge de travail », et alors que la chambre qu'il dirigeait « était littéralement noyée sous près de cinq ans » de dossiers en retard (*Le Monde* du 19 janvier et du 25 octobre). « Outre qu'il est tout à fait inusité pour un magistrat, cet aveu me coûte », reconnaissait par écrit M. Le Caignec. De fait, le magistrat a vu sa carrière bloquée depuis la rédaction de cette lettre.

S'appuyant sur ce document exceptionnel, les époux Esnault se retournent vers la chancellerie afin que l'Etat reconnaisse son erreur et accepte de les indemniser à l'amiable. Mais les ministres de la justice, Jacques Toubon puis Elisabeth Guigou, refusent de reconnaître le dysfonctionnement de l'institution judiciaire, en se retranchant derrière l'autorité de la chose jugée. Une inspection des services judiciaires, diligentée par la chancellerie, met également en doute la sincérité des « aveux » d'Alain Le Caignec, soulignant que les deux assesseurs ayant siégé à ses côtés n'ont pas eu le sentiment de faire une erreur dans l'appréciation du dossier. De guerre lasse, les Esnault assignent l'Etat français devant le tribunal de grande instance de Rennes et lui réclament 5,4 millions de francs.

## « FAIRE VITE, TRÈS VITE »

Dans son jugement, le tribunal, présidé par Bruno Crépin, prend le contrepied de l'analyse de la chancellerie. Soulignant que rien, dans le rapport d'inspection des services judiciaires, ne permet « de douter de la sincérité » d'Alain Le Caignec, le tribunal estime que le président de chambre peut, « même plusieurs années après, témoigner de ce que fut sa propre attitude lors du jugement dans l'affaire des époux Esnault ».

« Quelles que soient les raisons invoquées, poursuit le tribunal, il résulte de la lettre de M. Le Caignec que celui-ci reconnaît avoir dû « faire vite, très vite, au risque de faire trop vite » et « n'avoir pas pris le temps de procéder à des contrôles qui eussent été révélateurs », ce qui revient à dire qu'il a signé l'arrêt sans avoir effectué un examen sérieux et attentif de la solution proposée par le conseiller rédacteur. »

Reconnaissant que se trouve ainsi caractérisé « un fonctionnement défectueux du service public de la justice qui procède d'une faute lourde », le tribunal a considéré que les époux Esnault avaient perdu les 50 % de chance qu'ils avaient d'obtenir gain de cause dans ce procès. Il a donc condamné l'Etat à verser la moitié du préjudice estimé, soit 1,2 million de francs. Après l'audience, Jacques Esnault, très ému, a estimé que « l'important, c'est que l'Etat soit condamné, pour prouver que M. Le Caignec a eu raison d'être honnête. Les juges ne peuvent pas à la fois se plaindre d'être toujours débordés et prétendre qu'ils ne se trompent jamais ».

Jean-Claude Pierrette

Martine Valo

# L'avortement médicamenteux, une technique sous-utilisée en France

**LES OBSTACLES** au développement de l'avortement par la prise d'un médicament, le RU-486, attendu depuis près de vingt ans, vont-ils être levés en France ? Cette question a été posée lors du congrès de la Fédération internationale des associés professionnels de l'avortement et de la contraception (Fia-pac), réuni vendredi 24 novembre à Paris. Car l'avortement ne doit pas obligatoirement être chirurgical, « faisant entrer l'interruption volontaire de grossesse dans le monde de la pathologie », a déploré Chantal Birman, sage-femme à Paris.

Aujourd'hui, le RU-486 (mifégyne), une anti-hormone qui empêche la nidation de l'œuf, est disponible presque partout. Utilisée en France à l'essai depuis 1983, elle a reçu en 1992 l'autorisation de mise sur le marché (AMM). Plus de 200 000 femmes ont eu recours à ce traitement (environ un avortement sur huit),

complété par la prise d'une prostaglandine, qui aide à l'expulsion, avec un taux de succès de 95 à 98 %. Le traitement par mifégyne se fait toujours en milieu hospitalier, comme l'ensemble des avortements, ainsi que le veut la loi. La mifégyne n'a reçu l'AMM que pour les 7 premières semaines de grossesse, alors que celle-ci est étendue à 9 semaines au Royaume-Uni et en Suède. « Nous allons demander une AMM européenne pour l'utilisation au cours des huit premières semaines d'aménorrhée », a précisé Edouard Sakiz, dirigeant du laboratoire Exelgyne qui produit la mifégyne.

Aux Etats-Unis, après des années de refus, la mifégyne a reçu, en septembre, l'agrément de la Food and Drug Administration (*Le Monde* du 27 septembre). Tout ce qui touche à l'avortement étant confronté, outre-Atlantique, à la violence des ligues pro-vie, l'avènement d'un traite-

ment médicamenteux donne la possibilité aux femmes américaines d'avorter dans un contexte plus serein. En effet, « le traitement est prescrit par le médecin traitant et l'avortement se déroule à domicile, a indiqué Eric Schaff, professeur de médecine à l'université de Rochester. Il en est de même au Canada. Dans ces pays, le caractère privé de l'avortement est considéré comme rassurant. »

## DÉLAI DE RÉFLEXION

Une grande frilosité règne encore en France en ce qui concerne l'utilisation de la mifégyne. « Beaucoup de services de gynécologie-obstétrique ne le proposent pas, alors qu'en Suède 70 % des femmes auxquelles est proposé le choix de la procédure, chirurgicale ou médicamenteuse, optent pour l'avortement par médicament », a constaté le docteur Elisabeth Aubeny, organisatrice du congrès.

En Guadeloupe, où les avortements sont très fréquents – 44 % des conceptions y aboutissent à un avortement –, l'avortement médicamenteux gagne chaque année du terrain. Une des dispositions légales françaises qui freine l'utilisation de la mifégyne est le délai de réflexion de huit jours imposé entre la première consultation et la décision médicale de l'avortement. Car l'avortement médicamenteux est d'autant plus simple que la grossesse est peu avancée. Des contre-indications pour la prostaglandine, et donc pour l'avortement médicamenteux, ont été édictées pour les fumeuses et les femmes de plus de trente-cinq ans, décision surprenante car le même médicament – Misoprostol ou Cytotec –, utilisé dans le contexte de l'ulcère de l'estomac, ne fait l'objet d'aucune contre-indication.

Elisabeth Bursaux

# Loin de la Kabylie, l'amour de Djamilla et Hamid triomphe des querelles de familles

**LE MARIAGE** était prévu, samedi 25 novembre, à la mairie des Mureaux (Yvelines). Il s'est transformé en bataille rangée, qui a fait six blessés. C'est l'amour entre Hamid, trente et un ans, et Djamilla, vingt-neuf ans, qui a ravivé de vieilles querelles familiales. Natifs de Meulan, Hamid et Djamilla ont grandi ensemble, fréquenté les mêmes bancs d'école et de lycée avant d'éprouver, l'un pour l'autre, une attirance de plus en plus forte qui les a menés, comme dans les contes de fées, à ce qu'ils espéraient être un beau mariage.

C'était sans compter avec les rancunes tenaces de l'histoire. Les deux familles sont originaires de deux proches villages de Kabylie. Depuis des générations, un différend, dont l'origine est confuse, les oppose. Comme pour les Montaigu et les Capulet,

aucun mariage ne les avait jusqu'à présent réunies. Quand, il y a quatre ans, les jeunes gens ont commencé à se fréquenter plus sérieusement, la famille de Hamid a tenté de le dissuader de poursuivre la relation. Rien n'y a fait. Il y a trois mois, il a fait part de son intention d'épouser Djamilla. Il a aussitôt déclenché la colère de sa mère et a été prié de quitter le domicile parental.

## UN THÉ EMPOISONNÉ

Vendredi 24 novembre, à la veille des noces, Hamid est invité par sa mère pour une ultime conciliation. Elle le met en confiance en lui offrant un thé, qui devait contenir un puissant somnifère puisqu'il s'endort immédiatement. Il ne se réveille que le samedi matin, moins d'une demi-heure avant la céré-

monie. Il a juste le temps de se rendre à la mairie, où l'attendent déjà sa fiancée et ses proches. Mais la mère, accompagnée de trois de ses enfants, fait irruption dans la salle des mariages. Un pilon en bronze à la main, elle bondit sur la mariée, décidée à lui en asséner un coup. La sœur de la fiancée tente de s'interposer. Elle est touchée à la tête. Dans l'assistance, c'est l'empoignade générale. Selon des témoins, les femmes sont gagnées par une « hystérie collective soudaine » alors que les hommes tentent de ramener le calme, certains faisant néanmoins le coup de poing avec le camp adverse.

Des policiers sont dépêchés en renfort pour séparer les deux familles. Les pompiers soignent les blessés. Outre la sœur de la fiancée, plus sérieusement atteinte, celle du

jeune homme a l'arcade sourcilienne ouverte. D'autres invités s'en tirent avec un œil au beurre noir ou une bosse.

Un calme relatif revenu, policiers et pompiers forment un cordon de sécurité isolant les deux futurs époux et leurs témoins. La conseillère municipale, dont c'était le premier mariage, peut enfin recueillir, un peu émue, le consentement des époux.

La mère du marié a été présentée, lundi 27 novembre, après 48 heures de garde à vue, au parquet de Versailles, où elle a été mise en examen pour « violences volontaires avec arme ayant entraîné une ITT de plus de huit jours » et a été remise en liberté sous contrôle judiciaire.

1 seule adresse



# Un jeune Marseillais tué par balle par un autre mineur

Agé de dix-sept ans, Salim est mort, dimanche 26 novembre, à la cité des Cèdres, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Son meurtrier, qui a été interpellé, ne le connaissait pas. Il aurait juste voulu faire peur, après un premier échange d'insultes

Un jeune homme de dix-sept ans devait être présenté au parquet des mineurs de Marseille, mardi 28 novembre, deux jours après le meurtre de Salim, tué d'une balle dans la tête à la cité des Cèdres, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement.

Résidant de la cité des Tilleuls (14<sup>e</sup>), l'adolescent, âgé lui aussi de dix-sept ans, aurait affirmé ne pas avoir voulu tuer mais simplement faire peur. Quelques heures auparavant, un échange d'insultes l'avait

opposé à d'autres jeunes des Cèdres à propos d'un scooter volé. Salim n'avait pas participé à ce premier accrochage et son agresseur ne le connaissait pas. Présenté comme calme et sans histoires, il discutait simplement avec

quelques amis devant un centre commercial. Cette nouvelle mort, après celle de Romuald à Courcouronnes (Le Monde du 28 novembre), repose la question des armes à feu dans les cités sensibles.

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : la grève des greffiers des tribunaux, qui réclament des moyens supplémentaires pour l'application de la loi sur la présomption d'innocence, a été inégalement suivie, lundi 27 novembre, dans les juridictions. Les tribunaux de Paris et de la région parisienne étaient au point mort, tandis qu'en province, le mouvement était suivi dans des proportions allant de 20 à 100 % de grévistes. L'intersyndicale (CFDT, CGT, FO, USAJ) a refusé de participer, lundi, aux discussions organisées par le ministère de la justice, qui associaient deux syndicats non grévistes. De nouvelles rencontres étaient prévues, mardi 28 novembre.

■ **Treize personnes, dont quatre salariés de bureaux d'études proches du PCF**, ont été condamnées, lundi 27 novembre, par le tribunal correctionnel de Versailles, à des peines de 2 à 8 mois de prison avec sursis, et à des amendes de 5 000 à 50 000 francs pour leur participation à un système de fausses factures. Le ministère public avait requis des peines de 4 à 18 mois, dont 2 ferme, et des amendes de 10 000 à 400 000 francs (Le Monde du 29 septembre).

■ **La cour d'appel de Versailles (Yvelines) a condamné, lundi 27 novembre, Frédéric Hornn**, quarante ans, et son épouse Marie-France, quarante-huit ans, à trois ans de prison ferme pour avoir laissé leur fille, âgée de cinq ans, vivre au milieu de huit chiens dans leur appartement du Pecq (Yvelines). Le 12 juillet, le tribunal correctionnel de Versailles avait infligé aux prévenus une peine de trois ans de prison, dont 18 mois ferme (Le Monde du 14 juillet). Le couple a été déchu de ses droits civils, civiques et de famille pour cinq ans, et devra verser 30 000 francs de dommages et intérêts à la fillette (- Corresp.).

■ **Le Cercle des Chinois résident en France** a renoncé, lundi 27 novembre, à la demande d'interdiction du titre de la pièce de théâtre *Interdit aux Chinois et aux chiens*, du romancier et avocat François Gibault (Le Monde du 23 novembre). L'association a accepté la proposition de la présidente des référés visant à faire accoler un avertissement à l'affiche litigieuse.

## MARSEILLE

de notre correspondant régional

Un jeune homme de dix-sept ans, Salim, a été tué d'une balle dans la tête, dimanche 26 novembre après-midi, par un autre mineur, Nordine, alors qu'il bavardait avec ses copains devant le Yam's, petit snack de la cité des Cèdres (13<sup>e</sup> arrondissement), à Marseille, où il vivait chez ses parents. Présenté par ses amis et un animateur du quartier comme calme, scolarisé, en apprentissage de plomberie à l'Estaque, il était né de parents marocains dans une cité d'urgence délabrée abritant quatre centpersonnes. Le meurtrier présumé, âgé de dix-sept ans, ne connais-

sait pas sa victime. Il a été interpellé quelques heures plus tard dans la cité des Tilleuls (14<sup>e</sup>) et placé en garde à vue à la brigade criminelle, chargée de l'enquête. Il devait être présenté au parquet des mineurs, mardi après-midi.

Les policiers avaient été dirigés vers cette seconde cité par un renseignement d'un ami du jeune homme décédé. Selon un proche du suspect, celui-ci ignorait, au moment de son arrestation que la balle qu'il avait tirée, « juste pour faire peur », avait été mortelle. Les policiers, qui précisent que l'arme était de petit calibre, soutiennent, sur la base de ses premières déclarations, qu'il a

bien visé la victime « mais sans intention de tuer ». L'affaire a débuté en début d'après-midi. Nordine et un ami, Djamel, venu, lui, de la cité de la Savine (15<sup>e</sup>), se rendaient dans le quartier de Malpassé pour assister à un match de football au stade qui jouxte les Cèdres.

## ÉCHANGE D'INJURES

Selon les amis de la victime, ils s'en seraient pris à un jeune homme du quartier pour lui dérober un scooter neuf. Les jeunes gens présents les auraient fait fuir après quelques algarades. Ce serait au contraire, selon les amis du suspect, les deux visiteurs qui auraient été agres-

sés. Les deux garçons sont en tout cas repartis aux Tilleuls, après des échanges d'injures, Nordine promettant de se venger. Il est donc redevenu un peu plus tard, seul cette fois. Il a d'abord menacé deux jeunes gens avec son arme, avant de venir se planter à une trentaine de mètres devant ce qui reste du centre commercial où s'ennuyaient les garçons des Cèdres. C'est de là qu'il a tiré, atteignant Salim à la tête. Les copains de ce dernier, qui s'étaient égaillés au coup de feu, l'ont retrouvé saignant sur le sol, dans le coma. Il est décédé peu de temps après, à l'hôpital. Nordine a alors repris son scooter pour regagner sa cité où il a

été interpellé. Un voisin le décrit comme un jeune homme « à la tête dure, qui n'écoutait pas ses parents, ni personne ».

Si les versions des témoins diffèrent à propos du début des incidents, elles concordent pour dire que le drame n'est pas celui d'un affrontement entre bandes rivales, phénomène à peu près inexistant à Marseille. Un copain de Nordine, plus âgé, constate tout de même avec inquiétude que l'on peut désormais être, à dix-sept ans, en possession d'une arme à feu et s'en servir. Pour faire peur ou pour tuer.

Michel Samson

## Les armes, « phénomène récurrent » de la vie des quartiers sensibles, selon les RG

DANS UNE NOTE datée du 14 mars, la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) fait le point sur l'usage des armes à feu dans les quartiers sensibles. Rappelant qu'il s'agit d'un « phénomène récurrent », elle répertorie, pour 1999, 564 incidents au cours desquels une arme a été utilisée. Ce chiffre représente une baisse par rapport au pic atteint l'année précédente. En 1998, 634 incidents avaient été enregistrés. Le décompte 1999 reste néanmoins largement supérieur à celui des années 1996-1997 (autour de 450 incidents), soulignant la persistance du phénomène à un niveau élevé.

Concernés par 36 % des faits relevés, les particuliers figurent au premier rang des victimes. En 1999, 7 personnes ont trouvé la mort à la suite de coups de feu tirés dans les cités et 100 ont été blessés. Dans la plupart des cas, l'arme est utilisée à la suite d'un différend, en guise de représailles ou pour faciliter un vol. « Plus surprenants », note la DCRG, les coups de feu tirés « sans mobiles apparents », sur des personnes « choisies au hasard », à l'occasion de « jeux meurtriers ». Les renseignements

général relèvent le cas d'un cycliste pris pour cible par deux individus circulant sur une moto à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et celui d'enfants jouant sur la voie publique visés par des tirs, dans trois localités différentes.

Dernier cas de figure, celui des « tirs d'irascibilité » émanant de riverains, « exaspérés par le tapage de jeunes désœuvrés ou désireux de protéger leur véhicule convoité ». Comme cela a été le cas dans plusieurs cités en 1999, ces « dérapages » déclenchent souvent des violences collectives de représailles. Dans leur note, les RG rappellent que les armes à feu sont aussi utilisées comme moyen de dégradation de biens tels qu'un immeuble ou un véhicule en stationnement. Les voitures circulant sur la voie publique peuvent également essuyer des tirs, y compris sur l'autoroute : un conducteur a ainsi été blessé au volant de son véhicule sur l'A 47, près de Givors (Rhône).

Après les coups de feu contre les particuliers ou leurs biens, les échanges de tirs liés à des règlements de comptes entre bandes représentent 20 % des incidents. En 1999, ils

ont occasionné 3 décès et 63 blessés. Les transports en commun (bus et train) ainsi que les établissements scolaires (52 incidents enregistrés) ne sont pas épargnés par l'usage d'armes à feu. Les tirs contre des vitres ou des fenêtres constituent la majorité des faits relevés dans les écoles. En 1999, 9 blessés par armes à feu y ont été répertoriés. Les intrusions armées restent rares mais elles sont en augmentation (6 ont été relevées en 1999).

## LES POLICIERS, CIBLE PRIVILÉGIÉE

Autre cible « privilégiée » dans les quartiers sensibles : les policiers. En 1999, 38 incidents ont été comptabilisés (contre 57 en 1998). Le plus souvent, il s'agit de tirs sur des véhicules lors d'interventions ou sur des locaux de police, note la DCRG. Elle souligne aussi que la volonté de blesser les fonctionnaires existe seulement dans les cas de guet-apens caractérisés.

Concernant la nature des armes utilisées, les RG se montrent peu prolixes et soulignent la difficulté de dresser un descriptif précis. Les carabines et les pistolets à plomb semblent

néanmoins figurer au premier rang. Les fusils de chasse et les fusils à pompe font également partie de l'arsenal des quartiers sensibles. Sans plus de précision, la note de la DCRG évoque les tirs « fréquents » provenant d'armes de poing, sans distinguer les tirs de revolvers, de pistolets automatiques ou de pistolets d'alarmes, de type gomme-cogne ou à gaz lacrymogène.

A propos de la circulation des armes, le document des RG souligne que « le commerce illicite d'armes à feu existe dans certains quartiers ». Il ne quantifie pas le phénomène mais donne l'exemple de l'apparition – depuis deux ans environ – d'une nouvelle arme au sein de la petite délinquance parisienne, « des petits pistolets italiens semi-automatiques modifiés, pouvant tirer des balles de 6,35 mm ». Les RG relèvent qu'en 1999, le nombre d'expertises de ces armes a triplé au laboratoire de la police scientifique de Paris. Selon eux, il existe des filières pour la modification et l'acheminement de ces armes.

Frédéric Chambon

## Repérés dans votre Agence France Télécom

NOUVEAU

Alcatel One Touch View DB@

NOUVEAU

Alcatel One Touch 501

NOUVEAU

Alcatel One Touch 302

NOUVEAU

Alcatel One Touch Easy DB

la gamme des téléphones Alcatel à prix sensationnels jusqu'au 02/12/00 !\*

Itineris

OLA

mobi carte

\* Offre valable jusqu'au 2 décembre 2000 inclus exclusivement dans les Agences France Télécom. Sous réserve de l'achat d'un coffret Itineris Sélection Alcatel One Touch 501, Alcatel One Touch 302 et Alcatel One Touch View DB@, d'un coffret OLA Alcatel One Touch 302 et One Touch Easy DB et la souscription concomitante à un forfait Itineris (hors Abonnement Itineris à 49 FTTC/mois) ou d'un forfait OLA ou Compte Mobile OLA d'une durée minimum de 12 mois après la Période d'Essai de 3 mois. Forfaits de communications en France Métropolitaine hors numéros spéciaux, dans la zone de couverture du service. Offre valable jusqu'au 2 décembre 2000 inclus également pour l'achat d'un kit mobicarte Alcatel One Touch 302 et d'un kit exclusif Agences France Télécom Alcatel One Touch Easy DB. Tous ces téléphones sont utilisables exclusivement sur le réseau GSM Itineris avec la carte SIM incluse dans le coffret.

france telecom  
bienvenue dans la vie.com

# L'urbanisation mal contrôlée accentue les dégâts causés par un automne pluvieux

En deux mois, octobre et novembre, de nombreuses régions de France ont subi des taux records de précipitations. Avec leurs conséquences : affaissements, routes coupées... Et comme les sols sont gorgés d'eau après un été déjà humide, les risques d'inondation augmentent

## SAINT-LÉONARD (Pas-de-Calais)

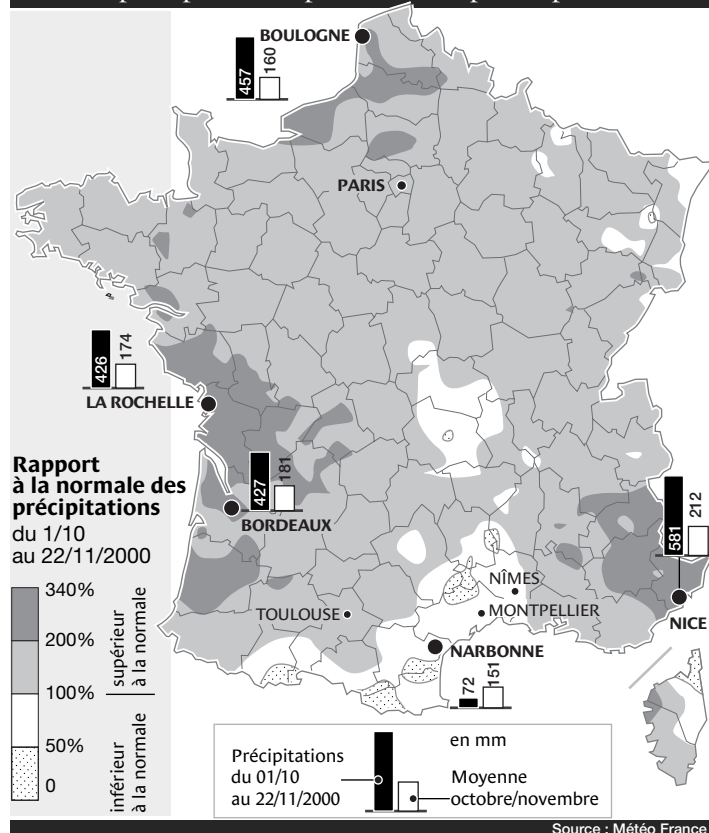
de notre envoyé spécial

Le ciel bas qui roule de lourds nuages gris présage de nouvelles pluies. Ce qui n'est pas fait pour remonter le moral des habitants du petit bourg de Saint-Léonard - commune d'environ 4 000 habitants de la grande banlieue de Boulogne-sur-Mer - qui s'affairaient encore, samedi 25 novembre, à réparer les dégâts causés par les inondations du mardi 21. Frigidaires, appareils électriques, canapés, meubles bas, maculés de boue, s'empilent sur les trottoirs à l'entrée des maisons. Les fortes précipitations survenues dans la nuit ont, en effet, gonflé les cours de la rivière la Liane et de deux petits affluents : une centaine d'habitations se sont retrouvées sous plus d'un mètre d'eau, notamment celles de la cité Aurore.

Dans la région, que ce soit dans le Boulonnais ou le Calaisis, pays de bocage vallonné pour l'un, pays de marais (les wateringues) pour l'autre, au pied des collines d'Artois sur lesquelles viennent buter les vents de la mer, on a pourtant l'habitude des inondations depuis des siècles - sous l'Ancien Régime, les cahiers de doléances y font souvent référence, en 1974 et en 1998, elles défrayèrent également la chronique locale. Mais leur répétition en un laps de temps de plus en plus court ne cesse d'inquiéter les riverains. « La fameuse crue centennale nous tombe dessus tous les deux ans... », se lamente, avec une pointe d'humour, l'un d'entre eux.

Tout le littoral entre Calais et Boulogne a été touché ainsi que l'arrière-pays, entraînant la

## Des précipitations parfois multipliées par trois



couverture de nombreuses routes et parfois des affaissements de terrain spectaculaires, ainsi que l'évacuation de plus de cent personnes par les pompiers. Une nouvelle fois, la gestion des zones habitables est montrée du doigt.

## GÉRER LE PASSÉ

Comme d'autres villes et villages de la région, Saint-Léonard, qui se trouve en creux de vallée, pourrait

être désigné comme l'archétype de ce qu'il ne fallait pas faire en matière d'urbanisme. Le maire (PRG) Jean-Loup Lesaffre en convient mais n'en peut mais : « Il nous faut gérer le passé », dit-il. Ce passé a ici un nom : celui d'un ancien ministre de l'équipement et du logement à la fin des années 60 et au début des années 70. « Dans le cadre du fameux plan Albin-Chalandon, 17 hectares de pâtures inonda-

bles ont été urbanisés. 370 "chalandomettes" [petites maisons individuelles avec jardin] ont vu le jour. Mais en 1974, nous avons eu treize inondations dans l'année ! L'erreur était manifeste !... »

La commune prend donc en charge les travaux d'aménagement du lit de la rivière, de ses berges et des petits ponts qui l'enjambent. « Nous avons cru alors être définitivement tranquilles », raconte M. Lesaffre. Mais en 1998, « de nouvelles inondations ont frappé les mêmes quartiers et, en plus, des endroits jusqu'à présent épargnés ». Dans la nuit de lundi à mardi, l'affluent de la Liane, l'Echinghen, le principal responsable des dégâts, charriait 10 à 30 m<sup>3</sup>/s au lieu et place de 10 litres/s l'été.

## « PETITE VENISE »

Pour le maire, afin de parer à ces inondations récurrentes, il faudrait entreprendre de lourds travaux de canalisation, en commençant par l'aval du cours d'eau, construire un pont-tablier, mettre en place un réseau de surveillance pluviométrique et, surtout, édifier rapidement des bassins tampons pour la rétention des eaux de ruissellement.

C'est l'avis également d'André Bodart, son homologue (div.) d'Hesdigneul-lès-Boulogne, village de 700 habitants, à une dizaine de kilomètres plus au nord, qui doit à sa situation, au confluent de deux vallées, d'être régulièrement le plus touché lors d'inondations, cette fois-ci encore. D'où une réputation de « petite Venise du Nord » dont le village se passerait bien. « Hesdigneul est le symbole des inondations », raconte le maire.

Les crues, il y en a toujours eu, ce qui explique un certain fatalisme qu'il faut combattre. M. Bodart préconise qu'à côté de solutions purement locales, « des mesures qui touchent l'ensemble de notre énorme bassin versant donc un schéma global incluant en premier lieu la construction de barrages de retenue ».

Mais, outre la question de leur financement, reste le problème de leur lieu d'implantation obligé :

le triangle Dunkerque - Calais - Saint-Omer est en fait un polder au-dessous du niveau de la mer, protégé par un cordon dunaire et drainé par de nombreux canaux.

Le Boulonnais, lui, est très spécifique, avec sa terre argileuse qui se gorge d'eau et rejette comme une éponge le surplus. Une forte pluviométrie, comme celle de ces deux derniers mois, accentue le phénomène. Mais les bouleverse-

## Du zouave du pont de l'Alma à la Suède

La crue de la Seine à Paris a entraîné, mardi matin 28 novembre, la fermeture des quais rive gauche, le niveau-référence de 3,30 mètre ayant été atteint. En Suède, victime de fortes pluies depuis une semaine, les eaux ont continué à monter lundi. La météo prévoit une aggravation dans les jours à venir. Les services d'urgence ont protégé des quartiers menacés de Stockholm avec des murs de sacs de sable. Le lac de Glasfjorden a monté est à plus de 3 mètres au-dessus de son niveau normal, gonflé par le débit croissant des torrents descendant des montagnes norvégiennes. Tous les lacs et toutes les rivières du centre du pays ont atteint des niveaux dangereux. Le lac Vänern, le plus grand de Suède, est à son plus haut niveau depuis 1967 et a déjà transformé des terres agricoles en marécages. En Italie, les précipitations ont provoqué inondations et coulées de boue. Après avoir touché le nord de l'Italie, notamment le Trentin et la Ligurie, les pluies se sont déplacées sur le sud-est de la Péninsule.

« En amont, sur le territoire de communes non inondables qui n'en veulent donc pas... », regrette M. Bodart. Président du syndicat intercommunal d'aménagement de La Liane, il estime cependant que les dernières crues « viennent à point nommé, pour que l'on prenne un nouveau départ afin de vaincre ces réticences et qu'une vraie solidarité intercommunale s'exprime dans le cadre d'un plan de prévention urgemment souhaité ».

La région est propice aux inon-

nements du monde agricole, la culture intensive et mécanisée, comme celle du maïs, ou le mauvais entretien des canaux sont également mis en cause par de nombreux acteurs de terrain qui souhaitent, bien sûr, de rapides mesures de prévention et qu'à tout le moins, l'Etat et les collectivités régionales et locales s'impliquent plus. En attendant, les habitants épongent.

Ali Habib

## De nombreux glissements de terrain sur la Côte d'Azur

### NICE

de notre correspondant

La violence des intempéries et la répétition de pluies diluviennes sur une courte période ont révélé l'instabilité du sol sur les collines urbanisées de la Côte d'Azur et également le manque d'aménagement pour récupérer les eaux de pluie. Même si les météorologues estiment que le phénomène climatique est classique, la quantité des pluies tombées est exceptionnelle. En trois mois - septembre, octobre et novembre - il a plu autant qu'en un an, soit 720 millimètres. Le mois de novembre a été le plus humide puisqu'il est tombé 370 litres d'eau au mètre carré.

A Nice, la rivière du Paillon, qui traverse la ville, a atteint une cote d'alerte, tout comme le Var qui longe la commune à l'ouest. Quelques rivières sont sorties de leur lit, mais il n'y a pas eu de crues catastrophiques car les averses ont été espacées. C'est leur fréquence et leur violence qui ont saturé le sol en eau. La terre grasse en surface, la marne, a joué le rôle d'une éponge. De nombreux glissements de terrain se sont produits lorsque cette couche s'est désolidarisée de la sous-couche plus dure.

### COLLINES TRÈS URBANISÉES

Dans les Alpes-maritimes, 17 routes départementales ont été coupées. A Menton, 10 000 foyers ont été privés d'eau et un millier n'ont plus eu de gaz après que des canalisations ont été rompues par des éboulements. Sur le territoire de la ville de Nice, qui s'étend au nord sur des collines perpendiculaires au littoral, une quinzaine d'éboulements ont été signalés.

Tous ces incidents ne sont pas seulement dus à la fragilité naturelle des sols. Les collines sont très urbanisées et, au regard de la multiplication des constructions, les riverains mettent en cause l'insuffisance du drainage, des canalisations de récupération de l'eau. L'exemple du lotissement « La Villa des Acanthes », construit en 1991 sur l'avenue de la Clua, qui monte à Saint-Pancrace, est significatif. La colline s'est effondrée en trois endroits, un accident qui n'a pas surpris les copropriétaires. Depuis 1994, ils ont intenté des actions en justice contre la ville, le promoteur, leurs compagnies d'assurances et un de leur voisin. En effet : « Au-dessus de chez nous, il y a des serres, mais l'exploitant laisse en permanence dégouliner l'eau, explique l'un des propriétaires, Jean-Pierre Porsi. Il n'y a aucune canalisation et le promoteur n'a pas fait de mur de soutènement pour stabiliser le terrain à l'entrée du lotissement. »

Dans l'arrière-pays, au pied des montagnes, les pluies ont réveillé la « bête » de Saint-Etienne-de-Tinée. C'est le surnom que les habitants de la vallée ont donné au gigantesque glissement de terrain de La Clapière. En 1970, un morceau de la montagne a commencé à descendre. La progression de l'éboulement a entraîné la création d'une zone interdite sur 4 hectares. Depuis 1996, le phénomène géologique s'était ralenti. La progression de l'éboulement était en moyenne de 30 millimètres par jour. Avec les dernières pluies, le glissement de terrain a avancé de 170 millimètres en une journée.

Jean-Pierre Laborde

## Des sols saturés d'eau sur une grande partie du territoire

LA FRANCE est en bleu sur les cartes de Météo-France. Du bleu pâle sur la plus grande partie de son territoire, indiquant qu'il est tombé, depuis début octobre, jusqu'à deux fois plus de pluie que la normale. Du bleu foncé, même, sur plusieurs régions - façade atlantique, nord, extrême sud-est -, où le cumul des précipitations est jusqu'à trois fois supérieur à la moyenne, voire davantage. Seules quelques enclaves - le Languedoc-Roussillon, une partie de l'Auvergne, un bout d'Alsace et la Haute-Corse - sont restées relativement au sec et apparaissent en brun.

« L'automne 2000 est particulièrement pluvieux », confirment les météorologistes. Ceux-ci disposent des mesures de précipitations pour les cinquante dernières années. Nombre de records ont été battus : à Nice, Bordeaux, La Rochelle, ou à Boulogne-sur-Mer. A Paris, le record de pluviosité (199 mm en 1966) est presque égalé et il sera sans doute dépassé à la fin du mois.

Conséquence de ces pluies tenaces après un été déjà très mouillé, la recharge des nappes phréati-

ques, qui intervient habituellement entre les mois de janvier et de mars, est cette année beaucoup plus précoce. De vastes zones sont déjà saturées, si bien que les précipitations viennent grossir les eaux de ruissellement. « La situation de saturation des sols sur une grande partie du territoire offre un terrain propice à de nouvelles inondations. La plus grande vigilance s'impose », met en garde le Réseau national des données sur l'eau.

### GRANDE VARIABILITÉ DU CLIMAT

Ce tableau diluvien demande toutefois à être nuancé. Dans le sud de la France notamment, certaines villes ont essuyé par le passé des pluies beaucoup plus abondantes : c'est le cas de Narbonne, de Nîmes, de Toulouse ou de Montpellier.

Ces intempéries « font partie de la variabilité du climat, qui est très grande », souligne Pierre Bessemoulin, directeur de la climatologie à Météo-France. Elles ne peuvent donc être interprétées comme le signe d'un changement climatique imputable au réchauffement planétaire. « Les études effectuées sur les cent dernières années

font apparaître une légère augmentation des précipitations, de 5 % à 10 %, sur la moitié nord de la France, tandis qu'au sud, les pluies sont un peu plus abondantes en hiver, mais un peu plus rares en été », précise Pierre Bessemoulin.

Il n'est pas possible de dégager de ces observations une tendance à long terme. Quant aux modèles numériques utilisés par les chercheurs pour tenter de prévoir les évolutions futures du climat, s'ils annoncent des précipitations plus fortes dans les zones tropicales et les hautes latitudes, ils n'indiquent pas de tendance très marquée pour les zones tempérées.

Le lien paraît plus évident, rappellent les experts, entre les dégâts causés par les pluies - inondations, éboulements, coulées de boue - et l'urbanisation, qui réduit les surfaces de pénétration des eaux dans le sol, ainsi que le remembrement qui, en supprimant haies, fossés et talus, favorise le ruissellement de ces eaux. Des transformations dont, pour le coup, l'homme est bel et bien responsable.

Pierre Le Hir

## Entrez sans frapper

OÛIFM

OÛIMetal

OÛIIndie

OÛIClassic

4 radios thématiques sur Internet qui secouent la planète rock. Pour le reste, on ne va pas vous la raconter : actualité, archives et retransmission d'événements musicaux rock, agenda culturel, clubs, chats, forums, achats en ligne...

www.ouirock.com



LE PORTAIL ROCK

ouirock.com division de



sas

## DISPARITIONS

# Mario Giacomelli

## Un diamant brut de l’image fixe

LE PHOTOGRAPHE italien Mario Giacomelli, en marge des courants à la mode, auteur baroque d’« apparitions » divines ou violentes, est mort samedi 25 novembre à l’âge de soixante-quinze ans.

Né le 1<sup>er</sup> août 1925, Mario Giacomelli a tout fait pour rester isolé. Il s’est peu aventuré hors de son village de Senigallia (Marches), sur la côte adriatique. A treize ans à peine, il est embauché dans une imprimerie et entreprend des tableaux abstraits. A vingt ans, il se passionne pour la course automobile et écrit des poèmes. Il achète son premier appareil après un accident où il manque perdre la vie. Il a vingt-huit ans. Mario Giacomelli photographie uniquement le samedi et le dimanche, quand son métier d’imprimeur lui laisse du temps. L’été, il tient un camping pour bavarder avec les jolies filles. Son appareil est une boîte sommaire, les pellicules sont développées dans un lavoir de pierre. Il réalisera peu de séries en quarante ans : un hospice, des séminaristes, des paysages vus d’avion, le village de Scanno, un pèlerinage à Lourdes, « *La bonne terre* »…

Mais voilà, les photos, souvent regroupées en séquences narratives, surtout celles qui courent de 1955 à 1970, sont des météores qui ne ressemblent à rien de connu. Ce n’est pas du reportage, pas du documentaire, pas de la fiction. C’est un prolongement de sa poésie torturée, ancrée dans les marques rugueuses du temps et l’innocence de la vie.

Personne n’a mieux associé, comme allégorie de la mort, les plis d’un drap qui couvre l’agonisante, ceux du visage strié par le soleil, celui de la terre labourée, des pâtes sculptées dans la farine, des pommes de terre sous la cendre. Personne n’a été aussi libre que Giacomelli dans la façon de saigner la réalité au papier de verre : flous qui accentuent un mouvement ou un sentiment ; grains épais ; tirages très durs faisant surgir les blancs et les noirs, tuant les gris – il écrira : « *Le blanc, c’est le néant, et le noir, ce sont les cicatrices* » ; éclat fantomatique du flash, scories enlevées au tirage, fragments agrandis, matières stylisées à la retouche. Mario Giacomelli trouve sa première photo sur la plage du village comme on trouve un trésor dans le sable. Dans le film de la série « Contacts », en 1993, il explique : « *En voyant dans une boutique un appareil à 800 liras, un Comet, j’ai eu l’idée d’acheter ça, qui était comme un jouet. Le jour de Noël, je suis allé à la mer, sans rien comprendre à la photo, là où arrivent les vagues. En voyant bouger la vague, il m’est venu à l’esprit que si je bougeais l’appareil, j’aurais arrêté la vague et fait bouger le sable. C’était pour moi une chose magique.* »

C’est aussi une façon d’inscrire le temps au centre de son œuvre. Il y a un pas pour aller jusqu’à la mort.

*Michel Guerrin*

■ **RAYMOND JANOT**, conseiller d’Etat honoraire, ancien directeur-général de la RTF (Radiodiffusion-télévision française), ancien président du conseil régional de Bourgogne, est mort, samedi 25 novembre, à son domicile de Serbonnes (Yonne). Né le 9 mars 1917 à Paris, membre du Conseil d’Etat de 1946 à 1986, Raymond Janot a mené une carrière de haut fonctionnaire et a été notamment conseiller technique au cabinet du général de Gaulle, alors président du conseil, de juin 1958 à janvier 1959 – où il participe à l’élaboration de la Constitution de la V<sup>e</sup> République –, avant d’être secrétaire général de la Communauté, puis de diriger la RTF de mars 1960 à février 1962. Maire (1947-1971), puis conseiller municipal (1977-1989) de Serbonnes, conseiller général de l’Yonne, élu du canton de Sergines (1959-1992), Raymond Janot a mené une carrière politique au niveau local et régional, qui l’a mené à la vice-présidence (1985-1989), puis à la présidence, d’avril 1989 à mars 1992, du conseil régional de Bourgogne, sous l’étiquette UDF.

■ **JEAN FAVRE**, ancien maire de Langres et ancien député de la Haute-Marne, est mort mercredi 22 novembre. Né le 19 juillet 1921 dans une famille de commerçants langrois, Jean Favre est élu conseiller municipal (divers droites) dans la cité de Diderot en 1953.

Il s’y rend en photographiant un hospice. « *Le flash est une cruauté que j’ai ajoutée à une autre cruauté, mais une cruauté honnête, parce qu’elle restituait l’image que je voyais à l’hospice. Je vois encore la planteur de la mort.* » Les visages blancs disparaissent dans les murs blancs, dans les draps blancs. « *Le drap ne m’intéressait pas en tant que drap ou tissu ; c’était du blanc, l’être humain qui avait déjà disparu.* » Le retour à la vie s’opère, en 1955-1958, à Scanno, un village des Abruzzes, où il prendra une de ses images les plus fulgurantes : l’apparition angélique d’un gamin au milieu de femmes drapées de noir. « *Je voulais plus de rêve que de réalité. A l’hospice, c’était la peur du temps qui passe. Ici, la beauté nais-sait du temps qui n’aurait jamais passé, qui n’aurait jamais rien changé. Je n’avais pas les pieds sur terre ; cette lumière était magique pour moi.* »

#### VERS L’ABSTRACTION

La notoriété viendra avec une série sur des séminaristes de Senigallia, durant l’hiver 1961. Ils ne prient pas, ils jouent, se jettent des boules de neige. Ils font la ronde, comme chez Matisse, sur tapis blanc. La subjectivité de l’auteur se traduit par des contrastes stylisés entre le noir de la soutane et le blanc de la neige : « *Ce n’était pas la réalité qui m’intéressait mais le mouvement. L’important c’est d’être sensible à ces gens qui grandissent en âge et restent des enfants.* » Restent les paysages aériens, où les sillons de la terre renvoient à la peau ridée. Pour clore cette boucle visuelle, entre l’Italien paysan et son environnement, Mario Giacomelli tire le paysage vers la verticalité et le ciel, afin d’échapper au tableau et de se rapprocher du visage.

Le formalisme s’impose de plus en plus, pour tendre vers l’abstraction, à partir des années 80. « *Il allait vers l’obscurcissement*, dit Agathe Gaillard, sa galeriste à Paris depuis quinze ans. *On ne s’est jamais rencontrés, on ne se parlait pas au téléphone. La première fois que je lui ai écrit pour l’exposer, il ne m’a pas répondu ; il a envoyé des photos par la poste, sans recommandé.* » Agathe Gaillard devrait montrer les dernières photos de Mario Giacomelli début 2001.

Etrange artiste. Mais qu’il serait trop facile de cataloguer « génie de l’art brut photographique ». Deux livres en français, *Mario Giacomelli* (Contrejour, 1992) et le n<sup>o</sup> 19 de la collection Photo Poche (Nathan, 1985), montrent qu’il a côtoyé les figures de la photo italienne des années 50 et n’ignorait rien des débats virulents entre formalistes et néo-réalistes. Il sera ensuite un protégé du Musée d’art moderne de New York. Aujourd’hui, sa notoriété est internationale. Mais l’artiste fut si indomptable que son influence s’évapore, laissant des images animales et orphelines.

C’est en 1959 qu’il devient maire, et il le restera jusqu’en 1977, date à laquelle il est battu par Guy Baillet (PS). Sous son mandat, la sous-préfecture haut-marnaise voit son tissu industriel s’accroître et son urbanisation s’accélérer avec la construction de grands ensembles. Jean Favre fait aussi son entrée au conseil général de la Haute-Marne en 1961 ; élu du canton de Langres, il y siègera sans discontinuer pendant trente ans, sous la bannière de l’UDR, puis du RPR. De 1967 à 1978, Jean Favre est député de la première circonscription de la Haute-Marne et, par ailleurs, il siège au conseil régional de Champagne-Ardenne de 1973 à 1979.

■ **DANIELLE VOLLE**, comédienne, est morte vendredi 24 novembre à Paris, des suites d’un cancer. Elle était âgée de soixante-quatre ans. Ancienne élève du Conservatoire national supérieur d’art dramatique, Daniellé Volle est engagée en 1960 par la Comédie-Française, où elle reste trois ans. Après un bref passage au TNP, elle s’oriente vers le théâtre privé. On la verra dans de nombreux épisodes d’« Au théâtre ce soir » à la télévision nationale. A la fin des années 70, Daniellé Volle se lance dans la comédie musicale avec *Paris-Cabourg, Paris-Vichy* et *Paris-Chamonix*. En 1985, elle avait rendu hommage à Cocteau, dans un récital intitulé *Passé défini*.

#### AU CARNET DU « MONDE »

##### Naissances

– Dijon. Paris.

**Danielle et Roger GUILARD** ont la grande joie d’annoncer la venue au Monde de

<b>Charles,</b>
le 10 mai 2000,
chez <b>Christelle et Jean-Charles</b> et de
<b>Louis,</b>
le 21 novembre 2000,
chez <b>Karine et Pierre-Yves.</b>
<i>«<span> </span>Il est des milliers de roses dans le jardin des hommes mais la mienne est unique au Monde.<span> </span>»</i>

**Zoé** a la joie d’annoncer la naissance de sa petite sœur

<b>Jeanne,</b>
le samedi 25 novembre 2000.
Nathalie Amourette, et Pierre Dirméautis, 1, impasse des Jacinthes, 14123 Ifs.

#### Anniversaire de naissance

– Marolles-en-Brie, le 29 novembre 2000.

Soixante-quinze ans.
Dans <i>Le Monde</i> , tu es
<b>Jacqueline BRIGHT.</b>
Dans notre cœur, tu es Maman, Manine, femme d’exception, formidable grand-mère, reçois tout notre amour, pour ton anniversaire.
Françoise, Florence, Elizabeth.

#### Décorations

– Nous apprenons que le jeudi 23 novembre 2000, en la nonciature à Paris,

<b>Richard VIPIANA</b>
a reçu du nonce apostolique, au nom du Saint-Père, les insignes de chevalier grand-croix de l’ordre équestre et apostolique de Saint-Grégoire-le-Grand, prestigieuse nomination.
Etaient présents à la cérémonie uniquement les responsables des instituts de la recherche médicale et les proches de Richard Vipiana.

#### Décès

<b>Annick BARTHÉLEMY</b>
nous a quittés le 26 novembre 2000.
Elle avait cinquante-deux ans. Certains l’avaient connue sous le nom de <b>Annick CAILLÉ.</b>
De la part de Denis Barthélemy, son époux, Pierre, Marion et Mathieu, Yves et Raymonde Caillé, ses parents, Les familles Barthélemy, Drouet, Sautel et Caillé.
9, rue du Grand-Veneur, 75003 Paris. 9, rue Fermand-Pelloutier, 37000 Tours.

– L’association Jean-Cotxet, Le conseil d’administration et son président, M. Philippe Dreyfus, Le directeur général, M. Dominique Guillaume, La directrice du service IOE-AEMO, M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Giraud, Et l’ensemble de leurs collaborateurs, ont appris avec une profonde tristesse le décès de

<b>M<sup>me</sup> Annick CAILLÉ-BARTHÉLEMY,</b> leur collègue et amie.
<p>Ils tiennent à témoigner du concours précieux que fut celui d’Annick au cours de ces vingt-cinq années où elle leur a fait partager ses convictions, ses engagements, son dévouement et sa grande compétence professionnelle au service des enfants, des jeunes et de leur famille.</p> <p>Ils compatissent à la douleur de ses proches auxquels ils adressent leurs plus sincères condoléances et l’assurance de leur profonde sympathie.</p>

– Emir Nabil Chehab et son épouse, Emir Nagi Chehab et son épouse, M<sup>me</sup> Noha Chehab-Habib et son époux, Ainsi que leurs enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

<b>M<sup>me</sup> Emile COUTYA,</b> Veuve de l’Emir <b>Soubhi CHEHAB,</b>
leur mère, belle-mère et grand-mère,

survenu le 18 octobre 2000, à Madrid.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le samedi 2 décembre, à 19 heures, en l’église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d’Ulm, Paris-5<sup>e</sup>.

– René Colin de Verdière, son époux, Yves et Marie-Jo, Michel et Catherine, Dominique, Jean-Marc et Agnès, Frère Etienne o.s.b. (Laurent), ses fils et belles-filles, Emmanuel, Véronique, Cyril et Laurence, Yann, Vincent, Gaëlle, Eric, Christine, Karen, Annick, Sylvie, ses petits-enfants, Matthieu et Albane, ses arrière-petits-enfants, Les familles Haas, Colin de Verdière, Rodary, de Chantemèle, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

<b>Antoinette COLIN de VERDIÈRE,</b> née <b>HAAS.</b>
à Paris, le 25 novembre 2000.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 29 novembre, à 14 heures, en l’église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6 <sup>e</sup> .
Ni fleurs ni couronnes.

– M<sup>me</sup> Raymond Janot, son épouse, Béatrice et Helmut Stuarnig, Catherine, Michael, Marie-Claire, François et Eva Janot, Etienne, Antoine, Sarah, Blandine et Andrew Dent, Christian, Stephan, Bruno et Miren Janot, Johan, Maïalen, Mathias, ses enfants et petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Raymond JANOT,** conseiller d’Etat honoraire, commandeur de la Légion d’honneur, commandeur de l’ordre national du Mérite, ancien maire de Serbonnes, ancien conseiller général du canton de Sergines, ancien président du conseil régional de Bourgogne,

survenu le 25 novembre 2000, à l’âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> décembre, à 15 heures, en l’église de Serbonnes (Yonne), où l’on se réunira.

Une messe sera célébrée le lundi 18 décembre, à 18 h 30, en l’église Saint-Honoré-d’Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16<sup>e</sup>.

La famille remercie les personnes qui s’associent à sa douleur.

11, avenue d’Eylau, 75116 Paris.
(Lire ci-contre)
– L’Ecole nationale des beaux-arts de Lyon
à la tristesse de faire part du décès, le 26 novembre 2000, de
<b>André JAOUL,</b> sculpteur, professeur de 1967 à 1996.
L’Ecole adresse ses plus sincères condoléances à sa famille.

– Le 24 novembre 2000, à 10 h 30,
<b>Klara,</b> la petite renarde,
a quitté sa clairière. Elle avait quarante ans.
Je l’aime à jamais.
– Suzanne Krief, son épouse, Michèle Krief, Dominique Krief, ses filles, Claire Sultan, Léon et Lina Krief, Georges et Lucette Krief, Ada Boulakia, Michèle Boulakia, ses sœur, frères et belles-sœurs, ses neveux, ses nièces et leurs familles, ont la grande tristesse de faire part du décès de

<b>M<sup>r</sup> Jacques KRIEF,</b> avocat honoraire au barreau de Paris, engagé volontaire,
survenu le 24 novembre 2000.
Les obsèques auront lieu le mercredi 29 novembre, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.
94, avenue Kléber, 75116 Paris.

– Vincent et Rani Lecarme, Jérôme et Christine Lecarme, Anne et Jean-Pierre Raffin, Catherine et Michel Lucas, Sylvie et François Fabre, Christophe et Jacqueline Lecarme, Daniellé et Claudé Lecarme, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

<b>M<sup>me</sup> Madeleine LECARME,</b> née <b>SENCERT,</b>
survenu le 26 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 novembre, à 10 h 30, en l’église Notre-Dame-d’Auteuil, 2, place d’Auteuil, Paris-16 <sup>e</sup> .
44, rue Ginoux, 75015 Paris.

– M<sup>me</sup> Lucrèce Mazel, son épouse, Le docteur et M<sup>me</sup> Paul Mazel, M. et M<sup>me</sup> René Vigouroux, ses enfants, Ses petits-enfants, Son arrière-petite-fille, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès du

<b>docteur Guy MAZEL,</b>
survenu dans sa quatre-vingt-dixième année.

– Le président, Le conseil d’administration de l’Œuvre de secours aux enfants (OSE), L’Amicale des anciens et sympathisants de l’OSE (France), Friends and Alumni of OSE (USA) Inc., ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>lle</sup> Renée PAILLASSOU,** institutrice à Chabannes (Creuse), chevalier de la Légion d’honneur, Juste parmi les nations,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année, le 22 novembre 2000.

A sa sœur et à ses proches, ils expriment leur peine et leurs sentiments les plus affectueux.

Vous pourrez rendre hommage à Renée Paillassou, en allant sur le site www.ose-france.org, où des pages rédigées par les élèves et les enseignants du lycée de La Souterraine retracent son attitude héroïque qui a permis de sauver une centaine d’enfants juifs durant la période de guerre.

– Christine et Philippe Weyd, Françoise et Claude Aspar, Isabelle et François Girard, Michel Ricard et Françoise Vibert Guigue, Agnès et Gérard Delalande, ses enfants, Ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse d’annoncer la mort de
<b>Geneviève RICARD,</b> née <b>MONBEIG,</b>

le 25 novembre 2000, à son domicile, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Sa messe d’enterrement sera célébrée le jeudi 30 novembre, à 9 h 45, en l’église Saint-François-Xavier, Paris-7<sup>e</sup>.

Elle reposera au cimetière de Bayonne auprès de son époux,

<b>Jacques RICARD.</b>
26, avenue de Saxe, 75007 Paris.
<b>Hélène ROGOZINSKI</b>
nous a quittés le 26 novembre 2000.
Les obsèques auront lieu le 29 novembre, à 11 h 45, au cimetière du Montparnasse.
De la part de Liliane et Claude Sardais, Pascale et Cyrille Sardais.

– Machla Rotbart, son épouse, Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, font part du décès de

<b>Jacques ROTBART,</b>
et remercient tout ceux qui, le 24 novembre 2000, les ont entourés de leur chaleureuse présence.

– Emmanuel Saunier, son époux, Clémence, sa fille, M. et M<sup>me</sup> Jean-Marie Valentin, ses parents, Et toute la famille, font part du décès de

<b>M<sup>me</sup> Emmanuel SAUNIER,</b> née <b>Marion VALENTIN,</b>
---

à l’âge de trente-deux ans.

Ils remercient tout particulièrement l’équipe du professeur Pierre Gehanno.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 novembre 2000, à 14 h 30, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise (accès autorisé aux véhicules).
68, rue Lauriston, 75116 Paris. 18, rue Duret, 75116 Paris.

– Roland Stoeber, Pierre, Nicolas et Joël, ses enfants, et Serge Ansay, sont dans la tristesse et font part du décès de

**Malène STOEBER,** née **BATAILLON,**

survenu le 25 novembre 2000.

L’inhumation a eu lieu dans l’intimité à Montpellier.

Cet avis tient lieu de faire-part. 1, rue de la Danse-des-Cordelles, 34070 Montpellier.

<b>CARNET DU MONDE</b>
Tél. : <b>01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96</b>
<b>01-42-17-38-42</b>
<b>e-mail: carnet@mondepub.fr.</b>

– Nice. Alger.
M. Georges Welty, son époux, M. Dominique Brouta et M<sup>me</sup>, née Annie-Hélène Welty, M. Charles Puel et M<sup>me</sup>, née Nicole Welty, M. et M<sup>me</sup> Jean-Philippe Welty, ses enfants, Nathalie, Eric, Karl, Remy, Sylvie, Xavier, Christophe, Bénédicte et Jean-Baptiste, ses petits-enfants, M<sup>me</sup> Simone Bonnemaiso, née Morel, M. et M<sup>me</sup> René Morel, M. et M<sup>me</sup> Henri Morel, sa belle-sœur et ses beaux-frères, Parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de

<b>M<sup>me</sup> Irène WELTY,</b> née <b>MOREL,</b>
survenu le 27 novembre 2000, à l’âge de soixante-quinze ans.
Visite à l’athanée de Nice.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 30 novembre, à 9 h 15, en la chapelle de l’athanée de Nice, 42, avenue Saint-Augustin, suivies de l’incinération au crématorium de Nice, à 10 h 30.
Ni fleurs ni couronnes.

#### Souvenir

– Il y a un an,
<b>Jean-Marc GASTELLU</b>
nous quittait.
Sa famille, Ses amis pensent très fort à lui.

#### Conférences

– La Fédération française du Droit Humain, Ordre Maçonnique Mixte et International, organise, le **9 décembre 2000, à 15 heures, 9, rue Pinel, Paris-13<sup>e</sup>,**

une conférence publique : « **Le Droit Humain, un ordre initiatique : sa place dans la cité d’aujourd’hui.** »
Intervenant : **Danielle JUETTE,** ancien Président du Conseil National.

Pour toute demande d’invitation, s’adresser à la Fédération française du Droit Humain, secrétariat : 49, boulevard de Port-Royal, Paris-13<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-08-62-62. Fax : 01-44-08-62-60. Internet : http://www.droithumain-france.org

#### Cours

<b>COURS D’ARABE</b> Tous niveaux, jour, soir, samedi. Inscrip. AFAC <span> </span> : 01-42-72-20-88
--

#### Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>, jeudi 30 novembre, à 20 h 30 : P. Chouchan : « **Couples mixtes pour le meilleur et pour le pire** » (éditions Romillat). Tél. : 01-42-71-68-19.

– **Centre communautaire de Paris. Apprendre l’hébreu aujourd’hui ?** Les Oulpanim, 40 classes d’hébreu moderne ; 15 professeurs ; 8 niveaux. Grand choix d’horaires, suivi pédagogique. Réduction exceptionnelle pour tous les étudiants. L’hébreu aujourd’hui ? C’est au Centre communautaire de Paris. Renseignements au 01-53-20-52-52, 119, rue La Fayette, Paris-10<sup>e</sup>, métro Poissonnière.

– **Jeudi 30 novembre, à 20 h 30 :** Leçon de Benny Lévy, professeur, directeur de l’Institut Emmanuel Levinos de Jérusalem sur le thème « *L’actualité de la pensée de Lévinas entre interrogation et exigence* ». PAF. **Centre communautaire de Paris.** Renseignements : 01-53-20-52-52, 119, rue La Fayette, Paris-10<sup>e</sup>, métro Poissonnière.

Fonds social juif unifié <b>Rendez-vous sur le Centre de dons sécurisé www.tsedaka.fsju.org Appel national pour la tsédaka</b> à partir du 1 <sup>er</sup> décembre 2000
--

#### Colloques

– **Production et compréhension de documents techniques,** 8-9 décembre 2000, à 8 heures, Société française de psychologie et université de Picardie Jules-Verne, nouvelle faculté des sciences, amphithéâtre Figlarz, rue Fontaine, 80000 Amiens, responsable : L. Heurley, tél. : 06-84-52-21-89. laurent.heurley@ca.u-picardie.fr

– Le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2000, de 9 h 30 à 17 h 30, à la Fondation Singer-Polignac, 43, avenue Georges-Mandel, Paris-16<sup>e</sup>, se tiendra, sous la présidence du professeur André Vacheron, le colloque : **La cardiologie à l’aube du troisième millénaire,** avec les communications du professeur Benoît Diebold, d’Elie Mousseaux, du professeur Peter Libby (Harvard), du professeur Michel Bertrand, de M<sup>me</sup> Ketty Schwartz, des professeurs Jean-Brieuc Bouhour, Philippe Coumel, Daniel Loisanec, Daniel Thomas. Pour assister au colloque, prière de téléphoner à la Fondation Singer-Polignac (tél. : 01-47-27-38-66).

En haut à gauche : une jeune femme et son enfant se rendent au bus de Médecins du monde (MDM) pour procéder à l'échange de seringues. En haut à droite : le personnel de MDM dans le bus, composé de médecins et de drogués désintoxiqués, dialogue avec les toxicomanes, ignorants des risques qu'ils encourent.

En bas à gauche : un jeune toxicomane vient faire un dépistage gratuit du VIH. En bas à droite : à l'hôpital Botkin, les séropositifs n'ont que la possibilité d'attendre, faute de médicaments.



Le compte à rebours est commencé, qui pourrait, selon les experts, mener à des morts par dizaines de milliers. « Ici, il nous reste un an et demi, deux ans pour agir, sinon ce sera une tragédie », dit un responsable d'un centre régional antisida. « C'est un incendie de forêt, mais pas grand monde ne l'a encore compris », ajoute un spécialiste du ministère de la santé. La Russie découvre le sida. Non pas comme une maladie exceptionnelle, rare et limitée parce qu'exportée par l'Occident ou l'Afrique, comme il était encore expliqué au début des années 90. Non, la Russie se découvre avec un mal qui a désormais toutes les allures d'une épidémie et face auquel elle apparaît presque complètement démunie.

« Selon Onusida [programme des Nations unies de lutte contre le sida], l'épidémie est commencée et va rapidement atteindre des niveaux incontrôlables », dit Vladimir Pokrovski. Directeur du centre fédéral de prévention du sida, ce dernier observe depuis des années l'évolution de la maladie. Financé par le ministère de la santé et rattaché à un institut épidémiologique, son centre rassemble les statistiques des régions de Russie sur les personnes séropositives ou développant le sida. Et M. Pokrovski, qui sait manier les chiffres, met en garde : « Parce que nous avons moins de 1 000 malades déclarés du sida, des fonctionnaires de la santé nous disent que "tout va bien". Pourtant la situation de notre pays est l'une des pires au monde », estime-t-il.

Mal interprétées, les statistiques ne font pas encore du sida un problème de santé publique majeur. La tuberculose, l'alcoolisme de masse, les hépatites, la recrudescence des maladies sexuelles sont d'autres défis que ne parvient pas à relever un système de soins en ruine. Moins de 1 000 malades du sida ; 900 personnes décédées depuis 1987, année où fut officiellement enregistré le premier cas de séropositivité ; 70 000 personnes contaminées par le virus HIV officiellement enregistrées au 1<sup>er</sup> octobre 2000 : la Russie demeure loin derrière certains pays africains et occidentaux (150 000 séropositifs et 36 000 morts du sida en France).

Mais le danger est dans la croissance exponentielle du nombre de personnes contaminées par le virus HIV. Ce nombre a doublé ces six derniers mois, il a été multiplié par six en deux années seulement. « Chaque mois, 4 000 à 5 000 nouveaux cas de contamination sont signalés, dit Irina Savtchenko, responsable du sida au ministère de la santé, et cette hausse n'a rien à voir avec notre système de dépistage, qui est le même depuis dix ans : c'est bien à une explosion de la maladie que nous assistons. » Les chiffres officiels ne sont qu'une petite partie de la réalité : les tests de dépistage n'étant pas obligatoires (sauf pour les donneurs de sang, le personnel hospitalier, les prisonniers) 8 ou 10, selon les experts.

« Le plus probable est qu'il y a près de 600 000 personnes séropositives en Russie, et 300 000 d'entre elles ont été infectées cette année. A ce rythme, nous aurons dépassé le million dans moins de deux ans », estime Vadim Pokrovski. Dès lors, les perspectives changent. Comment enrayer l'épidémie ? Comment surtout soigner des malades qui vont, par dizaines de milliers, développer le sida dans deux, trois, quatre ans ?

Kaliningrad est tristement en avance sur le reste de la Russie et, à ce titre, fait figure de « laboratoire », selon un spécialiste local. Cette « enclave » russe en Europe centrale, séparée du reste de la fédération



# La Russie démunie face au sida

**Prévention inexistante, système de santé en lambeaux, manque de moyens, de médecins, la Russie est impuissante face à l'épidémie du sida. Kaliningrad, enclave russe en Europe centrale, préfigure ce dramatique engrenage**

par la Pologne, la Biélorussie et la Lituanie, détient un record : le plus fort taux de personnes séropositives. Est-ce sa situation géographique si particulière, son port sur la Baltique, point de transit de la drogue vers l'Europe centrale, la Scandinavie et la Russie, l'arrivée récente de populations tziganes chassées d'Ukraine et vivant de ce trafic ? Ce qui s'est produit dès 1996 à Kaliningrad fut observé plus tard à Moscou, puis à Saint-Petersbourg, ou, au début de cette année, à Irkoutsk, en Sibérie : une progression fulgurante du virus HIV parmi les consommateurs de drogues.

C'est une particularité de la Russie : la drogue est le principal vecteur de la propagation du sida. Or 3 millions de personnes seraient consommatrices de drogues, essentiellement par injection intraveineuse. « 90 % des contaminations se font par des seringues sales ou des solutions liquides déjà infectées », dit M. Pokro-

ovski. En quelques semaines, Kaliningrad s'est retrouvée avec plusieurs milliers de personnes contaminées. « On appelle ça la "compote maison" », dit Alexandre Dreizin, médecin à Kaliningrad ; une solution de plusieurs centaines de doses, à base d'opiacés et d'héroïne, est préparée dans une casserole, et chacun vient charger sa seringue, quand il n'y a pas une seule seringue pour tout le monde. » Du sang, qui s'est révélé contaminé, a parfois été rajouté à la « compote », pour lui donner une couleur plus avenante. Autre cas de figure, raconte un ancien toxicomane, la dose – aujourd'hui 100 roubles, 25 francs – se prend dans les arrières-cours : on paie à une fenêtre transformée en guichet puis on y passe le bras sans savoir par qui et dans quelles conditions on est piqué.

A deux pas de la place centrale de Kaliningrad, Alexandre Dreizin a pu obtenir de petits locaux en sous-sol. Aucune plaque ne signale ce qui est en Russie le premier point fixe d'échange de seringues. Une vaste pièce blanche, un petit bureau et un cabinet médical : l'accueil est ici gratuit et anonyme, et 3 500 toxicomanes participent déjà à ce programme d'échange de seringues et de soins. Ancien responsable du département des narcotiques à l'hôpital, Alexandre Dreizin dit avoir convaincu la mairie et la police de laisser son centre fonctionner. « Les autorités ont été complètement débordées, et l'échange de seringues, qui est encore refusé dans les autres villes, à l'exception de Saint-Petersbourg, a permis de contrôler la propagation de l'épidémie », dit-il.

Au 1<sup>er</sup> octobre, 3 600 personnes séropositives ont été enregistrées à Kaliningrad. « Depuis un an, on assiste à une stabilisation du taux de croissance, dit Irina Tachnikova, médecin épidémiologiste, mais nous voyons arriver une deuxième vague, les contaminations par relations sexuelles, et une troisième, des malades infectés en 1996 qui commencent à développer le sida. » Les premiers touchés sont les prostituées, dont les deux tiers seraient séropositives ; les revendeurs tziganes ont été également massivement contaminés. « Je cherche à développer auprès de ces catégories des antennes mobiles d'échange de seringues, explique M. Dreizin, mais le manque d'information est terrible. Un bruit a ainsi couru chez les prostituées que le fait de tomber enceinte permettait de reconstituer les défenses immunitaires et de surmonter la séropositivité... »

Cet après-midi-là, Viktor, la quarantaine, est passé pour une rapide consultation. Fiévreux, il transpire abondamment dans son costume vert olive. Séropositif depuis 1996, Viktor a été contaminé « par une seringue ou de la merde dans la drogue ». Il a arrêté depuis deux ans, a perdu son « gros business de commerce de poisson avec la Norvège », et se raccroche au centre du docteur Dreizin comme à une bouée de sauvetage : « Il n'y a que là qu'on trouve une aide, dans les hôpitaux, les médecins s'en moquent, ils ont peur ou ne connaissent pas. » Viktor raconte ses coups de fatigue, une santé qui se

des sont morts hier, de la drogue, du sida, on ne sait même pas », dit Igor Ivanov.

Le médecin raconte le casse-tête que rencontrent tous les centres spécialisés en Russie. La drogue, d'abord : « Que faire quand 80 % des séropositifs sont des toxicomanes archidépensés ? Nous n'avons pas de programme de méthadone, les malades se font approvisionner et se piquent dans l'hôpital. » Le diagnostic ensuite. L'hôpital n'a pas le matériel permettant d'analyser le statut immunologique des malades, donc de définir un processus de soins, de cerner le moment d'entrée dans la

« On appelle ça la "compote maison" : une solution de plusieurs centaines de doses, à base d'opiacés et d'héroïne, est préparée dans une casserole, et chacun vient charger sa seringue »

Alexandre Dreizin, médecin à Kaliningrad

dégrade. « Non, on ne m'a jamais proposé le moindre traitement, à mon stade, je crois pourtant que j'en aurais besoin », dit-il, avant de repartir avec de l'aspirine et des vitamines.

« Quel traitement au pays des Soviets !, s'indigne Alexandre Dreizin. Quelqu'un comme Viktor aurait déjà besoin d'une trithérapie, mais à 10 000 dollars par an, c'est irréaliste. N'est pas seulement en panne de médicaments, mais aussi de moyens de diagnostic et d'analyse. » Non loin du centre, l'hôpital infectieux de Kaliningrad accueille une quarantaine de malades en phase terminale. Certaines façades des bâtiments affichent encore les impacts de balles ou de mortiers de la seconde guerre mondiale. Une partie des locaux est en ruine, une autre refaite avec les moyens du bord. « C'est un hôpital de pauvres », dit Igor Ivanov, jeune médecin, qui enrage, impuissant face à ses malades.

Sacha Pankratov gît sur un mauvais lit de fer dans une chambre sombre où sont deux autres malades. M. Pankratov est connu de la communauté médicale : contaminé en 1995, il décrocha de la drogue, créa l'association Le Bord, l'une des très rares associations de séropositifs en Russie pour défendre les droits des malades. Il y a quelques mois, il replongeait dans la toxicomanie et il agonise aujourd'hui. « Deux mala-

phase active du sida. « Ils meurent de tuberculose, de pneumonie, d'hépatite C, de lymphatite, d'abcès », dit M. Ivanov. Les médicaments, enfin : « Pour nos malades lourds, nous n'avons rien, absolument rien, pas de trithérapie, pas d'équivalent AZT, seulement des antibiotiques et des vitamines. »

« Les années à venir vont être très dures », prédit le médecin. Tatiana Nikitine, qui dirige le centre régional de prévention du sida, pense de même. « Il nous reste une petite réserve de temps avant que nos malades ne développent le sida, mais aujourd'hui, nous ne pouvons pas garantir des soins », dit-elle. La Russie produit en faible quantité des traitements proches de l'AZT, le Phosphazid ou Timazid. « Seules 35 personnes de la région en reçoivent, déclare M<sup>me</sup> Nikitine. Comparez une trithérapie à 1 000 dollars par mois et une consultation ambulatoire à 3 roubles [15 cents] ! Les traitements sur le marché mondial vont demeurer hors de portée et, si nos laboratoires ne développent pas leurs propres préparations, nous ne ferons qu'accompagner les malades dans la mort. »

Le centre régional vient de recevoir quelques crédits pour construire des locaux décents. De l'aide provient de Pologne, de Scandinavie, des organisations internationales, mais ces moyens demeurent sans

commune mesure avec ce qui se profile dans un futur proche. Kaliningrad a donc opté pour ce qu'ignorent encore la plupart des régions russes : une politique de prévention. Le centre du docteur Dreizin devrait se développer, et un autre organisme, le centre de prophylaxie, a multiplié les campagnes en direction des adolescents. Information dans les écoles, concours, animations, émissions de radio et de télé, ligne téléphonique, accueil anonyme des jeunes, formation des médecins également... « Nous sommes encore critiqués pour montrer à des jeunes des préservatifs ou des seringues, dit sa responsable, Tatiana Tsybalova, mais, il y a quatre ans, rien de tout cela n'existait, on ne connaissait pas le sida ; maintenant, nous travaillons beaucoup mieux. »

La révolution reste à faire dans les têtes, estime le docteur Dreizin, comme tous les spécialistes. Moscou, par exemple, est la seule ville à pouvoir proposer des trithérapies à 300 malades. Mais, devant le refus de la police, elle n'a toujours pas développé de programme d'échange de seringue, et les campagnes de prévention y sont invisibles. « L'oblast de Moscou [région environnant la capitale] compte 12 000 séropositifs, aucun programme spécifique, aucun centre spécialisé n'a été mis en place, explique Vadim Pokrovski, "Dépenser de l'argent pour quelques drogués, vous n'y pensez pas !", voilà ce qu'on nous répond. »

Le programme fédéral de lutte contre le sida dispose cette année de 44 millions de roubles (11 millions de francs). « Ce n'est rien, parce que nos dirigeants, la société tout entière, ne comprennent pas », dit M. Pokrovski. Le sida renvoie également la Russie à ce qu'elle est : un pays où plus du tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté, où les médecins, mal formés, gagnent entre 300 francs et 500 francs par mois et où la culture de prévention est inconnue. L'exemple de Kaliningrad, mais aussi des initiatives prises à Irkoutsk, à Novossibirsk, à Nijni Novgorod laissent pourtant espérer plusieurs spécialistes. Unads, programme de l'ONU, va développer un plan pluriannuel 2000-2003 en collaboration avec dix-sept régions. Jusque-là très réticentes, les administrations locales commencent timidement à s'engager. C'est peut-être la clé, celle qui fermerait la porte à une épidémie aujourd'hui galopante.

François Bonnet

# IVG et eugénisme

par Bernard Sèle et Jacques Testart

À l'occasion du débat sur l'allongement du délai légal de l'interruption volontaire de grossesse, la presse s'est largement fait l'écho des angoisses de quelques gynécologues, inquiets de cette « porte ouverte à l'eugénisme » et à « l'inquiétante recherche de l'enfant parfait ».

La surveillance des grossesses permet aujourd'hui d'observer diverses caractéristiques de l'enfant à naître dès la dixième semaine ; la prolongation du délai à douze semaines fournirait donc des éléments d'information susceptibles de conduire les couples à des décisions d'avortements dits « de convenance », sans justification médicale. En faisant un tel amalgame entre IVG et IMG (interruption de grossesse pour motif médical), ces médecins commettent plusieurs erreurs, même s'il s'agit du même geste et si le principe du moindre mal inspire la décision dans les deux cas.

Comme son nom l'indique, l'IVG

découle de la volonté d'une femme et elle répond à une situation de détresse liée au refus d'une grossesse. A l'inverse, la mise en œuvre de l'IMG résulte de la proposition d'experts médicaux. Son développement est donc lié à l'évolution des pratiques médicales. Elle ne répond pas au rejet d'une grossesse

**La dérive eugénique sera en proportion de la précocité du diagnostic et de l'effectif des « personnes potentielles » à partir duquel on peut en choisir une seule**

se non désirée mais à celui d'un enfant dont le handicap est majeur ou incurable. Le degré de gravité du handicap est alors laissé à l'appréciation de la seule médecine. Si les progrès du diagnostic touchent à sa précocité, ils concernent aussi son acuité. Ce ne sont plus seulement des malformations majeures

qui sont détectées, mais aussi des anomalies mineures et curables (bec-de-lièvre...), voire de simples particularités morphologiques, que le médecin est tenu de signaler au couple. L'IMG pose donc la question de savoir à qui doit revenir le dernier mot lorsque la décision parentale sur le devenir de la

grossesse contredit celle des experts médicaux.

A l'appui de leur thèse, René Frydman et Israël Nizand invoquent le risque d'eugénisme. Il s'agit en réalité d'une forme fruste d'eugénisme, de surcroît très fortement contenue par la pénibilité médico-psychologique de l'inter-

ruption de grossesse. La notion même de rejet d'un enfant pour « convenance personnelle » paraît peu fondée, tant le geste d'interruption de grossesse est douloureux, même s'il est réalisé précocement. En son temps, le même argument, irrecevable, de la « convenance personnelle », avait été opposé à la légalisation de l'IVG. Il a été démontré depuis que la pratique de l'IVG n'a pas connu d'augmentation du fait de sa légalisation. Il faut s'interroger sur l'argument de René Frydman (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> août) selon lequel on ne peut « changer une loi pour une partie - 5 000 sur 200 000 - des femmes concernées ». Fallait-il alors prendre le risque de faire naître des enfants de parents définitivement inconnus grâce au don anonyme de gamètes, pratique fortement minoritaire ?

Ces deux gynécologues, tellement inquiets de la perspective eugénique de l'IVG, sont les responsables de deux des trois services français de gynécologie-obsté-

trique d'ores et déjà impliqués dans le diagnostic génétique préimplantatoire. Le DPI consiste à trier les embryons en amont de la grossesse et comporte donc une « inquiétante recherche de l'enfant parfait », sans commune mesure avec l'IMG ou l'IVG « tardive » puisque de nombreux embryons sont alors évalués simultanément et que la sélection indolore du « meilleur » n'empêche pas l'établissement de la grossesse.

On peut considérer que l'élimination de ces embryons non conformes rapproche le DPI de l'IMG plus que de l'IVG, puisque c'est l'identité même du « conceptus » qui justifie son exclusion. En fait, la dérive eugénique sera en proportion de la précocité du diagnostic et de l'effectif des « personnes potentielles » à partir duquel on peut en choisir une seule ; ce n'est donc pas l'allongement du délai d'avortement qui augmenterait le risque d'eugénisme.

En faisant l'amalgame entre les deux formes d'interruption de gros-

sesse, IVG et IMG, une fraction du corps médical confisque le débat sur l'allongement du délai de l'IVG. Il est révélateur que la solution proposée par Israël Nizand consiste à inclure l'IVG tardive dans le cadre de l'IMG, c'est-à-dire à accentuer la pression médicale sur le choix parental. La prise en charge médicosociale de l'IVG a été imposée sous la pression des femmes. On peut donc présumer qu'il en sera de même pour toute évolution de cette pratique, en particulier pour la question de l'allongement du délai légal. Et on peut s'inquiéter de la véritable dérive eugénique, celle qui place l'humanité à venir sous contrôle médical, et commence à exiger pour cela la mise sous tutelle médico-scientifique des géniteurs eux-mêmes.

**Bernard Sèle** est chef de service de génétique au CHU Grenoble.

**Jacques Testart** est directeur de l'Unité 355 de l'Inserm (Clamart).

## Aller plus loin

par Mix-Cité Paris

TANDIS que la droite s'organise pour ne pas voter la révision de la loi dite Veil, que des jeunes intégristes prennent le relais de la lutte anti-avortement, qu'une puissante association conservatrice distribue plus d'un million de dépliants dans la rue pour dénoncer « les quatre mensonges sur l'IVG », nous, jeunes militantes et militants féministes, nous érigeons contre les tentatives de retour en arrière et militons pour aller résolument plus loin.

Le projet de loi tant attendu de révision de la loi IVG en discussion au Parlement prévoit notamment l'allongement du délai légal d'avortement de dix à douze semaines. Nous le soutenons tout en déplorant vivement qu'il n'aille pas plus avant. Manque, entre autres, la suppression de l'autorisation parentale pour les mineures désireuses d'avorter. Selon l'exposé des motifs, cette autorisation « demeure la règle », même si des aménagements sous forme de tutorat par une personne adulte sont proposés.

**Il nous semble grand temps de dépenaliser l'avortement !**

De ce principe découle une profonde incohérence : les mineures ont le droit d'avoir des relations sexuelles dès l'âge de quinze ans, de prendre des contraceptifs, de se marier, d'accoucher sous X... ou d'avoir la pleine autorité sur leurs enfants, mais elles n'ont pas le droit d'avorter sans l'autorisation des parents. Pourtant, mettre au monde un enfant et l'élever n'exige-t-il pas plus de maturité que de choisir d'avorter ?

On nous objecte que l'acte chirurgical, caractérisé par l'anesthésie générale, que représente une IVG exige l'accord parental. Mais une anesthésie locale suffit dans bien des cas pour avorter ; à l'inverse, certains accouchements de type césarienne requièrent une anesthésie générale.

En 1979, les partis socialiste et communiste rivalisaient lors des débats parlementaires pour demander la suppression de l'autorisation parentale. Il est vrai qu'ils étaient alors dans l'opposition. En luttant contre l'amnésie, le gouvernement d'aujourd'hui devrait donc savoir que réaffirmer le principe de l'autorisation parentale revient à réaffir-

mer que le droit à avorter est une dérogation au droit commun. D'ailleurs, l'IVG relève toujours du code pénal et non du code de la santé publique. L'avortement est donc toujours considéré comme un délit ; seules des dérogations, fixées par la loi dite Veil, sont autorisées.

Il nous semble grand temps de dépenaliser l'avortement ! En France, le nombre d'IVG a diminué de 20 % en vingt ans. Pourtant, chez les adolescentes, le recours à l'avortement est en nette augmentation. La précocité des rapports sexuels chez les jeunes n'est pas en cause puisque les dernières études montrent que l'âge médian des premières amours reste stable, autour de dix-sept ans. En revanche, il est certain que les discours de prévention sur le sida qui privilégient l'usage du préservatif masculin ont éclipsé le discours sur la contraception. Sur-tout, les campagnes de contraception et d'éducation à la sexualité ont brillé par leur absence ces vingt dernières années.

L'information sexuelle, qui a officiellement fait son entrée en 1973 dans les programmes d'enseignement, se limite toujours à une heure en classe de biologie au collège. Dès lors, comment s'étonner que 15 % des filles n'utilisent aucune contraception lors de leur premier rapport sexuel ?

Que 60 % des femmes qui demandent une IVG ne connaissent pas la contraception d'urgence ? Que les idées fausses sur les risques de stérilité, de cancer et de prise de poids attribués à la prise de la pilule continuent de hanter les femmes ? Qui sait, parmi les jeunes, ce qu'est le Planning familial ? Des efforts ont récemment été consentis par le ministère de l'emploi et de la solidarité avec la distribution, au début de cette année, d'un guide de poche et la diffusion de spots télévisés. Mais n'est-ce pas la montagne qui accouche d'une souris ?

Nous sommes encore à mille lieues d'une authentique politique d'éducation sexuelle, telle qu'elle peut se pratiquer aux Pays-Bas, par exemple. Dans les programmes scolaires comme à la télévision, les questions de la sexualité - de la masturbation aux techniques sexuelles en passant par les maladies sexuellement transmissibles - sont traitées de façon saine et décomplexée. Le résultat est là : le taux d'IVG y est le plus bas d'Europe.

**L'Association Mix-Cité** est un mouvement mixte pour l'égalité des sexes.

guerre. Ne conviendrait-il pas de demander à nos ingénieurs agronomes de se pencher sur cette question et de voir quels produits sains, non transgéniques, l'Afrique pourrait fournir à la France et à l'Europe ?

Cela permettrait d'offrir à nos éleveurs des farines végétales saines, mais aussi d'aider l'Afrique francophone à se sortir de la situation économique désastreuse dans laquelle elle est plongée. (...)

**Jean Neubert**  
Yerres (Essonne)

## Faux-semblants et urgence sociale

par Christine Boutin

LES responsables politiques paraissent tétanisés ou aveuglés par la question de l'avortement. Le sujet est resté largement tabou, ultrasensible et douloureux. Parce qu'il concerne l'intimité des femmes et des couples. Mais c'est pourtant un enjeu de société majeur avec des conséquences en cascade que nos politiques sociales ont commis l'erreur d'occulter.

Certes, l'avortement cristallise des tensions toujours fortes entre ceux qui sont convaincus que la vie humaine est respectable dès son commencement et ceux qui pensent que l'avortement est un droit de la femme. Malheureusement, la fracture qui sépare les deux conceptions est aujourd'hui irréductible.

Et je ne prétends ni la faire disparaître, ni renoncer à ma conviction personnelle, mais dépasser ce clivage pour sortir de l'impasse. Je reste persuadée que le respect de toute vie constitue le fondement de toute démocratie et des droits de l'homme. Mais je propose aujourd'hui de rechercher ensemble une approche constructive en regardant la réalité de l'IVG en face.

Pourquoi les femmes sont-elles conduites à recourir à l'IVG ? Se sentent-elles aussi libres qu'on veut bien le leur faire croire ? Il suffit de rencontrer des femmes qui ont subi l'avortement (avant comme après sa légalisation) pour répondre : chaque IVG est un drame pour une femme, un couple, une famille, et provoque souvent des souffrances durables.

Beaucoup de femmes ont cédé à la pression ou à l'indifférence de leur environnement (compagnon, entourage, employeur, société) pour se résoudre à l'IVG, à contrecœur. Voilà au moins une raison de reconnaître ensemble qu'il y a trop d'IVG dans notre pays.

C'est pourquoi le gouvernement commet une grave erreur en prenant comme ligne politique la facilitation de l'IVG. Les revendications qu'il suit me paraissent d'un autre temps, et particulièrement éloignées de la réalité des femmes et des couples de notre pays.

Certains de mes collègues de l'opposition ont cru trouver le parade en proposant, à côté du maintien du délai légal, l'ouverture d'une possibilité d'avorter hors délais, et jusqu'à vingt-deux semaines, pour des motifs « psychosociaux ». Comment ne pas voir que ce « contre-feu » est plus incendiaire que le projet du gouvernement lui-même ? Comment ne pas voir que l'utilisation d'un tel critère peut ajouter à l'eugénisme médical déjà observé, un eugénisme social qui est l'apanage des sociétés les plus totalitaires ?

Outre que le motif « psychosocial » n'est pas plus vérifiable que celui de « détresse », avancé en 1975, et qui a abouti à plus d'un avortement pour quatre naissances aujourd'hui, il entre dans la logique de la facilitation. Or ce qui est devenu difficile pour bien des femmes enceintes aujourd'hui, c'est d'aller jusqu'au terme de leur grossesse. Et il ne faut surtout pas s'aligner sur les vingt-deux semaines des Pays-Bas, au motif que le taux d'avortements y

est plus faible : il l'est, en effet, parce que les pratiques sexuelles y sont moins précoces qu'en France, grâce à une culture d'éducation à la responsabilité et aussi parce que la loi y est plus strictement appliquée.

Les pays où il y a le plus d'avortements en Europe sont les pays scandinaves, où cet acte est dépenalisé. On risque donc de dériver vers ces situations ou celle des Etats-Unis, où des avortements très tardifs se sont répandus, puisqu'il n'y a aucune limite légale.

Plutôt qu'une telle surenchère qui a le tort de focaliser sur un faux débat, entraînant la société dans plus de souffrance, il faut avoir le courage de reconnaître que les femmes sont en réalité piégées par l'IVG.

Pourquoi devrions-nous leur laisser croire que l'avortement

est, pour elles, une fatalité ? Je leur propose au contraire que notre pays s'engage à faciliter « l'alternative à l'IVG ». C'est le sens de la proposition de loi « tendant à favoriser l'aide aux femmes enceintes en difficulté », que j'ai rédigée avec le soutien de quarante-sept de mes collègues de l'Assemblée nationale. Elle sera présentée le 29 novembre, sous forme d'amendements, à la représentation nationale qui examinera le projet du gouvernement.

C'est aussi le sens de la récente campagne d'information nationale de l'Alliance pour les droits de la vie. Plus d'un million de dépliants ont déjà été distribués aux Français dans plus de cent vingt villes pour leur dire la vérité.

L'accueil reçu nous a confirmé la nécessité de promouvoir l'aide aux femmes enceintes en détresse

et aussi à celles qui ont déjà subi l'IVG. Leurs nombreux témoignages montrent que beaucoup de femmes et de couples vivant une grossesse imprévue ou difficile n'ont pas aujourd'hui véritablement le choix de mener cette grossesse à son terme. Alors que c'est leur désir le plus profond. Sachant cela, comment dire que l'IVG, c'est la liberté ?

En s'engageant à faciliter l'accueil de la vie, l'Etat répondrait aux attentes profondes des Françaises et des Français. C'est une question de justice et d'humanité. C'est aussi une question de bon sens. C'est surtout devenu une urgence sociale.

**Christine Boutin** est députée (app. UDF) des Yvelines, présidente de l'Alliance pour les droits de la vie.

**LIVRABLE SOUS 24 H.**

**Cette année encore, Papa Noël risque de perdre quelques points sur son permis.**

**Fnac.com, c'est plus de 100.000 produits livrables habituellement sous 24 heures en France Métropolitaine.**

**Paiement sécurisé et confidentialité des données.**

[www.fnac.com](http://www.fnac.com)

**fnac.com**

**AU COURRIER DU « MONDE »**

**LE TOURTEAU AFRICAINE**

J'entends dire que nous pourrions importer du soja des Etats-Unis qui en produisent énormément, avec le risque qu'il soit transgénique.

Je crois qu'il serait judicieux d'étudier très rapidement une autre solution : les pays d'Afrique occidentale, notamment la Côte d'Ivoire, nous vendent depuis longtemps des tourteaux qui ont été largement utilisés dans la composition des aliments du bétail, cela même avant la



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Bioéthique et politique

**A**VEC la révision des lois de bioéthique de 1994, les politiques sont appelés à se saisir de nouveau d'une question cruciale de la démocratie moderne. Il s'agit de savoir dans quelle mesure, et par quels moyens, une volonté générale peut s'exercer dans le domaine de la recherche scientifique, et contrôler l'usage des découvertes auxquelles celle-ci parvient. Il est d'autant plus difficile - mais aussi d'autant plus nécessaire - d'y répondre que ces recherches et leur application portent sur la vie, sa préservation, sa transmission, sa fin.

L'individualisme contemporain tend à considérer que, dans ce domaine, tout ce que la science rend possible doit être laissé au libre choix de chacun et qu'aucune morale « collective » ne doit prévaloir sur la délibération individuelle. Chacun devrait donc pouvoir accéder à tous les moyens existants pour se soigner ou prolonger la durée de sa vie. Chacun devrait pouvoir aussi y mettre fin si la maladie dont il souffre l'incite à faire ce choix. Chacun devrait, enfin, pouvoir transmettre la vie comme il le souhaite et en bénéficiant de tous les moyens rendus possibles par la science.

Ce postulat général est un défi pour les savants, qui sont les premiers à percevoir les développements possibles d'une découverte ou d'une technique. Peuvent-ils aller partout où la science le leur permet ? Doivent-ils, au contraire, s'interdire certaines voies ou, à tout le moins, mettre en garde le public contre les dangers qu'elles recèlent ? Leur moti-

vation peut d'ailleurs ne pas être purement scientifique ou « éthique », et inclure un désir de réussite commerciale et financière.

Se trouve ainsi renforcé le défi lancé aux politiques. Peuvent-ils - et au nom de quoi ? - encadrer à la fois la science et le désir de liberté de jouir de la plus grande liberté possible et de maîtriser tous les aspects de sa vie ? La fonction des élus est, ici, irremplaçable, et ils ne peuvent en aucune façon s'en défaire, ni en s'en remettant au point de vue des savants, loin d'être unanimes ; ni en se rangeant à une doctrine au détriment des autres ; ni, moins encore, en demandant au marché de répondre à leur place.

Aux politiques - gouvernement et Parlement -, il incombe d'assumer la responsabilité d'édicter des règles. Celles-ci ne peuvent tirer leur force d'un consensus préalable, mais seulement de celui qu'elles susciteront par la pertinence des constats dont elles partent et la clarté des raisonnements dont elles procèdent. La délibération collective doit ainsi non pas éclairer - cela, c'est la tâche des philosophes -, mais encadrer les choix individuels. On touche là à l'essence même de la démocratie.

Les lois de 1994 sont issues d'un débat parlementaire qui est resté dans les mémoires comme un modèle du genre. C'est d'ailleurs la qualité du travail alors accompli qui amène aujourd'hui à le reprendre pour tenir compte des nouveaux développements de la science. Fort de ce précédent, le Parlement doit se montrer de nouveau à la hauteur de la tâche qui lui incombe.

## L'usage de la parole par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

PARLEZ-MOI d'amour... et je vous dirai où va la société !

Les Classiques coulaient leurs amours contrariés en alexandrins, rhétorique sûre d'elle-même sur fond de clameurs dans la ville. Avec Marivaux, le mot se fait chair, compliment tremblé, déclaration suspendue, satins et velours, lours de carnaval, décolletés à mouches, mots-baisers.

Orphelin de l'absolu, avec Musset, le XIX<sup>e</sup> siècle amoureux s'achève, avec Labiche et Feydeau, dans la caleçonade du cocuage, du gros mensonge. « *Où étais-tu entre 7 et 8 ?* » Question existentielle. Il faudra attendre août 14 pour que la remplace le « *Reviens, veux-tu* » Années folles : années du mot d'auteur. Guitry monologue, toute pochette dehors. Les vantardises bien-disantes du dernier Don Juan s'enveloppent de parfum (ce sont les débuts du vaporisateur). L'ultime femme-enfant va paraître, cheveux courts, battant des cils.

Le divorce facile des années 1930-1960 fait chuter la vogue scénique du cocuage. Avec Freud, la parole ne sert plus à tromper l'autre mais à s'interroger soi-même à haute voix. Au « *M'aimez-vous ?* » succède le perplexe « *L'aimé-je ?* ». Strindberg et Bergman marqueront la fin de l'enfer conjugal. Le temps

des « copains » remplace le vieux duo par la soirée plutôt ratée entre deux ou trois couples amis. Pérec campe le décor : table basse encombrée de choses salées, canapés en skaï. Les déballages flaplis tournent au grabuge. Pinter allonge les silences. Les « frustrés » de Brecht se vautrent, cousins des « créatifs » de Woody Allen draguant dans *Manhattan*.

Les époques se lisent dans l'écho que nous renvoient les dialoguistes. « *Vous les entendez ?* », demande Nathalie Sarraute, attentive aux « sous-conversations ». Le cinéma des années 80 entasse des intellos évasifs dans des cuisines bondées. « Salut - Salut - C'est fini, avec Untel ? - Ouais, enfin mettons, on va le dire comme ça ; et toi, toujours hyper-top ? »... La bande paumée a remplacé le couple en crise. On se croise dans les escaliers. La techno plein pot a tué l'aparté.

La mondialisation n'épargne pas la glose intimiste. Aucun folklore local ne distingue plus les façons de parler d'amour, ou de n'en rien dire. D'où le triomphe planétaire de Yasmina Réza (*Trois versions de la vie*, au Théâtre Antoine et un peu partout dans le monde). Les mêmes collants filent à Broadway et à Kyoto, les mêmes chercheurs s'enferment dans des huis clos de campus. Et le même même chiant, en coulisse, réclame les mêmes

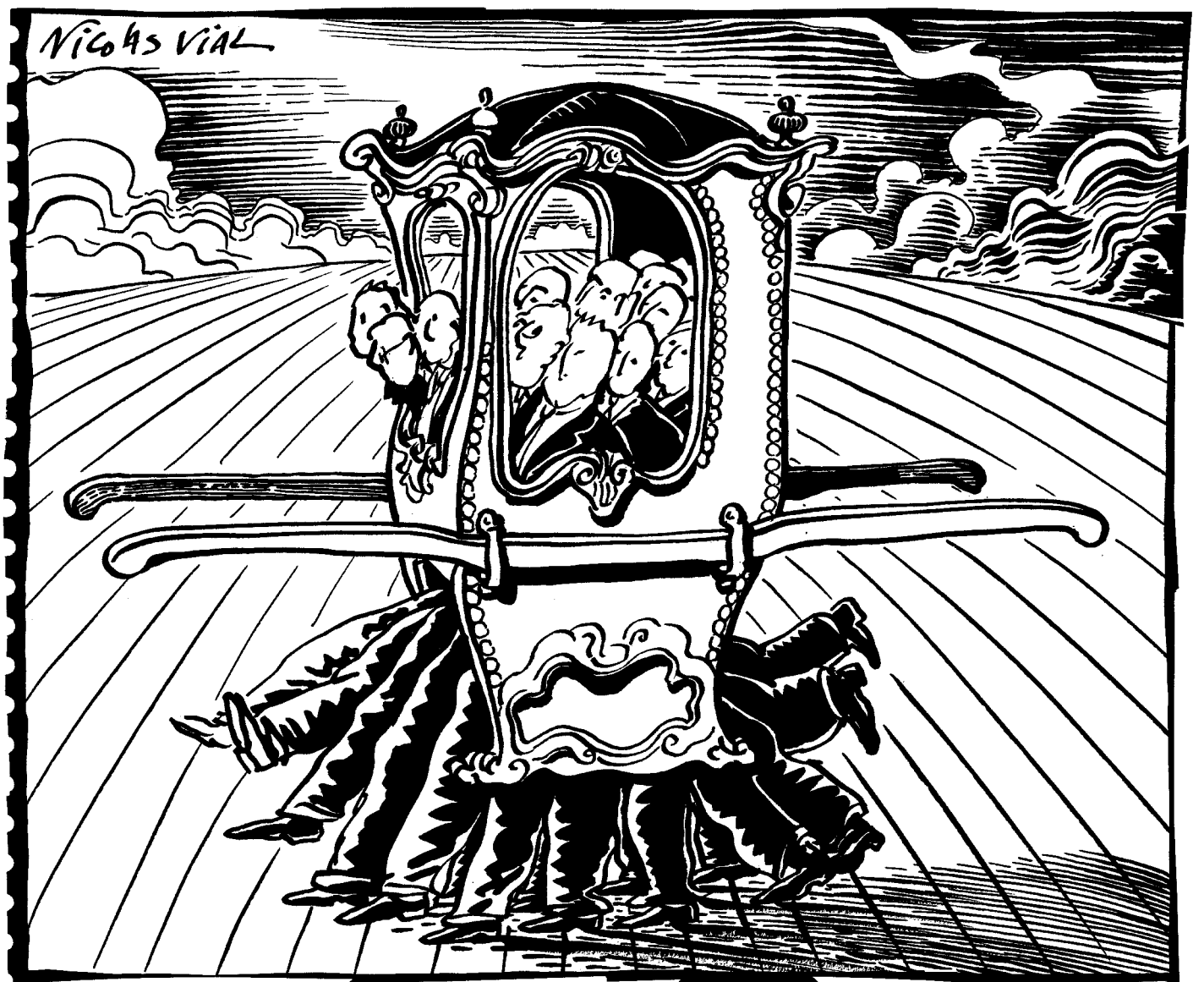
sucreries après le lavage des dents (la carie, suprême rempart de la morale !)

La parole d'après-dîner avoue son usure, tuée par le stéréotype, qui se répand à la vitesse des e-mail et des effets de serre. La lettre d'amour n'aide plus à croire uniques les histoires de chacun. On a dû brûler les cartons à chaussures pleins de tendresses d'aïeux à l'encre violette. Le roman s'applique à dégoûter du plaisir, amputé de ses adorables retardements. Dans Marcel Aymé, je crois, une amante décrivait sa passion interminablement, « *moi, c'est comme si et comme ça, on dirait un papillon dans le soleil* »... trois pages de transe. « *Moi, c'est pareil* », répondait plate-ment l'amant, à court d'effusion.

Dernier désastre langagier en date, aussi fatal aux raffinements sentimentaux que la farine animale aux régals de grillades : la nuée d'*et caetera* abattue depuis quelques mois sur les propos publics. Quiconque règne sur les ondes, les comités, les dîners languissants ou les traversins, place désormais trois fois par phrase de ces points de suspension : « *Je lui ai dit ça va et caetera, il m'a répondu et toi et caetera...* » L'énumération exténuée, avant le vide sidéral !

Et si l'usage de la parole, un jour, se perdait tout à fait ?

## Les Candidats par Nicolas Vial



Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou  
Directeur artistique : Dominique Royonette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;  
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;  
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;  
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;  
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,  
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### « Une guerre entièrement nouvelle »

**EN CORÉE**, la VIII<sup>e</sup> armée du général Mac Arthur se replie sur toute la ligne afin d'éviter que la percée des forces du Nord ne se prolonge par une manœuvre d'encercllement. Le front reste fluide, et les dépêches ne permettent pas de se faire une idée précise de la situation. On prévoit à Tokyo que les lignes pourraient être ramenées à 50 kilomètres seulement au nord de Pyongyang.

La gravité de la situation est soulignée par un communiqué spécial du général Mac Arthur : « *Nous devons livrer maintenant une guerre entièrement nouvelle* », dit-il, en révélant que plus de 200 000 Chinois sont engagés en Corée du Nord. « *L'intervention chinoise a cessé d'être symbolique. L'ennemi, affirme-t-il, se préparait à déclencher une offensive surprise avec l'avantage de la supériorité numérique.* » Le commandant en chef paraît ainsi laisser entendre qu'il s'agit maintenant de mener la guerre contre la Chine elle-même. Cette interprétation trouve une confirmation dans les nouvelles selon lesquelles le général Mac Arthur serait sur le point de demander aux Nations unies l'autorisation de procéder à des bombardements en Mandchourie, c'est-à-dire en territoire chinois.

La parole pourrait ainsi revenir d'ici peu au Conseil de sécurité des Nations unies. Un règlement pacifique négocié à Lake-Success reste-t-il possible ? Les délégués de Pékin assistent aujourd'hui à la suite du débat ouvert hier sur Formose et la Corée. Mais la discussion n'est pas sortie des querelles de procédure ni la délégation chinoise de son silence.

(29 novembre 1950.)

## Le « bush-gorisme » menace-t-il la France ?

Suite de la première page

Mais, comme l'a fait observer Laurent Fabius aux socialistes réunis en congrès à Grenoble, si la droite « *d'en haut* » est en piteux état, la droite « *d'en bas* », c'est-à-dire celle des électeurs, est, elle, toujours là.

S'il y a un débat sur le choix de son candidat en 2002, il n'y en a pas, en revanche, non seulement sur le fait qu'elle en aura bien un, naturellement, mais surtout que, quel qu'il soit, il ne fera pas de la figure face à une gauche qui serait assurée de l'emporter. Autrement dit, l'opposition d'aujourd'hui ne sera pas dans la même situation que la gauche en 1995, deux ans seulement après sa déroute des élections législatives et au tout début seulement de ses efforts pour convaincre de nouveau les Français de son aptitude à gouverner. Comme toujours, la gauche devra de nouveau, en 2002, se faire accepter, et l'histoire montre qu'elle a du mal à y parvenir quand elle est sortante.

D'où le revirement de M. Jospin qui, après avoir affirmé le 19 octobre que l'initiative ne lui appartenait pas, a choisi finalement, le

26 novembre, un congrès du PS tout entier tourné vers 2002 pour déclarer « *légitime* » le souci d'inverser l'ordre des élections tel qu'il résulte, pour le moment, des textes en vigueur et du calendrier imposé par la dissolution de 1997. Le premier ministre a répondu ainsi à un président qui, début novembre, n'avait pas craint de profiter d'un terrain sensible - la santé des Français - pour prendre le gouvernement à revers et marquer un point au sujet de la vache folle. Puisque de nouveau, comme au lendemain de l'affaire de Bir Zeit, M. Chirac se sent en position de force, et puisque ses amis vont répétant qu'il a pris l'avantage, M. Jospin use d'une arme comparable à celle du quinquennat, que lui avait tendue, au printemps, Valéry Giscard d'Estaing. C'est encore une personnalité de l'opposition, Raymond Barre, qui, en déposant une proposition de loi organique tendant à prolonger le mandat de l'Assemblée nationale, offre au premier ministre la possibilité de contraindre le président de la République, par la voie parlementaire, à un changement auquel il s'est refusé jusqu'à présent.

### LOGIQUE DES INSTITUTIONS

Que la logique des institutions donne la préséance à l'élection présidentielle n'est guère discutable. A preuve le fait que, par deux fois, un président nouvellement élu, mais ayant refusé de dissoudre l'Assemblée nationale pour y

disposer d'une majorité constituée sur son programme, s'est vu bientôt empêché de le mener à bien : cela avait été le cas de M. Giscard d'Estaing élu, en 1974, un an après les députés et bloqué par la majorité de sa majorité, c'est-à-dire par le RPR de M. Chirac ; ce dernier a connu le même désagrément, en 1997, avec une majorité qui avait été élue deux ans avant lui. Sauf à théoriser la dégénérescence de la fonction présidentielle - thèse que ne semblent retenir ni M. Jospin, ni M. Chirac -, la « *cohérence* » du régime veut que la majorité parlementaire soit élue sur les orientations du président qu'ont choisis les Français.

Le risque est pourtant que cette évidence, comme celle du quinquennat, ne soit occultée et que le débat n'apparaisse comme un concentré de manœuvres obscures, les uns et les autres ne mettant en avant des arguments constitutionnels et d'intérêt général que pour servir leurs desseins particuliers. M. Chirac n'a-t-il pas manifestement intérêt à profiter de l'aspiration à l'union, que partagent les élus et les électeurs de la droite, pour être leur référence commune aux élections législatives, avant de se déclarer formellement candidat à la présidentielle ? M. Jospin ne considère-t-il pas - outre l'avantage de priver son adversaire de cet atout - le risque que les élections législatives ne soient, pour la gauche, plus difficile qu'elle ne veut bien le dire,

compte tenu notamment de la division de l'extrême droite, qui requerra le nombre d'élections triangulaires au second tour des législatives ?

### CARACTÈRE TACTIQUE

Le caractère tactique de la question du calendrier est incontestable à droite : comment expliquer, sinon, que les « gaullistes » du RPR soutiennent que l'Assemblée doit être élue avant le président ? Mais il sera tout aussi flagrant à gauche si, afin d'éviter une fracture de la majorité, le PS négocie avec le PCF et avec les Verts leur vote favorable en échange de son soutien, dès le premier tour, à un certain nombre - à débattre - de leurs candidats.

D'un bon principe, la cohabitation et l'approche des échéances électorales conduisent à faire un mauvais usage. Un peu comme, outre-Atlantique, un autre impératif démocratique, celui du respect du vote des électeurs, aboutit à ce que les deux candidats rivalisent dans la manœuvre et l'argutie juridiques. Faute de débat politique digne de ce nom, parce que l'opposition se montre incapable d'opposer un projet à la majorité en place et parce que la gauche ne propose, à ce jour, que son bilan, la compétition reine de la V<sup>e</sup> République s'engage dans la machinerie partisane et parlementaire. L'exemple américain n'est pas toujours bon à suivre.

Patrick Jarreau

**FINANCE** Evoquée depuis plus de sept ans et relancée en juillet, la privatisation de la Banque Hervet commence. ● UN AVIS publié au Journal officiel du 28 novembre a

lancé le processus. L'Etat va céder de gré à gré, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres, les 97,53 % qu'il détient dans le capital de la banque. Les salariés se verront réserver

9,75 % des actions. ● C'EST LA PREMIÈRE FOIS que le gouvernement Jospin prend l'initiative d'une privatisation totale, sans y être contraint par la Commission européenne, ou

sans se limiter à une ouverture de capital. ● APRÈS LA VENTE d'Hervet, l'Etat aura presque terminé la cession de ses participations dans le secteur financier. Il lui reste 10 % du

Crédit lyonnais ainsi que le Consortium de réalisation, la structure publique qui a repris les actifs sortis du bilan du Lyonnais au moment de son sauvetage.

## Le gouvernement lance les enchères pour la banque Hervet

La dernière banque publique sera cédée à l'issue d'une procédure d'appel d'offres permettant à l'Etat de parachever la vente de ses participations dans le secteur financier concurrentiel. Il détient encore une part importante du capital de groupes comme France Telecom et Renault

**EVOQUÉE** depuis plus de sept ans et relancée en juillet, la privatisation de la Banque Hervet commence avec un avis publié au Journal officiel du 28 novembre. Il indique la procédure à suivre pour se procurer le cahier des charges fixant les règles du jeu de la cession de cette petite banque par l'Etat, qui détient 97,53 % de son capital. Les candidats devront remettre leur offre le 4 janvier 2001 avant 18 heures. La cession de cette banque, dont le président, Patrick Careil, avoue qu'elle a besoin d'un partenaire fort pour assurer son développement, pourrait se conclure fin février, selon Bercy. Les sages de la Commission des Participations et des Transferts (CPT, ex-commission des privatisations) ont réussi à convaincre le ministre de l'économie Laurent Fabius qu'il aurait été peu intéressant financièrement d'introduire Hervet en Bourse, comme cela avait été annoncé en juillet. La banque sera donc cédée de gré à gré (*Le Monde* du 22 novembre). Bercy l'a annoncé aux représentants des salariés vendredi 24 novembre et précise que 9,75 % du capital leur sera réservé. Cette attention particulière n'est pas seulement due aux bonnes relations entre MM. Fabius et Careil.

C'est la première fois que le gouvernement Jospin prend l'initiative d'une privatisation totale, sans y être contraint par la Commission européenne, ou sans se limiter à une ouverture de capital.

La procédure retenue donne une grande importance au critère du prix, mais Bercy précise que « *le ou, les acquéreurs de la Banque Hervet seront choisis notamment en fonction de leur capacité à promouvoir le développement industriel, à conforter l'emploi et à valoriser l'identité du groupe Hervet, notamment son ancrage local et régional* ». Les repreneurs « *devront notamment s'engager à préserver durablement (c'est-à-dire pour un minimum de*

*deux ans) l'identité du groupe Hervet et la pérennité du réseau et des centres administratifs et informatiques* ».

Aujourd'hui bénéficiaire, la Banque Hervet, qui compte 1 400 salariés affiche 1,5 milliard de francs (228,67 millions d'euros) de fonds propres et devrait être vendue au-delà de ce prix. Les candidats potentiels sont nombreux : outre le Crédit du Nord (groupe Société générale) et Dexia, qui envisagent une offre conjointe, BNP Paribas et les Caisses d'épargne devraient examiner le dossier. Groupama pourrait aussi être sur les rangs. Des groupes étrangers seraient intéressés, comme le CCF

(groupe HSBC) ou l'italien IMI San Paolo.

Après la vente d'Hervet, l'Etat aura presque cédé toutes ses participations dans le secteur financier. Il lui reste 10 % du Crédit lyonnais. Il garde aussi les actifs du Consortium de réalisations (CDR), la structure publique qui a repris les actifs sortis du bilan du Lyonnais au moment de son sauvetage. Selon Bercy, il ne restera bientôt plus dans le CDR à la fin de l'année 2000 qu'« *une petite dizaine de milliards de francs d'actifs* ». A terme, le CDR pourrait être rapproché des autres structures de défaisance publiques ou, plus vraisemblablement, de la Caisse des dépôts et

consignations (CDC). Restera à l'Etat l'énorme dette et les pertes qui les accompagnent logées dans l'établissement public EPPR.

La Caisse des dépôts se trouve au cœur du dernier grand pôle de participations financières détenues par l'Etat. Elle est le principal actionnaire de CNP Assurances. Le capital de cette société, dont l'Etat détient indirectement la majorité, ne semble pas devoir évoluer d'ici à 2003, les actionnaires directs – Caisses d'épargne, La Poste et Caisses des dépôts et consignations (CDC) – venant juste de redessiner leurs participations et de confirmer leur pacte. Autre banque proche de la CDC, la Banque de développement des PME (BDPME) ne semble pas non plus devoir être bientôt privatisée. Quant à la Caisse elle-même, elle est protégée par un statut juridique spécifique. Toutefois, depuis son arrivée à sa direction générale, Daniel Lebègue, l'a transformée. Il a engagé une vaste réforme qui aboutit à la création de CDC Finance. Cette société, à directeur et conseil de surveillance regroupera une grande partie des activités bancaires de la CDC. Les Caisses d'épargne, banques coopératives, devraient entrer dans son capital, mais avec une participation minori-

taire. La normalisation vis-à-vis du secteur privé est bien engagée. « *C'est une évolution importante pour structurer un acteur public fort pour la place de Paris* », précise Bercy.

Le dernier grand élément du pôle financier public est La Poste et ses services financiers. Alors que le gouvernement allemand vient de mettre en Bourse 29 % du capital de la Deutsche Post, certains estiment que La Poste française ne pourra pas rester un établissement public. Mardi 21 novembre, le sénateur Gérard Larcher (RPR, Yvelines) a présenté une proposition de loi pour transformer La Poste en société anonyme détenue majoritairement par l'Etat. Le sénateur estime qu'il faut « *renforcer les services financiers de La Poste en les filialisant pour permettre à La Poste de passer un accord avec un grand réseau bancaire et avoir des comptes transparents* ». Mais la privatisation partielle de La Poste nécessite de régler un casse-tête financier : l'obligation pour La Poste de payer les pensions de retraite des anciens postiers fonctionnaires qui représente une charge cumulée de 360 milliards de francs sur quinze ans.

Sophie Fay

### Les entreprises encore publiques

#### ● Les entreprises cotées en Bourse

- France Télécom (60 %). 55 % après la dilution liée à la création de New Orange
- CNP (60 %)
- Air France : 57 %
- Renault (44 %)
- EADS (15 %)
- Thomson CSF (33 %)
- Thomson Multimedia (35 %)
- Bull (17 %)

#### - STMicroelectronics (11,2 %)

#### ● Les entreprises publiques du secteur concurrentiel non cotées

- CEA / CEA industries (100 %)
- Snecma (100 %)
- GIAT (100 %)
- SNPE (100 %)
- Charbonnages de France (100 %)
- SNET (100 %)
- CNR (100 %)
- EMC (100 %)

- Cogema (82,3 %)
- Framatome (23 %)

#### ● Les entreprises liées au service public

- Caisse des dépôts
- France 2
- France 3
- Arte
- Radio-France
- ADP
- EDF
- GDF
- SNCF
- La Poste

### CNR : les salariés opposés à une vente rampante

**A l'appel d'une intersyndicale (CGT, CFTD, FO), les salariés d'EDF et de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) ont lancé, mardi 28 novembre, un mouvement pour protester contre les changements concernant la CNR. Un accord commercial doit être conclu le même jour entre la CNR et Electrabel, filiale de Suez Lyonnaise, qui permettrait à cette dernière de vendre sur le marché l'électricité produite par les barrages de la CNR installés sur le Rhône. Les syndicats dénoncent une privatisation rampante. D'après les représentants syndicaux, cet accord favorise Suez Lyonnaise. La candidature du groupe a été choisie sans être soumise à la commission de privatisation. De plus, le gouvernement a décidé, dans le cadre de la loi de finances, d'abaisser les taxes liées à l'électricité sur le Rhône. L'alègement de 350 millions de francs sera transféré à partir du 1<sup>er</sup> janvier à la charge d'EDF.**

**LES GOUVERNEMENTS** précédents auraient certainement rêvé de connaître une pareille situation. Désormais, privatiser une entreprise publique semble relever d'un simple acte de gestion. Depuis le début de l'année, Aérospatiale-Matra est devenu EADS ; Thomson Multimédia est repassé dans le privé ; la Cogema s'est alliée avec Siemens et est appelée à devenir le cœur de la réorganisation du secteur nucléaire français et européen ; la SNET, troisième électrique française, filiale des Charbonnages de France, est sur le point de voir l'espagnol Endesa prendre 30 % de son capital ; enfin la Compagnie nationale du Rhône doit conclure dans les prochains jours un accord commercial avec Suez Lyonnaise. Tout s'est passé sans heurts, presque dans l'indifférence générale.

Le gouvernement a beaucoup travaillé pour obtenir une telle banalisation de ces dossiers. Au lieu de parler de privatisation, on avance le terme « *d'ouverture du capital* » ou « *d'accords commerciaux* », ce qui fait taire la critique. Parfois, on vend des morceaux, comme dans le cas de la SNET, plutôt que le tout.

Enfin, la gestion calme des dossiers a été facilitée par l'absence de très gros enjeux financiers et économiques : l'Etat ne contrôle plus la totalité du capital des très grandes entreprises travaillant dans le secteur

concurrentiel. Il n'en est, dans le cas les plus extrêmes, que l'actionnaire principal.

Désormais, les dirigeants des grands groupes se félicitent même d'avoir l'Etat comme partenaire stable. Celui-ci leur donne une sûreté et une liberté d'action très appréciables en ces temps de raids boursiers et de recomposition du capitalisme. Ainsi, Renault aurait pu difficilement se lancer dans l'aventure de la reprise de japonais Nissan, sans l'Etat. Sa garantie a permis au constructeur de ne pas être fragilisé sur les marchés boursiers et de bénéficier de taux d'emprunt plus bas. De même, Air France a profité du soutien de l'Etat pour se reconstruire à l'abri des appétits des concurrents.

#### UN RÔLE D'ARBITRE

Longtemps isolée, la compagnie aérienne, maintenant redressée, est très sollicitée par ses rivaux, intéressés pour nouer des partenariats. France Télécom, lui, a pu entreprendre, sans trop de souci, la conquête du marché européen de la téléphonie mobile. Ces grandes participations relèvent pour l'Etat d'une problématique patrimoniale.

En tant que grand actionnaire, son rôle sera plus à l'avenir d'arbitrer entre l'intérêt des sociétés, qui auront sans doute encore besoin de grandir et ses intérêts financiers à

court terme. Avec Thomson Multimédia, comme avec France Telecom, le gouvernement a accepté de se voir dilué pour aider ces groupes. En cas de ralentissement économique, il pourrait être amené à faire d'autres choix. La tentation pourrait alors être grande de vendre sa participation dans France Telecom, estimée aujourd'hui à 454 milliards de francs ou même celle de Renault, valorisée à 37,5 milliards de francs.

D'autant que l'Etat, à côté, n'a plus d'importantes recettes à attendre de la vente d'entreprises publiques concurrentielles. Il reste la Snecma, la SNPE, dont l'avenir passe certainement par des alliances avec des concurrents étrangers. La Compagnie nationale du Rhône et la SNET, deuxième et troisième électriques français, sont en train de quitter la sphère publique. Tous les autres groupes posent problème.

Les investisseurs ou des groupes industriels ne sont guère intéressés par une entrée dans la Cogema et plus largement dans le secteur nucléaire. Même s'il affiche de bonnes performances boursières, personne ne croit à son avenir. De même, on ne se bouscule pas pour racheter à l'Etat sa participation dans le groupe informatique Bull ou dans le Giat, en pertes perpétuelles. Quant aux Charbonnages de France ou au groupe chimique EMC, rien ne sera tranché avant de 2004-2005, dates de fermeture des

mines des charbons et des mines de potasse d'Alsace. Dans cet environnement pacifié, la polémique pourrait resurgir si l'Etat envisageait d'ouvrir le capital d'entreprises relevant directement du secteur public. Jusqu'alors le gouvernement s'est interdit d'évoquer la question. Mais les tabous pourront-ils résister longtemps ? Dans l'énergie, la déréglementation des marchés du gaz et de l'électricité, décidée par Bruxelles, risque de précipiter les changements. Anticipant l'arrivée de la concurrence, EDF a pris ses marques en Grande-Bretagne et en Allemagne, en prenant des participations dans des producteurs locaux. Ce développement est de plus en plus contesté par ses concurrents, qui soulignent l'impossibilité d'entrer sur le marché français. A terme, EDF se voit condamné à changer et à devenir une société normale.

Pris entre le désir d'armer EDF pour l'avenir et la volonté politique d'afficher un maintien des statuts, le gouvernement hésite. Comme il hésite pour les changements chez GDF, l'audiovisuel public, la SNCF ou la Poste. L'approche gestionnaire choisie pour gérer le dossier des privatisations pourrait, dans ces cas, ne lui être d'aucun secours tant que n'aura pas été reformulé le rôle des services publics.

Martine Orange

## France Télécom organise ses activités de téléphonie mobile sous l'ombrelle du groupe Orange

#### LONDRES

de notre envoyé spécial

France Télécom est tombé sous l'emprise de Hans Snook, le PDG de l'opérateur britannique Orange, acquis en mai par le groupe français pour 40 milliards d'euros (262 milliards de francs). Au moment où France Télécom doit admettre, mardi 28 décembre, le départ progressif de M. Snook, qui abandonne son titre de PDG au profit de celui de « conseiller spécial », l'opérateur public français continue de voir l'avenir en Orange. Au point de vouloir rependre toutes les marques de France Télécom en Europe aux couleurs du britannique. Itineris, OLA, Mobicarte (en France), Mobicar (en Belgique), Dutchtone (aux Pays-Bas) et Mobilix (au Danemark) devraient ainsi progressivement disparaître. « *Orange a démontré que la force d'une vision mondiale, portée par l'innovation et un développement rapide, peut changer la donne d'un marché et créer des marques qui transcendent les frontières* », justifie Michel Bon, le PDG de France Télécom.

Plusieurs opportunités permettront d'installer progressivement la marque dans les différents pays :

l'introduction en Bourse d'environ 15 % du capital du nouveau groupe Orange en février 2001 et l'ouverture des services GPRS (Internet mobile) dans le courant du premier semestre, en France notamment, permettront d'habituer les clients à la marque. « *Avant le milieu de l'année 2002 et l'ouverture des réseaux de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS), le basculement aura été effectué dans tous les pays* », explique Jean-François Pontal, le futur PDG du groupe Orange.

#### LES RECETTES DU SUCCÈS

Au-delà de la marque, France Télécom rêve d'appliquer les recettes qui ont fait le succès du dernier entrant sur le marché anglais. Plus qu'une couleur déclinée dans toutes les campagnes de marketing et les slogans de l'opérateur, Orange a réussi à instaurer, là où il est implanté (Royaume-Uni, Israël, Hongkong et Suisse), une véritable marque synonyme de service et d'un attachement particulier de ses clients. France Télécom a donc annoncé, mardi 28 novembre, une nouvelle organisation mondiale pour l'ensemble de ses activités de téléphonie mobile, regroupées

sous l'ombrelle du groupe Orange et désormais dirigées depuis Londres. Fort de 30 millions d'abonnés, Orange s'estime en mesure de pouvoir détrôner à terme le numéro un européen Vodafone (65 millions d'abonnés). La valeur du groupe Orange est estimée aujourd'hui entre 75 milliards et 100 milliards d'euros.

Pour mener à bien cette conquête, France Télécom avait besoin de conserver l'équipe dirigeante de la société britannique. Le sort réservé au charismatique PDG d'Orange fait l'objet d'intenses spéculations depuis des mois. Excentrique, indépendant et pourfendeur des entreprises burocratiques, M. Snook a fait valoir, à de multiples reprises, son souhait de s'adonner à ses passe-temps favoris : les médecines orientales et l'art de vivre du feng shui. France Télécom a dû se résoudre à lui rendre sa liberté et a annoncé le départ de M. Snook de son poste de PDG, au lendemain de l'introduction en Bourse. Il prendra toutefois le poste de « *conseiller spécial* » auprès du président et du conseil d'administration. M. Snook estime que « *la vision d'Orange étant suffisamment*

*ancrée, c'est le moment de passer les relais. Les équipes sont prêtes* ».

M. Bon, qui prendra la présidence d'Orange, a confié à M. Pontal, un fidèle, débauché de chez Carrefour il y a cinq ans pour diriger la branche grand public de France Télécom, le titre de directeur général. Il sera épaulé dans cette tâche par Graham Howe, directeur général adjoint et directeur financier d'Orange, qui conserve l'intégralité de ses fonctions. Les deux hommes seront secondés, au sein du comité exécutif, par un quateron de directeurs, tous originaires d'Orange. « *Nous conserverons l'identité de nos différentes filiales, mais la force d'Orange est suffisamment puissante pour être adoptée par tous, sans avoir besoin d'être imposée*. »

A côté de ce ravalement marketing, des synergies de groupe devront être rapidement trouvées pour permettre de dégager les 800 millions d'euros de cash-flow supplémentaires promis pour 2003 : 450 millions d'euros par l'augmentation du chiffre d'affaires et 350 millions grâce à la réduction des coûts et des investissements opérationnels. La récente désignation de trois équipemen-

tiers exclusifs (Nokia, Ericsson et Alcatel) pour la construction des réseaux UMTS des filiales de France Télécom est présentée comme la première illustration de ces synergies de groupe. « *Demain, nous choisirons en commun cinq ou dix terminaux téléphoniques pour l'ensemble du groupe* », ajoute M. Pontal.

#### NOUVEAUX SERVICES

Ce pari de France Télécom sur la marque Orange s'explique par la nécessité absolue de trouver les nouveaux services qui permettront de rentabiliser les dizaines de milliards d'euros engloutis dans la croissance externe et l'achat de licences de téléphonie mobile de troisième génération. C'est dans ce domaine que la créativité de M. Snook sera mise à contribution. Il devrait lancer des services baptisés Orange Music, Orange entertainment (loisirs) et Orange health (santé). On lui prête aussi la volonté de promouvoir les techniques de commande vocale et de reconnaissance de la voix. Orange sera aussi chargé de négocier des accords de contenus pour contrer la puissance des nouveaux groupes AOL-Time Warner, Vivendi-Uni-

versal ou Suez Lyonnaise-LVMH, à la fois fournisseurs de réseaux et de contenus. « *Orange n'a pas besoin de produire ses propres contenus. Je ne pense pas que Universal pourra limiter la diffusion de ses programmes à seulement un tiers des utilisateurs de téléphones mobiles* », explique M. Pontal à l'adresse de son principal concurrent (Vodafone et Vivendi sont liés au sein de leur portail Internet Vizzavi).

Il ne reste pas beaucoup de temps à France Télécom pour convaincre les investisseurs d'adhérer à cette vision optimiste de l'intégration d'Orange. Au début de 2001, l'opérateur public doit mettre sur le marché ses activités sans fil. Les analystes sont de plus en plus sceptiques sur la capacité des opérateurs à rentabiliser le coût des licences et des équipements de la nouvelle génération de téléphonie mobile. En demandant à M. Snook de rester jusqu'à l'entrée en Bourse, France Télécom compte capitaliser sur sa réputation de visionnaire. Il reste pourtant à démontrer que le souffle d'Orange perdurera au-delà.

Christophe Jakubyszyn

# Les stock-options de Gucci relancent la querelle entre M. Arnault et M. Pinault

8 % du capital distribués aux dirigeants

SIX MILLIARDS de francs ! C'est la valeur théorique, aujourd'hui, des quelque 8 millions de stock-options que se seraient fait attribuer ces dernières années les dirigeants de Gucci, principalement son PDG, Domenico De Sole, et son styliste Tom Ford. Le groupe LVMH, qui a rendu publics ces chiffres lundi 27 novembre, n'apprécie que modérément la performance. « Cela représente près de la moitié de notre participation dans Gucci » (18 %), s'exclame Pierre Godé, le bras droit de Bernard Arnault. Huit millions d'actions représentent environ 8 % du capital du maroquinier italien, coté en Bourse à New York et à Amsterdam.

Après que la Cour suprême des Pays-Bas eut cassé, le 27 septembre, les jugements antérieurs favorables à Gucci, LVMH a saisi lundi la chambre commerciale des entreprises d'Amsterdam, pour lui demander à nouveau d'annuler la prise de participation de 44 % consentie par Gucci en mars 1999 au groupe Pinault Printemps Redoute (PPR). Le groupe de Bernard Arnault pense détenir un atout maître dans son jeu avec cette histoire de stock-options.

## « ATTRIBUTION SECRÈTE »

Des attributions d'options ont été votées par deux assemblées générales d'actionnaires de Gucci, le 8 juillet 1999 pour un montant de 1,5 million d'actions et le 22 juin 2000 pour un total de 6 millions d'actions. Les représentants de LVMH avaient voté en faveur du premier plan et ne s'étaient pas opposés au second, souligne-t-on chez Gucci. Mais le groupe de M. Arnault affirme détenir des preuves que l'attribution de ces 7,5 millions d'options n'a été qu'une tentative de régularisation a posteriori de « l'attribution secrète à MM. De Sole et Ford, au printemps 1999 [lors de l'entrée de PPR au capital], d'une énorme quantité de stock-options donnant droit à 8 millions d'actions ». Des « faits essentiels nouvellement apparus » qui, selon LVMH, « permettent de

comprendre comment soudain le management de Gucci a abandonné sa politique d'indépendance ». En clair, les deux sauveurs de Gucci auraient littéralement monnayé, à titre personnel, l'entrée du « chevalier blanc » PPR dans Gucci pour contrer la tentative de prise de contrôle qu'était en train de mener LVMH au début de 1999. Des accusations graves qui pourraient, si elles étaient avérées, tomber sous le coup d'un abus de biens sociaux.

LVMH a rameuté, pour appuyer sa contre-attaque, l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM) de Colette de Neuville. Celle-ci, reprenant et développant les arguments de LVMH, soulignait lundi que, selon « les règles de la comptabilité américaine », auxquelles Gucci est soumis en tant que groupe coté à New York, « la différence entre le prix d'exercice des options et le cours de Bourse du jour de l'autorisation donnée par l'assemblée générale doit être imputée en perte sur l'exercice. Compte tenu des quantités en jeu et de l'évolution des cours, un décalage d'un an entre l'attribution des options et l'autorisation de l'assemblée peut se traduire par plusieurs dizaines de millions de dollars de pertes ». L'ADAM, qui avait déjà dénoncé la dilution du capital de Gucci réalisée au profit de PPR et au détriment des minoritaires en 1999, a décidé de se porter partie civile dans la procédure qui commence.

M. De Sole, interrogé par *Le Monde* lundi soir, reconnaissait que lui et Tom Ford avaient été les principaux bénéficiaires des attributions de stock-options, dont une partie a déjà été levée par les deux hommes, mais il réfute avec véhémence les accusations d'accord secret formulées par LVMH. Côté PPR, le président du directeur, Serge Weinberg, a balayé cette nouvelle tentative judiciaire du rival de son actionnaire François Pinault, en qualifiant les accusations de M. Arnault de « ridicules et grotesques ».

Pascal Galinier

# General Electric a choisi le successeur de Jack Welch

JEFFREY IMMELT, 44 ans, actuel PDG de General Electric Medical Systems, prendra la succession de Jack Welch comme PDG de General Electric (GE) lors du départ à la retraite de celui-ci, fin 2001, a annoncé la société le lundi 27 novembre. M. Immelt devient membre du conseil d'administration de GE et rejoint le groupe restreint de direction avec M. Welch et les deux vice-présidents. M. Immelt, un mathématicien doté d'un MBA de Harvard, est arrivé chez GE en 1982 et a fait l'essentiel de sa carrière dans la division plastique. Outre M. Immelt, les successeurs potentiels étaient James McNerney et Bob Nardelli, respectivement à la tête des divisions moteurs d'avion et systèmes électriques.

# Les salaires des cadres progressent malgré l'application des 35 heures

LA CEGOS, société de conseil, estime que les salaires des cadres pourraient augmenter de 3,5 % en l'an 2000, après une augmentation de 3,3 % entre janvier 1999 et janvier 2000, révèle une enquête réalisée en septembre et octobre 2000 auprès de 130 sociétés représentant 50 000 cadres. Signe de l'impact des 35 heures, le taux des cadres ayant perçu une augmentation de salaire supérieure à l'évolution de l'indice des prix est de 72 %, soit 20 points de moins qu'un an auparavant. Plus de la moitié des 55 % d'entreprises de plus de 20 salariés qui ont réduit le temps de travail dans le cadre de la première loi Aubry ont distribué des budgets d'augmentation supérieurs à ceux initialement prévus. En revanche, seulement 27 % des entreprises ayant réduit le temps de travail dans le cadre de la seconde loi Aubry ont augmenté les salaires plus que prévu, les négociations s'étant déroulées alors que la croissance se confirmait déjà.

# Jean-Yves Naouri nommé président de Publicis Conseil

JEAN-YVES NAOURI, jusqu'à présent associé-gérant de Publicis Consultants, a été nommé président de Publicis Conseil. Il succède à Maurice Levy, qui conserve les fonctions de président de Publicis Group SA, cinquième groupe mondial de publicité. Jean-Yves Naouri, qui fut notamment conseiller technique de Dominique Strauss-Kahn au ministère de l'industrie en 1991, aura pour mission de mettre en œuvre un nouveau concept de services marketing connu sous le nom de code « Publicis 2010 ». Cette réorganisation, mise en place en janvier 2001, veut offrir aux annonceurs des services regroupant la publicité traditionnelle, la promotion, les relations publiques et le marketing direct.

# Kirk Kerkorian réclame 9 milliards de dollars de dommages à DaimlerChrysler

Cet actionnaire important accuse les allemands de « tromperie » au moment de la fusion

Kirk Kerkorian, actionnaire américain de Chrysler qui a apporté ses titres lors de la fusion avec l'allemand Daimler, réclame 9 milliards de

dollars de dédommagements ainsi que le dénouement de la fusion pour que Chrysler redevenue indépendante. Il se plaint que les diri-

geants allemands aient menti en parlant à l'époque, d'une « fusion entre égaux ». DaimlerChrysler estime la plainte « sans fondement ».

EN RECONNAISSANT explicitement, fin octobre, que la fusion entre l'allemand Daimler-Benz et l'américain Chrysler n'avait pas été conçue comme une fusion entre égaux, mais comme un rachat pur et simple du constructeur américain par le groupe allemand, Jürgen Schrempp s'est attiré les foudres outre-Atlantique. Même si les aveux du patron du géant de l'automobile n'ont fait que confirmer l'évidence, ils ont provoqué un véritable électrochoc à Detroit. Après les vives réactions des salariés américains (*Le Monde* des 20 et 21 novembre), c'est aujourd'hui au tour des actionnaires de se sentir bernés. Le principal d'entre eux, Kirk Kerkorian, qui détient 4 % du capital du géant de l'automobile, via sa société d'investissement, Tracinda, a décidé, lundi 27 novembre, d'attaquer DaimlerChrysler en justice.

M. Kerkorian reproche au groupe et à ses dirigeants une tromperie au moment de la fusion en mai 1998. « Tracinda n'aurait pas entériné la transaction s'il avait su que la véritable intention de

Daimler-Benz était d'acquiescer (...) Chrysler, de l'abaisser à un statut de filiale et de renvoyer la direction de Chrysler », affirme la société d'investissement dans un communiqué. M. Kerkorian, qui a déposé une plainte devant le tribunal du Delaware, réclame 9 milliards de dollars (69,2 milliards de francs) de dommages et demande l'annulation de la fusion afin que l'américain Chrysler redevienne une entreprise indépendante.

## UN RÉCIDIVISTE

Les avocats de Tracinda font valoir qu'en présentant ce rapprochement comme une « fusion entre égaux », Daimler-Benz avait payé moins cher son acquisition. « Les mensonges soigneusement calculés de M. Schrempp ont infligé d'importantes pertes d'argent à Tracinda », affirme M. Kerkorian. Le groupe DaimlerChrysler, qui n'avait pas reçu de copie de la plainte lundi soir, s'est contenté laconiquement de répondre que « sur la base du communiqué publié par Tracinda, les accusations apparaissent sans aucun fonde-

ment ». M. Kerkorian, âgé de quatre-vingt-trois ans, est passé maître dans l'art de d'obtenir des dédommagements en tant qu'actionnaire minoritaire. Déjà, en 1995, il s'était allié avec Lee Iacocca, le patron mythique de Chrysler remplacé trois ans plus tôt par Robert Eaton, pour lancer un raid boursier sur le troisième constructeur automobile américain. Après des mois de bataille, M. Kerkorian avait signé un armistice avec Chrysler, tout en restant son premier actionnaire avec près de 14 % du capital, ce qui lui a permis d'empocher le gros lot au moment du rachat par l'Allemand Daimler-Benz.

Si cette plainte a peu de chances d'aboutir, l'initiative pourrait cependant permettre de négocier un généreux arrangement. Car l'affaire arrive au plus mauvais moment pour DaimlerChrysler. Le titre a perdu la moitié de sa valeur en un an. Le cours actuel de l'action est inférieur à celui de Daimler avant la fusion. Le rapprochement a du mal à tenir ses promesses. Chrysler, au mieux

de sa forme lors de la fusion, est aujourd'hui en proie à d'importantes difficultés. Ses ventes sont en forte chute depuis le début de l'année et le constructeur américain annonce des pertes sur la dernière partie de l'année. Ces contre-performances plombent les comptes du groupe de Stuttgart, qui est contraint de réviser sans cesse ses résultats. « Au départ, Chrysler devait réaliser 4,5 milliards d'euros de profits en 2000. En juillet, ces prévisions ont été revues à 3,6 milliards, en octobre à 2 milliards et maintenant nous attendons moins de 2 milliards. Et je crains que ce ne soit pas fini », déclarait encore Jürgen Schrempp au magazine allemand *Der Spiegel* de lundi. M. Schrempp vient de nommer un nouveau président à la tête de Chrysler, l'Allemand Dieter Zetsche, qui aura à la fois la lourde tâche de remettre le constructeur sur la bonne route et de restaurer la confiance auprès de salariés et d'actionnaires américains qui se sentent floués.

Stéphane Lauer

## PME, SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE

### AVEC LE NOUVEAU NETVISTA A20

### ET MICROSOFT WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL



## NetVista A20 + écran 15"

- Boîtier micro-tour anthracite et bleu saphir
- Processeur Intel® Pentium® III 733 MHz
- Mémoire 128 Mo
- Disque dur 10 Go
- CD-ROM 48X
- Audio intégré
- Microsoft Windows 2000 Professionnel

Réf. PAMMDFR + réf. T31U2EU  
1 394,91 € HT - 10 943 F TTC

**9 150 FHT\***

@business tools

Connectivité performante, design ergonomique, facilité d'emploi. Et un prix très abordable.

Le nouveau NetVista A20 d'IBM avec Microsoft Windows 2000 Professionnel est un concentré de technologie et de puissance, encore plus convivial, plus évolutif et plus facile à vivre. Découvrez le confort de fonctionnalités de pointe comme Access IBM, qui vous donne accès d'un simple clic à toute une palette de services : maintenance, support, mise à niveau, diagnostics,...

Et bénéficiez de Microsoft Windows 2000 Professionnel, le système d'exploitation Windows le plus sûr : jusqu'à 30% plus rapide et 13 fois plus fiable que Windows 98.

Offrez-vous l'efficacité et la tranquillité d'esprit... sans vous ruiner. Equipez votre PME du tout nouveau NetVista A20 avec Microsoft Windows 2000 Professionnel !



## EQUIPEZ-VOUS MAINTENANT

### Contactez vite votre revendeur !

IBM recommande Windows 2000 Professionnel.

\* Prix moyen constaté au 6/11/2000. Chaque revendeur reste libre de fixer ses propres prix. Photos non contractuelles. TVA en vigueur 19,6 %. 1. Outils e-business. © International Business Machines 2000. Les logos Intel, Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation et Celeron est une marque d'Intel Corporation. NetVista et le logo "e-business" sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows 98 et Windows 2000 Professionnel sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives.

# Malgré des investissements très coûteux, BSkyB conforte sa croissance

Un foyer britannique sur cinq est abonné au bouquet BSkyB qui est devenu le leader incontesté de la télévision numérique payante outre-Manche. Vivendi, son deuxième actionnaire après le groupe de Rupert Murdoch, s'est engagé à céder sa participation

## LONDRES

de notre correspondant à la City  
La bande-annonce proclamant le nombre de nouveaux abonnés décrochés par Sky Digital a été retirée de la réception de British Sky Broadcasting (BSkyB). Dans la « Mission Control Room » à l'allure de « QG » de la Guerre des Etoiles, le petit salon qui servait de salle de démonstration à la télé numérique a également disparu pour faire de la place à plusieurs centaines d'écrans de contrôle supplémentaires. A la première place du podium britannique, BSkyB n'a plus besoin d'afficher son succès commercial dans son siège high-tech d'Osterley, zone industrielle de la banlieue ouest londonienne. Mais l'impression de discrétion est trompeuse. BSkyB ne cesse d'étendre son empire au rythme des appétits de son président, Rupert Murdoch.

Cinq millions d'abonnés à Sky Digital, soit un foyer britannique sur cinq, plus de trois cents chaînes disponibles et une pléthore de services interactifs, mais aussi la montée des pertes causées par les énormes investisse-

ments en moyens techniques et les réductions offertes aux clients... Aux yeux des experts de la City, la puissance du bouquet satellitaire ne se mesure pas aux chiffres du rapport annuel. Ce qui importe c'est le créneau que ce fleuron de l'audiovisuel d'Albion occupe, celui de leader incontesté de la télévision payante numérique. Un marché plein de promesses, très coûteux au départ, mais hautement profitable à long terme. Avec moins d'un million d'abonnés, son rival direct, On Digital, rame à contre-courant. D'ailleurs, dès juin 2001, soit six mois avant la date prévue, BSkyB doit passer au tout-numérique.

Dans le cadre de cette expansion tous azimuts, BSkyB, la société dirigée par Tony Ball, a également pris pied sur le continent comme l'atteste sa participation de 24 % dans le bouquet de télévision payante allemande Premiere World. Adulée par les mêmes analystes qui prédisaient son échec lors de son lancement, à la fin des années 80, BSkyB est aujourd'hui au cœur du projet de regroupement, au sein de la société

Sky Global Networks, des intérêts dans la télévision par satellite de la maison mère, News Corporation. D'ailleurs, dans la hiérarchie « murdochienne », Tony Ball vient juste derrière la garde rapprochée du « tycoon », Peter Chernin, le directeur général de News Corp et Chase Carey, patron pressenti de Sky Global.

## Pour Rupert Murdoch, « le sport est le bélier de la télévision payante »

« Les points forts de BSkyB sont l'excellente réputation de la marque, la richesse du portefeuille de droits de retransmissions sportives à la télé et une équipe de direction solide, appuyée par un groupe aux ambitions mondiales » : Sarah Simon, analyste auprès de Morgan Stanley Dean Witter, ne

cache pas son admiration. Les spécialistes citent également la formidable compétence en marketing d'une société qui décorque les moindres besoins des clients.

« Le sport est le bélier de la télévision payante » : ce credo de Rupert Murdoch pourrait figurer au fronton d'Osterley. C'est le ballon rond ou ovale qui a fait la fortune de BSkyB. La chaîne a investi dans plusieurs clubs de football anglais (dont Chelsea, Leeds et surtout Manchester United) et a conservé le principal contrat de retransmission des matches de la Premier League, l'équivalent de la D1. En offrant cinq chaînes sportives dont l'une d'information 24 heures sur 24, Sky Sports règne sans partage non seulement sur le foot, mais aussi sur le cricket et sur le rugby. Ses journalistes ont le monopole des confidences des stars et des réactions à chaud des entraîneurs. Lors du dernier match Angleterre-Allemagne, Sky Sports avait déployé soixante-six caméras à Wembley, dix fois plus que la BBC pour une finale de la « Cup ».

L'effort consacré au cinéma a également été payant. Pour allumer sa chaîne de divertissement Sky One, BSkyB a su exploiter l'accord NewsCorp-20th Century Fox, ce qui lui a permis d'obtenir à moindres frais des superproductions hollywoodiennes, des soap-operas ou des films noirs. Récemment, BSkyB s'est lancé dans la production de comédies britanniques.

Autre atout de l'ère numérique, Sky News, la chaîne d'information en continu. Son style est informel, sexy, rapide, « proche des préoccupations des gens », assure la chaîne. L'essor des « news » a notamment permis d'élargir aux professions libérales le public de Sky Television, longtemps boudé par les publicitaires pour son profil trop bas de gamme, mâle et macho. « L'outsider d'hier fait aujourd'hui partie de l'establishment de la City, de la scène culturelle britannique », assure un membre de la direction de cette compagnie qui fait désormais partie de l'indice FT-SE 100 des cent plus grosses compagnies britanniques. Enfin, à l'inverse du réseau frère

américain Fox, proche de la droite républicaine, BSkyB passe pour « pro-Labour », malgré la détérioration des liens entre le patron de NewsCorp et Tony Blair à propos de l'euro et de l'avenir de la BBC.

La culture Murdoch, ce mélange de paternalisme et d'extrême dureté est moins présente à Osterley que dans d'autres parties de ce tentaculaire empire médiatique. BSkyB, de surcroît, n'est plus une affaire de famille depuis la récente démission de son poste de directrice des programmes d'Elisabeth Murdoch, partie voler de ses propres ailes dans la production de films, avec l'accord de son père. Ce départ a rassuré les analystes londoniens hostiles aux dynasties industrielles.

Restent pourtant bien des points d'interrogation. La progression du nombre d'abonnés au numérique est étroitement liée à la pérennité de la croissance britannique. Par ailleurs, le prochain Livre blanc sur les médias, prévu mi-décembre, devrait maintenir l'interdiction faite à M. Murdoch d'acquiescer une des chaînes hertziennes privées du réseau ITV. Le tycoon serait pourtant intéressé par le réseau d'information ITN. Autre incertitude : la concurrence accrue des câblo-opérateurs, à commencer par l'anglo-américain NTL, pour obtenir les droits sportifs et les films. Le dernier-né des services offerts par BSkyB, le commerce en ligne Open, au lancement très onéreux, doit également encore faire ses preuves. Enfin, le bouquet britannique pourrait faire les frais de la création de Sky Global. A en croire Mathew Horsemann, auteur de *Sky High*, retraçant l'aventure de BSkyB, « cette nouvelle entité offrira à BSkyB, l'économie d'échelle et renforcera sa présence à l'international. Cette création bénéficiera davantage aux actionnaires de News Corp qu'à ceux de BSkyB dont le succès pourrait aider à soutenir des actifs moins performants ».

Marc Roche

## L'incertitude sur les intentions de Jean-Marie Messier

## LONDRES

de notre correspondant à la City  
La question ne cesse d'alimenter les rumeurs dans la City : que va faire Jean-Marie Messier avec sa participation de 22,7 % dans le bouquet de chaînes britannique de télévision par satellite BSkyB ? En échange du feu vert de la Commission européenne à la fusion Vivendi-Seagram, le PDG de Vivendi s'est engagé à se séparer d'ici deux ans de cet actif. En 1999, Vivendi avait racheté les intérêts de Pathé, de Pearson et de Granada dans BSkyB.

Afin de ne pas provoquer de décote brutale du titre BSkyB, M. Messier a promis de ne pas vendre directement sur le marché ses actions, dont la valeur actuelle est estimée, pour les 22,7 %, à 6,7 milliards de livres. Pour maximiser la valorisation de son investissement, il n'a pas intérêt à mettre des bâtons dans les roues de Rupert Murdoch qui entend mettre en Bourse Sky Global Networks l'an prochain.

Cette nouvelle société doit réunir notamment les intérêts du magnat américano-australien dans BSkyB, ainsi que ceux des autres bouquets numériques qu'il détient dans le monde entier : Star TV

(Asie), Stream (Italie), Sky Brazil, Sky Mexico, Sky Multi-Country Partners (Amérique latine) et Sky Perfect TV (Japon).

La vente en bloc de la participation de Vivendi à un autre magnat de l'audiovisuel se heurte à l'absence de repreneur capable de déboursier d'un coup une telle somme. Alors que Bertelsmann s'est déclaré hors course, les Américains Time Warner ou General Electric ne sont pas intéressés par la télé payante. Fortement endetté, Leo Kirch, avec qui l'homme d'affaires australo-américain veut intensifier sa coopération après l'acquisition de 24 % de KirchPayTV, n'a pas les moyens de racheter cette participation.

## ASSOCIÉS POTENTIELS

Echanger BSkyB contre une participation de l'ordre de 4 % à 5 % dans Sky Global Networks ? Rupert Murdoch n'est pas contre. Le président de News Corp a déjà passé un arrangement du même ordre avec l'Américain John Malone de Liberty Media. Il est en négociations avec d'autres associés potentiels comme l'éditeur de logiciels Microsoft, le fabricant de téléphones portables Nokia, Yahoo (Internet) et le prince saoudien Alwaleed.

Mais une telle solution se heurte au manque d'atomes crochus entre « J2M » et Murdoch, « un partenaire qui n'est pas facile », à en croire le président de Vivendi. Rupert le Bienheureux ne s'embarasse guère d'honorer la parole donnée. Dans BSkyB, dont il ne possède que 37,5 %, le tycoon s'est toujours comporté comme s'il était le seul patron. Eric Licoys, directeur général de Vivendi, en sait quelque chose, lui qui a dû se contenter d'un strapontin au conseil d'administration de BSkyB. Messier peut aussi « parquer » sa participation à titre temporaire dans Sky Global en attendant d'y voir plus clair dans les mutations en cours du paysage audiovisuel planétaire.

La solution la plus couramment mentionnée par les marchés financiers consisterait à couper le gâteau en parts de 5 % qui seraient ensuite revendues à des institutions britanniques.

A l'évidence, Rupert Murdoch voudrait rapidement tourner la page Vivendi pour pouvoir mettre Sky Global sur orbite l'an prochain. Certes, la chute des valeurs high-tech et les hésitations des investisseurs institutionnels face aux turbulences des marchés incitent

News Corp à la prudence. En tout cas, M. Murdoch aimerait se servir de Sky Global Networks pour financer une OPA « amicale » sur Hughes Electronics, filiale de la General Motors, afin de mettre la main sur le premier bouquet numérique américain, DirecTV. Il entend transformer cette compagnie américaine en un BSkyB bis paré de tous les atouts. Selon le *Wall Street Journal*, le constructeur automobile, qui détient 30 % de Hughes, préférerait être payé en numérique plutôt qu'en titres Sky Global. Par ailleurs, des compagnies rivales comme Disney, Comcast, Sony et Viacom ont également déclaré leur intérêt pour DirecTV.

M. R.

## Quelques chiffres pour un bouquet

### ● Chiffre d'affaires 1999-2000

(au 30 juin 2000) de BSkyB : 1,847 milliard de livres (3,13 milliards d'euros).

### ● Déficit 1999/2000 :

142 millions de livres

(240 millions d'euros).

### ● Effectifs :

13 000 salariés.

### ● Actionnaires :

Sky Global Networks Inc : 37,57 %

Vivendi : 22,7 %

Goldman Sachs : 3,18 %

● Nombre d'abonnés :

4,7 millions,

dont 4,08 millions d'abonnés

au service numérique

et 640 000 au service

analogique.

Marc Roche

## Tensions au « Nouvel Economiste » entre salariés et actionnaire

PAUL DUBRULE n'est pas content du *Nouvel Economiste*, le bimensuel qu'avec Gérard Pélisson il a racheté à titre personnel en décembre 1998 à Georges Ghosn. L'ancien cofondateur du groupe Accor, sénateur (app. RPR) de Seine-et-Marne et maire de Fontainebleau, l'a exprimé en des termes particulièrement vifs dans un entretien au *Figaro* du vendredi 24 novembre.

Le motif de sa colère est apparemment centré sur la nouvelle formule, lancée en février. « J'ai pu lire des articles d'une médiocrité affligeante, même si certains peuvent être intéressants », dénonce-t-il en ajoutant que la ligne éditoriale « manque d'énergie et de dynamisme ». Pour lui, il est nécessaire de « redresser la barre » et de « rendre une légitimité au titre ». En guise de coup de grâce, il assène : « actuellement, je n'en suis même pas assez fier pour me prévaloir d'en être le propriétaire. »

Peu de chefs d'entreprise se sont livrés à une « telle opération inédite de dénigrement et de stabilisation » selon les salariés, contre leur propre journal. L'affaire est d'autant plus malvenue que, deux jours plus tôt, *Le Nouvel Economiste* avait réuni plus de 2 000 patrons pour la remise du prix du Manager de l'année à Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel par le premier ministre, Lionel Jospin. Une institution qui, depuis 25 ans, a couronné les plus illustres d'entre eux, parmi lesquels Paul Dubrule et Gérard Pélisson en 1984.

En l'absence d'explications complémentaires, personne ne semble comprendre les raisons de ces déclarations désastreuses pour les lecteurs et les publicitaires, et qui ont « profondément choqué et humilié les salariés ». Ces derniers avaient pourtant l'impression d'avoir beaucoup contribué à la relance d'un titre dont l'histoire a été particulièrement mouvementée.

La nouvelle formule aurait engrangé 30 % d'acheteurs supplémentaires au numéro, avec 83 000 ventes en France, alors que la publicité a atteint, en octobre, les objectifs de l'an 2000. Si le journal affiche des pertes de 12 millions pour un chiffre d'affaires de 67 millions de francs, l'équilibre est en vue, assure Claude Posternak, le nouveau PDG arrivé en juin.

## INCOMPRÉHENSION

Proche des actionnaires, le nouveau dirigeant, ancien conseiller d'entreprises de presse et de communication passant son temps entre Paris et le Gers où il est producteur de vin et d'armagnac, avoue son incompréhension. « Ses propos ont dépassé sa pensée. M. Dubrule est capable de réagir vivement », tente-t-il de comprendre, en regrettant que ces désaccords n'aient pas été débattus dans l'entreprise.

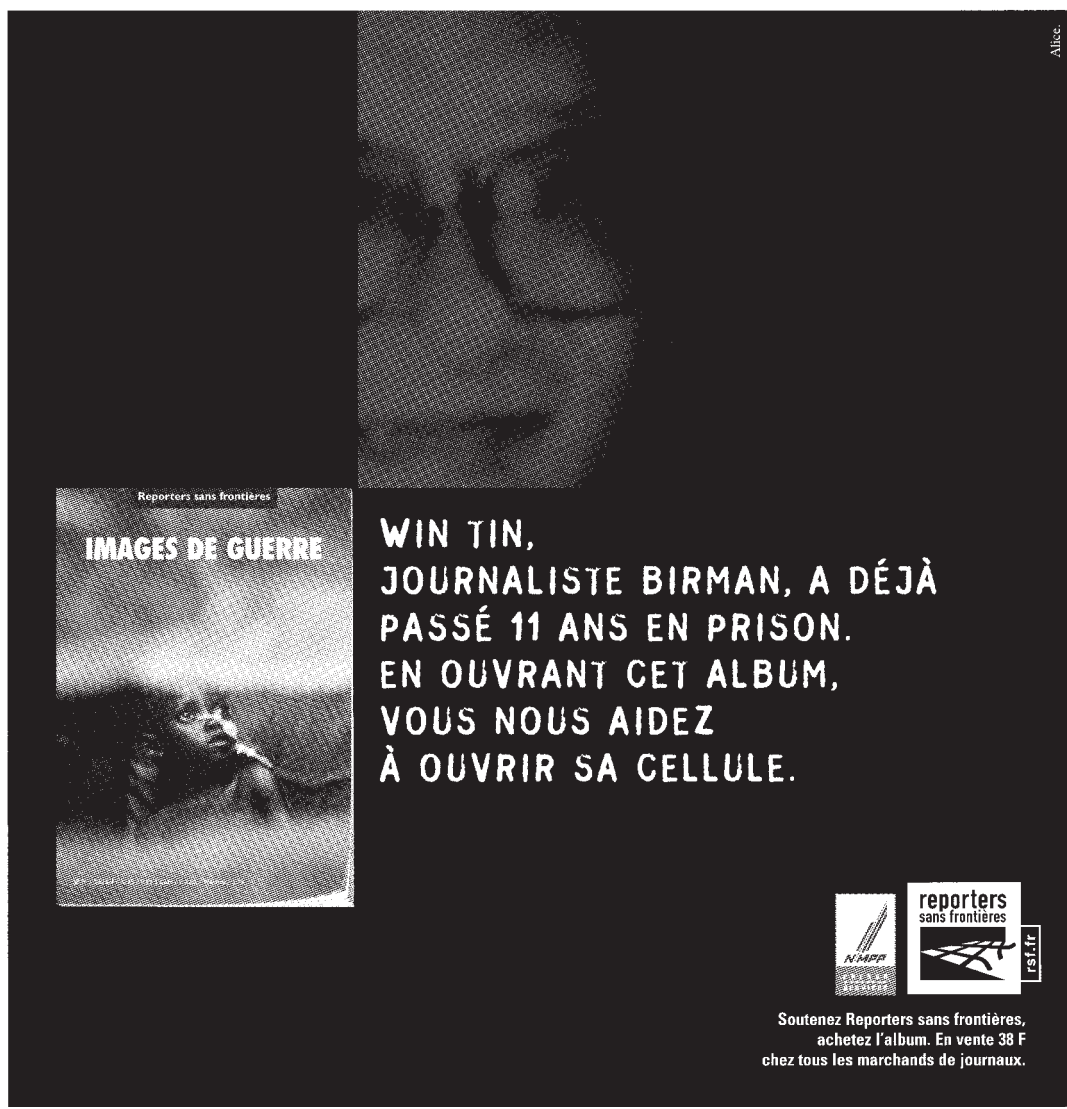
C'est peu dire que M. Dubrule, pourtant peu présent, ronge son frein à la lecture de certains articles d'un journal sourcilieux sur son indépendance et fier de son impertinence. Récemment, le groupe de champagne Taittinger, qui s'était fait égratigner dans ses colonnes,

a, en guise de représailles, retiré au dernier moment sa participation de sponsor et fournisseur à la réception du prix du Manager de l'année.

« Lorsque Gérard Pélisson et moi-même avons racheté ce titre, nous souhaitions qu'il nous apporte un certain plaisir », indiquait M. Dubrule. Ce coup de colère préfigure-t-il la reprise en main du titre par son actionnaire, également président de l'association Entreprise et progrès, qui ne se retrouve pas dans les colonnes de son journal et regrette de n'y avoir pas accès ?

Les salariés ont, dans un premier temps, réagi en demandant l'ouverture de la clause de conscience. Ils comptaient aussi demander des explications lors d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise, mardi 28 novembre, suivie d'une rencontre avec les actionnaires. Même si l'hypothèse d'une cession du titre au groupe Desfossés International (propriétaire notamment de *La Tribune*) a été avancée par M. Dubrule lui-même, elle ne semble pas à l'ordre du jour. Surtout après les fracassantes déclarations de son propriétaire.

Michel Delberghe



Reporters sans frontières

**IMAGES DE GUERRE**

**WIN TIN, JOURNALISTE BIRMAN, A DÉJÀ PASSÉ 11 ANS EN PRISON. EN OUVRANT CET ALBUM, VOUS NOUS AIDEZ À OUVRIR SA CELLULE.**

Soutenez Reporters sans frontières, achetez l'album. En vente 38 F chez tous les marchands de journaux.

**L'analyse des retombées presse**

→ **L'Argus de la Presse**

www.argus-presse.fr

## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **MICROSOFT : le premier éditeur mondial de logiciels pour PC** a soumis lundi son argumentaire à la Cour d'appel antitrust. Microsoft demande à la cour d'annuler le jugement du juge Jackson en faveur d'un démantèlement du groupe en deux entités et de rejeter la procédure antitrust engagée par le département américain de la justice à son encontre.

● **THOMSON MULTIMÉDIA : le groupe français et Microsoft** s'approprient à lancer un décodeur pour la télévision interactive qui offrira un meilleur contenu et un accès à Internet via des lignes téléphoniques analogiques, ont révélé lundi des sources du secteur.

● **ENI : le groupe pétrolier italien étudierait la possibilité d'une alliance** avec une société américaine, basée au Texas, indique mardi le quotidien économique italien *Il Sole 24 Ore* sans citer de source. Ce groupe pourrait être la société Enron, active dans le gaz, l'électricité et les communications.

● **SMSP : les principaux responsables de la Société minière du Sud pacifique**, dont son PDG, Raphaël Pidjot, ont trouvé la mort mardi matin dans le crash d'un hélicoptère qui a fait en tout sept victimes, dans une zone montagneuse de Nouvelle-Calédonie. Raphaël Pidjot, 40 ans, était accompagné de Jean-Pierre Lapoussé, 50 ans, directeur général de la SMSP, de Jean-Pierre Gastaldi, 47 ans, directeur technique et de Régis Vivier, 44 ans, directeur financier.

## SERVICES

● **PREUSSAG : le parquet de Hanovre a annoncé lundi avoir classé sans suite** l'enquête portant sur des soupçons de tentative de corruption contre Michael Frenzel le patron du groupe allemand, numéro un du tourisme en Europe (*Le Monde* du 11 novembre).

● **KLM : la compagnie aérienne néerlandaise conserve l'espoir de fusionner** à long terme avec l'anglais British Airways (BA) ou l'italien Alitalia, a déclaré mardi son directeur général, Henny Essenberg, au quotidien économique allemand *Handelsblatt*.

● **LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande** a annoncé lundi la vente à Austrian Airlines de 11,1 % de ses parts dans la compagnie autrichienne Lauda Air après la démission de son fondateur Niki Lauda.

● **ILFC : la compagnie américaine de leasing pourrait commander davantage d'Airbus A3XX** selon l'adjoint au directeur du marketing, ILFC a déjà passé le 25 juillet une commande ferme portant sur cinq exemplaires du futur avion de 555 sièges.

● **SNCF : des perturbations devraient affecter mardi le trafic des trains express régionaux (TER)** dans le sud-ouest en raison d'un mouvement social dans les établissements de traction de Bordeaux et de Poitou-Charentes, selon la direction de la SNCF. Ces mouvements interviennent ponctuellement deux fois par an lors des changements d'horaires.

## FINANCE

● **POSTBANK : la filiale de la poste allemande Deutsche Post**, a annoncé lundi la fermeture de quatre de ses quatorze centres régionaux, et la suppression de jusqu'à 4 000 de ses 11 500 emplois d'ici 2002. La direction de la Postbank s'est engagée devant les syndicats à maintenir les dix centres restants jusqu'en 2004.

● **BANK OF SCOTLAND : la banque britannique est « en négociations »** pour l'acquisition de ICC Bank, une banque nationale irlandaise, pour environ 170 millions de livres (288 millions d'euros), selon le *Financial Times* publié mardi. BoS est actuellement en négociations avec Abbey National en vue d'une éventuelle fusion.

● **EGG : la banque sur Internet envisage de créer un réseau de guichets**, a indiqué le *Financial Times* mardi 28 novembre. La filiale de l'assureur vie Prudential pourrait utiliser le réseau de 300 agences de l'assureur, et développer le partenariat avec la chaîne Boots. Depuis son lancement en 1998, Egg, qui compte quelque 1,3 million de clients, a perdu plus de 582,8 millions d'euros.

● **BOURSE : la Bourse allemande, la Deutsche Boerse a confirmé, mardi, les informations du Wall Street Journal** en annonçant être en pourparlers avec le suédois OM Gruppen, après l'échec de l'OPA de ce dernier sur la Bourse de Londres.

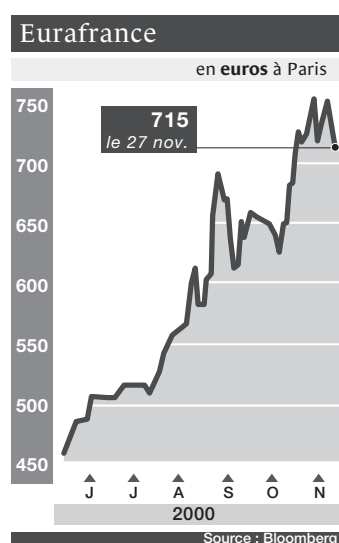
## VALEUR DU JOUR

## Armistice entre UBS Warburg et Lazard

APRÈS la sortie de Vincent Bolloré de Rue impériale de Lyon, la holding de tête du groupe Lazard (*Le Monde* du 25 novembre), c'est cette fois UBS Warburg, l'autre actionnaire minoritaire encombrant, présent à différents niveaux de la galaxie Lazard, qui a signé un armistice avec Eurafrance, une autre holding du groupe Lazard, dont elle détient un peu plus de 10 %.

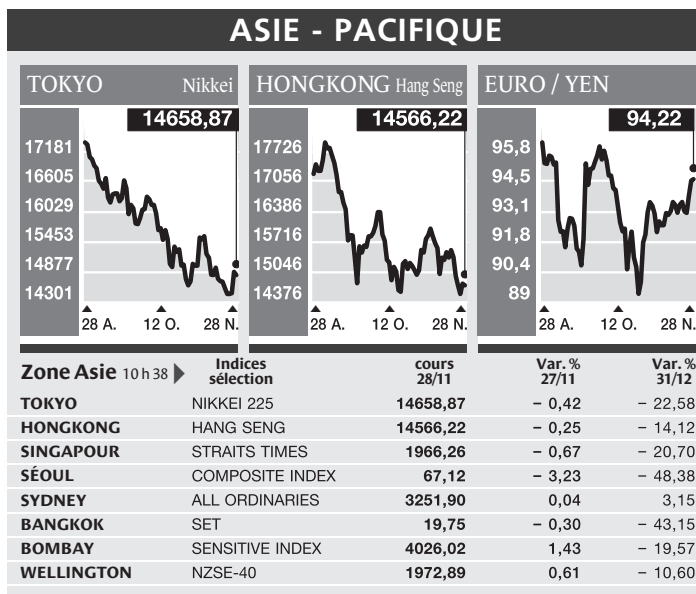
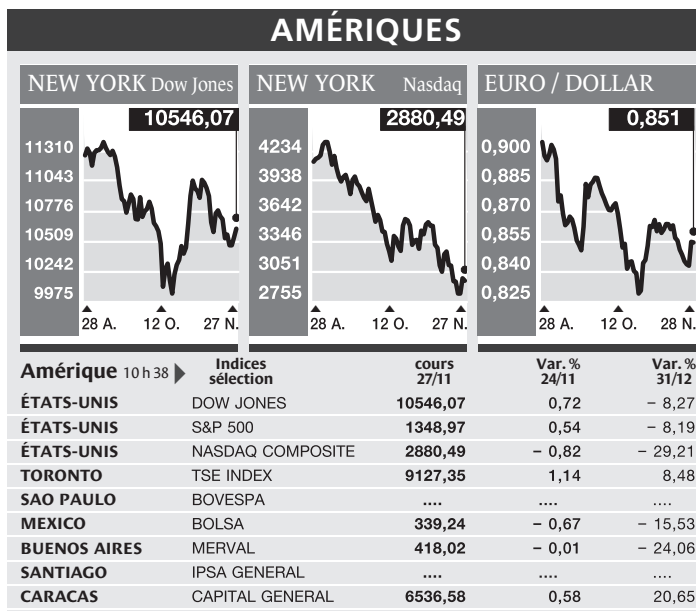
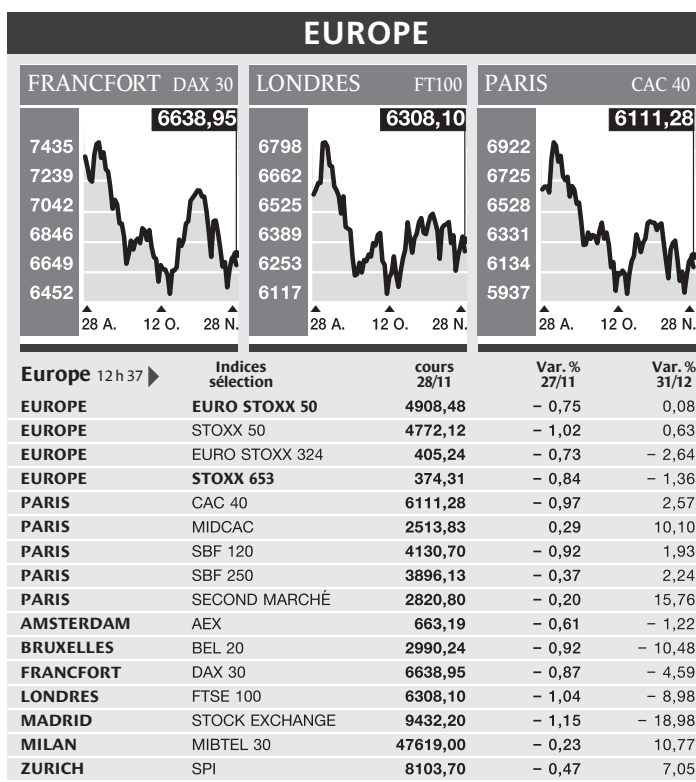
Le conseil d'administration d'Eurafrance, réuni lundi 27 novembre, a décidé de mettre en œuvre une politique « active » de rachat de ses propres actions afin de réduire la décote dont la holding fait l'objet. Le conseil proposera, à l'assemblée du 18 décembre, une résolution spécifique à ce titre. « Cette politique de réduction de la décote au bénéfice de tous les actionnaires » sera poursuivie à l'issue de l'assemblée, a précisé le communiqué d'Eurafrance – publié après la clôture de la Bourse –, faisant allusion aux actionnaires mécontents. Le titre a terminé en repli lundi de 1,92 % à 715 euros. La banque suisse s'est félicitée de cette décision, dans un communiqué. Ce programme de rachat d'actions sera détaillé dans une note d'information. UBS Warburg a donc renoncé à déposer une résolution à l'assemblée d'Eurafrance.

Eurafrance a lancé le 13 novembre une offre publique d'achat sur Azeo, au prix de 90 euros par action, qui doit s'achever le 6 décembre. Présente dans le capital d'Eurafrance,



d'Azeo (7,1 %) et de l'Immobilier marseillaise, UBS Warburg poussait, à l'instar de Vincent Bolloré, à une simplification de l'organigramme du groupe. Dans un entretien au *Wall Street Journal* du 23 novembre, John Wood, qui pilote ce dossier chez UBS Warburg, réaffirmait que « l'offre sous-évaluait significativement les actifs d'Azeo » et demandait qu'une nouvelle offre soit faite. UBS Warburg maintenait depuis mai une forte pression sur les holdings de Lazard. Elle devrait apporter ses titres Azeo à l'OPA. Vendredi 24 novembre, c'est un accord avec Vincent Bolloré qui a été signé. Le Crédit agricole a annoncé le rachat de la participation de 31 % détenue par l'homme d'affaires dans Rue impériale de Lyon, pour 3,9 milliards de francs.

Pascal Santi



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 reculait, mardi 28 novembre, en milieu de séance, de 0,95 %, à 6 112,47 points. Le marché français avait poursuivi son rebond, lundi, entraîné par le mouvement de hausse du marché américain. L'indice CAC 40 avait clôturé sur un gain de 0,42 %, à 6 171,33 points, après s'être affiché en cours de séance à 6 254,17 points.

## FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX abandonnait 0,91 % à 6 636,22 points, mardi à la mi-séance. Les grandes valeurs allemandes avaient terminé en hausse, lundi, réduisant leurs gains en fin de séance. L'indice DAX avait gagné 0,49 % à 6 696,91 points.

## LONDRES

MARDI en milieu de journée, l'indice Footsie de la Bourse de Londres perdait 0,89 %, à 6 318 points. La Bourse de Londres avait terminé en hausse, lundi, soutenue par les marchés américains. Le Footsie s'était établi en clôture à 6 347,7 points, enregistrant une progression de 0,74 %.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé sur une note irrégulière, mardi, le marché subissant des prises de bénéfices après la forte progression de la veille. L'indice Nikkei a perdu 61,52 points, soit 0,42 %, à 14 658,87 points.

## NEW YORK

WALL STREET a terminé la séance du lundi 27 novembre en hausse. Son indice vedette, le Dow Jones, a clôturé en progression de 0,72 %, les investisseurs estimant que le républicain George W. Bush est désormais proche de la victoire finale à l'élection présidentielle.

L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq, qui concentre les valeurs de la haute technologie, a perdu en revanche 23,89 points (- 0,82 %) à 2 880,49 points, en raison des inquiétudes persistantes sur les performances financières des entreprises du secteur.

## TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert, mardi 28 novembre, en hausse. Après quelques minutes de transactions, le contrat euro notional du Matif gagnait 12 centimes, à 87,44 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 5,22 %. La veille, aux Etats-Unis, le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans s'était légèrement tendu à 5,63 %.

## MONNAIES

L'EURO s'inscrivait en hausse, mardi matin, cotant 0,8530 dollar. Le niveau actuel de l'euro face au dollar et au yen est très loin de refléter les données économiques fondamentales qui prévalent en Europe, a affirmé mardi à Tokyo le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet.

## ÉCONOMIE

## Progression des ventes de détail en ligne aux Etats-Unis

LES VENTES de détail en ligne aux Etats-Unis ont progressé de 15,3 % au troisième trimestre 2000 comparativement aux trois mois précédents, a annoncé lundi 27 novembre le département du commerce.

Les ventes ont représenté 6,37 milliards de dollars contre 5,52 milliards de dollars au deuxième trimestre.

Les ventes de détail via l'Internet ont représenté 0,78 % du total des ventes de détail au 3<sup>e</sup> trimestre qui ont totalisé 812 milliards de dollars, en baisse de 0,4 % par rapport aux trois mois précédents.

Il s'agit de la proportion la plus élevée des ventes de détail en ligne depuis que le gouvernement a commencé à publier ces statistiques au 4<sup>e</sup> trimestre 1999. Ces ventes portent sur le commerce traditionnel en ligne, y compris les ventes de matériaux de construction, l'ameublement, les automobiles, l'épicerie et le vestimentaire. Mais ces statistiques ne prennent pas en compte les ventes des voyagistes, de tickets pour les spectacles ou des transactions boursières.

Les reventes de logements aux Etats-Unis ont baissé de 3,9 % en octobre pour s'établir à 4,96 millions d'unités en rythme annuel, a annoncé lundi le groupe national des agents immobiliers (NAR).

SALVADOR : un projet de gouvernement du Salvador de dollariser l'économie à partir de janvier prochain, soutenu par le patronat et le secteur bancaire, pourrait provoquer une sévère récession car le pays n'y est pas préparé, selon des analystes.

ARGENTINE : l'aide financière internationale à l'Argentine pourrait être annoncée avant la fin de l'année et s'élever à plus de 20 milliards de dollars, a indiqué lundi le président de la Banque Interaméricaine de développement (BID), Enrique Iglesias. Les négociations sur l'aide financière accordée par les organismes internationaux et des pays tiers sera coordonnée par le FMI, a précisé M. Iglesias. « En ce moment, les organismes internationaux font preuve d'une excellente prédisposition pour aider l'Argentine », a-t-il précisé.

L'aide financière que le FMI doit octroyer à l'Argentine sera « en partie » versée en espèces, a indiqué lundi le ministre des finances Mario Vicens.

EURO : le niveau actuel de l'euro face au dollar et au yen est très loin de refléter les données économiques fondamentales qui prévalent en Europe, a affirmé mardi à Tokyo le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet.

FRANCE : la baisse régulière du chômage depuis trois ans a bénéficié en premier lieu, proportionnellement, aux jeunes de 15 à 24 ans, qui étaient environ 100 000 de moins, fin septembre 2000, à chercher un emploi qu'une année auparavant, selon une étude de l'Insee à paraître mardi.

ALLEMAGNE : le PIB de l'Allemagne a connu une croissance, en rythme annuel, de 2,8 % au troisième trimestre, en données brutes, contre 3,3 %, au deuxième trimestre, a annoncé mardi l'Office fédéral de la statistique.

POLOGNE : la banque centrale polonaise NBP a critiqué lundi le projet gouvernemental de budget 2001, estimant qu'il était basé sur des pronostics trop optimistes et qu'il prévoyait un déficit trop important.

BULGARIE : la dette d'Etat bulgare s'élevait à 11,43 milliards d'euros à la fin octobre, ce qui constitue 87,4 % du PIB attendu pour 2000, a annoncé le vice-ministre des finances Plamen Orcharski lundi à Sofia.

Les intérêts sur la dette d'Etat constituent 4,5 % du PIB attendu pour 2000, a-t-il ajouté au cours d'une conférence sur la politique économique bulgare jusqu'en 2005.

TURQUIE : le Fonds monétaire international (FMI) va examiner à la mi-décembre les mesures arrêtées par la mission du Fonds et le gouvernement turc dans le cadre du programme de soutien accordé à la Turquie il y a un an, selon un communiqué du directeur général adjoint du FMI Stanley Fischer, reçu lundi.

ASIE : les pays en développement d'Asie vont connaître une croissance plus forte que prévu en 2000, autour de 7,1 %, mais un ralentissement mondial généralisé et une baisse de la demande intérieure vont freiner leur expansion économique en 2001, tombant à 6,4 %, prévoit lundi la Banque asiatique de développement (ADB). La Chine devrait être en tête (8 % en 2000, 7,5 % en 2001). Viennent ensuite Hongkong, la Corée du Sud, Singapour et Taiwan, avec 8,2 % en 2000 mais seulement 6,3 % en 2001.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (20031)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND. (100)	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
COURONNE DANOISE	7,4575	COUR. NORVÉGIENNE	8,0150
COUR. SUÉDOISE	8,6914	COURONNE TCHÈQUE	34,2690
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6160	DOLLAR CANADIEN	1,2934
DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,1050	DOLLAR HONGROIS	340,3500
DRACHME GRECQUE	200,480	FORINT HONGROIS	1,6160
ZLOTY POLONAIS	3,8165		

Cours de change croisés						
28/11 12h37	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,90334	0,85125	0,12977	1,41585	0,56175
YEN	110,70000	.....	94,22000	14,36500	156,77000	62,21500
EURO	1,17474	1,06135	.....	0,15245	1,66320	0,66025
FRANC	7,70580	6,96065	6,55957	.....	10,91180	4,33210
LIVRE	0,70629	0,63785	0,60125	0,09165	.....	0,39690
FRANC SUISSE	1,78015	1,60730	1,51440	0,23095	2,51965	.....

Taux d'intérêt (%)				Matif				
Taux 27/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 12h37	Volume 28/11	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,84	4,82	5,21	5,59	Notionnel 5,5	35398,00	87,51	87,48
ALLEMAGNE	4,84	5,07	5,10	5,50	DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC
GDE-BRETAG.	5,57	5,86	4,89	4,27	Euribor 3 mois	NC	NC	NC
ITALIE	4,84	5,02	5,51	5,96	DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC
JAPON	0,32	0,40	1,69	2,50				
ÉTATS-UNIS	6,53	6,33	5,64	5,71				
SUISSE	2,88	3,40	3,79	4,20				
PAYS-BAS	4,81	5,02	5,23	5,56				

Pétrole		
En dollars	Cours 27/11	Var. % 24/11
BRENT (LONDRES)	33	- 0,18
WTI (NEW YORK)	36,25	- 0,37
LIGHT SWEET CRUDE	36,23	.....

Or		
En euros	Cours 27/11	Var. % 24/11
OR FIN KILO BARRE	10080	+ 0,30
OR FIN LINGOT	10160	+ 0,30
ONCE D'OR (LO) \$	266,40	.....
PIÈCE FRANCE 20 F	57,70	+ 1,58
PIÈCE SUISSE 20 F	57,70	+ 0,35
PIÈCE UNION LAT. 20	57,50	+ 3,60
PIÈCE 10 DOLLARS US	205	- 6,82
PIÈCE 20 DOLLARS US	399,50	- 12,20
PIÈCE 50 PESOS MEX.	375	+ 1,42

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».  
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Dresdner Bank a perdu, lundi 27 novembre, 1,24 % à 46,32 euros. La troisième banque privée allemande n'envisage plus de fusion avec une grande banque privée allemande mais s'attend à de « nouvelles options » avec l'éclatement à terme du secteur bancaire public dans le pays, a indiqué, lundi, son patron Bernd Fahrholz. Le titre Schering a cédé 2,03 %, à 67,89 euros, lundi, à la suite d'une mise en garde des analystes de la banque allemande Commerzbank sur les perspectives de croissance du groupe pharmaceutique dans le secteur du diagnostic et de la thérapie.

gnie aérienne a annoncé la vente à Austrian Airlines des 11,1 % qu'elle détient dans la compagnie autrichienne Luda Air. Le constructeur italien Fiat a terminé, lundi, sur un gain de 2,10 %, à 28,69 euros. Le titre a bénéficié de rumeurs de cession de sa filiale composants automobiles, Magneti Marelli. Le groupe américain Visteon, numéro deux mondial de l'équipement automobile, négocierait actuellement avec le groupe italien le rachat de la majeure partie du capital de Magneti Marelli, selon la publication professionnelle Automotive News. Le montant de l'opération pourrait atteindre 2,5 milliards de dollars.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX CYC GO P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX AUTO P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX BANK P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX BASI P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX CONG P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX HEAL.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX CHEM P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX CONG P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX TCOM P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX CNST P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX FIN P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX IND GO P.

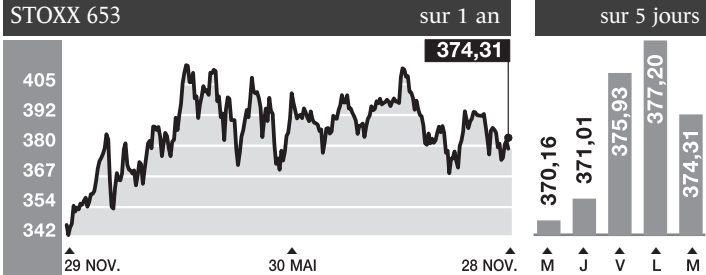


Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX F & BV P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX HEAL.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX IND GO P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX IND GO P.

Advertisement for UBI (Union Bancaire Gestion Institutionnelle) featuring the slogan 'La Sicav UBAM, une gamme complète de produits de placement'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX ENGY P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX ENGY P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX ENGY P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX ENGY P.



Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX INSU P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX INSU P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX INSU P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX INSU P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX MEDIA P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX MEDIA P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX MEDIA P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX MEDIA P.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX TECH P.

SERVICES COLLECTIFS

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX SUP P.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX SUP P.

BRUXELLES

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX SUP P.

FRANCFORT

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/11. Includes DJ E STOXX SUP P.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANCE

L'action Bull était stable, mardi 28 novembre dans les premiers échanges, à 6,45 euros. Le groupe français et Cardsoft, une société australienne basée en Californie, ont annoncé un accord de coopération technique et commerciale dans le domaine des logiciels de sécurisation des paiements sur des supports mobiles.

Dans les premières transactions mardi, le titre LVMH gagnait 0,8 % à 81,65 euros. Le groupe de luxe a annoncé, lundi, avoir déposé devant la Chambre des entreprises d'Amsterdam une demande en annulation des accords PPR-Gucci et de l'augmentation de capital réservée à Pinault-Printemps-Redoute qui avait suivi.

GFI Informatique se négociait en repli de 1,7 % à 28,25 euros en Bourse, mardi matin. Le groupe a acquis trois sociétés basques espagnoles, représentant un chiffre d'affaires global de 7,5 millions d'euros pour 2000.

Le cours de Bourse de Pechiney gagnait 0,23 % à 43,6 euros, mardi en début de séance. Cebal, sa filiale spécialisée dans les tubes souples pour les industries pharmaceutique et cosmétique, a acquis la société brésilienne Métalpack, selon Les Echos.

L'action Netgem se repliait de 7,71 % à 26,95 euros, au début des cotations mardi. Le titre s'était envolé la veille de 16,80 %, après que le groupe eut confirmé son objectif de chiffre d'affaires pour l'année 2000.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 28 NOVEMBRE Cours à 12 h 37
Derrière jour de négociation des OSRD : 21 décembre

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€). Includes ACCOR, AGF, AFFINE(X)MM, AIR FRANCE G, AIR LIQUIDE.

Main market table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€). Includes ALCATEL, ALSTOM, ALTRON TECHN, ATOS CA, ARBEL, AVENTIS, AXA, AZEO(EXG.ET), BAC, BIL INVESTI, BAZAR HOT.V., BIS, BNPPARIBAS, BOLLORRE, BOLLORRE INV., BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFF, BULL, BUSINESS OBJ., B T P (LA CI), BURELLE (LY), CANAL, CAP GEMINI, CARBONE-LORR, CARREFOUR, CASINO GUICH, CASINO GUICH, CASTORAMA DU, CEA INDUSTRI, CEGID (LY), CFF.RECYCLIN, CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DA, CHRISTIAN DI, CIC-ACTIONS, CIMENTS FRAN, CLARUS, CLUB MEDITER, CNP ASSURANC, COFACE, COFLXIP, COLAS, CONTIN.ENTRE, CPR, CRED.FON.FRA, CREDIT LYONN, CS COM.ET SV, DAMART, DANONE, DASSAULT-AVI, DASSAULT SYS, DE DIETRICH, DEVAUX(LY), DEV.R.N-P.CA, DMC (DOLLFUS), DYNACTION, EIFFAGE, ELIOR, ELEC.MADAGAS, ENTENAL(EX), ERAMET, ERIDANIA BEG, ESSILOR INTL, ESSO, EULER.

Main market table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€). Includes EURAFRANCE, EURO DISNEY, EURO TUNNEL, FAURECIA, FIMALAC SA C, F.F.P. (NY), FINAXA, FIVES-LILLE, FONCLYON, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES, GALERIES LAF, GAUMONT, GECINA, GEOPHYSIQUE, GFI INFORMAT, GRANDVISION, GROUPE ANDRE, GROUPE GASCO, GR.ZANNIER, GROUPE GTM, GROUPE PARTO, GUYENNE GASC, HAVAS ADVERT, IMERY, IMMOBANQUE, IMMEUBLES DE, INFOGRAMES, IM.MARSEILLA, INGENICO, ISIS, KAUFMANN ET B, KLEPPIERRE, LABINAL, LAFARGE, LAGARDERE, LAPEYRE, LEBON (CIE), LEGRAND, LEGRAND ADP, LEGRIS INDUS, LIBERTY SURF, LINCINDUS, L'OREAL, LOUVERE, LVMH MOET HE, MARINE WENDE, METALEUROPE, MICHELIN, MONTUPET SA, MOULINEX, NATEXIS BO P, NEOPOST, NORBERT DENT, NORD-EST, NRJ GROUP, OBERTHUR CAR, OLIPAR, OXYG-EXT-ORI, PECHINEY ACT, PECHINEY B, PENAULLE P, PERNOD-RICAR, PEUGEOT, PINAULT-PRIN, PLASTIC OMN, PSB INDUSTRI, PUBLICIS GR.

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€). Includes International, ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCAP EXP, ANGLGOLD LT, BARRICK GOLD, COLGATE PAL, CROWN CORK O, DE BEERS, DIAGO PLC, DIOW CHEMICAL, DOW PONT NEMO, ECHO BAY MIN, ELECTROLUX, EL GABON, ERICSSON, FORD MOTOR, GENERAL ELEC, GENERAL MOTO, GOLD FIELDS, HARMONY GOLD, HITACHI, HSB HOLDING, I.B.M., ITO YOKADO, I.T.T. INDUS, KINGFISHER P, KATSUSHITA, MCDONALD'S, MERK AND CO, MITSUBISHI C, NESTLE SA, NORSK HYDRO, PFIZER INC, PHILIP MORRI, PROCTER GAMB, RIO TINTO PL, SCHLUMBERGER, SEGA ENTERPR, SEMA GROUP, SHELL TRANSP, SONY CORP, T.D.K., VICAT, UNITED TECHNO, ZAMBIA COPPER.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ coupon détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation;
o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite;
◆ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1):

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euro; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 28 NOVEMBRE Une sélection. Cours relevés à 12 h 37

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€). Includes ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, ADL PARTNER, ALGORIEL, ALPHAMEDIA, ALPHA MOS, ALTAMIR & CI, ALTMAR BS 9, ALDETA, ALTI, A NOVO, ARTPRICE COM, ASTRA, AUFEMIN.CO, AUTOMA TECH, AVENIR TELECOM, AVENIR TELECOM, BAC MAJESTIC, BARBARA BUI, BCI NAVIGATI, BELVEDERE, BOURSE DIREC, BRIME TECHNO, BRIME TECH, BUSINESS INT, BVNP ACT.DIV, BVNP ACT.NV, CAC SYSTEMS, CALL CENTER, CAST, CEREP, CHEMUNEX, CMT MEDICAL.

Main market table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€). Includes COALA, COHERIS ATIX, COIL, CION ET SYS, CONSODATA, CONSORS FRAN, CROSS SYSTEM, CRYO, CRYONETWORKS, CYBERDECK, CYBER PRES.P, CYBERSEARCH, CYRANO, DALET, DATATRONIC, DESK, DESK BS 9, DEVOTEAM, DMS, D INTERACTIV, DIOSOS, DURAND ALLI, DURAN DUBOI, DURAN BS 00, EFFIK, EGIDE, EGIDE DS 00, EMME(JCE I), ESI GROUP, ESKER, EUROFIN SCI, EURO.CARGO S, EUROSTAT, FIMATX, FI SYSTEM, F I SYSTEM BS, FLOREANE MED, GAUDELLOF COM, GAMEDIOT, GENERIX, GENESYS, GENESYS B500, GENSET, GIL TRADE, GUILMETOT, GUILMETOT J, GUYANOR ACT, HF COMPANY.

Main market table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€). Includes HIGH CO, HIGHWAY OPT, HIMALAYA, HI MEDIA, HUBOGRAM IND, HUBWOOD.COM, IBO GROUP.COM, IDP, IDP BON 98, ILOC, IMECOM GROUP, INFOSOURCES B, INFOSOURCE B, INFOTEL, INFO VISTA, INTEGRA NET, INTEGRA ACT, INTERCALL, IPSOS, IPSOS B500, I LINK, JOLIEZ-REGOL, JOLIEZ-REGOL, KALISTO ENTE, KEVZUR PROGI, KAZIBAO, LACIE GROUP, LEXIBOOK, LINEDATASERV, LINCOST, MEDITEP, METROLOGIC, MICROPOLE.

SECOND MARCHÉ

MARDI 28 NOVEMBRE Une sélection. Cours relevés à 12 h 37

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€). Includes ALTEDIA, ARKOPHARMA, CNIM CA, FINACOR, GFI INDUSTRI, LAURENT-PERR, M6-METR-TV A, HERMES INTL, RALLYE (LY), MANITOU, ALTEN (SVN), APRIL S.A., BENETEAU CA, STERIA GROUP, PINGUELY HAU, UNION FIN.FR, CEGEDIM, FINATIS(EXL), BEL GROUPE, MARIONNAUD P, RODRIGUEZ GR, PIERRE VACAN, EXPAND SA, C.A. PARIS I, JET MULTIMED, FINFINO, MANUTAN INTE, LECTRA SYST, DANE-ELEC ME, SOLERI, ALCEGO, SECH ENVIRO, AUBAY, GROUPE J.C.D.



SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 27 novembre

Table with 5 columns: Émetteurs, Valeurs unitaires, Cours en euros, Cours en francs, Date cours. Includes AGIPI, BNP PARIBAS, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, CDC Asset Management, CAISSE D'ÉPARGNE.

Main market table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Date cours. Includes ÉC. MONÉT.D., EUR. OBLIG. INTERNAT., EUR. TRIMESTRIEL D., EPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C, HORIZON C, PRÉVOYANCE EUR. D., FONDS communs de placements, CREDIT AGRICOLE, INDOCAM, CRÉDIT AGRICOLE, INDOCAM, FONDS communs de placements, CREDIT MUTUEL, FONDS communs de placements, LCFE DE ROTHSCHILD, FONDS communs de placements, LEGAL & GENERAL BANK.

Main market table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Date cours. Includes FONDS communs de placements, ADDILYS C, AMPLITUDE AMÉRIQUE C, AMPLITUDE AMÉRIQUE D, AMPLITUDE EUROPE C, AMPLITUDE EUROPE D, AMPLITUDE MONDE C, AMPLITUDE MONDE D, AMPLITUDE PACIFIQUE C, AMPLITUDE PACIFIQUE D, ÉLANCIEL FRANCE D PEA, ÉLANCIEL EURO D PEA, ÉMERGENCE E.POST.D.PEA, GÉOBILYS C, GÉOBILYS D, INTENSYS C, INTENSYS D, KALEIS DYNAMISME C, KALEIS DYNAMISME D, KALEIS DYNAMISME FR C, KALEIS ÉQUILIBRE C, KALEIS ÉQUILIBRE D, KALEIS SÉRÉNITÉ C, KALEIS SÉRÉNITÉ D, KALEIS TONUS C, LATITUDE D, OBLITUS D, PLÉNITUDE D PEA, POSTE GESTION C, POSTE GESTION D, POSTE PREMIÈRE 1 AN, POSTE PREMIÈRE 2-3, PRIMIEL EUROPE C, REVENUS TRIMESTRIELS, THÉSORA C, THÉSORA D, THÉSORA E, THÉSORA F, THÉSORA G, THÉSORA H, THÉSORA I, THÉSORA J, THÉSORA K, THÉSORA L, THÉSORA M, THÉSORA N, THÉSORA O, THÉSORA P, THÉSORA Q, THÉSORA R, THÉSORA S, THÉSORA T, THÉSORA U, THÉSORA V, THÉSORA W, THÉSORA X, THÉSORA Y, THÉSORA Z.

Main market table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Date cours. Includes INTEROBLIG C, INTERSÉLECTION FR. D., SÉLECT DÉFENSIF C, SÉLECT DYNAMIQUE C, SÉLECT ÉQUILIBRE 2, SÉLECT PEA DYNAMIQUE, SÉLECT PEA 1, SG FRANCE OPFORT C, SG FRANCE OPFORT D, SOGENFRANCE C, SOGENFRANCE D, SOGEOBLIG C, SOGEPARNE D, SOGPEPA EUROPE, SOGINTER C, FONDS communs de placements, DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC PEA EUROPE, DÉCLIC SOGENFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE C, DÉCLIC VAL. RESTR., MASTER ACTIONS, MASTER OBLIGATIONS, OPTALIS DYNAMIQ, OPTALIS DYNAMIQ D, OPTALIS ÉQUILIB, OPTALIS ÉQUILIB D, OPTALIS EXPANSION C, OPTALIS EXPANSION D, OPTALIS SÉRÉNITÉ C, OPTALIS SÉRÉNITÉ D, PACTE SOL. LOGEM, PACTE SOLTIERS MONDE, UNIVAR C, UNIVAR D, CIC FINIUNION, CIC OBLI LONG TERME, CIC CONVERTICIC, CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, CONVERTIS C.

**TECHNOLOGIE** Alstom Transport prépare l'avenir du TGV en construisant un nouveau train à grande vitesse, l'automotrice à grande vitesse (AGV), qui commen-

cera ses essais début 2001. ● **DES COMPOSANTS** électroniques de puissance permettent de répartir le système de traction du train sous les planchers de cabines voyageurs au

lieu d'occuper les motrices de tête et de queue comme sur les TGV. ● **LE GAIN** de place permet de transporter 20 % de passagers en plus. Plus légers, les nouveaux trains consom-

meront moins d'énergie. ● **LE FRET** ferroviaire mise également sur la modernisation pour concurrencer la route. La SNCF va recevoir 120 nouvelles locomotives, conçues spécia-

lement pour le transport de marchandises, qui coûtent presque deux fois moins cher que les motrices mixtes (passagers et fret) utilisées jusqu'à présent.

## Le futur TGV transportera plus de passagers, plus vite

L'automotrice à grande vitesse (AGV) concilie des techniques propres au TGV et des avancées déjà exploitées sur d'autres trains européens. Sa vitesse commerciale sera de 350 km/h et sa capacité sera de 20 % supérieure à celle des rames actuelles

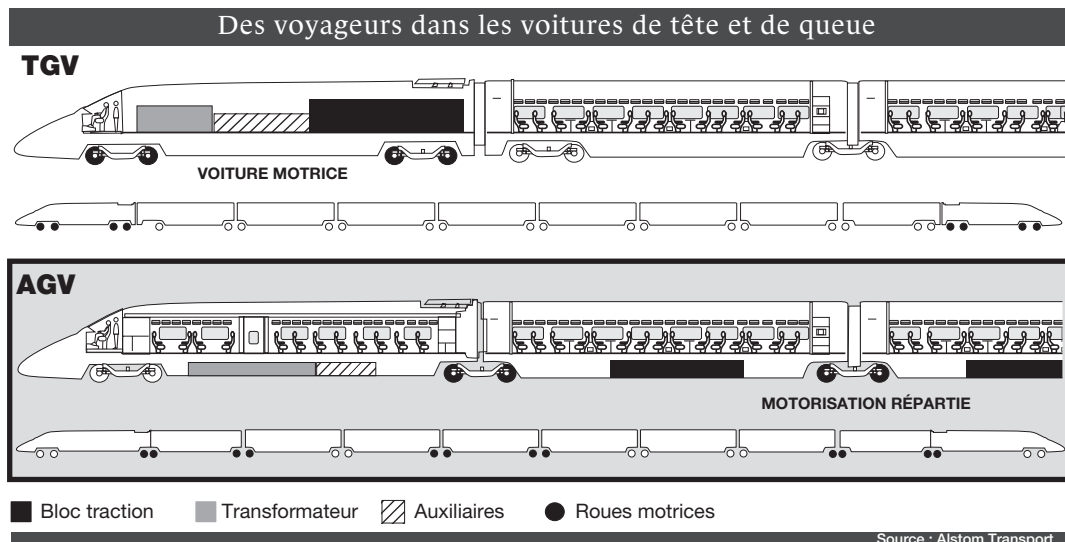
L'AVENIR DU TGV passe par l'électronique. Grâce aux progrès des composants de puissance, son constructeur, Alstom Transport, vient de réaliser le prototype d'un nouveau train à grande vitesse qui va permettre à ce mode de transport de franchir une étape en termes de performances et de rentabilité. L'AGV, pour automotrice à grande vitesse, circulera à 350 km/h dans des conditions de confort, de bruit et de sécurité comparables à celles du TGV actuel, qui plafonne à 320 km/h. D'autre part, une meilleure occupation des voitures réduira le coût d'exploitation à la place.

Les premiers essais du nouveau train se dérouleront début 2001 sur la ligne Lille-Calais, avec le concours de la SNCF. Les performances de l'AGV proviennent largement de l'utilisation de nouveaux composants électroniques de puissance (IGBT). Ces derniers réduisent le volume du système de traction de façon suffisante pour permettre de répartir celle-ci sous les planchers des cabines voyageurs au lieu de la concentrer dans les motrices de tête et de queue, comme sur les TGV actuels. L'ICE-3 allemand, le Pendolino italien ou encore le Shinkansen japonais possèdent déjà une motorisation répartie. Néanmoins, à la différence du TGV français, ces trains rapides ont une configuration classique avec des voitures atelées les unes aux autres et montées sur des bogies, c'est-à-dire des chariots à deux essieux. Le grand nombre de bogies permet alors de supporter la motorisation répartie sans dépasser la limite de charge par essieu, mais au prix

d'une moindre stabilité et d'un certain inconfort à grande vitesse. Alstom ne veut en aucun cas renoncer au principe de la rame articulée qui, avec son centre de gravité près du sol et des bogies entre chaque voiture, garantit non seulement la sécurité mais également la fiabilité et le confort du TGV.

### MOINS BRUYANT

Grâce aux gains de poids et de volume apportés par les IGBT, le constructeur est désormais capable de concilier la rame articulée avec une motorisation répartie. C'est un moyen de gagner des sièges en libérant de la place dans les motrices de tête et de queue. Une AGV de dix voitures transportera 411 passagers, soit 20 % de plus qu'une rame TGV Réseau de même confort et de même longueur (200 mètres). L'allègement de la chaîne de traction permettra de minimiser la consommation d'énergie en développant une puissance de « seulement » 7 700 kW au lieu de 8 800 kW pour le TGV Réseau. Avec onze bogies,



Grâce à de nouveaux composants électroniques, le futur TGV, baptisé AGV, concilie la rame articulée avec la motorisation répartie. D'où un nombre de voyageurs par rame augmenté de 20% et une consommation d'énergie réduite de 10 à 15%.

le futur train devrait faire moins de bruit extérieur que le TGV avec ses treize bogies.

A la différence du TGV, obliga-

toirement composé d'une ou deux rames de huit voitures chacune, l'AGV aura une configuration modulaire. « Le futur train se présentera en plusieurs versions, avec sept, dix, douze, voire quatorze voitures, de façon à s'adapter aux fluctuations du trafic », explique Georges Palais, responsable des produits grande vitesse chez Alstom Transport. L'industriel a prévu également des facilités pour renouveler plus souvent les aménagements intérieurs du train en adéquation avec les goûts de la clientèle.

Les ingénieurs d'Alstom Transport, en collaboration avec ceux de la SNCF, ont dû plancher pour corriger les effets désagréables de la très grande vitesse. Dans les bogies, une suspension transversale

active garantira la stabilité des caisses et le confort des passagers au-delà de 320 km/h. Le freinage sera assuré par des freins linéaires à courant de Foucault, comme sur l'ICE-3. Les composants les plus lourds, comme les transformateurs (6,5 tonnes), seront maintenus dans les voitures des extrémités pour améliorer la stabilité de celles-ci et leur résistance aux vents transversaux. Les ingénieurs ont dû satisfaire à la limite européenne de 15 tonnes par essieu au-dessus de 300 km/h.

### VERS UNE NORME EUROPÉENNE

Comme sur le TGV Duplex à deux étages, ils ont prévu des caisses légères en aluminium et, aux extrémités de la rame, des dis-

positifs capables d'absorber une énergie de 6 mégajoules en cas de collision. « Il nous faudra faire de nouveaux progrès dans l'allègement de la chaîne de traction avant de pouvoir appliquer la motorisation répartie à des voitures à deux étages », précise M. Palais. La SNCF n'a pas encore pris d'engagement sur l'AGV mais Alstom a déjà proposé son nouveau train à l'exploitant espagnol, la Renfe. Ce dernier doit prochainement passer commande de 26 à 40 trains à grande vitesse pour la ligne Madrid-Barcelone (ouverture en 2004).

Par-delà le marché espagnol, l'industriel s'inscrit dans la perspective d'une gamme européenne de trains à grande vitesse. Il veut répondre au souhait exprimé en décembre 1999 par Louis Gallois et Hartmut Mehdorn, respectivement président de la SNCF et de la Deutsche Bahn, de respecter des spécifications européennes communes afin de diminuer le coût des trains à grande vitesse de la prochaine génération et de leur permettre de circuler sur l'ensemble des réseaux européens. En novembre 2000, sept réseaux européens (France, Allemagne, Italie, Espagne, Pays-Bas, Belgique, Suisse) ont accepté d'élaborer ensemble des spécifications communes pour des trains à un ou à deux niveaux, pendulaires ou non. La motorisation répartie et une vitesse commerciale maximale de 350 km/h figurent parmi les spécifications communes qui pourraient être imposées à ces trains européens.

André Larané

### Des semi-conducteurs plus compacts

Les performances de l'AGV en poids, en vitesse et en nombre de places voyageurs seront rendues possibles grâce à des semi-conducteurs connus des professionnels sous le nom de IGBT (*Insulated Gate Bipolar Transistor*). Ces composants assurent la conversion du courant électrique entre la caténaire et la chaîne de traction. Beaucoup plus compacts et fiables que les solutions traditionnelles à base de thyristors du type GTO (*Gate Turn-Off*), les IGBT présentent l'énorme avantage de réduire d'environ 30 % le volume total de la chaîne de traction. Après les derniers modèles de métros, ils commencent tout juste à pénétrer dans le matériel ferroviaire interurbain. Alstom Transport va ainsi présenter à Belfort, d'ici la fin de cette année, la première locomotive de fret construite en série avec une chaîne de traction à base d'IGBT, la Prima.

## Le fret ferroviaire se modernise pour mieux concurrencer la route

La SNCF a acheté des locomotives destinées à tracter exclusivement les trains de marchandises, qu'elle espère à terme plus ponctuels et plus longs

POUR LA PREMIÈRE FOIS de son histoire, la SNCF a commandé des locomotives exclusivement conçues pour le fret. Elle s'apprête à en recevoir 120 à partir de 2001. Leur coût unitaire, d'environ 12 millions de francs, est près de deux fois moins élevé que celui d'une locomotive multifonction (fret + voyageurs). Elles disposent d'une alimentation bicourant qui leur permet de circuler dans tout l'Hexagone mais leur interdit l'étranger, où les tensions d'alimentation sont souvent différentes. Ces machines, dénommées BB 427000, participent au renouveau du fret ferroviaire. Elles font partie d'un programme d'achat plus global de 600 locomotives d'ici à 2006.

Ce programme d'équipement exceptionnel va de pair avec l'introduction de nouvelles technologies pour mieux utiliser le matériel roulant et faire face à la saturation des infrastructures. La première de ces technologies a trait à la localisation

des locomotives. Aussi surprenant que cela paraisse, les services centraux de la SNCF ne sont pas en mesure de localiser en temps réel les 1 800 locomotives du parc de fret et les 800 locomotives en réserve. Il arrive que certaines locomotives dorment dans une gare quelconque tandis que des marchandises attendent en vain un train dans une autre gare.

### AMÉLIORER LA RÉGULARITÉ

Pour remédier à cette carence, la SNCF va faire appel au GPS (*Global Positioning System*). Ce système tire parti de quelques satellites et n'a besoin que d'une balise embarquée pour donner à tout moment la position exacte des locomotives. « Toutes les locomotives du fret seront équipées du GPS courant 2001 », explique Patrick Charpentier, directeur de la stratégie et du développement du fret. Nous équiperons aussi 300 ou 400 wagons pour répondre à la demande de nos clients de la sidérurgie et

du tabac qui veulent se donner la possibilité de suivre à la trace leurs marchandises. L'investissement total est évalué à moins de 50 millions de francs, non compris les coûts de formation des agents et de réorganisation des services. »

De tous les handicaps du fret ferroviaire, la régularité reste sans doute le plus important. Les trains de marchandises doivent usuellement céder la priorité aux trains de voyageurs. La reconfiguration des trains dans les gares de triage prend elle-même du temps. De manière générale, en Europe, la vitesse moyenne des trains de marchandises ne dépasse pas... 16 km/h, bien que ces trains soient autorisés à rouler jusqu'à 100 km/h, voire 200 km/h pour certains trains de messagerie circulant sur les lignes nouvelles. Compte tenu des aléas du trafic, les exploitants sont incapables de garantir à leurs clients un délai de livraison. La direction du fret tente de remédier à cette ca-

rence, d'une part en s'imposant des pénalités financières pour les retards anormaux, d'autre part, en gérant mieux les circulations. « Comme les trains de marchandises sont plus lents que les trains de voyageurs, nous faisons circuler les uns et les autres en batterie ou par paquets, en évitant d'intercaler un train de marchandises entre deux trains de voyageurs », explique Patrick Charpentier.

### DES CONVOIS DE 1 500 MÈTRES

Avec l'augmentation du trafic, la SNCF doit faire face à des goulets d'étranglement critiques en Ile-de-France, à Lyon, à Marseille mais aussi autour de Nîmes et de Montpellier. Des projets de voies nouvelles réservées au fret sont à l'étude avec RFF (Réseau ferré de France), l'établissement public responsable des investissements d'infrastructures. La SNCF envisage par ailleurs de pallier le manque de sillons horaires en utilisant des trains de

plus grande capacité. Elle étudie avec la Deutsche Bahn allemande de nouveaux systèmes de freinage pour pouvoir allonger et alourdir les trains de marchandise. Sur les trains actuels, la commande de freinage se transmet de la locomotive au wagon de queue par un dispositif d'air comprimé. Il s'ensuit de violentes secousses entre le moment où freine le premier wagon et celui où freine le dernier. C'est une des raisons pour lesquelles les Européens limitent aujourd'hui la longueur des trains à 750 mètres.

Seule une transmission électronique de la commande de frein permettrait un freinage simultané et une disparition des secousses. Deux solutions sont à l'essai, l'une avec un signal radio, l'autre avec un système filaire. Un prototype roulera en 2001 et on pourrait voir en 2002-2003 les premiers trains de 1 500 mètres.

A. La.

### Freins silencieux et camionnettes électriques

Les trains de marchandises sont indésirables la nuit dans les villes, essentiellement en raison du bruit de freinage. L'Union internationale des chemins de fer (UIC) a constitué, sur ce thème, un groupe de travail européen, qui préconise de remplacer à partir de juillet 2001 les semelles en fonte des wagons par des semelles en matériaux composites.

Plus silencieux, les trains de marchandises livreraient alors leurs marchandises dans les gares de triage des grandes villes, où de petits camions électriques prendraient le relais. La SNCF et EDF réfléchissent ensemble à la mise en place d'un tel projet à Toulouse. Cette logistique urbaine aurait l'avantage de limiter les nuisances environnementales liées à la distribution des marchandises à partir de plates-formes situées en lointaine banlieue.

# ANYWAY.com

**VOLS ALLER/RETOUR\***  
Taxes aéroport comprises

<b>NEW YORK</b>	<b>@ 1990F</b>	<b>ATHENES</b>	<b>@ 1330F</b>
<b>LA HAVANE</b>	<b>@ 3300F</b>	<b>BUDAPEST</b>	<b>@ 1295F</b>
<b>MIAMI</b>	<b>@ 2300F</b>	<b>POINTE A PITRE</b>	<b>@ 2810F</b>
<b>MEXICO</b>	<b>@ 3500F</b>	<b>WASHINGTON</b>	<b>@ 2200F</b>
<b>DUBLIN</b>	<b>@ 730F</b>	<b>QUEBEC</b>	<b>@ 2575F</b>
<b>BOSTON</b>	<b>@ 1990F</b>	<b>VIENNE</b>	<b>@ 1465F</b>

**www.anyway.com**  
**0 803 008 008\*\* - 3615 ANYWAY\*\*\***

\* Prix par personne à partir de 16 ans, susceptible de changement sans préavis. Pour le véhicule, nous consulter.  
\*\* 0,99F/min, \*\*\* 2,23F/min

### CORRESPONDANCE

## Une lettre de Serge Thion

A la suite de notre article intitulé : « Le chercheur négationniste Serge Thion révoqué du CNRS » (Le Monde du 27 octobre), nous avons reçu de M. Thion la mise au point suivante :

Vous dites que mon dossier « entachait depuis longtemps l'image » du CNRS. Mes activités de chercheur spécialisé dans les questions indo-chinoises ont mérité le satisfaction de tous les rapporteurs qui ont eu à rendre compte de mon travail, depuis trente ans, à la commission de sociologie. Ce que j'écris en dehors du laboratoire relève, éventuellement, de la justice. Or, je n'ai jamais été poursuivi. Vous dites que j'étais considéré « ces derniers temps, par l'administration comme sans affectation ». En réalité, l'administration a dissous prématurément le laboratoire où je travaillais et qui ne voulait pas m'exclure, et a refusé d'entériner mon accueil dans un autre laboratoire, accueil

pourtant accepté par la commission dont je dépendais.

Je suis entré au CNRS en 1971. Mes positions politiques étaient connues. Elles sont demeurées constantes. L'idée de « dérives idéologiques » est sans fondement. Vous dites : « Il met en avant, devant la justice, sa qualité de chercheur au CNRS. » C'est inexact. Le président du tribunal, en 1981, m'a demandé de décliner, en tant que témoin, mon identité et ma profession.

Vous dites : « Il prend la défense du régime Pol Pot. » C'est exactement le contraire de la vérité. J'ai été l'un des premiers à qualifier ce régime de « barbare ». J'ai dû vaincre une énorme résistance dans la rédaction de *Libération*, pour parvenir à publier un compte rendu du livre du Père Ponchaud, le 7 mars 1977. Je continue néanmoins à penser que le terme de « génocide » ne s'applique pas aux

massacres de masse qui ont eu lieu au Cambodge. L'affirmation selon laquelle j'aurais « alimenté » un site Internet « en textes antisémites » est une calomnie. Je n'ai évidemment jamais écrit de tels textes.

Vous citez un communiqué du MRAP qui me reproche « l'utilisation de matériel » du CNRS. Le CNRS ne m'a jamais fourni le moindre matériel. J'ajoute que si le MRAP avait des preuves de tout ce qu'il avance, il aurait dû me poursuivre devant les tribunaux, ce qu'il s'est abstenu de faire.

Vous mentionnez la commission d'enquête dirigée par M. Bédarida sans dire que cette commission ne m'a jamais entendu. Ses conclusions n'ont pas été rendues publiques. Je les ai rendues publiques moi-même, en y ajoutant les commentaires qui me semblent s'imposer, sur un site Internet créé à cet effet : perso.wanadoo.fr/cnrsvsst.



# Catherine Chabaud navigue avec application et sérieux

Pour elle, le Vendée Globe 1996-1997 fut une découverte - du Grand Sud, de la solitude. L'édition 2000 est une course, dont elle occupe la 4<sup>e</sup> place

SES NOUVELLES de la mer sont sérieuses, ourlées de ses émerveillements. Catherine Chabaud (Whirlpool) navigue avec application et curiosité. Elle a grogné quand elle s'est enclue dans les eaux calmes du pot-au-noir mais s'est toujours réjouie du spectacle qui s'ouvre sur son sillage. Ainsi a-t-elle enragé sur ses choix, puis elle a calmé ses impatiences pour retrouver du vent et de la vitesse. Onzième il y a une semaine, elle a avalé des milles pour revenir non loin de la tête de la course. Lundi 27 novembre, elle pointait en quatrième position derrière Yves Parlier (Aquitaine-Innovations), Michel Desjoyeaux (PRB) et Roland Jourdain (Sill-Matines-La Potagère). Elle précède Ellen McArthur (Kingfisher), l'autre femme de la course.

« Vous allez trouver que je suis contente de moi et vous avez raison », confiait-elle dimanche. Pour sa deuxième participation au Vendée Globe, Catherine Chabaud s'est donné une obligation de résultat. « En 1997, j'étais frustrée, pas très fière de moi », racontait-elle à la veille du départ des Sables-d'Olonne. Je me souviens de l'avoir dit sitôt le pied posé à terre et je me

d'Olonne, elle avait été accueillie par des dizaines de milliers de personnes.

Un premier tour du monde et la préparation du suivant l'ont autrement façonnée. A trente-huit ans, Catherine Chabaud apparaît plus sûre d'elle, toujours aussi volontaire, tenace à vouloir gagner tout le respect dans ce monde d'hommes et justement différente pour séduire les sponsors. En avril 1997, lors de son retour, un de ses partenaires, Whirlpool, l'avait suivie dans ses aventures de marin. Un peu plus d'un an après son retour en Vendée, Catherine Chabaud lance un nouveau monocoque, en août 1998. D'emblée, la conception du bateau séduit par sa différence. Dans ce monde dominé par les plans Finot, il se veut plus fin et plus polyvalent que ses alter ego.

## DÉTAILS QUI COMPTENT

Catherine Chabaud poursuit son apprentissage de la mer en multipliant les stages météo ou les heures de préparation physique afin d'être mieux parée aux manœuvres et aux tempêtes les plus rudes. Elle a aussi été opérée, en juin 1998, alors que l'équipe portait les dernières finitions au bateau : elle a fait fixer une épaule hyper-laxe trop encline aux luxations. Elle grince encore dans les manœuvres mais elle peut l'oublier un peu, ce qu'elle n'avait pu faire pendant son premier Vendée Globe, sentant son aventure à la merci d'une « petite » articulation.

Le bateau lancé, elle éprouve d'abord du mal à apprivoiser sa conquête. En novembre 1998, alors qu'elle est au coude-à-coude en tête avec Thomas Coville sur la Route du rhum, elle dématé. Le monocoque sera entièrement démonté pour trouver la faille. Aux côtés de Luc Bartissol, un des penseurs de son bateau, elle termine deuxième de la transat en double Le Havre-Carthagène en novembre 1999 et sixième de la Transat anglaise en juin 2000. A force de travail, de questions et de milles - Whirlpool en a parcouru un peu plus de 20 000 -, elle s'est profondément attachée : « Au début, il a fallu que je m'adapte, j'étais à quatre pattes dedans. Maintenant, c'est celui que j'attendais pour partir. »

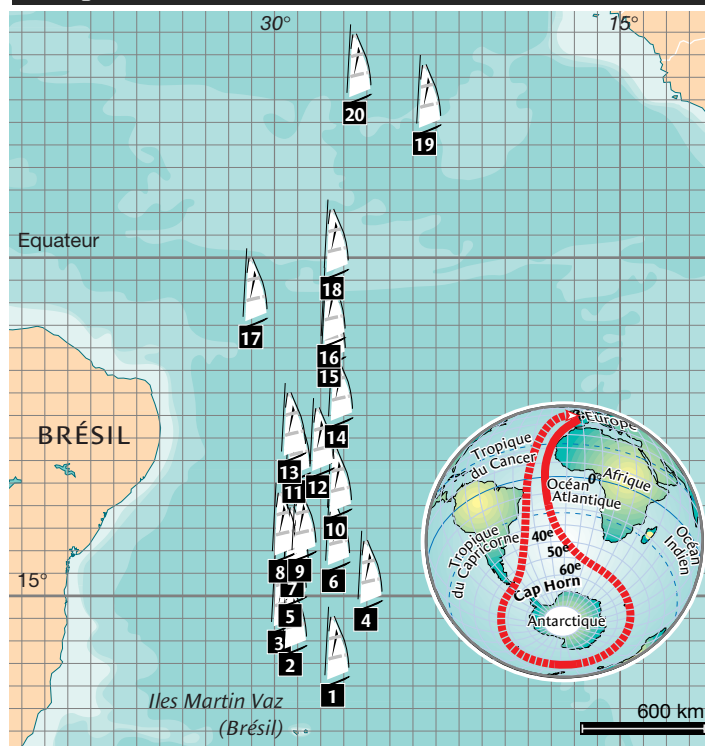
La géométrie générale a changé et la surface de voile a été réduite et rééquilibrée : le bateau est plus performant, pétri de petits détails qui comptent pour elle. Catherine Chabaud a notamment fait installer un « moulin à café » pour hisser la voile en économisant les efforts. Sur le Vendée Globe, elle est repartie pour tout : le plaisir, et sans doute la peur. Elle se souvient de son retour, quand elle se disait qu'elle ne repartirait plus dans les mers du Sud seule, elle se souvient surtout d'avoir beaucoup pleuré devant d'innombrables spectacles si beaux : « Lors de mon passage au

cap Horn, je chialais tellement que toute la tension se libérait. C'était la fin du Sud. Je venais de passer soixante-dix jours dans l'Antarctique. » Elle dit encore : « L'être humain oublie les souffrances mais pas les émotions. »

Elle a néanmoins fait de la préparation mentale et notamment travaillé sur les peurs qu'elle avait éprouvées là-bas : « On fait le tour du monde avec sa tête. » Et du yoga pour combattre le stress. « Lorsque l'on navigue, on est souvent en apnée, cela permet aussi de faire parfois abstraction des bruits en mer, comme le vent », assure-t-elle. Pour structurer une vie qui peut s'effilo-cher au fil des heures de veille, Catherine Chabaud la rythme. Chaque jour, elle s'astreint à une grande toilette ; matin et soir, elle avale des compléments nutritionnels. Il y a aussi le tour du pont et une vérification soignée du matériel et, bien sûr, la communication avec la terre. Toujours, elle parle de la mer. Non loin des Sud terrifiants, elle garde cette humeur gourmande et aventureuse qui la fait, pour l'heure, avancer avec les meilleurs.

Bénédicte Mathieu

## Les positions au 27 novembre à 16 heures GMT



1	PARLIER (Aquitaine-Innovations)	19 617	13	CARPENTIER (VM-Matériaux)	549
2	DESJOYEUX (PRB)	124	14	DINELLI (Sogal-Extensio)	656
3	JOURDAIN (Sill-Matines-La-Potagère)	174	15	BIANCHETTI (Aquarelle.com)	803
4	CHABAUD (Whirlpool)	178	16	SANSO (Old-Spice)	818
5	MACARTHUR (Kingfisher)	227	17	DE GREGORIO (Wind)	948
6	DUBOIS (Solidaires)	281	18	MUNDUTEGUY (DOP-60° sud)	1 033
7	COVILLE (Sodebo-Savourens la vie)	285	19	TOLKIN (This Time - Argos Sodditc)	1 457
8	THIERCELIN (Active Wear)	300	20	KONYOUKHOV (Modern Univers. for Hum.)	1 529
9	WAVRE (Union bancaire privée)	300	21	GOLDING (Team Group 4)	2 078
10	HALL (EBP-Esprit PME-Gartmore)	424		DUMONT (Euroka-Un Univers de serv.)	(abandon)
11	SEETEN (Né-Pas-Calais/Choc. du monde)	516		DE RADIGUES (La Libre Belgique)	(abandon)
12	GALLAY (Voila.fr)	525		STAMM (Armor Lux - Bizac Foie gras)	(abandon)

Distance en milles par rapport à l'arrivée pour le premier, et distance en milles par rapport au premier pour les autres

## De Kersauson veut battre tous les records

Le navigateur breton Olivier de Kersauson a présenté, lundi 27 novembre, son ambitieux programme : battre tous les records établis à la voile de par le monde, « dans l'Atlantique, le Pacifique ou l'Indien ». Avec l'appui de deux sociétés, Cap Gemini Ernst & Young et Schneider Electric, qui se sont engagées pour cinq ans, il s'agit de battre vingt-sept records actuellement répertoriés. Le premier est le Trophée Jules-Verne, le tour du monde en équipage avec départ et retour entre l'île d'Ouessant (France) et le cap Lizard (Angleterre), qu'Olivier de Kersauson détient déjà (71 jours 14 heures 22 minutes et 8 secondes sur Sport-Elec en 1997). Le défi passe par un bateau hors norme, un trimaran de 34 mètres. Actuellement en construction, ce bateau sera en principe mis à l'eau en juillet 2001 avec une première tentative aux alentours de l'automne 2001.

suis fait huer. » Elle était partie quelques mois plus tôt avec une vision poétique de la course. Journaliste, elle avait fait son métier, chroniquant du bout du monde, et appris les us de l'existence du marin. Dernière, au bout du voyage, elle était devenue la première femme à boucler le tour du monde à la voile sans escale. Aux Sables-

## Yves Parlier s'échappe, Thomas Coville et Marc Thiercelin papotent

SA DESCENTE vers le sud prend des allures de navigation triomphale. Après dix-huit jours de course, Yves Parlier (Aquitaine-Innovations) a porté son avance sur Michel Desjoyeaux (PRB) à plus de 100 milles, lundi 27 novembre. Le skipper, qui vient de contourner l'anticyclone de Sainte-Hélène, peut en effet profiter de vents meilleurs et plus puissants au grand large des côtes brésiliennes... où il a eu le mérite d'arriver le premier.

Derrière lui, ses concurrents saluent sa percée. « Revenir d'où il était [Yves Parlier a été victime en 1998 d'un accident de parapente dont il garde des séquelles] et se retrouver en tête avec 100 milles d'avance, chapeau ! Cela prouve que c'est un très très grand bonhomme », a déclaré Thomas Coville, septième sur Sodebo. Tous les marins s'accordent à dire qu'Yves Parlier a le bateau le mieux préparé de la flotte. Mais personne, bien sûr, ne désespère : « Comme nous sommes à peu près sortis de l'anticyclone, ça va y aller ! Yves n'a pas trop d'avance encore, cela peut se

rattraper. Nous avons fait un cinquième de la course, tout peut encore arriver », jure Ellen McArthur, cinquième sur Kingfisher.

Avec une tête de flotte relativement ramassée, la course prend des tours de longue régates. Marc Thiercelin (Active-Wear) et Thomas Coville ont même navigué à vue pendant de longues heures. Les deux hommes se sont souvent parlé, devisant sur la course et les fortunes des uns et des autres. Marc Thiercelin tarde à se remettre d'une grosse fatigue due à des heures entières passées à réparer sa bôme. Il a retrouvé des vents mais son bateau a encore besoin de lui : « Je ne dors guère les nuits, je me repose le jour. Je fais beaucoup d'efforts mais j'estime ne pas en être récompensé. » Il a encore du travail pour tout vérifier avant d'attaquer le Grand Sud, où la difficulté des tâches sera multipliée par dix. Il garde néanmoins le sourire : « Je ne mollis pas, vous pouvez me faire confiance. Je sais que le bonhomme tiendra. »

B. M.



## DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME** : Peugeot, champion du monde des rallyes 2000 (constructeur et pilote), a annoncé, lundi 27 novembre, le recrutement de Français Didier Auriol en remplacement de François Delecour pour la saison 2001.

■ **BASKET-BALL** : le géant roumain George Muresan (2,31 m), vingt-neuf ans, a signé, lundi 27 novembre, un contrat avec l'Elan béarnais Pau-Orthez jusqu'à la fin de la saison.

■ **FOOTBALL** : Gérard Bourgoïn, président de la Ligue nationale de football, a assuré, lundi 27 novembre sur la chaîne Pathé Sport, lors de l'émission « Côté Tribune », organisée avec RTL et le site Internet sportever.fr, ne pas « voir du tout comment » sa possible mise en examen dans le dossier du groupe volailler Bourgoïn SA (BSA) « pourrait remettre en cause » sa présence à la tête de la Ligue. Gérard Bourgoïn est visé par une information judiciaire nominative pour « abus de biens sociaux et abus de pouvoir » après le démantèlement de BSA. Deux enquêtes préliminaires sont également ouvertes pour « escroquerie » et « présentation de faux bilans ».

■ **JEUX PARALYMPIQUES** : le Comité paralympique espagnol a ouvert une enquête, lundi 27 novembre, suite à des accusations de fraude aux Jeux de Sydney. Carlos Rigaborda, journaliste et membre de l'équipe espagnole de basket-ball médaillée d'or en Australie, a affirmé que des athlètes sans handicap mental (dont lui-même) ont été envoyés à Sydney pour améliorer les résultats.

# www.apocalypse.com

## Une confrérie dans l'embaras

OÙ A-T-ON LU récemment que la chronique gastronomique avait du souci à se faire ? Du souci ? Le mot est faible. Job effrayant, inhumain. Et puis alors, dites-le, l'avenir... Entre les sanguins, qui tiendront à mourir debout, du bifteck d'auroch dévoré à pleines mandibules, et les dévôts du régime lacté, linéulés sous leurs pots de yaourt, le climat risque d'être malsain. C'est le moment de prendre ses distances, de réviser à la baisse.

Car tout est bloqué, et pour longtemps. Faisceau de présomptions aggravé, comme on dit aux assises. Dans mille ans, on en parlera encore, du troisième millénaire et de ses bombes à retardement. Le pire reste à venir, n'oublions pas. Elle est finie, l'époque des mandolines où la confiserie politique enrobait ses propos au sucre glace. C'est du rêche maintenant, de l'avoué, du certifié. On se débat encore comme on peut, friture compacte, tous prisonniers dans la nasse irréaliste, mais le haut mal est dans la place. Il va frapper, lentement, mais sûrement.

Au beau milieu de cette peste montante, les gourmets vont avoir à se poser des questions. Les cuisiniers d'abord. Comment gérer une gastronomie de la crainte ? Ducasse, le premier, a fait savoir qu'il retirait de ses cartes le meilleur des dangers inscrits sur la liste des fléaux supposés. Coup hardi et sans doute réfléchi pour ce chef remuant, qui, à bouger beaucoup autour de la planète goût, sait où

les frayeurs se nichent et d'où les effrois se propagent. Lui a les moyens de ses veto et peut facilement passer pour l'homme pré-moite, mais pour les autres, les éternels du bœuf à la ficelle, du roast-beef saignant et du ris de veau aux morilles, sans parler des clients si douloureusement atteints, problème, gros problèmes.

### ARTICLES PASTEURISÉS

Les scribes sauciers, eux, hésitent encore sur l'attitude à adopter. Ou jouer les distants en attendant que les Cassandre remettent leurs mauvais chiffres et leurs mauvais rêves au rayon des farces et attrapes, ou se plier aux mesures d'urgence et à la stricte application des peines. Pour l'instant, on s'en tient à la pasteurisation des articles, préférant les voir être mâchonnés plutôt que dévorés dans de trop inconfortables incertitudes. Mais la désolation est profonde.

Il faut comprendre. Bâcler ce si juteux moment où les Français commencent à peine à s'exprimer - les sondages sont formels - sur leur regain d'émotion pour la cuisine et ses dégagements dans l'éther des saveurs est un véritable



DESSINS DESCLOZEAUX

arrache-cœur. En ouverture de campagne, les pages magazines étaient déjà toutes chaudes pour des Noël soignés aux petits oignons, du festif gourmand entièrement rénové, entièrement conjugué bien-être. Du sans embrouille, avec imprimatur des chefs les plus fortiches et les plus sûrs. Une tuile, cette affaire, vraiment.

### SOUVENIRS DU PUB

Tout ça est bien décourageant, bien pénible. Au point que l'autre jour, en sortant d'une auberge du pays de Caux, on se prenait à imaginer une retraite honorable et digne, nouveau patron de cette



épicerie attenante au restaurant et laissée à l'abandon, où trois boîtes de petits pois - extrafins - se battaient en duel avec un lot de paquets de chorée. Vingt mètres carrés placés sous la protection de l'ex-voto du calendrier des postes et d'une très ancienne odeur de tabac de contrebande. Il suffisait de remettre la machine à torréfier en route, de redresser la clochette de la porte d'entrée et de s'acheter une blouse grise : plus de chroniques, plus de mangeurs mal mangés, plus de manger.

Au lieu de quoi on s'est retrouvé sur le nouveau site du Pub Renault, ouvert en 1963, toujours au

53 de l'avenue des Champs-Élysées, mais alors tout à fait méconnaissable. L'ancien Pub, comme l'écrivait Jean-Michel Normand - au journal, notre homme à essayer des bagnoles que l'on ne pilotera jamais -, c'était pour lui des souvenirs de beaux dimanches avec ses sœurs, leurs robes claires et les glaces à la pistache. Des jours de gloire pour nos championnes aussi, les Alpine gageuses de rallyes. De la mécanique qui en avait dans le buffet.

### LE CONCEPT DE L'ATELIER

Elles arrivaient par colis express, maquillées aux boues de la dernière victoire. Pas un virage ne manquait. Les passants s'émerveillaient. Les plus hardis entraient pour mieux saisir les frissons de la grande virée, rêver, s'installer aux pédales, tutoyer les chronos, frôler les abrupts. Se faire peur ; sans toucher. Sur les Champs, le Pub faisait le fier. Aujourd'hui, il fait concept. Un large espace de vagabondage dirigé à des nouveaux sommets de la vie internet. Bel ouvrage.

Au premier, on peut déjeuner et même dîner. C'est Jean-Pierre Vignato, de l'Apicius, qui a inspiré la carte. Plats sortis de la nébuleuse mondialiste pour clients pressés : grosses crevettes aux épices indiennes et raviolis chinois vapeur ; souris d'agneau confite et laquée façon tajine, semoule aux petits légumes. Personne ne se moque de personne. En dessous, il y a l'avenue et les passants qui passent. L'endroit se fait appeler l'Atelier Renault.

Jean-Pierre Quélin

★ L'Atelier Renault, 53, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, tél. : 01-49-53-70-70. Menu : 110 F, 16,8 €. Carte : 120 F, 18,3 €.

## TOQUES EN POINTE

### Brasserie

#### LE BAR À HÛTRES

Le décor passablement désuet a été refait en 1999 par Jacques Garcia, qui s'est inspiré des incrustations de coquillages que l'on employait autrefois dans les nymphées. Le succès tient autant à la qualité des fruits de mer qu'à l'efficacité du service, même lorsqu'il paraît débordé. Huitres, coquillages, pouces-pieds, oursins violets ou verts (les meilleurs), araignées, crabes et patates de mer, le choix est ample pour composer un repas d'après-spectacle. Menus : 138 F et 208 F (21 € et 31,7 €). A la carte, compter 300 F, 45,7 €.

★ 112, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris. Tél. : 01-43-20-71-01. 33, boulevard Beaumarchais, 75003. Tél. : 01-48-87-98-92. 33, rue Saint-Jacques, 75005. Tél. : 01-44-07-27-37. Tous les jours de midi à 1 heure du matin.

## Gastronomie

### JARASSE

Jarasse a su s'attacher, depuis 1932, la clientèle de plusieurs générations de Neuilléens amateurs de poisson. Les nouveaux propriétaires, Madeleine et Alain Morillon, ne ménagent pas leur peine pour offrir, dans un cadre inchangé - même si les lambris en contreplaqué style « Vincent Auriole-René Coty » des années 50 ont pris de la patine -, des produits « garantis frais et pêchés à la ligne ou au filet à l'état sauvage » et un service excellent. Le menu offre un choix de plusieurs entrées (assiette de l'écailler, bisque de homard, had-dock en salade) et cinq plats, dont une fameuse petite marée en bouillabaisse ou un cabillaud aux mojettes (haricots du Poitou). Le banc d'huitres et de fruits de mer présente une sélection rigoureuse de Gillardeau (numéro 2), de plates de la mer du Nord, de belons et de marennes. Mais la grande spécialité de la maison reste la carte des saint-jacques et ses neuf préparations différentes : crues finement tranchées, tièdes en consommé et raviole de foie gras, en coque aux truffes et julienne de légumes, à la vapeur ou grillées, etc. Menu : 215 F, 32,8 €. A la carte, compter 450 F, 68,6 €.

★ 4, avenue de Madrid, 92200 Neuilly-sur-Seine, tél. : 01-46-24-07-56. Ouvert tous les jours.

Jean-Claude Ribaut

## La salade en sachet

Une salade dans un sachet, a priori, de plus laid ? La nature a horreur d'être emprisonnée. Le paradoxe, c'est que la laitue et le plastique font bon ménage. On pourra bien sûr reprocher à ces salades coupées au millimètre près de manquer de poésie, d'être trop calibrées, mais tordons un peu le cou aux idées préconçues : s'il s'est vendu en 1999 plus de 150 millions de sachets de salade en France, c'est que non seulement le produit est pratique, mais qu'il est bon. Cela n'a pas toujours été le cas. Les salades sous film plastique ont beau n'avoir jamais été lavées à grands coups d'eau de Javel (contrairement à ce que prétendaient autrefois certains chroniqueurs gastronomiques), elles ont longtemps eu mauvaise presse. Il y avait de quoi. Au milieu des années 80, quand

la salade en sachet était en plein boom, les petits ateliers d'ensachage se multipliaient et tous n'étaient pas des plus professionnels. La salade était souvent mal essorée, parfois vendue dans le métro ou sur les étals des marchés et non, comme il se doit, dans un meuble réfrigéré. Bref, les produits tournaient de l'œil et les consommateurs finirent par s'en détourner. La salade plastifiée pique du nez dès le commencement des années 90. Les ventes chutent pendant trois années successives, les usines ferment les unes après les autres. Des quarante-cinq fabricants de l'âge d'or, il ne reste plus aujourd'hui qu'une minuscule poignée, les plus sérieuses. Trois concurrents assurent désormais à eux seuls 90 % du marché : Florette, Bonduelle et Crudette. Comment se préparent ces salades ?

Chez Florette, à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), « elles viennent en cette saison à 80 % de champs de la région, explique le directeur de l'usine. Le reste arrive par camions réfrigérés d'Espagne, de Normandie ou du pays nantais ». Les variétés au feuillage le plus imposant (scaroles, frisées, laitues) sont saisies par le trognon dans une pince métallique et découpées une première fois pour enlever la couronne extérieure des feuilles. Seul le cœur de la salade est gardé. Il est alors coupé en morceaux réguliers. Les déchets sont hachés menu et compactés pour servir à l'alimentation du bétail.

Les feuilles destinées à la vente sont pour leur part lavées dans une eau glacée et très légèrement chlorée (à moins de 0,01 %). La salade passe ensuite dans un bac de rinçage, puis dans de grandesessoreuses dont la puissance et le temps d'utilisation sont variables

(15 secondes à 800 tours/minute pour de la frisée contre 30 secondes à 300 tours/minute pour de la laitue, moins résistante). La salade est finalement ensachée dans des hangars où la température ne dépasse pas 4 degrés. Le froid est d'ailleurs essentiel à la bonne conservation de ces salades (entre cinq et sept jours selon les variétés). Le produit a beau être sous plastique, il reste vivant. N'achetez pas un sachet trop gonflé ou une salade dont les parties blanches se sont oxydées et ont rosé : dans ces deux cas un coup de chaud est passé par là.

Guillaume Crouzet

★ Mélange « La guirlande des saveurs » de Florette (frisée, chorée rouge et mizuna, salade poivrée d'origine asiatique), 13 F, 2 €, les 200 g. Roquette « Tendres pousses » de Bonduelle, 12,50 F, 1,9 €, les 100 g.

# GASTRONOMIE

### PARIS 1<sup>er</sup>

**L'Escargot Montorgueil**  
Nouvelles formules : Midi Bistro 130 F et 185 F  
Le Soir : Menu 185 F et Carte TLJ  
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

### PARIS 6<sup>e</sup>

**Vagenende**  
Maison classée, fondée en 1904  
Cuisine traditionnelle et du marché  
Service continu TLJ de midi à 1h du matin  
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

### PARIS 6<sup>e</sup>

**LE POLIDOR** depuis 1845  
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire  
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F  
41, rue Monsieur Le Prince  
01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

### PARIS 8<sup>e</sup>

**A.G. Le Poète**  
L'UN DES MEILLEURS RAPPORTS QUALITÉ PRIX  
Menu 100 F - 149 F - 229 F + Carte  
27, rue Pasquier - 01.47.42.00.64  
Petits salons privés - Fermé Sam. midi et Dim.

### PARIS 7<sup>e</sup>

**LES MINISTÈRES**  
Depuis 1919 au cœur du quartier des antiquaires, LES MINISTÈRES, artisans dépositaires d'un savoir faire culinaire, élaborent sur place une cuisine de marché avec des produits frais et du terroir : confit de canard, foie gras, saumon fumé maison au bois de hêtre... et inventent une cuisine d'humeur au goût du moment : gratin de homard et d'écrevisses aux épinards Muscadine, assiettes gourmandes aux saveurs mélangées...  
Un service courtois et bon enfant 7 jours sur 7 de midi à 23 heures en continu. Menu du jour 88 F et Menu du ministre 175 F apéritif et vin comp. Menu étudié pour vos repas d'affaires ou familiaux de 10 à 150 couverts.  
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37  
LE RESTAURANT DE LA BELLE ÉPOQUE

### PARIS 10<sup>e</sup>

**L'ECHO DU CHINON**  
Cuisine du Terroir - Grande sélection de Vins de Chinon  
Menu 100 F - Carte env. 195 F  
12, rue de Belzunce  
Tél. : 01.48.78.40.03  
T.L.J. sauf Sam. & Dim.

### PARIS 14<sup>e</sup>

**Bistrot Montsouris**  
Une bonne table dans un cadre chaleureux  
Spécialités bourguignonnes : Oeufs meurette, saucisson de Lyon pistaché, terrines maison, escargots beurre d'ail, coq au vin Chénas, Pauchouse (Matolette de Poissons d'eau douce) St-Jacques gratinées, Huitres en direct.  
Suggestions de marché à l'ardoise, Formale 108 F, Carte 200 F.  
27, av. Reille - 01.45.89.17.05 - Fermé Dim./Lundi

### 92 NEUILLY

**Jarasse**  
L'Ecailler de Paris  
Restaurant gastronomique - Menu 215 F  
4, av. de Madrid - 01.46.24.07.56  
Ouv. TLJ - Salons particuliers - Voiturier

3 jours de rêve au pays des grands crus...

...pour vivre la vie de Château au cœur des vignes, pour finir ou commencer le millénaire dans le bonheur des sens.

Un Spa exclusif de Vithérapie

Du 15/12/00 au 15/01/01  
A partir de 4485 Frs par pers.

3 jours 3 nuits  
1 2 pension en chambre double  
4 soins par jour avec libre accès au bain thermal à remous et au hammam  
Visite et dégustation au Château Smith Haut-Lafitte (\* menu de la Saint-Sylvestre en supplément).

Grand Réveillon du Millénaire\* :  
Une fête inoubliable, un menu exceptionnel

Les Sources de Caudalie \*\*\*\*L  
A 15 minutes de Bordeaux  
Tél. 05 57 83 83 83 - Fax 05 57 83 83 84  
www.sources-caudalie.com - sources@sources-caudalie.com

RESTAURANTS DE HAUTE MER

le bar à huitres

MALIN, le menu "St. Jacques" 208 F 31,71€  
TOUJOURS, les huitres élevées à l'île d'Oléron

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse • Vavin • 01 43 20 71 01  
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques • St Michel • 01 44 07 27 37  
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais • Bastille • 01 48 87 98 92  
http://www.lebarahuitres.com

L'AMI DU VIN

RIEDEL

L'ORIGINAL

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ LA BOUTIQUE RIEDEL / SAINT-HILAIRE, GALERIE ROYALE, ENTRÉES : 9, RUE ROYALE ET 8 BIS, RUE BOISSY-D'ANGIAS, 75008 PARIS. Tél. : 01 42 66 59 21 - Fax : 01 40 17 01 07

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25

# Nuages et douceur

**MERCREDI.** Un front ondulant très peu actif traverse la France. Le vent de sud se généralise à l'ensemble du pays. Il apporte des températures très douces pour la saison.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Les nuages dominent en matinée puis des éclaircies se dessinent dans l'après-midi. Quelques averses se produisent alors près des côtes.

Les rafales de vent atteignent 80 à 90 km/h sur la pointe Bretonne. Il fera de 13 à 15 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Le couvert nuageux s'épaissit au fil de la journée. Quelques gouttes tombent çà et là dans l'après-midi, du Nord à l'Ile-de-France. Le vent de sud souffle jusqu'à 60 km/h près des côtes. Il fera de 13 à 15 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Malgré quelques

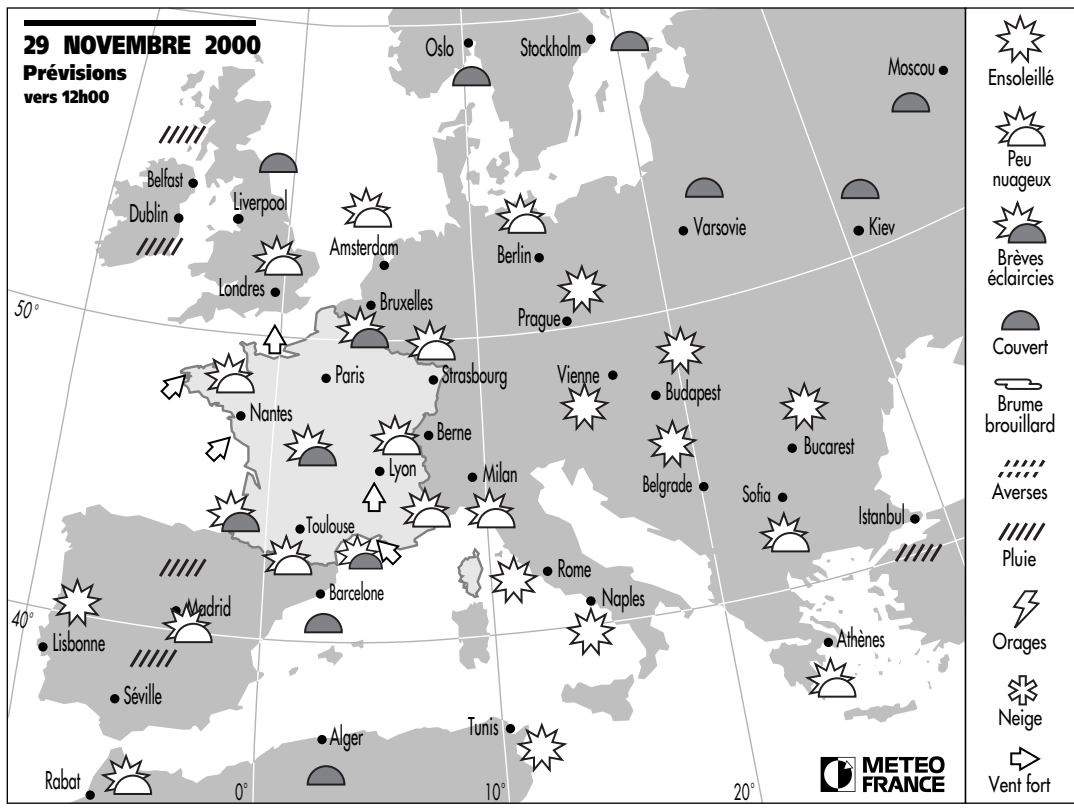
brumes locales, le ciel de la matinée reste bien lumineux.

Les nuages deviennent plus nombreux au fil de l'après-midi. Il fera de 14 à 17 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Le ciel est gris et le soleil ne se montre que très rarement. De petites pluies se produisent près des côtes dans l'après-midi. Il fera de 14 à 20 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Les nuages sont plus nombreux sur le Limousin et dans la moyenne vallée du Rhône où le vent souffle autour de 70 km/h. Ailleurs le ciel est bien lumineux. Les températures s'échelonnent entre 14 et 18 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le vent de sud amène de nombreux nuages du Languedoc au Vars. Ailleurs le ciel est juste recouvert d'une voile de nuages élevés. Le thermomètre affiche de 15 à 19 degrés.



## PRÉVISIONS POUR LE 29 NOVEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

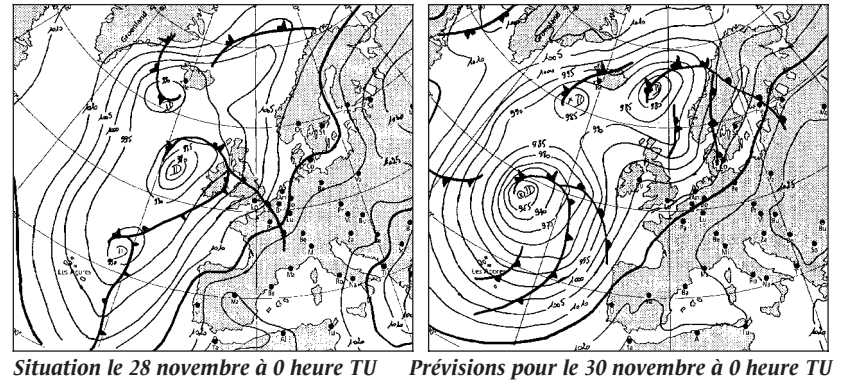
FRANCE métropole		
AJACCIO	7/18 S	
BIARRITZ	11/18 N	
BORDEAUX	11/15 N	
BOURGES	10/16 N	
BREST	10/13 S	
CAEN	10/15 N	
CHERBOURG	10/13 S	
CLERMONT-F.	9/17 S	
DIJON	8/15 S	
GRENOBLE	6/15 S	
LILLE	10/14 N	
LIMOGES	9/15 N	
LYON	12/18 S	
MARSEILLE	12/16 N	
NANCY	8/14 S	
NANTES	11/15 N	
NICE	9/16 S	
PARIS	10/15 N	
PAU	7/16 N	
PERPIGNAN	11/18 S	
RENNES	9/14 S	
ST-ETIENNE	8/15 S	
STRASBOURG	6/14 S	
TOULOUSE	10/16 N	
TOURS	10/16 N	

FRANCE outre-mer		
CAYENNE	22/28 P	
FORT-DE-FR.	25/27 P	
NOUMEA	20/26 C	

24/30 P	KIEV	-4/-2 C
25/28 S	LISBONNE	12/16 S
22/28 S	LIVERPOOL	8/15 C
	LONDRES	9/16 S
10/13 S	LUXEMBOURG	8/12 C
12/16 S	MADRID	7/14 P
10/15 C	MILAN	5/8 S
5/12 P	MOSCOW	-7/-4 C
1/8 S	MUNICH	-2/10 S
8/12 S	NAPLES	9/19 S
1/12 S	OSLO	1/8 C
11/14 S	PALMA DE M.	10/19 C
1/8 S	PRAGUE	1/8 S
1/7 S	ROME	7/16 S
8/11 C	SEVILLE	13/17 P
4/11 P	SOFIA	2/8 S
9/13 C	ST-PETERSB.	-3/2 C
5/11 S	STOCKHOLM	3/10 C
2/5 C	TENERIFE	14/19 S
8/10 P	VARSOVIE	-2/4 C

6/12 S	LE CAIRE	13/21 S
2/8 S	NAIROBI	17/25 P
	PRETORIA	17/23 P
19/25 P	RABAT	13/19 S
14/22 S	TUNIS	13/21 S

ASIE-OCEANIE		
24/32 S	BANGKOK	24/32 S
15/20 P	BEYROUTH	15/20 P
20/32 S	BOMBAY	20/32 S
26/31 S	DIJAKARTA	26/31 S
22/28 S	DUBAI	22/28 S
23/26 C	HANOI	23/26 C
19/24 S	HONGKONG	19/24 S
10/21 P	JERUSALEM	10/21 P
10/23 S	NEW DEHLY	10/23 S
-2/7 S	PEKIN	-2/7 S
2/8 S	SEOUL	2/8 S
26/31 P	SINGAPOUR	26/31 P
20/28 S	SYDNEY	20/28 S
5/10 S	TOKYO	5/10 S



## PRATIQUE

# Acheter et entretenir un cheval, un rêve accessible

**ÊTRE PROPRIÉTAIRE** de son cheval est, à la fois, un rêve et un aboutissement logique pour la plupart des cavaliers. Il existe aujourd'hui une telle variété de montures, de prix et de formules de pension que cette « accession à la propriété » n'est pas... inaccessible, avec quand même un minimum de moyens. Au demeurant, l'essentiel de l'effort financier porte parfois davantage sur l'entretien régulier que sur l'achat.

Pour avoir une idée précise d'un budget, il faut déduire les économies réalisées sur les prix des promenades et des heures d'équitation (si le nouveau propriétaire peut se passer de leçons). La palette des réalités de la vie de propriétaire est elle-même très étendue. Mieux vaut en être conscient, faute de quoi le rêve peut devenir cauchemar pour le cavalier, sa famille et le cheval lui-même.

Tout aspirant propriétaire pourrait ainsi s'inspirer de deux préceptes, l'un établi par une très ancienne sagesse équestre, l'autre plus contemporain. 1) A vieux cavalier, jeune cheval, et réciproquement. 2) Un cheval n'est pas une mobylette... La combinaison de ces deux règles de conduite, alliée à

quelques autres réflexions de bon sens, doit permettre d'éviter les embûches classiques.

Première erreur commune : choisir un cheval trop fort pour son niveau. Il faut donc savoir ce que l'on veut - et ce que l'on peut - faire de sa nouvelle acquisition. De toute façon, plus le niveau équestre du nouveau propriétaire est élevé, plus sa liberté de choix est grande, plus il minimise difficultés et risques d'accident. D'autant que le propriétaire, d'une façon générale, est plus souvent seul avec son cheval qu'un cavalier « locataire », surtout s'il a son cheval chez lui.

Les circuits pour acheter un cheval sont très nombreux : des éleveurs ou des marchands qui ont pignon sur rue aux petites annonces, en passant par les chevaux réformés des courses. Il n'y a pas de recette miracle. L'idéal est de s'assurer le concours d'un professionnel de confiance.

Certaines formules sont plus délicates que d'autres. Ainsi, il faut être très sûr de soi pour acheter dans une foire. Des protections particulières sont prévues par la loi pour les acquéreurs de chevaux, si certains défauts ont été cachés. En règle générale, le prix d'un cheval

monte, non seulement en fonction de sa qualité intrinsèque, mais aussi en liaison avec le nombre d'intermédiaires, sa maturité et son degré de dressage.

Certains circuits permettent de trouver de bons chevaux de selle pour moins de 10 000 francs. Mais le prix d'un cheval très bien né, qui a déjà montré ses aptitudes à la compétition, ou qui appartient à une race à la mode, se compte en dizaines de milliers de francs. Pour un champion, ajouter encore un zéro. Comme pour une maison, il est conseillé de se méfier des coups

de cœur et, comme pour une maison... beaucoup y succombent.

Deuxième choix délicat : la formule d'hébergement. Là encore, l'éventail est large : du logement à domicile à la pension en club, voire dans une écurie de propriétaire, en passant par la location d'une pâture équipée d'un abri. Les erreurs, elles aussi, sont bien répertoriées. L'une des plus connues consiste à croire qu'on peut garder un cheval au fond d'un jardin, sans connaissances particulières. Avoir un cheval chez soi suppose non seulement de l'espace (un cheval qui vit

au pré doit disposer de 1 à 2 ha et il est conseillé de lui trouver un compagnon), du temps (il faut s'en occuper plusieurs fois tous les jours) et une multiplicité assez rare de talents : cultivateur, palefrenier, diététicien, secouriste, éthologiste (pour veiller au bon moral de son protégé), menuisier et même électricien (pour réparer soi-même l'indispensable clôture électrique).

### HÉBERGEMENT

En principe, la formule club libère le cavalier de nombre de ces contraintes et offre au cheval la sécurité d'un environnement professionnel. Quant au coût, il paraît à première vue plus élevé en club (aux alentours de 2 000 francs par mois, voire plus dans des établissements haut de gamme) qu'à la maison. Mais dans un dossier de son numéro de novembre, le mensuel *Cheval pratique* estime que, en additionnant tous les coûts induits, l'hébergement à domicile n'est pas toujours moins cher que le club.

Il est possible de diviser par deux le prix de la pension-club, en mettant le cheval au pair (il est monté par d'autres cavaliers) ou en optant pour la copropriété. Les deux formules présentent des inconvé-

nients qu'il faut mesurer. Les pensions au pré chez un agriculteur sont bon marché, mais n'assurent au cheval que des conditions rustiques et une surveillance moins étroite.

Quant au choix d'une pension-club, il faut penser à tout : savoir que les frais vétérinaires et de ferrure ne sont jamais compris ; que certains clubs font payer l'électricité aux propriétaires qui travaillent leur cheval au manège une fois la nuit tombée. Si vous adorez les promenades en forêt et que vous avez trouvé un club formidable, justement en bordure d'un massif, vérifiez qu'il ne s'agit pas d'une forêt privée, à l'accès strictement interdit, cela arrive...

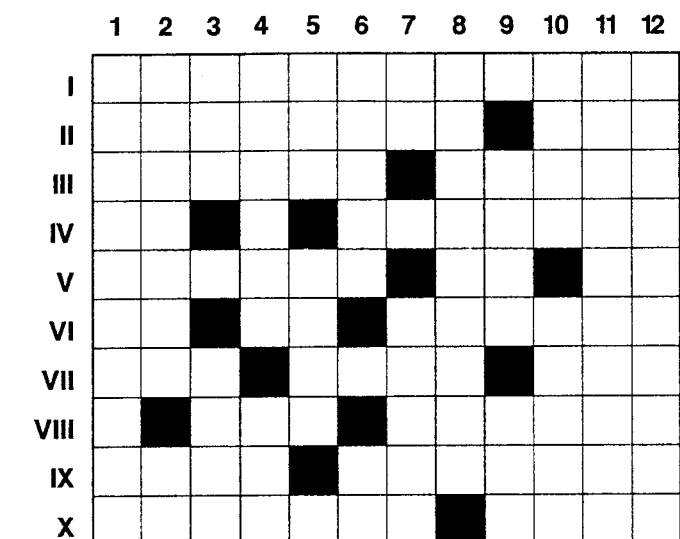
La vogue du cheval se traduit par une profusion de livres riches en conseils aux propriétaires, réels ou potentiels. Leur lecture est utile, à condition de savoir qu'on ne s'improvise pas propriétaire. En revanche, si le choix a été mûrement pesé et réfléchi, il offre des possibilités et des satisfactions qui peuvent justifier bien des sacrifices.

Jean-Louis Andreani

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 285

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



### HORIZONTALEMENT

I. Dangereuse accumulation de gaz à l'intérieur. - II. Fait le ménage en sous-sol. Pour se comparer aux meilleurs. - III. Vingt et un shillings à Londres. Désagréable au toucher. - IV. Vient d'avoir. Fis un bruit désagréable. - V. Vous transforme en citron. Règle à table. Saint. - VI. Pour interpellé. Dans la gamme. Electrique ou non, il doit avoir un bon fil. - VII. Réserve d'eau. Dans la musique indienne. Chez les Grecs. - VIII. Partie de la couronne. Reproduit. - IX.

Bonne terre pour vaches pas folles. Convoiter. - X. Pour prendre les eaux. Complètement hors d'usage.

### VERTICALEMENT

1. Répétition perturbée. - 2. Mystérieuse comme le teaser, en plus académique. Interjection. - 3. Met tout le monde d'accord. Reste libre sur le Tour. - 4. N'existent qu'avec le bien et le mal. Transport rapide. - 5. Sorti. Difficile à maîtriser s'il devient fou. - 6. Membre de la famille. Roule au hasard. - 7.

Négation. En petits nombres. - 8. Lieux de retraites. - 9. Plutôt salés. Fournit cônes et aiguilles. - 10. Egrenés après récolte. A pris la Bastille en chantant. - 11. Pensent que les femmes pourraient en faire beaucoup plus. - 12. Elle aussi aimeraient en avoir beaucoup plus.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 00 - 284

#### HORIZONTALEMENT

I. Vérificateur. - II. Economise. Nô. - III. Roussi. Plies. - IV. Nuée. Taies. - V. Item. Etc. OPE. - VI. Se. Idée. Aber. - VII. Ane. Méhari. - VIII. Anse. Bitures. - IX. Gâteau. Are. - X. Epi. Régisse.

#### VERTICALEMENT

1. Vernissage. - 2. Ecoute. Nap (pan). - 3. Rouée. Asti. - 4. Inséminée. - 5. Fos. Dé. Ar. - 6. Imitée. Bue. - 7. Ci. Atémi. - 8. Asp. Etal. - 9. Télé. Ahuri. - 10. Isobares. - 11. Une. Père. - 12. Rosieriste.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## SCRABBLE® PROBLÈME N° 202

### Une apocope qui rapporte

#### 1. Tirage : E I N R S U V.

a) Trouvez 93 points sans scrabbliser.

b) Trouvez et placez un sept-lettres.

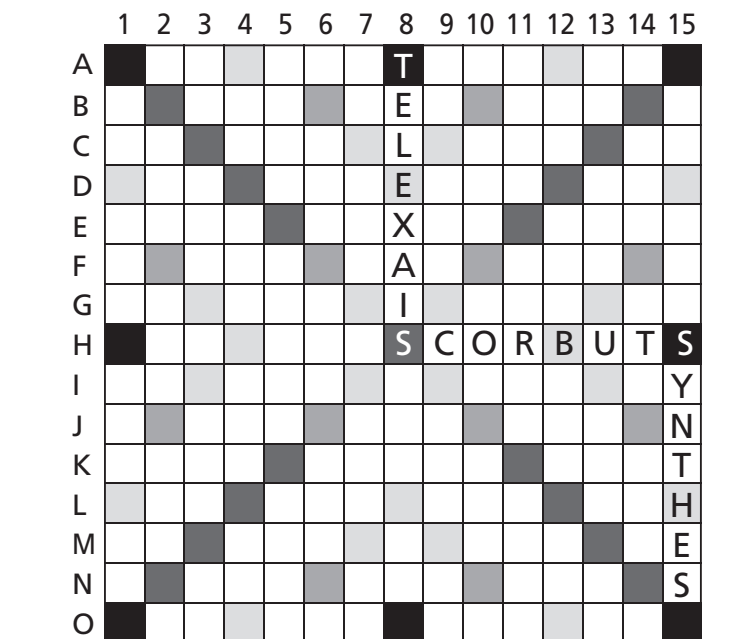
c) Avec ce même tirage, trouvez sept mots de huit lettres en le complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

#### 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) B E E O N T U : trouvez deux sept-lettres. C E M O R S U : en utilisant trois lettres différentes du tirage précédent, trouvez trois huit-lettres.

#### Solutions dans Le Monde du 6 décembre.



#### Solutions du problème paru dans Le Monde du 22 novembre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) QUI, I3, 37, faisant BU et INJURIAI - QUE, 8A, 48, faisant

PLANEZE, plateau de basalte volcanique.

b) FEE, 6B, 36, faisant IF et JE - EPHEBE, 2B, 38.

c) FUSTIGER, E4, 74 - ERGATIFS, cas grammaticaux indiquant l'agent, 7E, 65.

d) EXALTE - EXILAT - ALEXIE - TELEXAI - SYNTHÉ, apocope de synthétiseur.

Michel Charlemagne

## CINÉMA

Retour sur les écrans de Mike Leigh, le chroniqueur acerbe des années Thatcher, avec un film inattendu, un film en costumes dans l'Angleterre victorienne, qui met en scène un couple célèbre et un théâtre britannique, Gilbert et Sullivan, respectivement librettiste et compositeur d'une kyrielle d'opérettes qui n'ont jamais vraiment séduit le public du Vieux Continent. Mike Leigh choisit leur kitschissime *Mikado* pour cette méditation joyeuse sur la création artistique.

**Topsy-Turvy** – en français « sans dessus dessous » – devrait séduire les amateurs de cinéaste, qui signe là son meilleur film et, peut-être, lui gagner de nouveaux laudateurs. Outre-Atlantique, une jeune cinéaste, Karyn Kusama, a confié, pour son premier film, le rôle principal à une comédienne exceptionnelle, Michelle Rodriguez. Dans *Girlfight*, celle-ci campe une adolescente qui parvient à canaliser son incroyable énergie par la boxe. Si loin, si près de New York, précisément en banlieue parisienne, une autre jeune fille, Esse Lawson, française d'origine togolaise, combat l'adversité par des moyens comparables, dans un film enragé, *La Squale*.

## L'art pessimiste de Julien Duvivier

JULIEN Duvivier est de ces cinéastes à la fois proches et lointains. Proche parce que son nom est celui d'une figure un peu figée du patrimoine cinématographique français, associé surtout à la riche période du « réalisme poétique », et lointain parce que sa carrière éclectique n'a pas permis qu'il soit entièrement perçu comme un auteur. On peut le vérifier au Reflet Médicis qui présente vingt de ses films, à partir du 29 novembre.

Né à Lille en 1896, il a réalisé son premier film en 1919, après une carrière de comédien. Très vite, il affiche une certaine ambition en voulant adapter des textes littéraires. Il essaie aussi de garder un contrôle total sur ses films dont il signe souvent le scénario et les dialogues. Après avoir fait ses gammes dans le cinéma muet, il s'essaie, comme d'autres, à diverses expérimentations visuelles et surtout sonores, avec *La Tête d'un homme* (1933), adapté de Simenon. Il signe une très curieuse *Passion du Christ Golgotha* (1935) avec un Robert Le Vigan halluciné dans le rôle principal. Ses films avec Gabin, *La Bandera* (1935), *La Belle Equipe* (1936), *Pépé le Moko* (1937), comptent parmi les œuvres les plus importantes du cinéma français d'avant guerre, son regard per-

sonnel détournant insidieusement les tics du réalisme poétique.

Après un séjour à Hollywood durant la guerre, où il réalise quatre films, il revient en France où sa filmographie dessine désormais une évolution contrastée. Il aborde le film noir (*Panique*, 1947 ; *Voici le temps des assassins*, 1956), la comédie populaire « à vedette » (*Le Petit*

## ZOOM

**Sa carrière éclectique, où l'essentiel côtoie le superflu, ne lui a pas permis d'être perçu comme un auteur**

*Monde de Don Camillo*, 1952), la rêverie poétique décomplexée (*Mariamne de ma jeunesse*, 1955).

Duvivier avait l'image d'un authentique professionnel, respecté par les techniciens et les acteurs pour sa précision et sa rigueur. Pourtant ce qui frappe aujourd'hui dans son cinéma est l'alliance d'une forme de naïveté et d'un réel pessimisme. Dans ses manifestations les

moins convaincantes, l'art de Duvivier s'abandonne volontiers à un pathos de boy-scout (*La Fin du jour*, en 1939, sur les comédiens de théâtre à la retraite ; *Carnet de bal*, en 1937). Son pessimisme parfois féroce l'a sans doute un peu à tort étiqueté comme un de ces cinéastes de la « qualité française », revenus de toutes les illusions.

Sa vision d'une humanité perdue s'affirme dans ses deux adaptations de Simenon : *La Tête d'un homme* et surtout *Panique*, son chef-d'œuvre, d'après *Les Fiançailles de M. Hire*. Michel Simon, y était grugé par Viviane Romance puis accusé d'un crime avant d'être lynché par la foule. La fin de *La Bandera* introduisait la tragédie dans les sables du désert comme antidote aux décors parisiens reconstitués en studio du début du récit. Duvivier tourna deux fins à *La Belle Equipe*, une heureuse, l'autre dramatique. C'est la seconde qui correspond le mieux à sa sensibilité.

Jean-François Rauger

★ « Julien Duvivier, richesse et diversité ». Reflet Médicis. 3, rue Champollion, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Cluny-La Sorbonne. Tél. : 01-43-54-42-34. A partir du 29 novembre.

## RENCONTRE

## Un hommage à Cheick Oumar Sissoko

« Le festival des Trois continents de Nantes vous consacre un hommage et vous y présentez votre nouveau film, *Battù*. Comment vous en est venue l'idée ?

– C'est Josly Barnes, la scénariste du film, qui m'a proposé ce sujet. Il s'agit d'une adaptation d'un roman de la Sénégalaise Aminata Sow Fall, *La Grève des battus*, qui évoque un fait réel, l'expulsion manu militari des mendians de Dakar par décision gouvernementale. Contrairement à mes films précédents, c'est une production qui réunit un grand nombre de pays, dont la France, le Sénégal, le Mali et les Etats-Unis. Le tournage a eu lieu à la fin de l'année 1999 à Dakar, durant un mois. Tout cela a été fait d'une manière un peu trop précipitée à mon goût, et le producteur français présente le film aujourd'hui, avec un générique qu'il a réalisé lui-même et une dédicace à une personne que je ne connais pas, alors que j'estime qu'il n'est pas terminé.

– Cette mésaventure renvoie à la dépendance du cinéma africain.

– C'est un problème qui est lié à la situation économique du continent, mais aussi au manque de considération des dirigeants africains pour la culture. La seule solution serait de s'unir à l'échelle de l'Afrique, mais nous en avons été jusqu'à présent incapables. On ne produit pas plus de trente films par an sur ce continent, qui compte 700 millions d'habitants, et la majorité le sont au Maghreb. Au Mali, deux films ont été produits en 1999, aucun cette année. Seul le Burkina Faso a mené une politique active, ce qui explique que toutes les coproductions Sud-Sud passent par ce pays, qui finance son cinéma et s'est doté de laboratoires.

– Quelle est plus précisément la situation dans votre pays, le Mali ?

– Sur une centaine de salles existantes, il y en avait vingt-quatre de bonne qualité, qui sont aujourd'hui vétustes. Il existe un Centre national de la cinématographie, mais il n'est doté que d'un budget de fonctionnement et est impuissant. Mon précédent film, *La Genèse*, qui a pris trois ans de préparation, n'a pas été vu au Mali. C'est pour cette raison que j'ai créé, avec deux associés, ma propre société de production, Cora Film. Je suis aussi en train de créer, sur mes fonds propres, une Maison de l'Afrique pour la culture, qui comprendra notamment une salle de cinéma et un studio d'enregistrement. Il est capital que nous puissions produire et montrer nos propres images. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

## Mike Leigh, le spectacle et la vie dans un miroir à bascule

Topsy-Turvy. En retraçant un épisode de la vie de Gilbert et Sullivan, deux auteurs d'opérettes anglais, il réalise un film épique sur la création artistique

Film anglais de Mike Leigh. Avec John Broadbent, Allan Corduner, Timothy Spall, Lesley Manville, Ron Cook. (2 h 40.)

Les comédies de Mike Leigh comme *Naked* ou *High Hopes* sur la classe ouvrière faisaient preuve d'un humour grinçant. Mais rien dans l'œuvre du réalisateur anglais ne laissait présager *Topsy-Turvy*. Le simple fait d'imaginer ce réalisateur acerbe s'attaquer à un épisode de la carrière de Gilbert et Sullivan, deux auteurs d'opérettes anglais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pourrait laisser supposer qu'il possède un homonyme, cinéaste lui aussi... Pourtant, la démarche de Mike Leigh devient lumineuse dès la première image du film. Le réalisateur anglais engage une réflexion profondément originale et intelligente sur l'art populaire, dont la démarche pourrait se résumer par une remarque lâchée par William Gilbert : « Toute composition est par nature contrainte. »

Collaborateurs depuis douze ans, le librettiste Gilbert (Jim Broadbent) et le compositeur Arthur Sullivan (Allan Corduner), deux fortes personnalités aux caractères opposés, réalisent que leur fructueuse association se situe dans une impasse financière et artistique. La première scène du film montre, en un long plan fixe, Sullivan s'administrer une piqûre puis recevoir des soins manifestement inadéquats à sa sécheresse créatrice. Le remède doit être littéralement importé. L'inspiration jaillit lorsque Kitty, l'épouse de Gilbert, emmène son mari à une exposition d'art japonais essentiellement composée d'artefacts, de la maison de thé aux sabres de samourais, qui ont le don de ravir le compositeur. Gilbert rentre chez lui la tête remplie d'images, préludes à une intense fièvre créatrice. Mike Leigh nous transpor-

te alors dans une représentation onirique du *Mikado*, une vision kitsch dominée par des couleurs criardes, puis nous ramène à Gilbert lisant son nouveau livret à un Sullivan qui s'en délecte à l'avance.

Malgré son orientalisme, *Le Mikado* est d'abord une pièce sur l'Angleterre et, encore plus, une pièce sur l'art de la représentation. *Topsy-Turvy* se situe en 1885, au moment où l'empire colonial anglais atteint son apogée. La nouvelle de la défaite de l'armée britannique menée par le général Gordon au Soudan, première faille dans l'édifice de l'empire, a beau se propager à Londres, ce sont d'abord les mésaventures de deux comédiens de la troupe du *Mikado* qui occupent les esprits. Une indigestion liée à une consommation exagérée d'huîtres a eu raison de leur estomac.

**Mike Leigh raconte la crise existentielle d'un créateur contraint à se renouveler. La sienne ?**

Leigh découpe l'action de *Topsy-Turvy* dans les coulisses du théâtre où sera représenté *Le Mikado* avec plusieurs séquences dans le bureau du producteur de la pièce. Modestement produit, *Topsy-Turvy* est un film à costumes à petit budget qui réussit avec sagacité à surmonter son dénuement en ne proposant que trois brèves scènes d'extérieur. La période victorienne se distingue par l'insertion d'objets issus de la révolution industrielle – un stylo-plume découvert par un Sullivan désorienté, l'apparition des pre-



L'auteur de « Secrets et mensonges » souligne l'exotisme de pacotille du « Mikado ».

miers téléphones, la présence d'une sonnerie électrique – qui accentue la théâtralité de la vie de tous les jours et mettent en avant le décalage entre ces individus et l'apparition d'une nouvelle époque qui leur échappe.

Enjolivé par des discussions de coulisse autour de la négociation du contrat des comédiens et des touches de naturalisme parfois cocasses – Gilbert engage trois Japonaises pour crédibiliser l'exotisme de sa pièce au grand dam de son chorégraphe –, le film, dans sa dernière heure, se révèle surtout un opéra filmé. Mike Leigh décons-

truit *Le Mikado* et souligne son artifice, en l'occurrence son exotisme de pacotille. Il parvient aussi à réinventer et à réhabiliter une pièce considérée, en Grande-Bretagne, à l'instar de ses deux auteurs, comme un sommet du kitsch.

Le *mikado* est un jeu d'adresse où des baguettes empilées les unes sur les autres doivent être délogées en évitant l'écrolement fatal. Mike Leigh a remplacé dans *Topsy-Turvy* les baguettes par des individus. Chroniqueur des déboires de la classe ouvrière et des effets néfastes du thatchérisme, Mike Leigh introduit rapidement une dimension sociale

dans son récit. Elle se manifeste d'abord par une discussion serrée entre un membre de la troupe et le directeur du théâtre sur les termes financiers de son contrat, mais le film est tout entier dédié à l'action collective. Bien que Jim Broadbent en Gilbert en panne d'inspiration et angoissé par le succès, Timothy Spall en diva de la scène, Lesley Manville dans le rôle de la femme de Gilbert avouant à demi-mot sa dépression nerveuse, soient absolument inoubliables, il serait difficile de ressortir une seule interprétation tant la structure organique choisie par Mike Leigh assimile une troupe

d'artistes à un corps unique impossible à départager.

Le film suggère en permanence que les existences dépeintes sont plus complexes que ce que peut laisser apparaître un film de pourtant près de trois heures. Les visites de Sullivan dans des bordels, le désordre de la vie conjugale de Gilbert, l'hystérie régnant dans la maison de sa mère entourée de ses sœurs célibataires, montrent un déséquilibre et une insatisfaction qui trouvent leur apaisement une fois la porte du théâtre franchie. *Topsy-Turvy* signifie, en anglais, sens dessus dessous. Et pour Mike Leigh toutes les existences obéissent à ce principe du tohu-bohu généralisé.

*Topsy-Turvy* n'est pas seulement le meilleur film de Mike Leigh, mais une œuvre épique sur la création artistique. *Le Mikado* constitue sans aucun doute un spectacle de deuxième ordre, mais *Topsy-Turvy* est un film de première classe. Il se rapproche, par sa célébration de l'entreprise humaine dans une création artistique, des *Enfants du paradis*, mais avec une encore plus grande complexité. *Topsy-Turvy* raconte la crise existentielle d'un créateur contraint par ses propres démons à se renouveler. Il ne faut pas aller plus loin pour y trouver un autoprotrait de Mike Leigh en librettiste gagné par une crise existentielle. Le réalisateur anglais caressait peut-être l'espoir de devenir, dans une autre vie, compositeur d'opérettes. Il n'aura nul besoin de croire pour cela à la réincarnation. La métamorphose s'accomplit sous nos yeux. Les Anglais possèdent un terme pour désigner une telle mutation : *topsy-turvy*.

Samuel Blumenfeld

## Entre Gilbert et Sullivan, une entente presque cordiale

PARMI les binômes fameusement inséparables (Quinault et Lully, Meilhac et Halévy, Barillet et Grédy), il en est un qui échappe presque totalement au goût continental et, particulièrement, français : Gilbert et Sullivan. De la même manière que la comédie musicale américaine passe de New York à Londres sans froter les oreilles des Français, le répertoire des *comic operas* du librettiste et parolier William Schwenk Gilbert (1836-1911) et du compositeur Arthur Sullivan (1842-1900) touche le public anglo-saxon jusque dans ses couches les plus populaires sans concerner les amateurs d'opérette et d'opéra-bouffe français – quand bien même ces derniers n'ont gardé qu'un rapport distant avec leur répertoire léger. C'est dire que le film de Mike Leigh est une occasion parfaite de prendre connaissance de cette musique et des deux célèbres duettistes.

Comme beaucoup de musiciens

dits « légers », Arthur Sullivan fut un musicien élevé selon les règles de l'art : après une inévitable formation de garçon choriste à la Chapelle royale, il part pour Leipzig prendre des leçons de fugue, de contrepoint, de composition ainsi que de piano. Sullivan allait ensuite s'imposer comme un compositeur de musique sacrée, de symphonies et de concertos, jusqu'à ce que la commande d'un ouvrage léger, *Cox and Box*, en 1866, le fasse « basculer » dans un genre qui allait faire sa fortune. En 1869, Sullivan rencontre William S. Gilbert. En 1871, ils écrivent en commun *Thespis*, le premier d'une longue liste de succès, dont *Trial by Jury* (1875), *The Zoo* (1875), *HMS Pinafore* (1878), *The Pirates of Penzance* (1879), présentés à Londres et à New York. En 1884, *Princess Ida* semble marquer le pas. La recette miracle, cette fois, ne prend pas.

C'est ce moment-clé de la vie créatrice des duettistes que choisit

Mike Leigh pour le début de son film. Gilbert patine sur des vers de mirliton tandis que Sullivan veut réécrire de la musique « sérieuse », d'autant qu'il considère alors que sa manière est trop inféodée à celle de son librettiste et parolier.

## LEUR OUVRAGE LE PLUS CONNU

Ce n'est qu'avec *Le Mikado*, présenté le 14 mars 1885, que le duo reprend le chemin du succès, poursuivi par d'autres ouvrages. *Le Mikado*, dont le film de Leigh montre la genèse, reste à ce jour leur ouvrage le plus connu et le plus joué, les productions de compagnies d'amateurs le disputant aux représentations professionnelles par des voix lyriques.

Dans ses dernières années de collaboration, le duo d'étiolera quelque peu. Arthur Sullivan désire écrire des opéras « sérieux » et confirmer enfin le rôle de grand espoir de la musique britannique qu'on lui avait jadis donné, à son

retour d'Allemagne ; Sullivan ne veut pas renoncer au type de livrets comiques qu'il troussait habilement. Un *Ivanhoe*, de Sullivan, sera créé en 1891 avec le concours d'un autre librettiste.

Mais, privé de Gilbert, jamais il ne retrouvera le même esprit d'entente, inexplicable mais indéniable – sans parler de la qualité de la musique, laquelle montrait les limites de son talent et de son originalité, même à une époque où l'Angleterre était considérée comme « le pays sans musique ». *Ivanhoe* ne sera jamais l'équivalent des *Cotes d'Hoffmann*, le « grand opéra » de Jacques Offenbach. En fin de compte, et au corps défendant de ces deux talents, leur alliance (au demeurant plus professionnelle qu'amicale) ne pourrait être mieux définie que par la célèbre phrase de Montaigne : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi. »

Renaud Machart

(publicité)

La SACD tiendra le

**lundi 18 décembre 2000 à 13 heures, au cinéma des cinéastes 7, avenue de Clichy - 75017 PARIS**

• une assemblée générale ordinaire pour terminer l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2000. L'ordre du jour de cette assemblée comportera donc uniquement l'examen des questions écrites des associés.

• une première assemblée générale extraordinaire dont l'ordre du jour portera exclusivement sur la résolution définissant la part de la rémunération pour copie privée qui doit être affectée à des actions d'aide à la diffusion du spectacle vivant et à la création (article L. 321-9 du Code de la propriété intellectuelle).

• une seconde assemblée générale extraordinaire destinée à modifier plusieurs articles des statuts concernant notamment la co-gérance, l'aide aux organismes professionnels d'auteurs, le changement de dénomination de la « Commission » en « Conseil d'administration » et les règles de promotion des metteurs en scène de théâtre ainsi que celles des auteurs de télévision et de cinéma.

Le texte faisant l'objet des modifications statutaires est à la disposition des associés au siège de la SACD : 11<sup>ème</sup> rue Ballu 75009 PARIS Tél : 01-40-23-44-09

**SACD**  
SOCIÉTÉ  
des auteurs et  
compositeurs  
dramatiques  
PARISIENS DE LA LANGUE FRANÇAISE

# Premier round gagné pour Michelle Rodriguez

MAI 2000. Michelle Rodriguez accorde des entretiens à la chaîne dans un grand hôtel de Cannes. Le succès de *Girlfight* au Festival de Sundance, en janvier de la même

## PORTRAIT

Son rôle de boxeuse dans « *Girlfight* » a valu à la jeune actrice d'entrer à Hollywood

année, lui a permis de se familiariser avec l'exercice. C'est une très jeune femme pleine d'enthousiasme, pour ce premier film dans lequel elle joue, pour la carrière qu'elle entame. « *Mon but est d'écrire, je peux apprendre beaucoup en étant actrice.* »

Née en 1978 dans le New Jersey au sein d'une famille de Témoins de Jéhovah, elle fuit le nid à dix-sept ans et traîne de longues années à Manhattan. « *J'ai fait beaucoup de figurant, dans Summer of Sam, de Spike Lee, dans The Yards, de James Gray. J'ai vu comment les assistants se vengeaient sur les figurants des humiliations que leur faisaient subir les metteurs en scène.* » Michelle Rodriguez est sur le point d'abandonner le cinéma quand elle tombe sur un exemplaire de *Backstage*, hebdomadaire professionnel new-yorkais, où l'on convie de jeunes actrices à un open call, séance de casting ouver-

te à tous les candidats, une pratique en voie de disparition.

Karyn Kusama s'apprête à réaliser son premier long-métrage, l'histoire d'une jeune fille qui découvre par hasard la boxe et en fait sa raison de vivre. Sa taille, sa carrure, et la puissance de feu de son regard noir permettent à Michelle Rodriguez d'être sélectionnée. Pendant que Karyn Kusama réunit les derniers financements, Michelle Rodriguez s'entraîne : « *La première fois, je suis devenue une bête sauvage* », dit-elle. Karyn Kusama approuve : « *Si Michelle avait vraiment été boxeuse, elle aurait appartenu à la catégorie des teigneuses, plutôt Mike Tyson que Muhammad Ali.* »

En septembre, *Girlfight* sort enfin aux Etats-Unis, où son succès critique dépasse largement son succès commercial. Et Michelle Rodriguez revient en France donner une nouvelle série d'interviews. En moins de six mois, elle a perdu dix kilos. Tout ce que l'on devinait chez elle est désormais évident. En un été, elle a tourné deux films, *3 A.M.* (« *Trois heures du matin* »), de Lee Davis, avec Danny Glover, Isaach de Bankolé, Pam Grier, coproduit par Spike Lee. Mais aussi *Street Wars*, de Rob Cohen, son premier film hollywoodien, une histoire de courses automobiles clandestines.

La jeune actrice fait preuve d'une belle ambiguïté quant à cet-

te expérience : « *Jamais je n'irai vivre sur la Côte ouest, regardez ce qu'ils m'ont fait, je suis toute maigre maintenant* », dit-elle, agacée. « *Ce fut une expérience très éclairante* », ajoute-t-elle avec un sourire sardonique.

Karyn Kusama s'inquiète pour sa découverte. Les deux femmes ont passé beaucoup de temps ensemble et s'affrontent sur presque tous les sujets de discussion, de la responsabilité des filles des ghettos dans l'attitude des hommes à leur égard (« *on les appelle des putes parce que ce sont des putes* », dit Michelle) aux prochaines étapes de la carrière de la jeune actrice.

Malgré ses sarcasmes, Michelle Rodriguez garde les yeux tournés vers Hollywood : « *On m'a proposé le rôle de Tina Modotti* [la photographe italienne, compagne et modèle d'Edward Weston], *mais le script doit être retravaillé. Pour l'instant, on a l'impression que tout ce qui les intéresse dans la vie de Modotti, ce sont les séances de pose.* » La biographie de la photographe est un vieux projet hollywoodien, auquel s'est intéressée Madonna, tout comme l'autre film pour lequel Michelle Rodriguez a été sollicitée, une vie de Frida Kahlo. Cette fois, elle n'aurait pas le rôle principal - déjà retenu par Salma Hayek -, mais jouerait la sœur de l'artiste mexicaine.

Thomas Sotinel



Michelle Rodriguez, vingt-deux ans. Sa carrure et la puissance de feu de son regard noir lui ont permis de décrocher le rôle de la jeune boxeuse de « *Girlfight* ».

## Avoir vingt ans en Egypte

Les Portes fermées. Confusion adolescente dans les rues du Caire

Film égyptien d'Ataf Hetata. Avec Ahmed Azmi, Sawsan Badr. (1 h 47.)

C'est un jeune homme, petit, mince et brun au regard noir insondable, qui contemple les femmes - sa mère, sa voisine - avec un mélange de désir et de répulsion. Mêmes yeux, même stature : Dustin Hoffman portait le même regard sur Ann Bancroft dans *Le Lauréat* en un autre temps, sur une autre planète. Car la confusion des sentiments et des désirs d'un jeune homme au sortir de l'adolescence ne procède pas des mêmes contraintes, ne produit pas les mêmes catastrophes aux Etats-Unis au temps de la guerre du Vietnam qu'en Egypte au moment de la guerre du Golfe.

Mohammed (Ahmed Azmi) vit seul avec sa mère Fatma (Sawsan Badr) dans un appartement au sommet de l'un de ces immeubles du Caire faits d'étages empilés au fur et à mesure de l'arrivée des occupants. Il va au lycée dans l'espoir de devenir pilote, à la mosquée dans l'espoir de comprendre quelque chose au monde qui l'entoure. Fatma est domestique chez des bourgeois impies (mari volage, épouse alcoolique) et Mohammed oscille entre les conseils des religieux, qui lui suggèrent de marier sa mère de force, sa volonté de travailler tout de suite, qui le mène à vendre des fleurs aux carrefours, et le rêve sans cesse remis en cause par le manque d'argent de mener ses études à bien.

Ataf Hetata se sert de ses comédiens pour peindre cette vie de confusion, dans un espace où rien ne peut plus se concilier : le soutien au Koweït et l'histoire tiers-mondiste de l'Egypte ; la frénésie de consommation et les préceptes de l'islam pris dans leur acception la plus stricte. Ahmed Azmi montre un jeune homme qui se décompose, incapable d'identifier ses sentiments et ses aspirations. En face, Sawsan Badr retrouve les attitudes du mélo pour dessiner une femme à la fois naïve et résolue.

On retrouve dans ces *Portes fermées* les travers de bien des premiers films : le souci de ne rien oublier de ce qu'on a à dire, quitte à surcharger le récit ; la difficulté à finir ce film, à l'abandonner, qui conduit à un paroxysme artificiel. Mais il y a aussi, évident de la première à la dernière image, une confiance dans le pouvoir qu'a le cinéma de dire le monde, qui en fait un film précieux, une porte ouverte sur un univers qui nous resterait autrement étranger.

T. S.

# Deux rencontres frappantes avec des filles des villes

*Girlfight*. *La Squale*. De chaque côté de l'Atlantique, deux premiers films qui parlent de la violence, des femmes et des cités

**GIRLFIIGHT**. Film américain de Karyn Kusama. Avec Michelle Rodriguez, Santiago Douglas, Jaime Tirelli. (1 h 50.)

**LA SQUALE**. Film français de Fabrice Gényestal. Avec Esse Lawson, Tony Mpoudja, Stéphanie Jaubert. (1 h 40.)

Elles se retrouvent côte à côte, le même jour, à l'affiche des multiples français. Diana, new-yorkaise, qui vit dans un *project* (habitat social aux Etats-Unis) et tape sur tout ce qui la contrarie, les murs et ses camarades de classe. Désirée, française d'origine africaine, qui habite une cité de la périphérie parisienne et drague les garçons en leur flanquant des baffes.

Le calendrier force ces deux personnages, ces deux premiers films, *Girlfight* et *La Squale*, à se télescoper. Et pour une fois, on dirait qu'un programmeur inspiré l'a fait exprès : partant du même point - la violence des quartiers difficiles et la vie des jeunes filles -, les réalisateurs tracent des chemins distincts et remarquables.

## « La Squale », une fiction militante pour alerter l'opinion

**LA BANLIEUE**, Fabrice Gényestal connaît bien. Gamin d'une cité de Pantin, enseignant dans un collège de Sarcelles pendant deux ans, le réalisateur de *La Squale* (trente-trois ans) a démissionné de l'éducation nationale pour accoucher d'un premier film témoignage, entre fiction et documentaire. Tourné dans plusieurs cités de la banlieue parisienne avec des lycéens dans les rôles principaux, *La Squale* trouve son origine dans des témoignages d'adolescents sur la pratique du viol collectif, la « tournante ». Au-delà du côté un peu racoleur du sujet, le film se veut une fiction militante, un point de vue à rebrousse-poil. « *C'est un parti pris féministe et engagé. On est du côté des victimes, des filles qui souffrent* », affirme Fabrice Gényestal.

En abordant le thème des violences sexuelles, l'ancien enseignant s'attaque à un sujet tabou dans les quartiers. « *Dans les cités, on n'en parle pas beaucoup, les parents et les filles ont honte et elles portent rarement plainte. Elles sont victimes et, à la fois, elles se sentent coupables* », analyse le réalisateur de *La Squale*. Selon lui, le phénomène du viol collectif relève d'« un ordre macho et réactionnaire », qui fait de cette pratique « un rite d'initiation » pour certains adolescents des quartiers difficiles. « *Ça existe ailleurs que dans les cités mais pas de manière aussi rituelle et extrême. Là, le passage à l'acte est banalisé et valorisé* », déplore Fabrice Gényestal, pour qui le phénomène ren-

On dira bien sûr que *Girlfight* n'est « *pas seulement un film de boxe* ». Mais c'en est un quand même, et fameux. Depuis que Martin Scorsese a mis à l'honneur le poing s'écrasant au ralenti sur un visage tuméfié, et l'éruption de sang et de sueur qu'il provoque, au cinéma, tous les combats de boxe se ressemblent. Lorsqu'elle filme les combats de Diana, la jeune fille qui est tombée amoureuse de la boxe la première fois qu'elle a vu un ring, Karyn Kusama s'intéresse à autre chose : aux chaussures qui glissent sur la toile, aux esquives qui font passer le coup au ras du visage... La jeune réalisatrice arrive alors à faire passer de la grâce et un amour authentique pour le noble art.

Elle s'avère également une formidable directrice d'actrice : devant sa caméra, Michelle Rodriguez déploie progressivement un registre impressionnant, au fil d'un scénario un peu convenu, qui mène Diana de la révolte brutale à la réconciliation avec soi-même. Ici la victoire sportive est reléguée au second plan, à rebours des modè-

les du genre, *Rocky* ou *Flashdance*. Ce que montre discrètement et gracieusement *Girlfight*, c'est la lente conquête de son corps par Diana, qui culmine en une scène de combat hétérosexuel (Diana a imposé la mixité dans son club) drôle et élégante.

### SOMMAIRE DE FAITS DIVERS

Là où Karyn Kusama tourne délibérément le dos aux canons du film américain pour adolescents, on dirait que Fabrice Gényestal prend à bras-le-corps afin de les acclimater aux cités françaises, pour mieux parler aux adolescents qui les habitent. *La Squale* commence par une très pénible scène de viol collectif. Suivront un deal de cocaïne qui tourne à la bataille rangée, un combat de chiens... comme un sommaire exhaustif des faits divers de la banlieue.

Fabrice Gényestal a filmé dans plusieurs communes autour de Paris, composant ainsi une cité imaginaire, où rien, pas un élément architectural, pas un souvenir des villages d'avant les cités, ne vient racheter la misère matérielle

et esthétique. Il y a là une espèce de rage dans la dénonciation qui propulse le film de bout en bout. Sur ce continuo enragé, il reste peu d'espace aux acteurs pour se faire entendre, pour exister.

Personnage principal, Désirée, dite La Squale (selon le réalisateur, il s'agit d'une corruption du verlan de « *lascar* »), apparaît à l'écran, après la scène du viol, comme une amazone, porteuse d'une querelle universelle, avec sa mère, son école, les autres filles de la cité. Cette posture combative est rendue avec une certaine superbe par la débutante Esse Lawson. Son agressivité, sa violence lui permettent d'éviter les humiliations, les atteintes à son intégrité, mais elles la rangent aussi dans le camp des bourreaux.

Face à cette figure de jeune femme perdue, Gényestal a placé un personnage masculin qui s'est enfoncé encore plus loin dans le labyrinthe de la violence et de la défonce (à la bière forte ou à l'herbe, présentes presque à chaque plan). Pour défendre Toussaint, le jeune Tony Mpoudja se débat comme un beau diable. On sent l'ac-

teur fasciné par son personnage, tenté d'en faire un Scarface (version De Palma/Pacino) au petit pied. Mais le meilleur moment du film vient lorsque Toussaint, extrait un instant du cadre de la cité, abandonne son armure, face à l'anti-Squale, la sage Yasmine (Stéphanie Jaubert). La scène suivante, canette de bière en main, il est redevenu minable et terrorisant.

De cette accumulation de situations extrêmes, Fabrice Gényestal fait émerger un discours cohérent, fait à la fois de sévérité pour ses personnages et de rage contre l'environnement dans lequel ils grandissent. Un discours trop pesant pour que le film prenne tout à fait son essor. Les jeunes acteurs semblent souvent être passés sur pilote automatique, très vite le scénario sert plus à accumuler les arguments qu'à propulser les personnages. Au crédit du cinéaste Fabrice Gényestal, il faut porter un sens très sûr de l'espace. Devant sa caméra, la cité devient le neuvième cercle de l'enfer.

T. S.

voie aussi à des rapports sociaux dominés par la violence. « *Pour certains, une fille, c'est comme le reste, c'est quelque chose qu'il faut posséder par la force. D'ailleurs, souvent, pour les auteurs, il ne s'agit pas d'un viol et la victime est une taspée (pétasse), qui a fait de la provocation, qui le méritait.* »

Le film trouve son origine dans des témoignages d'adolescents sur la pratique rituelle du viol collectif

Pour Fabrice Gényestal, la « *tournante* » n'est que l'un des symptômes d'une situation de rupture, d'une relation à l'autre inscrite dans le mode du rejet, de la frustration et de l'affirmation agressive de soi. « *Les jeunes des cités se sentent souvent nuls et rejetés, la reconnaissance passe par la bande et des rites d'initiation comme les tournantes. L'avenir se construit contre l'autre et la socialisation se fait autrement* », explique le réalisateur aux accents de sociologue. « *Par cette pratique, les garçons retrouvent du pouvoir, ils sont dans un rapport de force défavorable dans la société, qu'ils reproduisent à leur avantage sur les filles.* »

Malgré le tableau particulièrement affligeant et quelque peu alarmiste qu'il dresse de la banlieue, le réalisateur de *La Squale* affirme que son film évite la complaisance et le cliché. Il se défend de tomber dans le catastrophisme habituel sur la violence des cités-ghettos.

Pour preuve de la justesse de son propos, Fabrice Gényestal évoque les réactions d'une cinquantaine de collégiens de Sarcelles à qui le film a été projeté. « *Dans les réactions des garçons en particulier, on voyait à quel point le phénomène fait partie de leur quotidien. Il n'y a pas eu de discussion sur le viol collectif en tant que tel, mais seulement sur l'histoire et les personnages, auxquels ils s'identifiaient plus ou moins, à la manière d'un jeu de rôle.* »

Pour autant, Fabrice Gényestal n'accepte pas le reproche d'une vision foncièrement pessimiste de la réalité des banlieues. « *Dans les personnages de mon film, il y a une humanité, une vitalité positive, ce n'est pas misérabiliste.* » Le réalisateur revendique une démarche de sensibilisation, une volonté d'alerter et de faire prendre conscience d'une situation que l'on veut trop souvent ignorer. « *Si les gens se disent : "C'est bien ce qu'on pensait, la cité, c'est la zone et la barbarie", alors ils n'ont pas compris le film, plaide Fabrice Gényestal. Au contraire, les problèmes de la banlieue mettent en cause la société tout entière et son absence d'action pour y remédier.* »

Frédéric Chambon

## CHRISTIE'S

James Joyce (1882-1941)  
*Ulysse* : manuscrit de travail inconnu de l'épisode capital, *Circé*, provenant de la collection John Quinn

### Vente aux enchères

New York, 14 décembre 2000

### Exposition

Paris, 1 décembre, 10h-18h

### Renseignements

Vérène de Soultrait

01 40 76 85 94

Claire Peltier

01 40 76 83 68

### Catalogues

01 40 76 85 85

### Paris

9 avenue Matignon, 75008 Paris

### www.christies.com

✉ Aix-en-Provence: Tél.: 04 92 72 43 31

✉ Bordeaux: Tél.: 05 56 81 65 47

✉ Lyon: Tél.: 04 72 41 83 47

✉ Monte Carlo: Tél.: 377 97 11 00

✉ Paris: Tél.: 01 40 76 85 85

## HORS CHAMP

■ Le Star et le Star-Saint-Exupéry, derniers cinémas indépendants de Strasbourg, ont fermé symboliquement lundi 27 novembre pour protester contre l'inauguration à deux pas du centre-ville d'un multiplexe UGC Ciné-Cité de vingt-deux salles. Les affiches, affichettes et horaires des façades des deux cinémas seront remplacés par du crêpe noir, a indiqué leur directeur, M. Letzgs, qui craint une baisse de 40 % de sa fréquentation (environ 400 000 entrées).

■ Le Danois Bille August va tourner un remake américain de *En plein cœur*, film de Pierre Jolivet, lui-même remake de *Encas de malheur*, de Claude Autant-Lara, tiré d'un roman de Georges Simenon. Le nouveau film, intitulé *In All Innocence*, sera produit par la société Légende, d'Alain Goldman. Par ailleurs, Columbia vient d'acheter les droits américains d'une autre production de Légende, *Les Rivières pourpres*, de Mathieu Kassovitz, pour une sortie prévue début 2001.

■ Quatre-vingt-quinze des 150 exemplaires photocopiés des *Morceaux choisis des histoires du Cinéma*, de Jean-Luc Godard, ont été détruits par les inondations d'octobre à Locarno. Les exemplaires étaient entreposés depuis 1995 dans la cave, servant d'abri antiatomique, des locaux du festival de films suisse. (AFP.)

## La poétique de Glauber Rocha en vedette aux Trois Continents

Avec l'intégrale du cinéaste brésilien, la vingt-deuxième édition du festival nantais a renoué avec la mobilisation des origines

NANTES  
de notre envoyé spécial

Il était une fois Glauber Rocha. Brésilien jusqu'au plus profond de son être, cosmopolite par vocation, révolutionnaire dans l'âme, poète visionnaire, cinéaste inspiré et incendiaire, tel qu'il n'en existe plus guère. Figure tutélaire et fédérateur du « cinéma novo », son nom fut porté aux nues sur la scène internationale à la fin des années 60, au point de jonction entre la mobilisation politique en faveur du tiers-monde et le soutien aux « nouveaux cinémas » apparus un peu partout dans le monde dans le sillage de la nouvelle vague.

Comme l'a confirmé l'intégrale consacrée au cinéaste brésilien par le Festival des Trois Continents, à Nantes, *Le Dieu noir* et *Le Diable blond* (1964), *Terre en transe* (1967) et *Antonio das Mortes* (1969) constituent les principales et flamboyantes étapes de cet apogée, où s'invente une mythologie cinématographique brésilienne qui réconcilie l'histoire des *cangaceiros* (les bandits d'honneur du Nordeste), le western et Brecht. La chute n'en fut que plus brutale, lorsque Glauber, refusant toute espèce de récupération et radicalisant plus encore son cinéma, se mit à décourager systématiquement ses admirateurs.

Dès le début des années 70, on commence à faire silence sur ses œuvres, soutenues encore par quelques rares fidèles, dont Sylvie Pierre (qui a publié en 1987, dans la collection « Cahiers du cinéma », la meilleure monographie française sur cet auteur), ou Louis Marcorelles au *Monde*. L'ultime scandale a lieu en 1980 durant le festival de Venise, où la présentation de *L'Age de la terre* fait un four. Glauber Rocha, épuisé et malade, meurt quelques mois plus tard, littéralement incendié, puis rongé par sa foi prométhéenne dans le cinéma. Passée au rang de mythe, son œuvre va pouvoir, enfin, être oubliée. Qui s'en souvient aujourd'hui ? Qui se souvient de l'fol espoir qu'elle incarnait, à cette époque où quelques somptueux génies pensaient encore que le cinéma pouvait vraiment changer le monde, qu'il suffisait de bouleverser celui-ci pour révolutionner celui-là ?

## « ESTHÉTIQUE DE LA FAIM »

Le programme concocté à cet effet par Glauber Rocha le fut sous les auspices de ce qu'il nomma une « esthétique de la faim ». De fait, Rocha a filmé comme un affamé, dans la transe et la danse. Vu d'aujourd'hui, tout n'y est sans doute pas bon à prendre. Certains films,

qui n'en réservent pas moins des moments de pure splendeur, versent dans une allégorisation qui semble pesante et datée (*Têtes coupées*, *Le Lion à sept têtes*). Mais l'essentiel est préservé, depuis *Barra-vento* (1962), premier long métrage d'une sensualité inouïe, réalisé sous les auspices antagonistes de Eisenstein et de Rossellini, jusqu'à *L'Age de la terre* (1980), long « trip » christique où le cinéaste, déchiré entre singularité poétique et nécessité politique, crucifie son rêve déchu tout en œuvrant, à chaque plan, à la résurrection du monde par la beauté de sa révolte.

Revoir aujourd'hui ce film, c'est prendre la mesure d'une œuvre charnière de ce siècle, qui clôt une certaine idée du cinéma et s'ouvre, à l'aube des années 80, sur cet horizon endeuillé que Serge Daney a mieux que quiconque défini. C'est dire si l'ombre étincelante du réalisateur a hanté le Festival des Trois Continents, qui posait, dans un colloque réunissant de nombreux spécialistes, la question de l'actualité de Glauber Rocha. Question douloureuse. Ivana Bentes, écrivain et journaliste brésilienne, qui a publié et commenté les quelque mille pages de sa correspondance, se demandait ainsi « qui pourrait prétendre aujourd'hui, au Brésil ou ailleurs, reprendre le flambeau de

*Glauber Rocha* ? », précisant sa réponse en livrant le thème de son prochain ouvrage, consacré au destin du « cinéma novo » au Brésil : « *De l'esthétique de la faim à la cosmétique de la faim*. »

## RÈVE « TRICONTINENTAL »

L'autre manière d'y répondre consistait tout simplement à mettre en regard les dix films, inédits en France, présentés en compétition, en se souvenant que le Festival des Trois Continents est né, voici plus de vingt ans, dans le sillage du rêve « tricontinental » cher à Glauber Rocha d'une alliance artistique et révolutionnaire entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Quitte à constater, au pire l'échec de cette utopie (une majorité de films, oscillant entre « fictions de gauche » et exercices d'auteurs convenus), au mieux sa continuation sous une autre forme. L'humour en est une, représentée par l'étonnant premier long métrage d'un jeune réalisateur iranien, *Le Garçon et le Soldat*, de Seyed Reza Mir-Karimi, qui suit les déambulations d'un militaire chargé de conduire un jeune délinquant à Téhéran le long d'un *road movie* à rebondissement.

L'acquiescement désenchanté à l'immobilité du monde en est une autre, avec *Le Quai*, splendide

deuxième long métrage de Jia Zhang-ke, figure de proue des jeunes cinéastes indépendants de Chine continentale. Il s'agit du passage à l'économie de marché vu à travers le prisme d'une troupe théâtrale qui passe, sans plus d'enthousiasme ni de réussite, de l'apologie du régime aux concerts de rock.

La relative faiblesse de cette compétition, le nombre réduit de découvertes parmi elles, trahissent, outre la situation dramatique du cinéma d'Amérique latine et d'Afrique, la forte concurrence qui existe désormais entre les festivals français autour du vivier que constitue la production asiatique. Par ses multiples et passionnantes rétrospectives (*Le Monde* du 22 novembre), par l'idée originale et généreuse qui continue de l'animer, par son succès public enfin, le Festival des Trois Continents n'en résiste pas moins et demeure d'autant plus indispensable qu'il innove : sept jeunes producteurs venus des pays du Sud y étaient invités cette année pour suivre un séminaire de formation, animé par des professionnels du monde entier. L'opération appelle un suivi des projets présentés et constituera l'un des nouveaux rendez-vous du Festival.

Jacques Mandelbaum

## Les fantasmes hip-hop de la bourgeoisie new-yorkaise

Black and White. Le boxeur Mike Tyson révèle ses talents d'acteur

Film américain de James Toback. Avec Robert Downey Jr., Scott Caan, Jared Leto, Bijou Phillips, Ben Stiller, Mike Tyson, Claudia Schiffer. (1 h 40.)

*Black and White* atteint son paroxysme dès sa première scène. Deux jeunes filles font l'amour avec un adolescent noir, en plein Central Park, juste après la sortie de l'école. Charlie (Bijou Phillips), l'une d'entre elles, rentre ensuite dans son loft new-yorkais impeccable pour dîner avec ses parents. « *Je peux faire ce qu'il me plaît, je suis une adolescente américaine* », affirme-t-elle un peu plus tard dans son lycée. Cette liberté a, dans le film de James Toback, des contours précis. Par la préférence affirmée de Bijou Phillips pour les jeunes hommes de couleur, puis par les dreadlocks d'une réalisatrice vidéo interprétée par Brooke Shields, *Black and White* décrit les Blancs de la haute bourgeoisie fas-

cinés par la culture hip-hop, au point qu'ils passent leur temps avec Power et Raekwon, deux membres du Wu-Tang Clan. Beaucoup plus repliés sur eux-mêmes, ces musiciens de rap se demandent tous ce que ces Blancs leur veulent pour en conclure qu'il s'agit d'une fascination pour leur supposée puissance sexuelle...

## À LA MANIÈRE D'ALTMAN

James Toback était, dans les années 70, l'un des réalisateurs américains les plus en vue de sa génération. *Fingers*, son premier film, a offert à Harvey Keitel l'un de ses rôles les plus ambivalents et annonçait la démesure de son personnage de flic toxicomane dans *Bad Lieutenant*, d'Abel Ferrara. Les films suivants de Toback n'ont jamais retrouvé cette force, mais *Black and White* contient suffisamment de moments étranges pour retenir l'attention. Sa structure éclatée, composée d'une mosaïque de personnages qui se

croisent et se rencontrent rarement, le rapproche de *Nashville*, de Robert Altman. Dans une séquence, tous les personnages du film – dont le professeur d'histoire de Bijou (Jared Leto) et sa mère (Marla Maples) – se retrouvent dans la même boîte de nuit. On y découvre également un joueur de basket qu'un flic peu scrupuleux tente d'entraîner dans une affaire de corruption, et sa petite amie, interprétée par Claudia Schiffer. Toback ne cherche guère à exploiter les éventuelles qualités de comédienne du top model. Lorsque cette dernière trompe son petit ami basketteur avec son meilleur copain, il choisit de passer un morceau de Tanya Arnaud intitulé *If You Want This Pussy (You Can Have It)* pour couvrir sa voix.

Mais cette mosaïque est loin de posséder la rigueur de la toile d'araignée tissée autrefois par Altman. La méthode choisie par Toback se fonde sur l'improvisa-

tion et son film semble se construire au fil de son inspiration. Certains instants réussis ne parviennent jamais à composer une œuvre aboutie. Le personnage de Brooke Shields, qui est celui exploré avec le plus de consistance par le réalisateur, est affublé d'un mari bisexuel (Robert Downey Jr.) qui ne trouve pas de meilleur moyen pour assumer son homosexualité que de faire des avances à Mike Tyson. L'ex-champion du monde des poids lourds fait preuve d'un naturel et d'une présence désormais plus grande à l'écran que sur un ring. A la proposition de Robert Downey Jr., Tyson répond par un énigmatisme : « *Je suis en liberté conditionnelle* » qui laisse supposer que l'homosexualité est un délit susceptible de le renvoyer en prison. Le flegme avec lequel une telle révélation est énoncée justifie à lui seul la vision de *Black and White*.

S. Bd.

## NOUVEAUX FILMS



Dans « *L'Ombre du vampire* » Willem Dafoe incarne Max Schreck, l'interprète du « *Nosferatu* » de Murnau.

## LISE ET ANDRÉ

■ Est-ce parce que Lise, une mère célibataire, mène une vie dissolue que son petit garçon est écrasé par une voiture ? L'ouverture de ce film le laisse penser, non sans un certain aplomb. Il n'en faudra pas moins pour le placer, dans ce sillage, sous le signe d'une épreuve à connotation explicitement métaphysique et religieuse. Car Lise, profondément, a la foi, et persuade, sous la menace d'un revolver, le curé de sa paroisse (Michel Duchaussoy), un homme désabusé et las de la vie, de l'accompagner en pèlerinage, pour prier la vierge d'Abbeville de sortir son fils du coma où il a sombré. Le *road movie* théologique qui s'ensuit, en naviguant assez curieusement entre le drame et la comédie et en tentant de revitaliser un cinéma de l'inquiétude morale, ne parvient pas, en dépit des apparences, au miracle escompté. J. M. Film français de Denis Dercourt. Avec Isabelle Candelier, Michel Duchaussoy (1 h 27.)

## TOPSY-TURVY

Lire page 32.

## GIRLFIGHT

Lire page 33.

## LA SQUALE

Lire page 35.

## EUREKA

Lire ci-contre.

## BLACK AND WHITE

Lire ci-contre.

## LA CHAMBRE OBSCURE

Lire ci-contre.

## PLANÈTE ROUGE

Lire ci-contre.

**NATIONALE**

Une bouffée d'humanité...  
un pur moment de bonheur.

STUDIO ★★★

**Le public et la critique  
unanimes  
COUP DE CŒUR**

FESTIVAL DE BERLIN  
**PRIX DU PUBLIC**

FESTIVAL DE LONDRES  
**PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE**

FESTIVAL DE SAN SEBASTIAN  
**PRIX DU PUBLIC**

FESTIVAL D'ALBI  
**PRIX DU SCÉNARIO**

FESTIVAL DE GARDANNE  
**PRIX DU PUBLIC**

FESTIVAL D'AUBAGNE  
**PRIX DU PUBLIC**

**UN FILM DE  
JEAN-PIERRE SINAPI**

avec **NADIA KACI** et **OLIVIER GOURMET**

PRIX **FOUNDATION  
MARTINI**

**SORTIE LE 6 DÉCEMBRE**

**Théâtre  
de la  
Ville**  
PARIS

DIRECTION  
GILBERT  
VIOLETTE

AUX ABESSES 95F  
SAM. 2 DÉC. 17H

**ARTHUR** piano-forte  
**SCHOONDERWOERD**  
J.S. BACH - C.P.E. BACH - MOZART  
HAYDN - BEETHOVEN

31 RUE DES ABESSES, 18°  
01 42 74 22 77

## HORS CHAMP

■ **EXPLOITATION** : Pathé ouvre un deuxième multiplexe à Amsterdam. Après avoir inauguré un multiplexe de quatorze salles dans la périphérie de la capitale néerlandaise, Pathé vient d'ouvrir un nouvel équipement de treize écrans et 2 415 fauteuils en plein centre d'Amsterdam. Premier opérateur des Pays-Bas, Pathé exploite treize cinémas dans tout le pays.

■ **Les indépendants se mobilisent contre la carte illimitée.** Face au succès remporté auprès du public par les cartes illimitées, les associations et syndicats de réalisateurs, producteurs, distributeurs et exploitants indépendants (ACID, AFCAE, SRF, UPF) ont décidé d'agir. Ils considèrent que cette offre « imposée par les grands réseaux d'exploitants, et donc par la partie de la chaîne cinématographique qui prend le moins de risques (...), est porteuse de grands dangers ». Ils organisent une réunion de mobilisation contre ces cartes le mercredi 29 novembre, de 10 h 30 à 13 h 30 au cinéma Le Balzac à Paris, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement.

■ **OSCAR** : Ali Zaoua représentera le Maroc aux Oscars dans la catégorie du meilleur film étranger. Le deuxième film de Nabil Ayouch traite des enfants des rues et a réalisé l'un des plus gros démarrages du box-office marocain. Produit par la société française Playtime, il sortira le 21 mars 2001 en France.

## Le Festival de Cannes héberge six cinéastes étrangers

La Cinéfondation leur permet de préparer un premier long métrage

ILS SONT SIX, quatre hommes et deux femmes, ils ont entre 24 et 31 ans, ils habitent dans le même appartement, au deuxième étage d'une voie privée, sur les contreforts de Montmartre. Ils pourraient constituer la réplique française au feuilleton *Friends*... Ce sont les lauréats de la Cinéfondation du Festival de Cannes.

Depuis le 15 octobre, ces six cinéastes débutants sont entrés en résidence. Ce type de mécénat existe déjà en France, organisé par des institutions culturelles, des collectivités locales. Mais jusqu'ici, jamais un cinéaste n'en avait bénéficié, la clientèle étant plutôt constituée de peintres, de dramaturges ou de compositeurs. Cité Malesherbes, puisque c'est là que le Festival de Cannes loge ses impétrants, les lauréats de la Cinéfondation vont pouvoir, pendant quatre mois et demi, travailler sur leur projet de premier long métrage.

Délégué général puis président du Festival de Cannes, Gilles Jacob s'est toujours préoccupé de dénicher de nouveaux talents. Il a d'abord créé la Caméra d'or, qui récompense chaque année le meilleur premier film présenté dans le cadre du Festival, puis, en 1998, la Cinéfondation, présidée par Pierre Viot. Pour alimenter la manifestation cannoise de la Ciné-

fondation, le réseau du festival sélectionne des films réalisés par des élèves cinéastes du monde entier. Théoriquement, trois films sont primés à chaque festival, par le jury qui arbitre entre les courts-métrages présentés en compétition officielle. Par le jeu des ex aequo, treize films ont été récompensés.

Ces jeunes cinéastes ont reçu de l'argent (de 100 000 à 50 000 francs [15 244 à 7 622 euros]), connu une notoriété forcément fugace et, pour les premiers prix, obtenu la promesse que leur premier long métrage serait présenté dans le cadre du festival. Mais la réalisation de ce premier long métrage reste souvent problématique. La Cinéfondation a voulu accompagner les jeunes cinéastes jusqu'à la veille de leur premier jour de tournage. C'est ainsi qu'est née l'idée de la résidence, qui vient d'être inaugurée.

## DU TEMPS POUR TRAVAILLER

Deux Américains, deux Britanniques, une Finlandaise et un Hongrois ont été sélectionnés parmi 51 candidats, par un jury présidé par le réalisateur français Olivier Assayas. Tous sortaient d'écoles de cinéma, avaient réalisé au moins un film de fin d'étude et portaient un projet de long métrage. A Paris, dans le grand appartement de la

Cité Malesherbes, ils vont travailler à leur scénario (car, puisque nous sommes en France, ce sont tous les auteurs du scénario qu'ils se proposent de réaliser) et aussi se familiariser avec la France, son cinéma et son industrie cinématographique.

Entre Montmartre et la place Saint-Georges, les jeunes cinéastes marcheront sur les traces de François Truffaut et d'Antoine Doissel. Ils rencontreront des producteurs et des critiques, des réalisateurs et des techniciens. Et surtout, ils auront du temps : « Pour la première fois, je peux travailler sans m'inquiéter de mes factures », a expliqué la Britannique Tillotson, pendant que la Finlandaise Hanna Miettinen s'émerveillait : « Je viens d'une ville où il y a 15 cinémas ; à Paris, il y en a 300. Mon seul regret est de ne pas pouvoir voir tous les films. »

A rebours, les lauréats américains cherchent aussi à changer d'échelle, vers le plus petit cette fois. « Il est bon de se sortir de ce milieu où le cinéma américain vous pleut dessus sans que l'on sache qu'il y a autre chose », a dit Peter Sollett, le benjamin de la promotion, sous l'œil satisfait des deux présidents qui ont trouvé avec cette résidence un nouvel instrument pour tisser leur toile mondiale du cinéma.

T. S.

## Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 <b>Charlie et ses drôles de dames</b>	1	616 152	656	-	616 152
2 <b>Ca ira mieux demain</b>	2	175 257	314	▼ -18 %	437 332
3 <b>Scary Movie</b>	5	173 126	492	▼ -34 %	3 397 282
4 <b>Snatch</b>	2	112 884	223	▼ -29 %	308 539
5 <b>Les Blessures assassines</b>	1	94 443	110	-	94 443
6 <b>In the Mood for Love</b>	3	92 418	136	▼ -23 %	406 376
7 <b>Shaft</b>	3	91 377	231	▼ -37 %	571 504
8 <b>Un automne à New York</b>	4	75 931	364	▼ -34 %	852 186
9 <b>Suspicion</b>	2	73 641	262	▼ -40 %	223 707
10 <b>The Watcher</b>	3	61 124	117	▼ -31 %	402 358

\* Période du mercredi 22 novembre au dimanche 26 novembre inclus

Perpétuant l'alliance du bikini et du TNT, scellée par l'agent 007 il y a bientôt quarante ans, *Charlie et ses drôles de dames* se classe en tête des entrées de la semaine, rééditant en France son succès d'outre-Atlantique. C'est aux étages inférieurs du classement que l'on distinguera mieux les particularités du marché français : le succès des *Blessures assassines*, qui non seulement attire presque 100 000 spectateurs mais réussit la deuxième meilleure moyenne d'entrées par salle de la semaine ; la bonne tenue de *Ca ira mieux demain*, à nouveau en deuxième place, et de *In The Mood For Love*. Après Ang Lee (*Tigre et dragon*) et Edward Yang (*Yi Yi*), Wong Kar-wai démontre que les cinéastes chinois ont trouvé un public curieux et fidèle en France. Enfin, on constatera avec - éventuellement - un peu de satisfaction sardonique que le comique Adam Sandler, qui fait rire les Etats-Unis du comté de Palm Beach aux forêts primaires de l'Oregon, a réalisé le four de la semaine : 32 217 spectateurs en 224 salles pour son *Little Nicky*.

Source : Ecran total

## Trois rescapés en quête de pesanteur

Eureka. Un film japonais pétri de modernité, sur l'épreuve du mal et de la survie

Film japonais de Shinji Aoyama. Avec Yakusho Koji, Miyazaki Aoi, Miyazaki Masaru. (3 h 37.)

Au premier plan de ce film, un panoramique vertical descend lentement d'un paysage aride de montagne pour s'arrêter sur la chevelure d'une jeune fille vue de dos, dont la voix, comme détachée de son corps, prononce ces mots : « Un raz-de-marée va venir, tout le monde va mourir. » Ces paroles résonnent dans un paysage irradié par la lumière, accompagnées d'un bourdonnement continu dont on ne parvient pas à identifier la source. De cette ouverture nucléaire, dont on ne sait si elle évoque une catastrophe passée ou à venir, naît une œuvre en forme de boucle - on retrouvera ce plan à la fin du film - qui transforme le temps et l'espace en épreuve du désastre. *Eureka*, après Hiroshima.

Comment décrire autrement un film japonais de plus de trois heures, tourné dans un noir et blanc tirant sur le sépia, dans un format (le scope) dont Fritz Lang prétendait qu'il n'était bon qu'à filmer les enterrements, et dont les personnages principaux sont des rescapés confrontés à la question du mal et de la survie ? Constitué d'un long flash back qui se raccorde à l'ouverture, le film adopte trois formes successives, qui sont autant de traversées d'un genre cinématographique.

La première, empruntant au polar paroxystique, décrit la catastrophe initiale en termes d'autant plus laconiques et elliptiques qu'il s'agit d'en souligner l'absurdité. Kozue, la jeune fille aperçue de dos



Le film prend la forme d'un road movie, pour ramener les personnages sur les lieux du désastre.

au premier plan, est une écolière qui prend le bus en compagnie de son frère aîné, Naoki, dans un paysage de rase campagne. Un dément, dont on ne saura rien de plus, prend les passagers en otage sous la menace d'un revolver. La police intervient, l'affaire tourne mal, les deux adolescents et le chauffeur du bus, Makoto, sont les seuls rescapés.

Une scène-clé se sera jouée ici, qui permet de mieux saisir la dimension fantastique que prend le film ensuite, au retour des survivants dans leur foyer. C'est celle où le forcené descend du bus dos à dos avec le chauffeur dont il a enfilé la casquette, de telle sorte que la police ne puisse distinguer le tueur de son otage. Quelque chose de la barbarie moderne est ici mis en scène, qui jet- te délibérément la confusion entre le bourreau et la victime et pose le problème de la contamination du mal. Car ce ne sont donc plus tout à fait des être humains qui rentrent au bercail, mais des zombies, des

profanateurs de sépultures, perçus et traités comme tels par la société.

Deux ans plus tard, les deux adolescents, solitaires et mutiques, auront perdu leurs parents, Makoto, le chauffeur, aura quitté sa famille, tandis qu'une sombre histoire de *serial killer* de jeunes filles défraie la chronique de leur ville. On pense alors beaucoup au cinéma hanté de Kiyoshi Kurosawa, figure de proue de la nouvelle génération du cinéma japonais, dont Aoyama fut l'assistant.

## ITINÉRAIRE INITIATIQUE

Mais le film prend une nouvelle et ultime direction, avec les retrouvailles inopinées des trois rescapés - Makoto, en rupture de ban, s'est installé dans la maison des deux adolescents -, auxquels se greffe un quatrième personnage, le cousin de Kozue et Naoki, venu de la ville et incarnation « à charge » d'une jeunesse japonaise futile et décrébrée. Ce curieux quatuor, à l'initiati-

ve de Makoto, va s'embarquer dans ce que l'on pourrait appeler le road movie de la dernière chance ; un voyage qui, en revenant notamment sur les lieux du désastre, tient lieu à la fois de catharsis et d'itinéraire initiatique.

Autant l'avouer honnêtement, cette ultime embaardée, parce qu'elle lève beaucoup du mystère qui l'avait précédée et qu'elle correspond manifestement au programme d'une régénérescence annoncée (tel ce passage à la couleur dans le dernier plan), enlève un peu naïvement le film. *Eureka* n'en demeure pas moins une œuvre significative dans le paysage décidément florissant du jeune cinéma japonais, et témoigne du talent d'un auteur qui parvient, en plongeant ses personnages dans une atmosphère constamment suspendue au désastre, à redécouvrir l'angoissante apesanteur du monde moderne.

Jacques Mandelbaum

## SORTIR

## PARIS

## Terre Thaemlitz

C'est la première venue en France de cet artiste phare de l'électronique, tendance *ambient* et électroacoustique, déconstructeur de Kraftwerk, militant antisida, et volontiers transformiste. Théoricien, Terre Thaemlitz a enregistré une dizaine d'albums solo, gagné l'Underground Grammy Awards des clubs transsexuels de New York, travaillé avec Bill Laswell et Haruomi Hosono, publié des articles par dizaines dans les magazines les plus fameux, et fondé un label, Comatonse Recordings. Il est invité au Centre Pompidou dans le cadre de la manifestation *Monter/Sampler*, consacrée au problème de l'appropriation et de l'échantillonnage dans le cinéma, l'art et la musique (jusqu'au 21 décembre). Centre Pompidou, grande salle, niveau -1, place Georges-Pompidou, Paris 1<sup>er</sup>.

Le 29 novembre, 20 h 30, 40 F et 60 F. Tél. : 01-44-78-12-33. Web : [www.centrepompidou.fr/evénements/monter-sampler/splash.htm](http://www.centrepompidou.fr/evénements/monter-sampler/splash.htm)

## LYON

## Compagnie La Baraka

Le jeune chorégraphe Abou Lagraa, qui n'a pas pour rien baptisé sa compagnie, créée en 1997, La Baraka, a le vent en poupe. Soutenu depuis deux ans par la Maison de la danse de Lyon, il y présente un nouveau spectacle, *Nuit blanche*, pour neuf danseurs. Autour de la couleur blanche, Abou Lagraa a conçu trois pièces - un trio d'hommes, un duo homme-femme, un quintette - qui explorent la relation à l'autre à travers une ligne gestuelle délicatement articulée. *Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, Lyon (69)*. Le 29 novembre, 19 h 30 ; les 30 novembre, 1<sup>er</sup> et 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 04-72-78-18-00. 120 F.

## GUIDE

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

## ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Jonathan Gilad (piano)

Mozart : *Sonate pour piano KV 576 « La Chasse »*. Chopin : *Impromptus*. Prokofiev : *Sonate pour piano op. 14*. Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1<sup>er</sup>. Le 29 novembre, 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.

Ensemble orchestral de Paris

Hersant : *Pièces pour orchestre*. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 271 « Jeune homme »*.

Haydn : *Symphonie n° 103 « Roulement de timbales »*. Nelson Freire (piano), Gilbert Varga (direction).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>. Le 29 novembre, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

La La La Human Steps

Edouard Lock : *Salt*. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4<sup>e</sup>. Du 29 novembre au 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Compagnie Les Orpailleurs

Jean-Christophe Bleton : *Oukiva*. Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13<sup>e</sup>. Le 29 novembre, 15 heures. Tél. : 01-45-84-72-00. De 40 F à 60 F.

Compagnie Brumachon-Lamarque

Claude Brumachon : *Les Chemins oubliés*.

Elancourt (78). *Le Prisme*, Centre des Sept-Mars. Le 29 novembre, 14 h 30. Tél. : 01-30-51-46-06. 50 F.

Jean-Marc Padovani

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20<sup>e</sup>. Les 29 et 30 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. Entrée libre.

## Marc Copland Trio

Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. Le 29 novembre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Franck Avitabile Trio *Sunside (Sunset)*, 60, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. Les 29 et 30 novembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 60 F à 80 F.

Drouillard, Eliez, Chayeb, Ponthieux *Sunset*, 60, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. Les 29 et 30 novembre, 22 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 60 F à 80 F.

Michel Grallier *Petit Opportun*, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1<sup>er</sup>. Le 29 novembre, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Galliano & Africa Diva *Gennévilliers (92)*. Le Tamarois, 31, boulevard Jean-Jacques-Rousseau. Le 29 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-47-98-03-63. De 40 F à 60 F.

Ingrid Caven *Odéon-Théâtre de l'Europe*, 1, place Paul-Claudel, Paris 6<sup>e</sup>. Le 29 novembre, 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 200 F.

Jean Guidoni *Cabaret sauvage*, parc de La Villette, Paris 19<sup>e</sup>. Du 29 novembre au 2 décembre, 21 heures ; jusqu'au 23 décembre. Tél. : 08-03-80-88-03. De 130 F à 160 F.

Nina Morato *Théâtre des Déchargeurs-La Bohème*, 3, rue des Déchargeurs, Paris 1<sup>er</sup>. Du 29 novembre au 2 décembre, 22 heures ; jusqu'au 9 décembre. Tél. : 01-42-36-00-02.

Catherine Estourelle, Arnaud Méthivier *Espace la Comedia*, 4, impasse Lamier, Paris 11<sup>e</sup>. Le 29 novembre, 19 h 30, jusqu'au 27 décembre. Tél. : 01-44-64-83-76. De 30 F à 70 F.

Marie-France *Glaz'Art*, 7-15, avenue de la Porte-de-La-Villette, Paris 19<sup>e</sup>. Les 29 et 30 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. 70 F.

Joseph Racaille *L'Européen*, 3, rue Biot, Paris 17<sup>e</sup>. Le 29 novembre et le 6 décembre, 21 heures. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 F.

Bia *La Maroquinerie*, 23, rue Boyer, Paris 20<sup>e</sup>. Les 29 et 30 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60.

# METALLICLOU

# BOB RALEY, OASIS

ÊTES-VOUS SÛR QUE CE SONT LES TROIS CD DONT IL VOUS A PARLÉ ?

Moteur de suggestion bol.fr, le bon disque pour la bonne personne

Livres  
Disques  
Vidéos

**bol.fr**

La culture qui vous ressemble





GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 L'Empire des Incas. Forum

MAGAZINES

18.15 et 23.50 Procès Barbie. Histoire  
 18.30 L'Invité de PLS. LCI  
 19.00 Archimède. Soufflerie. Cœurs d'enfants. Portait : Hannah Monyer. Arte  
 19.20 Mardi, c'est Julie. France 2  
 20.50 Fréquentstar. Jean-Marie Bigard. M 6  
 20.55 Vie privée, vie publique. Pédophilie : Silence et dénonciation. Invitée : Ségolène Royal. France 3  
 21.00 Le Gal Savoir. Les médias en question. Invités : Caroline Pigozzi ; Stéphanie Mesnier ; Philippe Val. Paris Première  
 21.05 Temps présent. Des pédophiles chez les humanitaires. L'énigme du Koursk. TV 5  
 22.15 Ça se discute. Les frères et sœurs sont-ils obligés de s'aider ? TV 5  
 23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [3/3]. France 3  
 0.35 Rock Press Club. Les filles du rock. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Pitbulls verboten ! Arte  
 20.30 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [11/12]. Planète

20.30 Légendes, Mike Tyson. Odyssee  
 20.45 La Vie en face. Massoud, l'Afghan. Arte  
 21.00 Winston Churchill. [2/4]. Histoire  
 21.00 Soirée égyptienne. Mezzo  
 21.30 Mystérieuses civilisations disparues. La citadelle inca. Planète  
 22.05 Paul Morand. [3/4]. Histoire  
 22.16 Thema. Grandeur et décadence d'Oscar Wilde. Une vie, un scandale. Et tout homme pourtant tue la chose qu'il aime. Arte  
 22.20 La Quête du futur. [21/22]. Planète  
 23.30 Le Mystère de Saint-Aubin. Une obsession de justice et de vérité. Odyssee  
 0.05 Notre-Dame de la Joie. Planète  
 0.20 La Case de l'oncle Doc. A la recherche du marin inconnu. France 3  
 0.25 L'Egypte. [4/5]. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. D 1 (18<sup>e</sup> journée) : Paris-SG - Rennes. Canal +  
 21.00 Tennis. Masters. Pathé Sport  
 21.00 Boxe. Poids plumes. Cassius Baloyi - Steve Robinson. Eurosport

MUSIQUE

20.00 « Quartetto », de Britten. Par l'Arditti String Quartet. Mezzo  
 20.15 « Sonate pour piano n° 19 », de Beethoven. Avec Daniel Barenboim, piano. Mezzo

21.00 « Symphonie n° 8 », de Beethoven. Par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Seiji Ozawa. Muzzik  
 23.00 Jazz à Vienne 2000. Freddie Hubbard. Pat Metheny & Michael Brecker. Muzzik  
 23.15 « Simplicius ». Opéra de Strauss. Mise en scène de David Poutney. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Opéra de Zurich, dir. Franz Welser-Möst. Mezzo

TÉLÉFILMS

22.50 Meurtre travesti. Rick King. O. M 6  
 0.30 Le Portrait de Dorian Gray. Glenn Jordan. Arte

SÉRIES

20.45 Invasion planète Terre. Sandoval s'est échappé. O. 13<sup>ème</sup> RUE  
 21.30 Friends. The One With Ross's Teeth (v.o.). O. Canal Jimmy  
 21.35 First Wave. Les yeux du Gaa. 13<sup>ème</sup> RUE  
 22.30 Ally McBeal. Surprise, surprise (v.o.). O. Téva  
 22.55 Sex and the City. Boy, Girl, Boy, Girl (v.o.). O. Téva  
 22.55 Twin Peaks. Episode [1/2] (v.o.). O. 13<sup>ème</sup> RUE  
 23.00 Bakersfield Pd. Bakersfield Madam (v.o.). O. Série Club  
 23.25 Taxi. Louie's Rival (v.o.). Série Club  
 23.45 The Practice. Juge et juré (v.o.). O. Série Club

FILMS

15.45 Ludwig van B. Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 120 min). O. Cinéstar 1  
 16.40 Méfie-toi de l'eau qui dort. Jacques Deschamps (France, 1996, 105 min). O. Ciné Cinémas 2  
 17.10 L'homme qui tua la peur. Martin Ritt (Etats-Unis, 1957, N, v.o., 85 min). O. Ciné Classics  
 18.50 M. Butterfly. David Cronenberg (EU, 1993, v.o., 95 min). O. Ciné Cinémas 3  
 19.00 Pocahontas. Mike Gabriel et Eric Goldberg (Etats-Unis, 1995, 90 min). Disney Channel  
 20.30 Aliens, le retour. James Cameron (Etats-Unis, 1986, 135 min). O. Ciné Cinémas 2  
 20.50 Men in Black. Barry Sonnenfeld (Etats-Unis, 1997, 100 min). O. Cinéfaz  
 20.55 Menteur, menteur. Tom Shadyac (Etats-Unis, 1997, 110 min). O. TF 1  
 22.10 Un témoin dans la ville. Edouard Molinaro (France, 1959, N, 90 min). O. Ciné Classics  
 22.40 Forrest Gump. Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1994, 140 min). O. Cinéstar 1  
 23.40 Adieux. Robert Siodmak (Allemagne, 1930, N, v.o., 75 min). O. Ciné Classics  
 23.45 Jugatus. Takeshi Kitano (Japon, 1990, 90 min). O. Canal + Vert  
 0.15 Catch 22. Mike Nichols (Etats-Unis, 1970, v.o., 120 min). O. Cinéfaz



0.20 Allemagne année zéro. Roberto Rossellini. Avec Edmund Moeschke, Ernst Pittschau (Fr. - It, 1947, N, v.o., 70 min). O. Cinétoile  
 0.55 Une histoire d'amour. Guy LeFranc (France, 1951, N, 95 min). O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1  
 17.30 Sunset Beach.  
 18.20 Exklusif.  
 18.58 Etre heureux comme...  
 19.00 Le Bigdil.  
 19.55 Hyper net.  
 20.00 Journal, Tiercé, Météo.  
 20.55 Menteur, menteur. Film. Tom Shadyac O.  
 22.45 Le Temps d'un tournage.  
 22.50 Ciel mon mardi !

FRANCE 2

17.20 et 22.40 Un livre.  
 17.25 Qui est qui ?  
 18.20 70's Show O.  
 18.30 JAG O.  
 19.20 Mardi, c'est Julie.  
 19.50 Un gars, une fille.  
 20.00 Journal, Météo.  
 20.50 Meurtre à la Maison Blanche. Film. Dwight H. Little.  
 22.45 On a tout essayé.  
 0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.  
 18.15 Un livre, un jour.  
 18.20 Questions pour un champion.  
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
 20.10 Tout le sport.  
 20.20 C'est mon choix... ce soir.  
 20.55 Vie privée, vie publique. Pédophilie : Silence et dénonciation.  
 22.55 Météo, Soir 3.  
 23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [3/3] : La paix armée.  
 0.20 La Case de l'oncle Doc. A la recherche du marin inconnu.

CANAL +

16.05 Football. Coupe intercontinentale. Real Madrid - Boca Juniors. 17.45 Guingamp - Lens. 18.00 Coup d'envoi. En direct du Stade du Roudourou.  
 ► En clair jusqu'à 20.45  
 20.15 Football. Championnat de France D 1 (18<sup>e</sup> journée) Paris-SG - Rennes. 20.45 Coup d'envoi. En direct du Parc des Princes.  
 22.50 Un pur moment de rock'n roll. Film. Manuel Boursinac O.  
 0.35 Le Masque de Zorro. Film. Martin Campbell (v.o.) O.

ARTE

19.00 Archimède. Soufflerie. Cœurs d'enfants. Portait : Hannah Monyer.  
 19.45 Météo, Arte info.  
 20.15 Reportage. Pitbulls verboten !  
 20.45 La Vie en face. Massoud, l'Afghan.  
 22.15 Thema. Grandeur et décadence d'Oscar Wilde. Une vie, un scandale. Documentaire. Annie Paul.  
 23.15 Et tout homme pourtant tue la chose qu'il aime. Lord Alfred Douglas, poète et amant d'Oscar Wilde.  
 0.25 Bibliographie.  
 0.30 Le Portrait de Dorian Gray. M. M. Téléfilm. Glenn Jordan (v.o.).

M 6

18.55 Mission 1 million.  
 19.50 I-minute.  
 19.54 Le Six Minutes, Météo.  
 20.05 Une nounou d'enfer O.  
 20.40 E = M 6 découverte.  
 20.50 Fréquentstar. Jean-Marie Bigard.  
 22.50 Meurtre travesti. Téléfilm. Rick King O.  
 0.30 Two O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. Le xylophoniste des seins : révérie sur Ramon Gómez de La Serna.  
 22.12 Multipistes.  
 22.30 Une nuit entière de frissons avec Harry Potter et Bernard Giraudeau. Lecture intégrale du 1<sup>er</sup> tome Harry Potter à l'école des sorciers par Bernard Giraudeau.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. En direct et en public du studio Charles Trenet.  
 22.30 Jazz, suivez le thème.  
 23.00 Le Conversatoire. A Paris. 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Récital de Gianluca Cascioli au festival piano aux Jacobins. Concert. Au cloître des Jacobins, à Toulouse. Partita n° 2, de Bach ; Œuvres de Bartok, Debussy, Boulez. 22.05 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de R. Schumann, Brahms, Dvorak, Suk.

Le Monde TELEVISION

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines  
 Une émission consacrée à Ramon Gomez de La Serna, glorieux Espagnol (1888-1963), auteur prolifique, manieur d'une langue « échevelée, baroque, abrupte et tendre à la fois ». Claire Zalamansky rend à la voix de l'écrivain sa tonalité, son émotion maîtrisée, entre érotisme et obscure nostalgie du nourrissage maternel. Un vrai miracle d'intelligence sensorielle.

TF 1

20.55 Menteur, menteur. A la suite d'un vœu émis par son jeune fils, un avocat se voit contraint de ne dire que la vérité. Le comique de l'Américain Jim Carrey (découvert en France dans *The Mask*, de Chuck Russel) s'assagit un peu dans ce film de Tom Shadyac, sorti en 1997, mais reste toujours étonnant dans l'invention de postures et de mimiques burlesques. C'aurait été mieux de le voir en version originale.

FRANCE 3

20.55 Vie publique, vie privée  
 Mireille Dumas ouvre ce soir un débat sur la pédophilie. Selon les chiffres officiels, environ cinq mille enfants en France sont abusés sexuellement. Un nombre plus important selon les associations. Le magazine revient sur les affaires récemment révélées au sein de l'Eglise et de l'éducation nationale en compagnie d'invités parmi lesquels Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Bosnie, les élections et après ? Forum  
 22.00 Théâtre, naissance d'un personnage. Forum  
 23.00 Dans quel monde vivrons-nous demain ? Forum

MAGAZINES

13.05 Temps présent. Des pédophiles chez les humanitaires. L'énigme du Koursk. TV 5  
 14.15 Argent public, argent privé. La statue du général. Le Port Centuri. Clochers en péril. Invités : Jean-Marie Colombani, directeur du Monde ; Marc Jolivet. TV 5  
 15.05 Planète animal. Passion sauvage : Vingt ans avec les chimpanzés. TMC  
 16.00 Saga-Cités. Convertis. France 3  
 18.15 Union libre. Invité : Roch Voisine. TV 5  
 18.55 Nulle part ailleurs. Canal +  
 20.05 Citoyen Klarsfeld. Un tour de passe-passe. Canal +  
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Anis Naccache : révolutionnaire ou terroriste ? Arte  
 20.55 Des racines et des ailes. Etats-Unis : Ces ados qui changent de visage. Ados : Au secours la vie ! Le ballet de l'espoir. Invités : Xavier Pommereau. France 3  
 22.35 Ça se discute. Transsexuels, hermaphrodites, travestis, androgynes : Comment vit-on la frontière des deux sexes ? Avec Christophe Bourseiller. France 2  
 23.15 Zone interdite. Bébé en danger : faut-il avorter ? Invité : Israël Nisand. M 6  
 0.50 Des mots de minuit. Invités : Marie-Claude Pietragalla ; Peter Sellars. France 2

DOCUMENTAIRES

17.25 Emotion azur, l'équipe italienne de football. Planète  
 18.15 Médecine traditionnelle en Afrique. [7/7]. Guérisseurs et médecins. Planète  
 18.30 Le Monde des animaux. Les Mammifères. [3/4]. La Cinquième  
 18.30 L'Actors Studio. Matt Dillon. Paris Première  
 18.30 Chagall, les années russes. Mezzo  
 18.35 Gamba, la plage des éléphants. Odyssee  
 18.45 Les Ailes de légende. L'héritage de Faïe delta. Planète

19.00 Connaissance. Les Celtes : marchands, barbares et druides. Arte  
 19.35 Arthur C. Clarke, écrivain visionnaire. Planète  
 19.35 Les Chats du soleil. Odyssee  
 20.00 Banc d'Arguin, le rendez-vous des oiseaux. Odyssee  
 20.15 Reportage. Coques en stock. Arte  
 20.30 « Le Provençal », quotidien d'un pouvoir. Planète  
 21.00 Le XX<sup>e</sup> siècle. La Guerre des Boers. Histoire  
 21.10 Pierre Desproges est vivant ! TSR  
 21.30 Haïti, le silence des chiens. Planète  
 21.30 Aventures africaines. [1/2]. Au Kenya. Odyssee  
 22.00 Le XX<sup>e</sup> siècle. La Véritable Histoire de l'Aéropostale. Histoire  
 22.00 Cubanismo. [2/6]. Le boléro. Mezzo  
 22.45 Soldats de la paix à Sarajevo. Planète  
 0.05 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [11/12]. Archipels de rêve. Planète  
 0.05 Science-fiction, le futur au présent. [2/4]. Mars, embarquement immédiat. Ciné Cinémas  
 1.00 Légendes, Mike Tyson. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

14.00 Ski de fond. Coupe du monde. 10 km libre M. Eurosport  
 16.00 et 21.00 Tennis. Masters messieurs [3<sup>e</sup> jour]. Pathé Sport  
 19.50 Football. Championnat de D 1. Marseille - Saint-Etienne. TPS Foot

DANSE

17.00 Didon et Enée. Chorégraphie de Mark Morris. Musique de Henry Purcell. Par le Mark Morris Dance Group. Muzzik  
 21.00 Two by Dove. Chorégraphie d'Ulysses Dove. Musique de Mikel Rose. Par l'Alvin Ailey Dance Theatre et le Royal Swedish ballet. Muzzik  
 23.45 Cendrillon. Chorégraphie de Rudolf Nouriev. Musique de Serge Prokofiev. Par le Corps de ballet de l'Opéra national de Paris. Mezzo

MUSIQUE

17.55 Renato Bruson, ténor. Enregistré en 1983. Avec l'Orchestre de la Radio-télévision suisse italienne, dir. Bruno Amaducci. Muzzik

19.00 Les 60 Ans de l'Orchestre philharmonique d'Israël. Enregistré en 1996. Avec Isaac Stern, violon ; Pinchas Zuckerman, alto ; Itzhak Perlman, violon ; Shlomo Mintz, violon ; Menahem Breuer, violon ; Gil Shaham, violon ; Ariel Shamai, violon ; Maxim Vengerov, violon. Par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Zubin Mehta. Mezzo  
 20.00 Brahms. Sonate pour violon et piano n° 1 en sol majeur opus 78. Avec Itzhak Perlman, violon ; Daniel Barenboim, piano. Mezzo  
 20.00 Georges Cziffra. Enregistré en 1962. Muzzik  
 21.40 Musica. Le Conte d'hiver. Opéra de Philippe Boesmans, d'après Shakespeare. Par l'Orchestre symphonique et le Chœur du théâtre royal de la Monnaie, dir. Antonio Pappano. En simultané sur France-Musiques. Arte  
 23.25 Sclavis, Drouet, Frith. Jazz Festival du Mans, 1997. Muzzik  
 0.15 The Keith Jarrett Trio Concert. Juillet 1993. Muzzik

THÉÂTRE

23.05 Le Voyage de M. Perrichon. Pièce d'Eugène Labiche. Mise en scène de Jean-Luc Moreau. TMC

TÉLÉFILMS

19.00 Pocahontas II. Tom Ellery et Bradley Raymond. Disney Channel  
 20.45 L'Amour et la Haine. Francis Mankiewicz O. RTL 9  
 22.15 L'Impure. Paul Vecchiali [1/2]. TV 5  
 22.30 Facteur VIII. Alain Tasma. O. Téva

COURTS MÉTRAGES

1.15 Libre court. Programmation spéciale, à l'occasion de la Journée mondiale du sida, le 1<sup>er</sup> décembre. France 3

SÉRIES

19.25 Murder Call, fréquence crime. Propre à mourir. O. TMC  
 20.40 Homicide. Poison. O. Série Club  
 20.50 L'Instit. Le Trésor de l'anse du Bout O. France 2  
 20.50 Ally McBeal. Préjugés O. A chacun son image O. M 6  
 21.30 La Crim. Mort d'un peintre. O. Festival  
 22.35 New York District. Les blessures du passé (v.o.). Croisière pour l'au-delà (v.o.). 13<sup>ème</sup> RUE  
 22.40 Sex and the City. Monogamie. O. M 6  
 22.45 New York Police Blues. Tout dans les tripes O. Canal Jimmy  
 23.45 The Practice. Des relations humaines (v.o.). O. Série Club

FILMS

13.00 Beau-père. Bertrand Blier (France, 1981, 125 min). O. Ciné Cinémas 2  
 14.15 Forrest Gump. Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1994, 140 min). O. Cinéstar 2  
 15.00 Une histoire d'amour. Guy LeFranc (France, 1951, N, 95 min). O. Ciné Classics  
 15.55 Mort d'un pourri. Georges Lautner (France, 1977, 120 min). Festival  
 16.40 La Griffie. Franklin J. Schaffner (EU, 1967, v.o., 105 min). O. Ciné Cinémas 3  
 17.05 Adieux. Robert Siodmak. Avec Brigitte Hornay, Aribert Mog (Allemagne, 1930, N, v.o., 75 min). O. Ciné Classics  
 18.25 Aliens, le retour. James Cameron (Etats-Unis, 1986, v.o., 135 min). O. Ciné Cinémas 3  
 18.30 L'Empire du soleil. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min). O. Cinéstar 2  
 20.30 Alien, la résurrection. Jean-Pierre Jeunet (Etats-Unis, 1997, 105 min). O. Ciné Cinémas 1  
 20.45 Air Force One. Wolfgang Petersen (Etats-Unis, 1997, 125 min). O. Cinéstar 1



20.45 Croix de fer. Sam Peckinpah. Avec Klaus Lowitsch, Dieter Schidor (All. - GB, 1977, v.o., 135 min). O. Cinéfaz  
 22.15 Méfie-toi de l'eau qui dort. Jacques Deschamps (France, 1996, 110 min). O. Ciné Cinémas 1  
 22.35 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min). O. Cinéstar 2  
 22.50 Le Déclin de l'empire américain. Denys Arcand (Canada, 1985, 100 min). O. Cinéstar 1  
 23.15 Will Hunting. Gus Van Sant (Etats-Unis, 1998, v.o., 125 min). O. Ciné Cinémas 3  
 23.40 Vidéodrome. David Cronenberg (Canada, 1982, 89 min). O. Canal +  
 0.40 L'homme qui tua la peur. Martin Ritt (Etats-Unis, 1957, N, v.o., 85 min). O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1  
 14.50 Les Vacances de l'amour.  
 15.50 Le Clan du bonheur.  
 16.40 7 à la maison.  
 17.30 Sunset Beach.  
 18.20 Exklusif.  
 19.00 Le Bigdil.  
 19.55 Hyper Net.  
 20.00 Journal, Tiercé, Météo.  
 20.55 Combien ça coûte ? La bonne bouffe : à quel prix ?  
 23.10 52 sur la Une. « J'ai péti les plombs ».  
 0.15 Exklusif.

FRANCE 2

15.40 Tiercé. A Auteuil.  
 15.55 La Chance aux chansons.  
 16.50 Des chiffres et des lettres.  
 17.25 Qui est qui ?  
 18.00 Friends O.  
 18.30 JAG.  
 19.20 Mercredi, c'est Julie.  
 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.  
 20.00 Journal, Météo.  
 20.50 L'Instit. Le Trésor de l'anse du Bout O.  
 22.35 Ça se discute. Transsexuels, hermaphrodites, travestis, androgynes : Comment vit-on la frontière des deux sexes ?  
 0.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

15.00 Questions au gouvernement.  
 16.00 Saga-Cités. Convertis.  
 16.25 MNK.  
 17.35 A toi l'actu@.  
 17.50 C'est pas sorcier. Viva Mexico !  
 18.15 Un livre, un jour.  
 18.20 Questions pour un champion.  
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
 20.10 Tout le sport.  
 20.20 C'est mon choix... ce soir.  
 20.55 Des racines et des ailes. Ces ados qui changent de visage.  
 22.50 Météo, Soir 3.  
 23.20 Ciné mercredi.  
 23.25 C'est pour la bonne cause. Film. Jacques Fansten.

CANAL +

15.40 Queenstown, capitale de l'extrême. Téléfilm. Charlie Haskell O.  
 17.10 Animasia. Vision d'Escaflowne ; Cowboy Bebop.  
 ► En clair jusqu'à 21.00  
 18.00 Daria O.  
 18.30 Nulle part ailleurs (classique). Le dopage.  
 18.40 Nulle part ailleurs musique.  
 18.55 Nulle part ailleurs.  
 20.05 Dossier dopage. Citoyen Klarsfeld. Un tour de passe-passe.  
 21.00 Prémonitions. Film. Neil Jordan O.  
 22.35 Jour de foot.  
 23.40 Vidéodrome. Film. David Cronenberg O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA  
 O Tous publics  
 O Accord parental souhaitable  
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
 O Public adulte  
 O Interdit aux moins de 16 ans  
 O Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 En juin, ça sera bien.  
 16.05 Pi égale 3,14...  
 16.35 Les Ecrans du savoir.  
 17.55 Correspondance pour l'Europe.  
 18.25 Météo.  
 18.30 Le Monde des animaux.  
 19.00 Connaissance. Les Celtes. Marchands, barbares et druides.  
 19.45 Météo, Arte info.  
 20.15 Reportage. Coques en stock.  
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Anis Naccache : révolutionnaire ou terroriste ?  
 21.40 Musica. Le Conte d'hiver. Opéra de Philippe Boesmans.  
 0.05 La Lucarne. Divine obsession.

M 6

16.45 Fan de.  
 17.15 Sydney Fox, l'aventurière O.  
 18.10 Drôles de filles.  
 18.55 Mission 1 million.  
 19.54 Le Six Minutes, Météo.  
 20.05 Une nounou d'enfer O.  
 20.40 Jour J.  
 20.50 Les Filles du mercredi. Ally McBeal. Préjugés O.  
 21.45 A chacun son image O.  
 22.40 Sex and the City. [n° 7] Monogamie O.  
 23.15 Zone interdite. Bébé en danger : faut-il avorter ?

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Mesures, démesures. Festival des 38<sup>èmes</sup> Rugissants.  
 22.12 Multipistes.  
 22.30 Surpris par la nuit. Une île dans la presqu'île ; histoires du Centre Bretagne. L'eau.  
 0.05 Du jour au lendemain. Paul Audi.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Au studio Sacha Guitry, de la Maison de Radio France, à Paris. Par l'Ensemble Orlando Gibbons : Œuvres de Purcell, Gibbons ; In nomine à six, de Purcell.  
 21.40 Un Conte d'hiver. Opéra de Philippe Boesmans. Donné au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, et diffusé simultanément sur la chaîne ARTE, par le Chœur de la Monnaie, Renato Balsadonna, chef de chœur et l'Orchestre de la Monnaie, dir. Antonio Pappano, Dale Duesing (Leontes).  
 0.00 Tapage nocturne. Œuvre de Liberovici.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Musique à la Maison Blanche, la voix à la Maison Blanche. Œuvres de Mendelssohn, Siczynski, Verdi, Thomas, Haydn, Wagner, Donizetti, Schubert ; Œuvres de Verdi : Un bal masqué Re dell'abisso affrettati ; Don Carlos O don fatale, dir. J. Kulka ; Œuvre de Massenet.  
 22.50 Académies musicales de Saintes 2000. Par l'Ensemble Gilles Binchois, dir. Dominique Vellard. Pièces vocales, de Perotin.

Les cotes des films  
 ■ On peut voir  
 ■■ A ne pas manquer  
 ■■■ Chef-d'œuvre ou classique  
 Les symboles spéciaux de Canal +  
 DD Dernière diffusion  
 ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Les Mercredis de l'histoire  
 Alexandre Adler propose *Anis Naccache : révolutionnaire ou terroriste*, documentaire de Gilles du Jonchay et Timon Koulmasis (dont le désaccord sur

## Cauchemar

par Pierre Georges

Imaginons ! Un radieux dimanche de mai 2002. Il est 20 heures. PPD, récent prix Goncourt, mais c'est une autre histoire, annonce la sensationnelle nouvelle : « *Bonsoir, eh bien c'est historique, les sondages sortis des urnes ne nous permettent pas de vous dire dès maintenant qui sera le prochain président de la République française...* » Claude Sérillon, secoué d'un fou-rire nerveux, hennit : « *Bonsoir, eh bien c'est historique...* » France 3, qui a déprogrammé d'urgence un *best of* de « C'est mon choix j'ai du poil aux pattes et j'aime ça », confirme : « *Bonsoir, eh bien c'est historique...* »

Imaginons ! Une radieuse nuit de mai 2002. Et partout, en tous lieux, dans le moindre hameau comme dans la plus grande métropole, on compte et recompte. Chirac, Jospin, Jospin, Chirac. Et de partout, villes ou îles sous le vent, remontent, vers la place Beauvau, les résultats. Les heures passent. La nuit passe. Le suspense est terrible. La glorieuse incertitude des urnes devient splendeur. Dans les états-majors de campagne, on ne vit plus. C'est à dire qu'on prie, on chante, on boit, on danse. On colporte des chiffres comme d'autres des rumeurs. On se ronge les ongles et les sangs. On fait tout ce qu'il y a à faire pour tuer le temps, y compris scander, de manière incongrue, rituelle et vaguement exorciste, « *On a gagné, on a gagné* ».

Imaginons. Lundi matin, maintenant. Il pleut et il pleut même beaucoup, fichu effet de serre. PPD, Sérillon, France 3 « j'ai du poil aux pattes », continuent, hagards : « *Bonjour, eh bien c'est historique...* » Historique. Les derniers mais non ultimes résultats arrivent de Papeete-Sud. On dit aussi que, dans le détroit de Boni-

facio, les plongeurs de combat, mandés, ont repêché une urne jetée à la mer par un chasseur de sanglier contrarié et vaguement « neuneu ». Il va falloir patienter. Et d'autant que, selon la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976, sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du président de la République, il faut attendre les résultats des bureaux de vote installés dans les consulats et ambassades de France.

Imaginons. Les télégrammes diplomatiques arrivent, de partout. Sauf ceux qui n'arrivent pas. Et Miami ? Que fait Miami-Beach ? Et Tachkent ? Et Hong-Kong ? Et Hassa ? Lundi soir, mardi matin, mardi soir. PPD, Sérillon, France 3 « j'ai du », tous sous perfusion, radotent « *Bonjour, bonsoir, bonsoir, bonjour, historique c'est...* » Et, enfin, le mercredi matin à l'aube, le ministre de l'intérieur en son dortoir de presse, apparaît, blême, défait, un papier à la main : « *D'après les chiffres en ma possession, et sous réserve de confirmation par la commission électorale, les résultats de l'élection présidentielle sont les suivants. M. Jacques Chirac 15 000 538 voix. M. Lionel Jospin, 15 000 001, voix. Il semblerait donc...* »

Imaginons. Le brave M. Vaillant n'a pas le temps de finir sa phrase. 537 voix d'écart. PPD, Sérillon, France 3 « j'ai », hallucinés, répètent le chiffre : « *Historique c'est, 537, 537, 537* ». Toute la France, fiévreuse, à son propre chevet, dit 537, 537. Et de partout, vers partout, la rue Mouffetard, Béthune-Nord, Marseille-Gare, Versailles rive droite, des nuées d'avocats de gauche, de droite, du centre et d'ailleurs volent en poussant d'étranges cris : « *On recompte, M ; le juge, on recompte !* » Tout ? Tout ! Partout ! Tout de suite !

### DÉPÊCHE

■ **RELIGIONS** : Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, a reçu, lundi 27 novembre, Henri Hajdenberg, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), à l'occasion du ramadan. Les représentants des deux communautés ont souligné que les liens « millénaires qui attachent les deux religions » étaient « plus que jamais essentiels aujourd'hui ».

Tirage du Monde daté mardi 28 novembre 2000 : 514 400 exemplaires

-1-3.

# Des émeutes en Guyane ont fait cinq blessés par balles

Le débat institutionnel est à l'origine de la violence

### CAYENNE

de notre correspondant

Six blessés graves, au moins deux magasins pillés, une dizaine de voitures brûlées : tel est le bilan des scènes de violence qui ont agitées Cayenne, dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 novembre. Les échauffourées ont débuté vers 22 h 30 (locale), lundi soir, à l'issue d'un rassemblement au siège du syndicat pro-indépendantiste UTG (Union des travailleurs guyanais), aux abords de Cayenne. En marge de ce meeting, organisé par le Komité pou nou démaré la Gwyane – une structure composée d'élus et d'associations de gauche, dont des indépendantistes –, des groupes de casseurs ont érigé des barages à la périphérie de Cayenne et mis le feu à des pneus et des voitures. Selon un premier bilan établi par la préfecture, mardi matin, cinq représentants

des forces de l'ordre ont été blessés par balle au cours des affrontements de la nuit. Une jeune fille a été victime d'une balle perdue. Les services de l'Etat recensent également quelques blessés légers.

### RIDEAUX BAISSÉS

Lundi, quelque trois mille personnes avaient défilé dans les rues de Cayenne, à l'appel de l'UTG. Le mot d'ordre de mobilisation générale a paralysé totalement l'activité à l'aéroport international de Rochambeau, et perturbé le fonctionnement du port de Dégrad des Cannes. Tous les magasins de Cayenne ont gardé rideaux baissés. A la mi-journée, une délégation du Komité a rencontré le préfet de région, Henri Masse. Les grévistes lui ont transmis un courrier, adressé au secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul, demandant

sa venue immédiate, et réclamant l'ouverture de négociations avec l'Etat sur la base du « pacte de développement ».

Ce document, rédigé par des élus de Guyane et des militants de gauche, propose une évolution institutionnelle de la Guyane. Le Komité s'oppose fermement à la loi d'orientation pour l'outre-mer adoptée le 15 novembre par le Parlement. M. Paul, qui avait déjà invité les élus et les partis politiques guyanais à une table ronde sur la question statutaire, le 18 décembre prochain, a proposé de recevoir une délégation du Komité entre le 1<sup>er</sup> et le 15 décembre, ce que cette organisation a refusé. Dans une lettre ouverte publiée le 25 novembre par le quotidien *France-Guyane*, M. Paul avait indiqué qu'il se rendrait en Guyane en janvier 2001.

Stéphane Urbajtel

## Un chef nationaliste corse écroulé pour un attentat

LE RÉGLEMENT politique du dossier Corse s'accorde mal avec le rythme des enquêtes judiciaires. L'un des leaders de la coordination nationaliste Unita, pilier du soutien nationaliste à la discussion engagée entre le gouvernement et les élus corses, Jean-François Luciani, été mis en examen et écroulé, lundi 27 novembre, pour « *co-action* » au cours du double attentat du 25 novembre 1999, à Ajaccio (Corse-du-Sud), contre la Direction départementale de l'Équipement (DDE) et l'Urssaf. M. Luciani était, jusqu'au mois d'octobre, l'un des principaux responsables du mouvement nationaliste Corsica Viva, deuxième composante d'Unita. Deux autres cadres de cette organisation, Tony Fieschi et Jean-Louis Orlandetti, ont également été mis en examen et écroulé, lundi, dans le même dossier, pour « *complicité* » d'attentat.

Ce double attentat, en plein jour, contre la DDE et l'Urssaf, avait précédé de quelques jours la décision de Lionel Jospin, le 13 décembre, d'ouvrir le dialogue avec les élus corses sur un nouveau statut. Cette proximité de

dates avait conduit à penser que le gouvernement n'avait pas été insensible à ce nouvel accès de violence au point d'accepter un règlement politique de la question corse. Les dégâts très importants avaient suscité, par ailleurs, une vive émotion au sein de la population.

### VIVES CRITIQUES

Au cours de sa garde à vue, Jean-François Luciani aurait reconnu avoir participé à la préparation du double attentat, en plein jour. Aucun élément n'atteste, en revanche, sa participation directe aux attentats. Les policiers disposent de détails sur sa présence lors de l'élaboration des actions, de la désignation des cibles, de la date et des modalités de l'opération. Tony Fieschi aurait, également, confirmé avoir été présent, au mois d'octobre 1999, lors de réunions destinées à préparer ces actions violentes sans fournir d'ailleurs de précisions. MM. Fieschi et Luciani auraient admis leur participation à deux conférences de presse clandestines, au mois de septembre et dé-

cembre 1999. Jean-Louis Orlandetti, déjà écroulé dans cette affaire avant d'être remis en liberté, le 20 novembre, a été réincarcéré. Selon de nouvelles déclarations recueillies par les enquêteurs, il aurait été informé des attentats avant leur réalisation et non après, comme il l'affirme, ce qu'il a à nouveau contesté.

Au sein des mouvements nationalistes, ces arrestations font l'objet de vives critiques qui s'ajoutent à celles formulées contre le gouvernement dans le dossier des détenus nationalistes. Des heurts violents ont opposé, dimanche, devant la prison de Casabianda, près d'Aléria (Haute-Corse) les forces de l'ordre et des manifestants qui réclamaient le regroupement des « *prisonniers politiques* » en Corse. Jean-Guy Talamoni, porte-parole des élus nationalistes et interlocuteur privilégié du gouvernement dans le cadre du processus, s'est déclaré « *inquiet sur l'avenir du processus de paix, si certains font tout pour qu'il échoue* ».

Jacques Follorou

## Le CSA rappelle à l'ordre France 3 pour « C'est mon choix »

LE CONSEIL supérieur de l'audiovisuel (CSA) dénonce les « *dérives* » et les « *dérives* » de l'émission de France 3 « C'est mon choix » dans un courrier qu'il devait adresser, mardi 28 novembre, à France Télévision. Le président du CSA, Hervé Bourges, appelle l'attention de Marc Tessier, président de France Télévision, sur les thèmes abordés par cette émission, le traitement qui leur est réservé et les « *débordements particulièrement graves* » apparus dans certains numéros.

Rappelant qu'aux termes de son cahier des charges, France 3 doit constituer une référence en matière d'éthique, de qualité et d'imagination, le CSA s'interroge sur la compatibilité de « C'est mon choix » avec ces missions de service public. Il évoque le « *voyeurisme* » et le « *sensationnalisme* » de certains sujets.

## Thomson mis en cause dans le meurtre d'un officier taïwanais

Dans *Libération* du mardi 28 novembre, Roger Hsieh, un conseiller politique du président de Taïwan, dit avoir « *la conviction que Thomson a joué un rôle central (...)* dans l'assassinat du colonel Yin. » M. Hsieh revient ainsi sur le dossier de la vente en 1991 de frégates par Thomson à l'Etat taïwanais, qui a conduit les autorités de Taïpeh à ouvrir des enquêtes sur le paiement de commissions en marge de cette transaction et sur le meurtre en 1993 d'un officier taïwanais, Yin Chin-feng (*Le Monde* du 25 novembre). La direction de Thomson-CSF, qui avait déposé plainte en 1997 pour tentative d'escroquerie, a rappelé mardi qu'elle « *ne commente pas les procédures judiciaires en cours* ».





**PORTRAIT**  
Avec la Novosphère, Alexandre Basdereff aide les entreprises à entrer dans la nouvelle économie.  
**P. IV**

**ENTREPRISES**

Dirigée par Stratton D. Scavos, VeriSign veut s'affirmer de plus en plus comme un véritable poste de péage du Web.

**P. VI**



**MÉTIERS**

L'e-management intégrera l'impact des nouvelles technologies dans la gestion de l'entreprise. Un concept encore flou.

**P. V**



**ENTREPRISES**

Les distributeurs traditionnels ne souhaitent plus laisser grandir à part leur filiale de commerce en ligne. Ils veulent mettre toute leur société à l'heure d'Internet.

**P. VI**



**CYBERCULTURE**

Des artistes d'avant-garde utilisent la matière vivante comme support de leurs œuvres. Le clonage s'expose.

**P. VII**

**ENQUÊTE**

## Faut-il vouer un culte à Internet?

Jamais une technologie n'aura suscité un discours empreint d'autant de grandiloquence, voire de mysticisme. Décodage.

**QUI L'ÉUT CRU :** Lénine, Che Guevara et Zapata, réunis dans une publicité! Qui aurait pensé que ces trois figures emblématiques de la mythologie révolutionnaire seraient un jour réunies pour vanter les vertus d'un fournisseur d'accès à Internet? La «révolution» communiste a échoué, qu'à cela ne tienne, elle sera, elle est, «numérique»! Le «grand soir» n'aura pas lieu? Qu'importe, l'humanité a son nouveau futur: la «société mondiale de l'information»! La révolution Internet est en marche! La nouvelle économie va débarrasser l'ancienne de ses tâches besogneuses. L'e-gouvernement va rénover la démocratie. L'e-éducation

va mettre le savoir à la portée de tous et tout au long de la vie... Economique, politique, sociale, la révolution annoncée est totale, inéluctable. Et les publicitaires, relayés par une partie non négligeable des médias, ne sont pas les seuls à redoubler de grandiloquence. «*Le numérique est une nouvelle lingua franca, permettant la transparence totale entre toutes les formes de représentation. (...) Cette révolution culturelle va si loin qu'on peut même parler de l'apparition d'une nouvelle manière d'être. Après l'âge de la pierre, l'âge du bronze, l'âge du fer, viendrait l'âge virtuel...*», s'exclame, dès 1998, Philippe Quéau, le très sérieux et respecté directeur de la di-

vision information et informatique de l'Unesco, qui n'a de cesse de prendre son bâton de pèlerin pour répandre la bonne parole du Web. Dans son dernier essai, *World Philosphie* (Odile Jacob, 2000), le philosophe Pierre Lévy va encore plus loin: «*L'évolution cosmique et culturelle culmine aujourd'hui dans le monde virtuel du cyberspace.*» Rien de moins! Internet serait-il en train de devenir l'objet d'un véritable culte avec ses fidèles adorateurs et son lot de croyances? Pour le sociologue Philippe Breton, récent auteur d'un ouvrage polémique intitulé *Le Culte de l'Internet* (La Découverte, 2000), il ne fait pas de doute qu'une nouvelle religiosité épouse les milieux d'Internet et qu'elle a ses «fondamentalistes»: Bill Gates, le patron de Microsoft, dans le champ économique; Nicholas Negroponte, le directeur du Medialab du Massachusetts Institute of Technology, dans les milieux universitaires; Pierre Lévy et Philippe Quéau dans les sphères intellectuelles. Chacun, dans son cercle d'influence, participe à la propagation du culte Internet. Par pragmatisme ou conviction, ils placent un certain nombre de promesses dans Internet, au premier rang desquelles celle d'un monde meilleur: plus transparent, plus démocratique, plus libre, plus solidaire, et avec plus de savoir, plus de richesse, plus d'emplois, plus de pouvoir au consommateur, plus de pouvoir au citoyen...

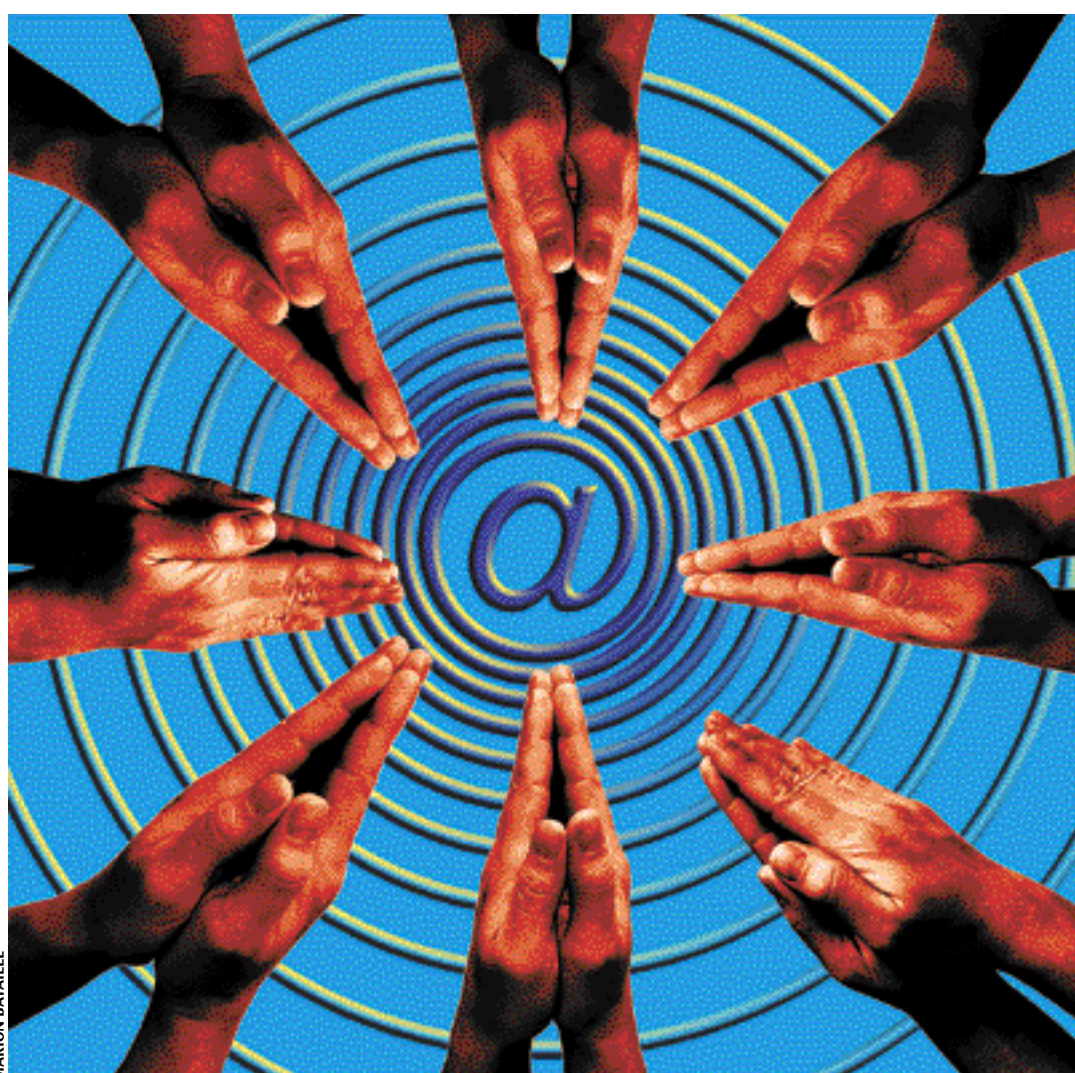
«*La transformation du rapport à l'espace et au temps qu'induisent les réseaux d'information permet des espoirs démocratiques multiples, qu'il s'agisse de l'accès au savoir et à la culture, de l'aménagement du territoire ou de la participation des citoyens à la vie locale*», déclarait Lionel Jospin, dans un discours prononcé le 25 août 1997 à l'université d'été de la communication d'Hourtin, qui marque l'entrée sur la scène politique française du premier programme d'action gouvernementale pour la société de l'information (Pagsi). La «société de l'information», voilà le nouveau projet de société! Une société qui à l'instar de la cité solaire d'Asimov a pour valeurs centrales la transparence et l'information. «*Dans cette vision, lorsque le mouvement de l'information se ralentit, c'est que le Mal guette: l'entropie, la censure, les frontières, la clôture, la loi, la centralité (...)*», relève Philippe Breton. Trois ans après Hourtin, la «fracture numérique» est en passe de chasser la «fracture sociale» et sa réduction de devenir une priorité nationale. Quand les syndicats descendront-ils dans la rue pour réclamer: «*Internet pour tous! Et tout de suite!*»? Bientôt, si l'on en croit Pierre Lévy, qui, s'il se défend de prôner une vision «tout Internet», ne pense pas moins que «*le cyberspace sera l'épicentre du marché, le foyer de la création et de l'acquisition des connaissances, le principal lieu de la communication et de la vie sociale*». Car le culte naissant d'Internet n'annonce pas autre chose que le basculement des activités humaines dans le virtuel et donc l'avènement d'un lien social tout entier spirituel. Puisque les apôtres d'Internet rêvent que le Réseau sera bientôt aussi banal que le téléphone, pourquoi en faire une nouvelle transcendance? Il est temps de démythifier Internet et de rappeler qu'il n'est qu'un outil. Et d'ouvrir un débat débarrassé de l'antagonisme simplificateur entre technophiles et technophobes. C'est à ce prix que l'on pourra alors «croire» en Internet.



Interviews croisées de deux défricheurs des tendances d'Internet, Philippe Breton et Pierre Lévy.

**Lire page III**

Stéphane Mandard



De la société de l'information à la révolution numérique, le Web véhicule l'utopie d'un monde nouveau et forcément meilleur. Le mythe est relayé par la publicité, les médias et les hommes politiques en mal de projet.

PUBLICITÉ

« L'entrée de la France dans la société de l'information constitue un enjeu décisif pour l'avenir. »  
Lionel Jospin, premier ministre.

# Le nouvel eldorado politique

« NOUS POUVONS RÊVER à un temps où la machine à gouverner viendrait suppléer – pour le bien ou pour le mal, qui sait ? – l'insuffisance aujourd'hui patente des têtes et des appareils coutumiers de la politique. » Même si l'on aurait pu facilement lui prêter ces propos, Jacques Santini, premier cyber-maire de France autoproclamé de la bonne ville d'Issy-les-Moulineaux et tout acquis à la cause entendue de l'e-démocratie, n'en est pas l'auteur. Et pour cause. Ces lignes ont été publiées dans le quotidien *Le Monde* daté du 28 décembre... 1948 !

Dans un article au titre prophétique « Vers la machine à gouverner... La manipulation mécanique des réactions humaines créera-t-elle un jour le meilleur des mondes ? », le père Dominique Dubarle présente pour la première fois aux lecteurs français la « nouvelle science » inventée au Massachusetts Institute of Technology par son ami le professeur Norbert Wiener : la cybernétique. A peine découvertes au public, les technologies de l'information sont immédiatement abordées en termes politiques. Un demi-siècle plus tard, elles font leur retour en force dans le champ politique sous couvert d'Internet.

Cela n'étonnera personne, c'est d'abord aux Etats-Unis que les dirigeants politiques font des yeux doux au Réseau des réseaux. Al Gore, qui ne s'est pas privé de rappeler durant sa campagne qu'il était le « père » d'Internet, est le premier à construire un programme politique qui intègre les technologies de l'information. C'est pour une autre campagne, celle de Bill Clinton en 1992, que ce fils d'un des principaux architectes du réseau autoroutier américain sort de son chapeau d'Onclé Sam le concept d'« autoroutes de l'information ».

Les deux démocrates ne tardent pas à voir dans le développement de ces autoroutes virtuelles, pensées initialement comme un réseau national, la possibilité offerte aux Etats-Unis d'étendre leur toile et de



## Internet offre un projet de société aux leaders politiques en panne d'avenir

s'imposer définitivement comme le noeu de communication de toute la planète. Après la conquête de l'Ouest et de l'espace – sidéral –, le cyberspace devient la nouvelle frontière à repousser, le nouvel eldorado. La « société mondiale de l'information » est en marche. Plus rien ne pourra l'arrêter.

Les autoroutes de l'information mettront tout de même cinq ans à trouver un pont pour traverser l'Atlantique. Dans un discours – l'un de ses premiers comme chef de gou-

vernement – prononcé à l'université d'été de la communication d'Hourtin, le 25 août 1997, Lionel Jospin annonce la couleur : « L'entrée de la France dans la société de l'information constitue un enjeu décisif pour l'avenir » (1). Et ce n'est sans doute pas un hasard si l'on parle aujourd'hui du « discours d'Hourtin », comme on a pu parler en d'autres temps du « discours d'Epinay » : c'est-à-dire comme d'un acte politique majeur. Ni le téléphone, ni la radio, ni même la télévision n'avaient connu pareil honneur : Internet entre dans l'arène politique par la grande porte.

Dans ce maintenant fameux discours d'Hourtin, le premier ministre fait immédiatement référence aux promesses dont est porteur le Réseau : « L'essor des nouveaux réseaux d'information et de communication offre des promesses sociales, culturelles et, en définitive, politiques (...). La transformation du

rapport à l'espace et au temps qu'induisent les réseaux d'information permet des espoirs démocratiques multiples, qu'il s'agisse de l'accès au savoir et à la culture, de l'aménagement du territoire ou de la participation des citoyens à la vie locale. » Dans la foulée, le développement d'Internet devient « l'une des priorités gouvernementales » et le premier ministre lance un programme d'action pour la société de l'information (Pagsi).

En panne d'avenir depuis la fin du « grand soir » soixante-huitard, le politique tient son nouveau projet de société : la « société de l'information ». Mais, à l'exception de la « Y génération » (les adolescents imprégnés de cyberculture), un tel projet peine à rassembler les foules, plus préoccupées par des problèmes politiques classiques : le chômage, le pouvoir d'achat ou la sécurité. Résultat : les leaders politiques doivent mettre de l'eau dans leur vin. Ainsi

Lionel Jospin s'est-il appliqué à accoler le terme « solidaire » à sa « société de l'information ».

Trois ans après Hourtin, lors des assises parlementaires d'Internet du 10 octobre dernier, le chef du gouvernement affiche son nouvel objectif : « construire une société de l'information solidaire ». La « fracture numérique », voilà l'ennemi désigné ! Et le gouvernement est décidé à y consacrer 3 milliards de francs d'ici à 2003 pour la réduire en pièces.

A la vitesse où se développe le Réseau, le thème de la « fracture numérique » pourrait éclipser celui de la « fracture sociale » lors de la prochaine campagne pour l'élection présidentielle de 2002. En juin dernier, Jacques Chirac mettait en garde contre la « menace pour la cohésion des Etats et des grands équilibres mondiaux » que ferait peser le « fossé numérique ». Un mois après, Lionel Jospin annonçait au comité interministériel pour la société de l'information (Cisi) des mesures pour « réduire le fossé numérique ». Entre le président de la République et le premier ministre, c'est à qui montrera l'image la plus « branchée ».

Dans son premier discours d'Hourtin, le chef du gouvernement prenait ses distances avec les « visions iréniques qui nous annoncent un avenir radieux dans une société de l'information consensuelle, pacifiée et débarrassée de tous ses maux ». Trois ans plus tard, le principe de précaution semble s'être évaporé : « Grâce à Internet (...) de nouveaux champs s'ouvrent à la libre communication des pensées et des opinions, l'un des droits les plus précieux de l'homme », déclarait Lionel Jospin, dans une envolée lyrique paraphrasant la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, devant un parterre d'élus de la République, le 10 octobre dernier. Par conviction ou par pragmatisme politique ? L'avenir nous le dira sûrement.

Stéphane Mandard

(1) www.internet.gouv.fr

## Glossaire

### Autoroutes de l'information

L'histoire veut que ce soit Al Gore, lors de la campagne présidentielle de Bill Clinton de 1992, qui ait le premier employé l'expression. On retrouve ensuite ces fameuses autoroutes dans les rapports du commissaire Bangemann (mai 1994, pour le Conseil européen) et de Gérard Théry (septembre 1994, pour le gouvernement français). Le pluriel souligne la généralité du propos : on parle alors des autoroutes de l'information, au sens large, sans bien savoir encore quelle voie s'imposera. L'expression est également en avance sur son temps : plutôt que de voies directes et rapides, certains préféreront parler de « chemins vicinaux ».

### Société de l'information

Mais où mènent donc ces fameuses autoroutes de l'information ? A la société de l'information, bien sûr. Au hit-parade des expressions, la société prend rapidement le pas sur les autoroutes, trop techniques et terre à terre. La société sonne incontestablement mieux dans les déclarations politiques notamment. La France fait officiellement sa grande entrée dans la société de l'information le 25 août 1997, à l'occasion du discours d'Hourtin prononcé par Lionel Jospin à l'université d'été de la communication.

### Noosphère

Concept théorisé par Teilhard de Chardin : « nappe d'énergie psychique » qui s'étend sur la Terre au fur et à mesure que l'homme en prend conscience. Selon les gourous du Réseau, elle s'incarne dans le cyberspace.

### Cyberspace

Le romancier William Gibson aurait été le premier à évoquer ce concept flou, univers virtuel constitué par l'enchevêtrement des réseaux informatiques.

## Le meilleur des mondes fait sa publicité

### L'univers publicitaire appliqué à Internet a longtemps été grandiloquent

« BIENVENUE dans un monde meilleur », promettait Rhône-Poulenc, « Bienvenue dans la vie.com », prophétise aujourd'hui France Télécom. D'un message à l'autre, la même prétention, celle de pouvoir changer le monde, la promesse d'un monde différent et globalement meilleur. Hier grâce à des entreprises traditionnelles, aujourd'hui grâce aux nouvelles technologies de l'information.

L'usine à fantômes fonctionne à plein régime, et les publicitaires contribuent entre autres à alimenter ce mythe. On ne lésine pas sur les métaphores de liberté, d'universalisme, de partage de connaissances sans frontières ni censure. « Dans la première phase de la communication sur Internet, que j'appelle celle de la « pensée magique », Internet est indéniablement sacralisé », commente François Rousseau, consultant Internet au sein du groupe DDB. « C'est presque une baguette magique, qui permet de tout faire. » Il

faut dire qu'Internet s'y prête. « De toutes les technologies, c'est celle-là qui fait le plus rêver, car elle semble démultiplier toutes les possibilités », poursuit François Rousseau. Plus de vitesse, plus de puissance, plus d'informations accessibles...

Alors, les créatifs s'en donnent à cœur joie. Les héros des films publicitaires sont dotés du don d'ubiquité, ils traversent le temps et l'espace sans contraintes dans un monde de richesse où toute barrière est abolie, à l'image du lecteur sur la plage au centre de la campagne publicitaire de Wanadoo en 1998-1999. Dégagé de toute contingence, ce nouvel homme ne peut vivre que dans un monde « révisé », voire une nouvelle ère. « C'est le message repris dans des publicités comme celles de Club Internet qui ont montré que le Web correspondait à l'entrée dans une nouvelle ère comparable à ce qu'avait été l'imprimerie en son temps, en espérant qu'on ne brulerait pas demain les ordinateurs, symboles de liberté, comme on a jadis brûlé les livres », explique Pascale Weil, directeur associé chez Publicis Consultants. Témoin, le film publicitaire de Club Internet autour de l'autodafé, et révélateur, aussi, le slogan du fournisseur d'accès, qui s'autoproclame « le club le plus ouvert de la planète ».

Annonces et publicitaires n'hésitent pas parfois à aller plus loin et à parler de révolution, récu-

pérant pour leurs campagnes, à l'image de Liberty Surf, les figures révolutionnaires, du Che à Gandhi en passant par Lénine ou Zapata. « Tout se passe comme si personne ne voulait casser la magie autour d'Internet, quitte à en nier toute la complexité », résume François Rousseau.

Ce décalage entre le discours publicitaire et les frustrations grandissantes d'internautes de plus en plus nombreux et de moins en moins élitistes va pourtant contraindre les marques à revoir leurs messages. On communique désormais de plus en plus sur des situations terre à terre. Symptomatiques de ce mouvement, les trois films réalisés cet automne pour le fournisseur d'accès AOL, parlant de contrôle parental, de paiement sécurisé ou des difficultés de connexion. Dans la même veine, le slogan de France Télécom : « Maintenant, vous pouvez ». De même, les désillusions d'avril dernier provoquées par le mini-krach boursier ont remis les pendules à l'heure. Pour Jean-Marc Antuszewicz, consultant marketing chez BDDP Tequila Interactive, « désormais les discours se font moins violents et plus construits ». Et François Rousseau de conclure : « C'est la fin du « Viens, je t'emmène à Disneyland » et le début du « Je te montre à quoi Internet peut servir. »

Catherine Rollot

## Entre fascination et méfiance

INTERNET, star des médias ? La Toile est sans doute l'une des technologies les plus médiatisées que l'on ait jamais eues dans l'histoire des techniques. Pas un grand quotidien qui n'ait sa page ou sa rubrique multimédia, pas une TV ou une radio qui n'ait son spécialiste Internet. La presse française n'a fait que suivre avec quelques mois de décalage ce qui s'était passé aux Etats-Unis. « Le mythe d'Internet s'est répandu dans la presse américaine via des magazines comme *Mondo 2000* », explique Patrice Flichy, professeur de sociologie à l'université de Marne-la-Vallée. Très confidentiel, avec une mise en page sophistiquée et une dizaine de numéros, dont la parution n'est pas vraiment régulière, *Mondo 2000* a su attirer un public de branchés, fervents de New Age, de technologies et d'écologie. Il sera éclipsé par le magazine *Wired*, fondé en 1993, qui devient vite la référence en matière d'Internet, et dont le tirage atteint, deux ans plus tard, 500 000 exemplaires.

C'est aussi à cette époque que de grands hebdomadaires (*Time* ou *Newsweek*) commencent à faire des couvertures sur Internet. A la même époque, des magazines spécialisés se développent en France, avec là encore le même fond idéologique (fascination pour le futur, vision idéologique de la cyberculture, de type libertaire), qui disparaîtra au fur et à mesure qu'Internet appa-

tra comme moins abstrait et qu'il atteindra le grand public par l'intermédiaire de la presse généraliste. Pour Valérie Jeanne Perrier, doctorante à l'université Paris-IV et auteur d'une thèse sur la presse et Internet, « le discours sur Internet est relativement neutre ». Cette ambivalence est pour la chercheuse le signe « qu'Internet n'est encore qu'un récit, celui d'un objet voilé ou en cours de développement, non visible pour les lecteurs de la presse, mais aussi pour les journalistes ».

Cette approche du récit se retrouve aussi dans la forme : les médias tentent ainsi de « raconter » l'Internet en lui empruntant certains codes visuels comme les icônes, les liens... Les télévisions présentent des pages Internet ou s'en inspirent pour des émissions spéciales et pour l'habillage de la chaîne. Enfin, « toute émission ou chaîne ponctue désormais sa chute par l'annonce d'un site sur Internet, présenté comme un média inouï, incroyable, puisqu'il serait capable de supprimer la médiation et le filtrage du standard traditionnel et permettrait donc une communication transparente, immatérielle, horizontale et immédiate, puisque intuitive ». Un emballement qui contraste avec le discours que les journalistes tiennent à l'égard d'Internet, pour eux-mêmes fait de méfiance et de circonspection.

C. Ro.

Clés

1992

Al Gore, qui se présente parfois comme l'un des pères d'Internet, lance le concept des « autoroutes de l'information », lors de la première campagne présidentielle de Bill Clinton.

« Ce qui a changé et explique le succès d'Internet, c'est (...) une nouvelle alliance entre le courant libertaire et le courant du libéralisme économique. C'est une alliance contre nature, mais avec un point commun : c'est l'idée selon laquelle il faut faire disparaître l'Etat. »

■ Philippe Breton, discours au colloque « 25 images/seconde », à Valence (5-8 déc. 1996).



« Internet, petit manuel de survie », Dominique Wolton, avec Olivier Jay

Sur la lancée d'Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias (Flammarion, 1999), Wolton continue de fustiger la pensée unique des thuriféraires d'Internet (Flammarion 2000, 192 pp., 89

## Interviews

Dans un ouvrage polémique, *Le Culte d'Internet* (La Découverte, 2000), le sociologue Philippe Breton range le philosophe Pierre Lévy parmi les « fondamentalistes » d'Internet. Le premier dénonce les dangers de l'idéologie du « tout Internet ». Le second défend, dans *World Philosophie* (Odile Jacob, 2000), l'idée que le cyberspace sonne l'avènement d'une « conscience planétaire ». *Propos recueillis par Stéphane Mandard*

## Philippe Breton : « Nous devons laïciser Internet »

Internet est-il en train de devenir l'objet d'un culte ?

Un culte se développe à l'intérieur des milieux d'Internet. Je ne parle pas des personnes pour qui Internet est un outil de travail, mais d'un petit groupe qui va dans Internet, une occasion de fétichiser la technique et d'affirmer d'autres idées qui, selon lui, sont issues de la technique, comme la « *reconnexion des consciences* », mais qui sont en réalité beaucoup plus anciennes. Dans la contre-culture des années 70, à l'instar de Steve Jobs, des acteurs de l'informatique, devenus aujourd'hui des acteurs d'Internet, étaient très marqués par la philosophie New Age et la pensée bouddhiste. La dimension religieuse tend aujourd'hui à se cristalliser autour d'ouvrages comme *World Philosophie* de Pierre Lévy. Mais ce n'est pas un phénomène nouveau. Toutes les techniques de communication ont été l'occasion d'un investissement religieux. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, Saint-Simon, le père des réseaux, a une pensée profondément religieuse : il voit bien ce lien étroit entre la communication qui relie les hommes et la religion (relier, *religare*, en latin).

Quelles croyances ce culte véhicule-t-il ?

Pour reprendre l'expression de Pierre Lévy, grâce aux nouvelles technologies, nous allons « *sortir de la préhistoire et construire une nouvelle étape de l'évolution* ». Pierre Lévy est profondément pacifiste. Le XX<sup>e</sup> siècle a fait la preuve que nous ne savons pas nous débarrasser de la violence. Or, nous avons là une promesse, pratiquement la seule sur le marché des idées, qui nous dit : ça va peut-être nous coûter un peu, mais, au bout du compte, on aura une société pacifiée. Une société où le bénéfice de la séparation d'avec le corps, perçu comme une source de violence, va être cette communauté pacifique des esprits. Je comprends que ça attire des gens. C'est, en profondeur, la promesse de toutes les religions : le christianisme prône l'amour du prochain. Pour ces raisons, on ne peut pas rester indifférent au livre de Pierre Lévy. Par contre, je ne crois pas que le lien social qu'il nous propose soit susceptible de faire reculer la violence. Au contraire, une société de la collectivisation des esprits risque de générer d'autres violences, dont on voit déjà des symptômes : la violence retournée contre soi. Des études montrent que les gros consommateurs d'Internet développent le sentiment dépressif. Les nouvelles technologies nous mettent dans l'instantanéité, l'annulation du temps. Or la dépression est précisément une panne du temps : on n'arrive plus à se projeter dans le temps. Le « tout Internet » est une panne généralisée du temps pour la personne.

Que voulez-vous dire quand vous écrivez que la « *reconnexion globale de l'espèce humaine avec elle-même* », appelée de ses vœux par Pierre Lévy, risque de se réaliser au prix d'une perte de tout ce qui relève du corps et fait notre humanité ?

Le thème de la « *reconnexion globale* » n'est pas nouveau. Teilhard de Chardin a produit dans les années 40 un concept essentiel, celui de « *noosphère* », sorte de collectivité

des esprits. La conséquence de ce choix de privilégier l'esprit est la séparation du corps et de l'esprit. Le cyberspace permettrait de se débarrasser de la « lourdeur » du corps. Il y a quelque chose de totalitaire dans le fait de dire : il faut communiquer tout le temps, être en lien permanent les uns avec les autres. Toute apologie systématique d'un lien social médiatisé, d'une option « tout Internet » a une conséquence immédiate : la fin de la pertinence de la rencontre directe. Beaucoup de fondamentalistes d'Internet s'en sont rendu compte, puisqu'ils disent tous à un moment donné qu'ils ne veulent pas la suppression de la rencontre directe.

C'est le principal grief que vous adressez à *World Philosophie* ?

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le livre de Pierre Lévy. Ma critique ne porte pas sur la technologie, mais sur la nature du lien social. Les thuriféraires de cette « société de l'information » pensent que le lien social serait de meilleure qualité si la communication indirecte, médiatisée, occupait l'essentiel de l'espace. Cette proposition va à l'encontre de valeurs essentielles au lien social : le corps, la parole et la loi. Mais la vraie critique est qu'il n'y ait pas de débat autour de cette question. On est tout de suite coincé dans la fausse alternative : ou vous êtes partisan du culte d'Internet ou vous



■ **PHILIPPE BRETON** est sociologue au CNRS et enseigne à l'université Paris-I. Il est notamment l'auteur de *L'Utopie de la communication* (La Découverte, 1997) et de *La Parole manipulée* (La Découverte, 1999).

Qui sont donc ceux que vous appelez les « *fondamentalistes d'Internet* » ?

Pour eux, Internet n'est pas un simple outil qui s'ajoute à d'autres, mais une révolution globale dans la manière d'appréhender la communication et le monde. Ils supposent que nous devrions basculer l'essentiel de nos activités humaines dans Internet et par conséquent réorganiser toute notre vie. On peut citer Bill Gates dans le champ de la nouvelle économie, Nicholas Negroponte dans le milieu universitaire, et Pierre Lévy, qui a une influence sur certaines personnes qui réfléchissent aux différents enjeux sociaux des nouvelles technologies. Chacun à sa manière a une réflexion méta-technologique : ils parlent tous trois du lien social, de la société, du rapport entre les gens, et affirment que la société de demain doit être réorganisée à travers Internet.

êtes technophobe archaïque. Je pense qu'il y a une voie médiane entre les deux.

Que préconisez-vous pour tracer cette troisième voie ?

Je suis un amoureux des techniques et reste persuadé qu'elles sont une source importante de progrès. J'ai passé de nombreuses années à former des enseignants à l'informatique. Mais il faut rester vigilant pour que la technologie ne dépasse pas l'homme. Il y a un paradoxe important. On dit : il faut mettre Internet partout, et nous n'apprenons pas à nos élèves les rudiments de la culture technique (la démarche et le raisonnement algorithmiques). Beaucoup de gens ne savent pas même programmer un magnétoscope ! Or, quelqu'un qui connaît mieux le fonctionnement de la technique est quelqu'un qui est probablement moins conduit à l'idéaliser. Quand on sait ce que les machines ont dans le ventre, on se dit c'est formidable, mais ce n'est que ça. Je doute que tous ceux qui embouchent les trompettes du culte d'Internet sachent vraiment ce qu'est Internet. C'est en développant la culture technique qu'on entreverra qu'Internet est un bon outil, mais seulement un outil. Nous devons laïciser Internet. Considérons que les machines sont des outils pour l'homme et ne faisons pas d'Internet l'outil d'une spiritualisation globale de l'humanité. ■

Pensez-vous aussi qu'Internet devient l'objet d'un culte ?

Non. C'est complètement absurde. Je veux bien être un rêveur, un mystique ou un utopiste. Par ailleurs, si je devais être un mystique, un prophète ou un poète, ce ne serait absolument pas de l'Internet, mais de l'intelligence collective. Ce qui m'intéresse, c'est la façon dont nous dialoguons les uns avec les autres et la manière dont ce dialogue nous permet d'élargir notre horizon de pensée. Internet est essentiellement un instrument, le plus récent qu'on ait trouvé, pour perfectionner notre intelligence par la coopération et l'échange. Il y a eu une progression de cette capa-

croissance : quand les idées des autres ne vous plaisent pas, il est aisé de dire que ce sont des croyances.

Que voulez-vous dire exactement quand vous écrivez que « *l'évolution cosmique et culturelle culmine aujourd'hui dans le monde virtuel du cyberspace* » ?

Je veux dire qu'aujourd'hui, le cyberspace est le ferment de la civilisation, comme l'imprimerie le fut à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Internet est un instrument qui perfectionne notre capacité d'apprentissage et d'intelligence collective. Notre culture devient plus sophistiquée. Toutes les traditions de pensée, toutes les lignées de pratiques se retrouvent

Pour Philippe Breton, la « *reconnexion globale de l'espèce humaine avec elle-même* », que vous appelez de vos vœux, risque de se réaliser au prix d'une perte de tout ce qui relève du corps et fait notre humanité ?

Je ne vois pas en quoi la reconnexion globale de l'espèce humaine avec elle-même – le fait que nous sommes en train de découvrir que nous sommes une seule espèce humaine sur une planète – va faire disparaître ce qui fait notre humanité. J'ai plutôt l'impression que c'est le contraire. Rien ne montre qu'Internet va « *supprimer le corps* ». C'est comme si on disait que le fait de s'envoyer des lettres va supprimer le corps. Plus il y a de virtuel, plus il y a de réel. Ce n'est pas parce qu'il y a des musées virtuels que les gens vont moins au musée. Au contraire. Il faut arrêter de fantasmer. Il n'y a jamais eu autant de déplacements, de rencontres et de réunions que depuis le développement d'Internet.

A propos de l'ordinateur, vous écrivez que « *nous venons de produire un objet anthropologique qui est à la fois une technique, un langage et une religion* ». Vous n'êtes finalement pas si éloigné de Philippe Breton ?

Le propre de l'humanité, c'est de parler, de développer des techniques et d'avoir des religions : ce qui relie, sur le mode symbolique, des êtres humains ensemble. Il n'est pas impossible qu'il y ait des transformations religieuses liées à Internet, comme il y a eu de grandes mutations religieuses avec l'invention de l'écriture, puis de l'alphabet (le monothéisme). Une nouvelle religion apparaîtra peut-être, mais elle n'aura probablement pas la forme des anciennes religions, qu'elle englobera. Cette production de spiritualité nouvelle va probablement être en rapport avec le fait que nous serons de plus en plus responsables de la vie et de son évolution. Or, cette responsabilité, on ne pourra pas la traiter uniquement sur un mode rationnel étroit. Nous sommes face à une liberté qui est très effrayante et nous devons apprendre à nous adresser à une sagesse plus profonde. Ça va peut-être passer par le cyberspace, c'est-à-dire l'instrument de médiation qui nous permettra de piloter aussi bien l'évolution sociale que l'évolution biologique. C'est là que se tiendra la « *grande conversation* » d'où vont émerger les décisions.

Comment peut-on piloter l'espace social avec le cyberspace ?

Un nouvel espace public émerge. Grâce à Internet, de plus en plus de gens peuvent s'exprimer en dehors des médias classiques. Chacun devient son automédia : les entreprises, les gouvernements, les associations, les groupes religieux, les individus... En devenant l'entrecroisement de tous ces automédias, l'espace public devient plus vaste et la société plus transparente. On peut avoir une relation beaucoup plus directe et personnelle avec tous les acteurs sociaux. Le débat social et politique est extrêmement vivant et animé dans le cyberspace. C'est vraiment l'invention d'une nouvelle forme d'agora, d'une nouvelle façon de faire de la politique. ■

POUR EN SAVOIR PLUS  
interactif.lemonde.fr



■ **PIERRE LÉVY** est philosophe et vit au Canada où il est professeur à l'université de Québec. Il est notamment l'auteur de *Cyberculture* (Odile Jacob, 1992) et de *L'Intelligence collective* (La Découverte, 1994).

cité d'intelligence collective quand on a inventé l'écriture, l'alphabet, l'imprimerie, le téléphone, la radio, la télévision, et ça continue avec Internet. La vraie révolution d'Internet n'est pas du tout une révolution de machines, mais de communication entre les êtres humains.

Internet véhicule pourtant un certain nombre de croyances...

Je ne suis pas un sociologue, je suis un philosophe. Je ne fais pas d'analyse des discours, j'essaie de saisir le passage d'une civilisation à une autre auquel nous assistons. Quand on est passé de la civilisation du manuscrit à celle de l'imprimerie, il y a eu beaucoup de conséquences : la Réforme dans le domaine religieux, la révolution de la science expérimentale... Aujourd'hui, on est également en train d'inventer une nouvelle civilisation, parce qu'on a de nouveaux outils de communication. Je suis réservé sur ce terme de

## Solitude

« *L'utilisation d'Internet diminue le cercle des relations sociales proches et lointaines, augmente la solitude, diminue très légèrement la quantité de support social et augmente les sentiments dépressifs.* » Telles sont les conclusions d'une étude récente réalisée par l'Association américaine de psychologie sur 93 familles de Pittsburgh connectées au Réseau.

PUBLICITÉ



[www.technoetic.com/noosphere](http://www.technoetic.com/noosphere)

Internet, réseau de la conscience universelle ? Ce site y voit en tout cas la réalisation du rêve visionnaire de Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955), théologien, qui croyait en l'édification progressive d'une « *noosphère* », « *strate pensante de la Terre* ».

# Un politique doué pour les affaires

**IL Y A** du politicien chez cet homme. Quand il parle, Alexandre Basdereff pèse ses mots, articule clairement, met toute sa force de conviction dans son exposé. Un peu comme si à chaque fois qu'il évoquait ses activités, et elles sont nombreuses, il devait convaincre des électeurs sur un programme. A l'écouter, on sent l'assurance de l'homme de communication politique qu'il a été pour le RPR et la passion du chef d'entreprise qu'il est aujourd'hui à la tête de la Novosphère. A quarante ans, cette dualité résume bien le parcours quelque peu atypique de ce fils d'immigrés russes connu aujourd'hui pour la belle réussite du site Château-online, cofondé avec un ami.

Quand il quitte l'Essec, en 1982, diplômé en poche, Alexandre Basdereff est bien loin du commerce des grands crus, et à plus forte raison de l'Internet. Il n'en commence pas moins à tisser ses réseaux dans les milieux politiques et économiques. «*En sortant de l'école, je me suis lancé dans le marketing direct politique, en fondant la SDR. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à travailler pour Jacques Chirac.*»

En 1987, le nom d'Alexandre Basdereff s'incruste dans la liste des cent personnes élues par les assises du RPR pour préparer l'élection présidentielle de 1988. Il est alors délégué national à la communication du mouvement gaulliste et participe à plusieurs conférences de l'ENA sur la réforme de l'État. Chirac battu, Alexandre Basdereff replonge dans le monde de l'entreprise. Le destin politique attendra, et les deux hommes se retrouveront sept ans plus tard. En 1988 et 1990, il lance successivement Optimus et Qualidata. «*Avec Optimus, je souhaitais sortir de la politique pour entrer dans l'univers du marketing publicitaire et de l'économie sociale. Le Télé-*

## Alexandre Basdereff dirige la Novosphère, qui regroupe des activités allant de la création de sites au marketing technologique

*thon est un très bel exemple de réalisation concrète dans ce domaine. Nous avons réussi à associer autour de cet événement tout un ensemble de fonctions et de mécanismes pour générer de l'argent.*»

Dix ans plus tard, Optimus est toujours là, pilier de cette Novosphère dont il est si fier. Et le Téléthon est désormais présent sur la Toile. «*La Novosphère n'est ni une SSII ni une Web agency, aime-t-il à répéter. C'est un pôle de prestations et de services pour faire émerger des solutions innovantes et inédites dans la nouvelle économie. Nous souhaitons accompagner dans leurs mutations vers le Web les entreprises de l'ancienne économie.*»

Toujours ce discours bien rodé, presque trop, qui ressemble parfois à un argumentaire publicitaire. On comprend alors vite ce qui a séduit ceux qui ont voulu faire de lui un homme politique : force de conviction et ouverture d'esprit. «*Cela doit être le résultat de mon statut d'immigré. J'ai toujours en moi le sentiment de vulnérabilité que peuvent ressentir les gens qui viennent d'un autre pays. Ma famille est aujourd'hui dispersée un peu partout et cela me donne une forte conscience*

*européenne. C'est aussi grâce à cela que j'ai envie de tirer parti du Web pour créer des entreprises ouvertes vers le monde entier.*»

Lors des élections législatives de 1993, Alexandre Basdereff se retrouve un peu malgré lui impliqué dans la lutte pour l'investiture entre l'UDF et le RPR, à Lyon, où il est conseiller d'arrondissement. L'année 1995 marque un tournant. Toujours à la tête d'Optimus, il fait partie de la cellule communication du futur président de la République. Avec entre autres Claude Chirac, il peaufine l'image du candidat Chirac, notamment lors de ses débats télévisés avec Lionel Jospin.

Quelques mois après l'élection, il est nommé chef du service d'information et de diffusion (SID) du gouvernement Juppé. C'est là qu'il va «*plonger dans la marmite Internet. A cette époque, je ne voulais pas que l'administration soit en retard au niveau du Web. Nous avons donc jeté les bases d'un Internet administratif et public. Cette période a été un électrochoc pour moi. J'ai compris qu'Internet était un outil de proximité qui pouvait permettre aux citoyens, aux consommateurs d'être plus exigeants, plus experts aussi. Ils peuvent notamment comparer les politiques menées dans tel ou tel pays et regarder ce qui se passe ailleurs. Cela redonne un vrai sens au débat démocratique. Je crois que les hommes politiques ont pris conscience de ces enjeux. Cela fait partie de leurs responsabilités.*»

L'aventure SID prend fin avec l'arrivée de la gauche au gouvernement. «*Je suis retourné à mes amours de chef d'entreprise avec l'avantage d'avoir pu faire un tour d'horizon de tous les acteurs du secteur*», glisse alors Alexandre Basdereff avec un sourire. Passionné de vins, il met en ligne toutes ses connaissances en matière de marketing et d'exploitation de données pour assurer le suc-



VINCENT PANCOL

cès de Château-online, créé avec Gregory Salinger. Il laisse tomber la cravate et ouvre le monde fermé des vins aux néophytes. Avec plus de 200 000 bouteilles vendues en 1999, le site s'impose comme l'une des grandes réussites de l'e-commerce français. «*Ce qui fait le succès du site, c'est le service. Pour moi, c'est la notion la plus forte qui soit apparue ces derniers mois. C'est le seul moyen, avec une logistique fiable, de fidéliser les clients. Les acteurs économiques vont devoir prendre en compte des relations plus strictes en faveur du client, et sur des bases fiables.*» Et de

pourfendre les dérives du tout-gratuit sur la Toile: «*La valeur ajoutée du Web, c'est le service, donc celui-ci ne peut pas être gratuit.*»

Au 101, boulevard du Montparnasse, siège de la Novosphère, à ne pas confondre avec la «*noosphère*» chère à Teilhard de Chardin, Alexandre Basdereff anime une équipe d'une soixantaine de personnes. Cette structure regroupe des activités allant de la création de sites au marketing technologique. D'Optimus à Up-2-Learn, en passant par Opinion Way, les entreprises qui composent la Novo-

sphère travaillent de manière transversale pour offrir des solutions «*e-marketing innovantes*». Quand il laisse ses équipes présenter leur travail, Alexandre Basdereff n'hésite pas à souligner l'importance de telle ou telle stratégie. Loin des aléas de la politique, la Novosphère semble combler ses goûts pour la communication et le management. De là à dire qu'il boit du petit lait, il n'y a qu'un pas.

Guillaume Fraissard

■ [www.novosphere.com](http://www.novosphere.com)

PUBLICITÉ

# L'e-management existe-t-il vraiment?

**E-BUSINESS**, e-marketing, e-learning, et maintenant e-management. La voyelle préférée des gourous de la nouvelle économie n'en finit plus d'essaimer. Sans que le

## Reportage

contenu derrière la sémantique soit des plus précis ! « *L'e-management intègre l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'ensemble des processus de management : finalisation, organisation, animation, contrôle* », théorise Michel Kalika. Vaste chantier ! Pour ce professeur qui enseigne à Paris-Dauphine, à l'origine de la création cet automne du premier DEA d'e-management, « *les entreprises qui conduisent des stratégies Internet vont devoir adapter, voire reconfigurer totalement leur organisation* ».

Une conviction qui ne trouve, pour le moment, qu'un faible écho dans le monde des entreprises : « *L'e-management? Jamais entendu parler* », avoue-t-on chez Cegetel. « *Internet n'est en fait qu'un outil : ça ne change rien à notre management* », tranche le service de communication de L'Oréal. « *Nous n'en sommes encore qu'au stade des réflexions sur la question* », confesse, elliptique, Thomson Multimédia. Même les grands cabinets de conseil en organisation sont panotés : chez Cap Gemini, comme chez Andersen Consulting, le terme e-management ressemble à une énigme.

### LE CLIENT DEVIENT L'OPÉRATEUR

« *L'e-management est une invention du monde académique (1) pour fédérer tous les termes en "e"*, explique Laurent Maruani, professeur de digital marketing à HEC. *Cela n'évoque encore rien pour les entreprises, mais ça viendra. Dans la nouvelle économie, les équipes figées disparaissent ; certaines fonctions sont externalisées ; les frontières de l'entreprise sont éclatées, élargies aux actionnaires, aux fournisseurs et aux consommateurs ; surtout, le client devient l'opérateur principal, presque le nouveau patron de l'organisation. Les entreprises ne pourront pas longtemps faire l'impasse sur de tels changements.* »

**Grâce à Internet, les universitaires promettent l'avènement d'un management révolutionnaire. Mais les entreprises s'accrochent à des méthodes déjà éprouvées**

C'est aussi l'avis d'IBM, dont le président pour la France, Bernard Dufau, fut le premier entrepreneur à évoquer publiquement le concept d'e-management (2). L'entreprise d'informatique expérimente, depuis quelques mois, de nouveaux modes de fonctionnement, à commencer par la décentralisation : six structures de proximité ont été installées en région parisienne. Les salariés qui le désirent y travaillent trois jours par semaine. Téléconférences, « *team rooms* » électroniques, agendas en ligne sont alors indispensables.

Parallèlement, une cellule dédiée aux métiers du Net, IBM Net génération, sert de laboratoire à un management plus innovant. Les cadres attachés à la direction viennent y puiser l'inspiration. Avec un succès mesuré : « *Nous avons constaté que le manager devait désormais être un "fluidificateur" : il ne diffuse plus son savoir, mais celui des autres, analyse Jacques Delplanq, bras droit du PDG d'IBM France. Il imagine des organisations spontanées pour faire travailler les équipes entre elles. Il crée des réseaux de compétence qui permettront de répondre plus vite et plus efficacement aux besoins des clients.* » Bref, il aplanit les structures hiérarchiques, se convertit à la gestion des connaissances, et fait fonctionner ses équipes en projet : rien de révolutionnaire !

« *J'entends parler de l'e-management depuis six mois, mais je ne vois*

*pas bien ce qu'il y a de nouveau, confirme Gwénaél Bousquet, DRH de Yahoo France. Les équipes transversales, la conduite de projet, la satisfaction client, j'ai déjà vécu tout cela dans la vieille économie* », affirme cet ancien de chez Adia et Brinks, des entreprises où le client était roi bien avant l'ère numérique. D'innovations en matière de management liées à l'Internet, Gwénaél Bousquet ne voit guère que le recrutement en ligne et la diffusion des savoirs internes via l'intranet. C'est peu ! Pour le reste, Yahoo revient plus que jamais aux bonnes vieilles méthodes : réunions hebdomadaires des équipes, entretiens d'objectifs entre managers et collaborateurs, comités de direction... Décidément, rien de nouveau sous le soleil cybernétique !

### RÉDUIRE LA HIÉRARCHIE

« *Le terme e-management ne veut sans doute pas dire grand-chose, concède Richard Seurat, expert en stratégie e-business chez Cap Gemini. Ce qui est sûr, c'est qu'Internet a accéléré l'obsolescence du modèle de l'entreprise matricielle. Il devient aujourd'hui indispensable de rapprocher les compétences de l'entreprise des besoins du client, et donc de réduire les lignes hiérarchiques. C'est la fin des managers petits chefs qui servent d'intermédiaires et vérifient les heures de présence.* »

PPR, par exemple, a commencé son ménage : de nombreux postes de management intermédiaire ont sauté. Et les postes de managers à pourvoir sont « *rajeunis* ». « *La nouvelle économie, c'est l'aventure d'une génération qu'il faut savoir écouter* », justifie François Potier, DRH du groupe. Une manière élégante d'exprimer le désarroi de la vieille garde, désormais prête à s'en laisser compter par des jeunots. Pour preuve, il y a quelques mois, PPR a rassemblé tous les salariés de moins de 28 ans ayant moins de trois ans de maison pour un grand brainstorming. Dans le même esprit, Jack Welch, PDG de General Electric, instaure, en avril dernier, sous le nom de code « *Destroy your business.com* » (détruis ton activité.com), des groupes de travail réunissant de jeunes experts du Net et des cadres seniors.

L'histoire ne raconte pas – pas encore ? – si de ces brainstormings juvéniles est finalement sortie la formule magique (ou doit-on dire l'e-formule ?) qui permettra de mieux manager à l'heure d'Internet. Ni si une telle formule existe...

Sophie Godat

(1) La Revue française de gestion a consacré un dossier spécial à l'e-management dans son Numéro 129 (juin-juillet-août 2000).

(2) Dans une tribune des Echos du 30 août 2000, intitulée « L'e-management : un changement de culture ».

**LA LETTRE HEBDOMADAIRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES**  
Recevez par mail les principaux sujets développés dans le supplément « Le Monde interactif » et sur le site [interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)

## Le.top.des.réseaux

[www.dauphine.fr/crepa/cahierrecherche.htm](http://www.dauphine.fr/crepa/cahierrecherche.htm)

Le Crepa (Centre de recherche économique pure et appliquée) propose, entre autres, un DEA e-management : concepts et méthodes, sous la responsabilité de Michel Kalika, professeur à l'université Paris-Dauphine.

[www.ifrance.com/management3w/](http://www.ifrance.com/management3w/)

L'Institut des relations humaines propose quelques pistes de réflexion sur l'e-management.

[www.e-rh.org](http://www.e-rh.org)

Ce site a pour objectif d'être l'interface entre professionnels des ressources humaines et s'intéresse à toute nouvelle analyse et réflexion sur la fonction. A l'appui : de nombreux extraits de colloques, journées thématiques et études mis à disposition par un ensemble d'institutions et d'organismes publics et/ou privés.

[www.altis.fr](http://www.altis.fr)

Altis, conseil en management du groupe Cap Gemini Ernst & Young, propose un état de l'art du management et des services en ligne associés. De nombreux thèmes sont abordés en relation avec le management à l'heure des technologies de l'information. Le site propose, entre autres, une sélection de sites Web et une base de données rassemblant les synthèses d'ouvrages et articles de management internationaux parus récemment.

[www.iae.univ-aix.fr/programmes/mti.htm](http://www.iae.univ-aix.fr/programmes/mti.htm)

L'Institut d'administration des entreprises accueille un DESS management et technologies de l'information. Le but de ce diplôme est de former des cadres de haut niveau capables d'appliquer des méthodes de management à l'heure des technologies de l'information. Conditions d'admission : être titulaire d'un titre d'ingénieur ou d'un diplôme de grande école de gestion, ou d'une maîtrise.

Une sélection de Catherine Rollot

## Mayetic, modèle inédit

Comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, Bruno de Beauregard est un e-manager qui s'ignore ! En 1996, avec son associé Miguel Memdrado, il fonde Mayetic, une société informatique fonctionnant sur un modèle totalement inédit... et totalement empirique ! D'abord, les onze collaborateurs de l'entreprise pratiquent à 100% le télétravail : le système d'information interne à Mayetic leur permet d'effectuer le reporting des opérations de la journée. C'est aussi l'outil privilégié pour diffuser les savoir-faire maison. Ensuite, la hiérarchie est réduite à son minimum : « *Il n'y a pas d'intermédiaire entre les fondateurs et les collaborateurs, ce qui permet une meilleure réactivité et une qualité de service incomparable pour le client* », s'enflamme Bruno de Beauregard.

Enfin, les collaborateurs sont considérés comme des centres de profit : la valeur ajoutée de chacun est calculée précisément, et les bénéfices partagés à 50/50 entre cadres et entreprise. Le système motive et fidélise les salariés. Si Bruno de Beauregard n'évoque jamais le concept d'e-management, il n'en délaisse pas pour autant les affriolants préfixes « e » : « *Notre e-organisation fonctionne très bien, jure-t-il, à tel point que des entreprises et des cabinets de conseil souhaitent la dupliquer.* » Un modèle, consultable sur le Net, est d'ailleurs en préparation...

## Le Monde INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.

Tél. : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-97. E-mail : [hitech@lemonde.fr](mailto:hitech@lemonde.fr).

Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.

Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.

Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.

Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.

Rédaction : Pierre Bouvier, Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart, Guillaume Fraissard (Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Hai Nguyen (Cyberculture), Catherine Rollot (Métiers), Olivier Zilbertin (Enquête).

Édition : Olivier Herviaux.

Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.

Révision : Olivier Houdart, Christiane Tricoit.

Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).

Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2000. Tous droits réservés. Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2000 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

## PUBLICITÉ

# VeriSign, poste de péage du Web

AVANT, on l'invitait pour faire l'intermédiaire lors des sérieuses réunions d'investisseurs, simple camelot d'une modeste société consacrée à la sécurité sur Internet,



dans l'ombre des PDG vedettes de Net-entreprises stars, comme Amazon et Netscape. Mais fin septembre, lorsque Stratton D. Sclavos, PDG de VeriSign, est monté seul à la tribune devant deux cent cinquante personnes assemblées pour la conférence de Bank of America Securities, il tenait le haut de l'affiche.

Après trois rachats, dont le plus gros fut la reprise par échange d'actions de Network Solutions (NSI) pour 15,5 milliards de dollars en mars, VeriSign s'affirme comme un véritable poste à péage de l'Internet. Vous voulez enregistrer une nouvelle adresse Web ? La division Network Solutions prélève sa dîme. Vous souhaitez un système de sécurité digne d'une banque pour les achats en ligne de vos clients ? VeriSign possède une part de marché de 75% dans ce secteur, renforcée avec la reprise de Thawte Consulting en décembre dernier.

La société s'est aussi lancée sur le marché, émergent, du processus de traitement des paiements sur Internet, avec l'acquisition de Signio. « VeriSign pourrait être une des dix premières sociétés high-tech » en termes de performances financières globales, affirme l'analyste Bob Lam, de la banque Bear Stearns & Co. D'après ses prévisions, le chiffre d'affaires de la société devrait atteindre 980 millions de dollars l'année prochaine, contre environ 500 millions cette année.

## UNE PROGRESSION SPECTACULAIRE

Le parcours de cette entreprise approche du sans-faute. Contrairement à nombre de ses Net compatriotes, VeriSign, installée à Mountain View, en Californie, dégage des profits depuis plus d'un an. Les analystes prévoient un bénéfice net de 12 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 154 millions pour le troisième trimestre 2000, soit un triplement par rapport aux ventes de 41,1 millions du second trimestre. Cette progression spectaculaire est due d'abord aux acquisitions : 65% du chiffre d'affaires de VeriSign proviennent de NSI, tandis que 5% sont générés par Signio, les 30% restants provenant du métier d'origine de cyber-sécurisation. En un an, alors que les actions des autres sociétés de haute technologie ont chuté, l'action de VeriSign a gagné plus de 400%.

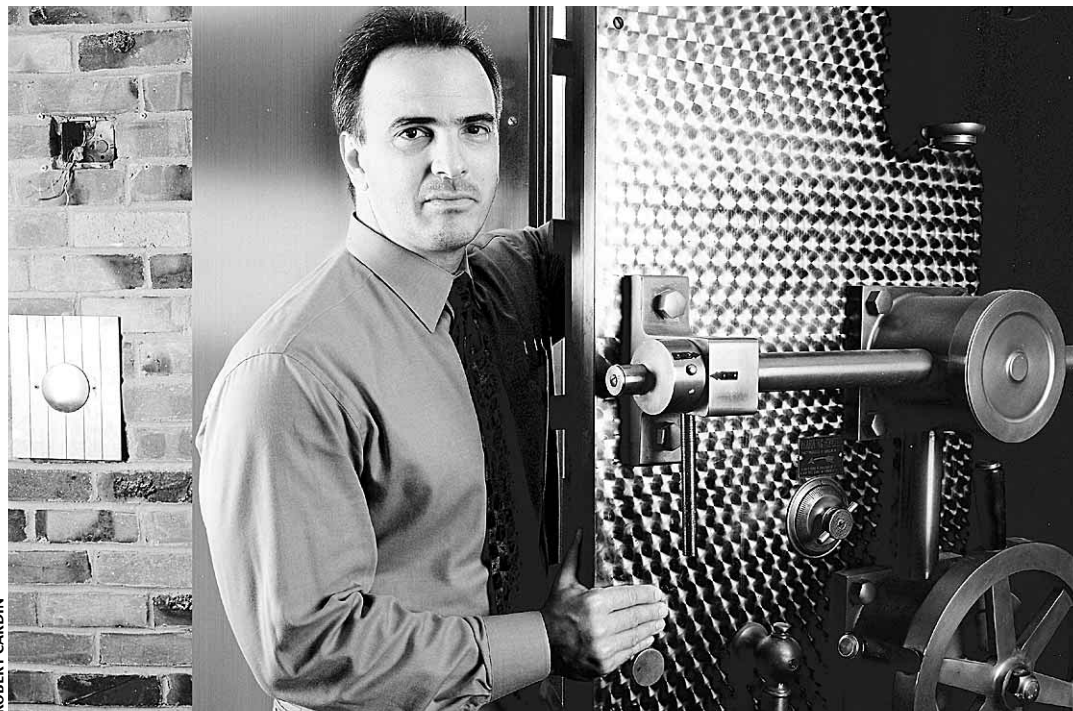
Aujourd'hui, Stratton Sclavos essaie d'agréger son amas d'entreprises pour en faire un géant du Net. Il a regroupé quatre forces de

## Verrouillant la quasi-totalité des transactions sécurisées sur le Net, VeriSign devient un e-empire

vente en une seule équipe de deux cents employés, et peut conquérir de nouveaux clients grâce à une gamme complète de services, tout en suscitant des « ventes croisées » parmi les clients existants. Une entreprise qui verse 35 dollars par an à VeriSign pour le nom d'un domaine sur le Web peut, par exemple, être amenée à lui acheter des services de cryptage des transactions, qui lui seront facturés de 40 dollars à 400 000 dollars par an, selon le niveau de service. « Notre objectif est de devenir le premier fournisseur de services de l'Internet », indique Stratton Sclavos.

Pour y parvenir, VeriSign doit encore relever une série de défis. Tout d'abord, Stratton Sclavos doit faire fructifier ses coûteuses acquisitions. Pour racheter NSI, par exemple, il a fallu émettre 78 millions de nouvelles actions VeriSign, ce qui a fait chuter le titre de 30% en trois semaines. M. Sclavos a-t-il payé trop cher ? Certains analystes financiers en sont convaincus. Cependant, jusqu'ici, rien n'a semblé ralentir le développement exponentiel de cette entreprise. « Ils connaissent leur métier sur le bout des doigts », affirme Guy Fisher, cadre dirigeant chez General Electric Global Exchange Services, qui emploie la technologie de sécurisation VeriSign. Les analystes estiment que l'action remontera en flèche dès qu'il sera démontré que les rachats ont un résultat positif. Le prix payé pour NSI est « très élevé. Mais NSI donne à VeriSign l'accès à toutes les entreprises présentes sur le Web », explique l'analyste Avivah Litan, du cabinet d'étude Gartner Group.

L'expérience de Stratton Sclavos dans le domaine d'Internet est solide. Après avoir travaillé dans le marketing chez Taligent, il a rejoint VeriSign à ses débuts, après avoir fait une rencontre décisive, en 1995, avec les fondateurs de Yahoo!, Jerry Yang et David Filo, qui l'ont convaincu qu'Internet allait être la prochaine révolution informatique et que le commerce électronique allait prendre une ampleur colossale. Aujourd'hui, Stratton Sclavos est en position de faire croître sa société aussi vite que le Net lui-même. D'après le cabinet d'étude Forrester Research, la valeur de toutes les transactions sur le Web devrait atteindre 4 000 milliards de dollars d'ici à 2003, contre 657 milliards cette année.



Stratton D. Sclavos, PDG de VeriSign, veut faire de sa société le poste à péage d'Internet.

L'entreprise dégage une marge brute confortable de 63%, l'équivalent de celle des grands éditeurs de logiciels Web tels que Vignette et BroadVision. Cependant, contrairement à ces derniers, elle n'est pas à la merci des fluctuations des ventes de logiciels pour entreprises. VeriSign fournit avant tout des services que les clients paient d'avance, comme un abonnement à un magazine. Cela lui donne la stabilité d'une société de services allée à la rentabilité élevée d'un éditeur de logiciels. « Les bénéfices devraient croître plus vite que les ventes », estime Martin Pyykkonen, analyste chez CIBC World Markets. D'autant que Stratton Sclavos s'emploie à minimiser les risques. La société vend ainsi des logiciels classiques de cryptage pour les clients n'ayant pas choisi de lui faire sous-traiter la sécurisation en ligne.

Le PDG joue aussi la prudence dans son métier d'enregistrement de sites Web. Il y a encore dix-huit mois, NSI détenait le monopole de l'enregistrement de toutes les adresses Web, percevant 35 dollars par an de tous les .com, .net et .org, qu'elle attribuait au compte-

gouttes. Désormais, d'autres sociétés ont le droit de vendre des noms de domaine et la part de marché de NSI est tombée à 41%. Stratton Sclavos compte de lui-même réduire cette part de marché à moins de 25% d'ici trois ans pour satisfaire le gouvernement. Car les législateurs ne laisseront pas NSI se développer dans les bases de données de tous les noms de domaines si sa présence est trop écrasante dans l'enregistrement de noms.

## UNE SITUATION DE MONOPOLE

Or, dans le secteur des bases de données de domaines, VeriSign perçoit 6 dollars pour chaque site Web enregistré par n'importe lequel de ses concurrents. De l'argent facilement gagné. Un monopole à entretenir, vu que VeriSign est confrontée à des rivaux sur ses autres marchés. Entrust Technologies et Baltimore Technologies, par exemple, développent des services de sécurité qui concurrenceront directement ceux de VeriSign. Entrust a conclu un partenariat avec le géant du traitement des paiements, First Data, pour créer un service de certificat numérique, et Baltimore a

racheté au début de l'année GTE CyberTrust – le deuxième fournisseur de certificats numériques après VeriSign. Ce dernier ne peut donc s'endormir sur ses lauriers.

Dans le domaine du traitement des paiements, VeriSign a un retard à combler. Elle occupe la troisième place derrière CyberSource et CyberCash. Avec la reprise de Signio pour 733 millions de dollars en décembre dernier, elle a acheté une part de 20% sur ce marché prometteur, pour lequel on prévoit une croissance annuelle de 100% d'ici trois ans. Alors que ce marché s'est développé sur les cybertransactions grand public, VeriSign préfère concentrer ses efforts sur les transactions entre entreprises. Le mois dernier, elle a conclu des accords avec des places de marchés électroniques gérées par Ariba et Commerce One. Ayant désormais toutes les pièces en main pour construire un empire sur Internet, l'entreprise est soumise à une pression maximale. « Nous n'avons pas droit à l'erreur », affirme le directeur financier, Dana Hall.

Jim Kerstetter



## Les grands groupes ne veulent plus créer de start-up

LA NOUVELLE suprématie des sociétés dites « bricks and clicks » (distributeurs traditionnels proposant aussi de la vente en ligne) a suscité bien plus qu'une réévaluation des promesses du Net. La chute des valorisations boursières des cybermarchands « purs » soulève non seulement des questions sur l'avenir de ces Net-commerçants mais aussi sur la situation des filiales Internet des distributeurs traditionnels. Ces derniers doivent-ils continuer à créer des spin-off (start-up lancées par de grands groupes et gérées de façon indépendante) spécialisées dans l'Internet ?

Auparavant, créer de telles filiales se justifiait. Pendant l'âge d'or de 1998-1999, les investisseurs aimaient les start-up, car leur petite taille les autorisait à prendre des risques et à réagir rapidement. La gestion d'entreprise façon vieille économie, suivant la voie hiérarchique, constituait un frein. Mais, à présent, les grandes entreprises ont approuvé le Net, leur crainte d'être « amazonées » (doublées dans leur secteur d'activité par une start-up venant de nulle part) n'est plus à l'ordre du jour, et il devient moins urgent de foncer à tout prix.

Certes, pour attirer de nouveaux clients et fidéliser les anciens, les distributeurs traditionnels restent obligés d'affirmer leur présence dans l'e-commerce. Mais ils vont devoir effectuer leur apprentissage de la Toile autrement. La lutte pour s'arracher cyberclients et parts de marché opposera désormais surtout les entreprises « bricks and clicks » entre elles. Quand les entreprises traditionnelles ont mis en place leur cyberfiliale, les compétences qu'aurait pu apporter le personnel de la filiale à l'ensemble du groupe étaient sacrifiées et rassem-

## Les distributeurs traditionnels cherchent à mettre toute leur société à l'heure du Net

blées pour se battre contre des distributeurs 100% en ligne aux poches pleines et à la stratégie agressive. Maintenant, l'essentiel est plutôt de généraliser l'usage de l'Internet à toute l'entreprise. Dans la guerre en cours entre sociétés bricks and clicks, une concertation étroite entre magasins réels et virtuels est cruciale.

Certaines entreprises l'ont déjà compris. En octobre, Barnes & Noble a annoncé son rapprochement de sa filiale Internet. Elle va installer des bornes interactives dans ses librairies pour permettre à ses clients de commander en ligne et de payer leurs achats sur place. Barnes & Noble autorisera également ses clients internautes à rapporter des livres dans ses magasins contre un avoir sur leur prochain achat. Le service des retours est le premier avantage dont bénéficie un distributeur traditionnel lorsqu'il commercialise ses produits en ligne. Mais à cause de la guerre des prix due à la concurrence acharnée, beaucoup de filiales Internet n'avaient pas eu les moyens d'accepter les retours. La synergie entre un réseau de magasins et Internet joue aussi sur l'efficacité du marketing. Pouvoir suivre le comportement du consommateur en ligne, selon son sexe, son âge, son lieu de résidence et son revenu, est un atout

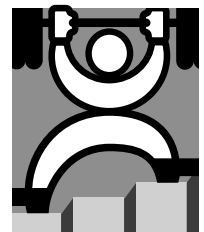
précieux. Vu que les internautes effectuent tous leurs achats dans un seul magasin virtuel centralisé, il est plus facile de définir des comportements d'achat. Toysrus.com, par exemple, a noté, dès le printemps dernier, un engouement pour l'achat de trottinettes. Très vite, des lots de trottinettes ont donc été mis en avant dans tous les magasins en dur de Toys'R'us.

L'une des principales inquiétudes quant à la poursuite d'une stratégie Internet en interne était que les mentalités n'y soient pas préparées. L'on pensait que sans une minorité agissante d'accros au Net en guise d'aiguillon, une grosse entreprise n'aurait aucune chance de s'y mettre. C'était peut-être vrai, il y a quatre, trois, voire deux ans, mais plus aujourd'hui. La création de spin-off était aussi due à la volonté d'attirer des sociétés de capital-risque. Ainsi, les entreprises n'avaient pas à financer la totalité des investissements et pouvaient supprimer de leurs livres de comptes une part des pertes. Et quand les valorisations boursières des cybermarchands ont crevé le plafond, en mars, les distributeurs traditionnels ont été impatients d'en profiter en cotant leur filiale. A l'heure actuelle, les sociétés de capital-risque ne se battent plus pour octroyer des fonds. Et, tout comme ce fut le cas pour les distributeurs en ligne, les filiales autonomes doivent prouver qu'elles peuvent devenir rentables. Tant que le secteur du commerce en ligne ne sera pas revenu en grâce, la perspective d'une entrée en Bourse s'éloigne. Désormais, les grandes entreprises semblent avoir toutes les raisons de faire revenir leurs start-up Internet dans leur giron.

Heather Green



## Start-up



## Artech démocratise l'information dans l'entreprise

Signe des temps, Capital-IT, l'une des grandes rencontres annuelles entre start-up et capitaux-risqueurs, a retenu cette année pour lauréat une entreprise qui présente un modèle économique « à l'ancienne », c'est-à-dire rassurant. Fondée en 1992, elle a d'abord été un prestataire de services informatiques. Sur ses fonds propres, la société a investi 25 millions de francs pour développer un logiciel (lancé en janvier 1999) qui n'a, a priori, rien de révolutionnaire. Il s'agit d'un outil utilisé par les entreprises pour créer des synthèses à destination des employés de terrain. « Les groupes ont dépensé des millions pour développer de puissants systèmes de stockage et analyse des informations et d'aide à la décision (business intelligence), explique le fondateur et président d'Artech Jean-Luc Walter. Mais ces informations ne sont accessibles qu'aux spécialistes de leur traitement et aux dirigeants. Or les employés en bout de chaîne ont besoin de certaines données-clés. » Le logiciel d'Artech permet de construire facilement des tableaux clairs rassemblant les chiffres pertinents. Il est donc complémentaire des suites logicielles vendues par les grands de la business intelligence comme Business Objects, Cognos, Siebel, Oracle ou Microstrategy. Ses concurrents seraient plutôt les logiciels Excel ou PowerPoint de Microsoft. Jean-Luc Walter a visé d'abord le secteur de l'automobile, où les concessionnaires ont besoin d'avoir tous les mois leur part de marché ou l'écart par rapport à l'objectif de ventes fixé. En moins de six mois, tous les grands constructeurs (Renault, Peugeot, Citroën, Volkswagen, Fiat, Ford, Opel, Mercedes, Toyota), en France, s'en étaient équipés. Ensuite, Artech s'est attaquée au secteur de la pharmacie et de ses nombreux visiteurs médicaux avec le même succès : Aventis, Pfizer, Novartis, Roche, Sanofi l'ont adoptée en France. L'idée est de devenir fournisseur d'un grand nombre de sociétés (le prix d'un logiciel de base est de 130 000 francs), puis de devenir leur outil de référence au service de toute l'entreprise (tel le contrat de 3 millions de francs avec Carrefour). Après un modeste tour de table, en juin 2000, de 1,7 million de francs, Jean-Luc Walter en prépare donc un deuxième, de 40 millions, pour pénétrer dans tous les secteurs (France Telecom, Alcatel, CPR, Zurich Assurances sont clients). Un troisième, de 100 millions, est prévu au second semestre 2001 pour aller à l'international. L'objectif de dépasser 10 millions de francs de chiffre d'affaires en 2000 et de revenir à la rentabilité à la fin de l'année est rempli, sans un sou de dépense marketing. Pour 2001, les ventes devraient grimper à 40 millions, pour une niche sur le marché de la business intelligence estimée à 11 milliards de francs au niveau mondial par Pierre Audoin Conseil (en croissance de près de 50% par an).

Gaëlle Macke

★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédacteurs du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Tradweb et Corporate.

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ARTICLES BUSINESSWEEK - E.BIZ SUR LE SITE [interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)

PUBLICITÉ



Sabir cyber



## Audience

Avec le retard usuel sur l'Amérique, l'industrie française du Web découvre les difficultés de la mesure d'audience des sites Web, la facilité avec



laquelle des exploitants peu scrupuleux peuvent gonfler les chiffres, et les incertitudes d'une bonne définition du terme. Que ne lisent-ils les dictionnaires, ces « professionnels » du Web ! Et si l'on voulait démontrer l'intérêt, que dis-je, la productivité, de l'étymologie, le mot *audience* en serait l'exemple canonique. Mais Le Petit Larousse illustré devrait suffire à mettre la puce à l'oreille. Après les sens d'*entretien* (avec un supérieur), de *séance* (d'un procès), en vient un troisième, d'abord qualitatif – l'intérêt porté par un public à un propos – puis, mais seulement à la fin, quantitatif – le nombre de personnes touchées par un média.

Et voilà leur faute, à ces « professionnels » : trop pressés, il sautent les deux premiers sens, estropient le troisième et découvrent sur le tard qu'un demi-sens ne produit qu'une demi-mesure. Le Dictionnaire historique de la langue française nous apprend alors qu'*audience*, parmi une nombreuse fratrie, partage le même ancêtre, le verbe latin *audire* (entendre), avec *audiovisuel* et *audit*. L'audience, c'est l'audit de l'audiovisuel, l'affaire est entendue. Mais l'est-ce du Web ? « Bien entendu », s'empressent d'affirmer les Trissotins du secteur, d'autant plus péremptores qu'ils ont soif de pouvoir. Allons, montrez-moi votre audience, que je voie votre valeur. Hélas, le Web n'a pas d'audience, il n'a que des chiffres d'audience. Et ces chiffres, pauvres hères, sont à la recherche de sens. Un exemple ?

A la télévision, dont la mesure d'audience n'est pas non plus parfaite, on évalue le temps passé par un nombre de téléspectateurs devant une chaîne. Si vous zappez pendant dix secondes devant une émission, vous « pèserez » dix fois moins que quelqu'un qui y sera resté cent secondes, et si l'émission dure une heure vous pèserez 360 fois moins que quelqu'un qui l'aura vue tout entière. Sur le Web ? Venir et trouver cela nul, et venir et y passer la nuit comptent autant. Nous voilà beaux ! Mais ce n'est pas tout : que penserait-on d'un classement d'« audience » où l'on trouverait pêle-mêle le temps passé à utiliser les services de l'EDF (à peu près vingt-quatre heures par jour, en comptant le frigo), celui passé sur son lit (Epeda et Dunlopillo au coude-à-coude) et l'audience de TF1 ? C'est pourtant exactement ce que proposent les mesures d'audience d'Internet, où l'on va comparer les pages vues sur un service indispensable, comme son fournisseur d'accès, à celles de son site préféré, les pages d'un moteur de recherche (comme mesurer l'intérêt touristique d'un lieu au temps passé avec le guide), et celles d'un journal. Comme le lapin en retard d'*Alice au pays des merveilles*, le secteur arbore une montre de gousset qui ne marche pas, ne veut pas le savoir, mais court à toute vitesse et l'invoque à tout propos. Pourtant, le premier chapitre des *Webonomics* d'Evan Schwartz est formel : dans l'économie du Web, l'audience ne compte pas, ce qui compte, c'est la qualité de l'expérience vécue par l'internaute. Ça ne se mesure pas ? Si : par les recettes engrangées par le site.

Cléo CANALPLUS.FR

Premières épreuves de clonage artistique

Utiliser la matière vivante comme support à des œuvres d'art

**DOIT-ON INTERDIRE** aux artistes de manipuler du matériel génétique ? Une molécule de synthèse fluorescente peut-elle être considérée comme une œuvre d'art ? Des questions qui ont été débattues au forum « L'art de cloner », les 24 et 25 novembre 2000. Pendant deux jours, chercheurs, universitaires et artistes se sont réunis dans l'Essonne, département du Génomètre et du Génotron, exactement au château de Morsang-sur-Orge, pour discuter des rapports complexes qu'entretient l'art, la technologie et la société.

Dans la foulée, le collectif de la culture en Essonne organise une manifestation, « L'art contemporain au risque du clonage », rassemblant, jusqu'au 17 février 2001, les œuvres d'une vingtaine d'artistes sur le thème des manipulations génétiques.

Juan Le Parc, par exemple, vend des greffes de peau hybride et de vertèbres clonées estampillées « ArtClone » : « Grâce à la science, les artistes peuvent déjà transformer l'organique en matière première, explique-t-il. Bientôt, on pourra faire de la bioplastique, designer pour Monoprix des collections fruits et légumes été 2010, créer des bananes ergonomiques, ajouter une plus-value esthétique aux produits vivants comme les animaux, les fruits et, pourquoi pas, les humains. Tout mon travail tourne autour de ce danger : un jour, les bureaux de marketing imposeront les nouvelles tendances de la génétique industrielle. »

Bien entendu, Juan Le Parc (lire le profil ci-dessous) fait de la prospective. Il vend ses produits



Dans Polyfocus 1, Gilles Barbier expose plusieurs reproductions de lui-même.

de beauté ArtClone comme une mise en garde contre les dérives scientifiques.

Comme lui, ils sont une vingtaine d'artistes à exposer leurs œuvres sur la fascination-répulsion exercée par le clonage... Gilles Barbier expose dans Polyfocus plusieurs reproductions de lui-même sous forme de nains dont la tête et les mains ont été moulées sur son corps... Xavier Lambert – dans *La Colonie* – se duplique en sept espèces de clones croisés avec des animaux, évoluant au fil d'une correspondance fictive proche du texte biblique de la Création... Dans *Trois petits lardons*, les artistes de Kolkoz se projettent virtuellement dans un ordinateur sous forme d'avatars à l'existence autonome... Sygrid Guillemot fait des photocopies monstrueuses et Jean-Luc Bichaud greffe des crayons sur des rosiers... « Nous passons notre vie devant les écrans, explique Richard Conte, artiste et directeur scientifique du

projet. *Ecrans d'ordinateurs, écrans TV... Notre corps est constamment confronté au virtuel. Et, curieusement, ce qui nous préoccupe le plus, ce sont les questions du vivant. Comme s'il fallait compenser l'immatériel par le biologique ! C'est ce paradoxe qui m'intéresse et que j'ai voulu traiter à travers cette manifestation. »*

Directeur du Centre d'études et de recherches en arts plastiques à la Sorbonne (Cerap), Richard Conte étudie les conséquences d'un éventuel clonage humain sur les pratiques des artistes actuels. « Les artistes, pendant des siècles, ont largement traité le thème du double. Mais, maintenant, le double a laissé la place à un thème autrement plus inquiétant : celui du clone, de la démultiplication du même. Ce thème est né à la fois de l'informatique et des biotechnologies. »

Sur Internet, effectivement, de plus en plus de sites proposent aux débutants de jouer aux savants

fous. Heath Hunting, artiste londonien, édite sur le *Biotech Hobbyist Magazine* – une revue d'apparence sérieuse au contenu totalement loufoque. « Comment cultiver de la peau humaine mutante ? », provoque Heath Hunting. C'est tout simple : déposez un échantillon de votre derme dans un bain nutritionnel. Insérez-y un code ADN de luciole. Votre peau brillera dans le noir... »

Toutes les informations du *Biotech Hobbyist Magazine* sont vraies. Les lecteurs peuvent recevoir en prime un cordon ombilical : le premier composant humain breveté ! Ailleurs, on demande aux internautes de faire du... trafic d'organes. « Devenez un bienfaiteur, claironne la page d'accueil. Offrez à l'humanité toutes ces petites choses que les médecins dédaignent et qui peuvent pourtant sauver des vies : rognures d'ongles, tétos, peau morte, nombril, prépuce... » Et, dans un but éducatif, vous pouvez croi-

ser les gènes d'un mâle et d'une femelle mouches porteurs de mutations génétiques. Vous cliquez sur « mate » (copulation) et vous obtenez un résultat immédiat : une mouche hybride issue de ce bref, mais intense, accouplement d'ADN !

Dans l'euphorie de la nouveauté, même le très célèbre magazine d'art américain *Leonardo* succombe au vertige de « l'expérimentation » : depuis quelques années, il comporte une nouvelle rubrique intitulée « Art et biologie », entièrement consacrée à ces artistes d'avant-garde qui travaillent sur la matière vivante. Fondateur de l'art transgénique, Eduardo Kac veut inventer de nouvelles formes de vie. Au festival *Ars Electronica 1999*, ce Brésilien a créé des molécules à partir d'un verset de la Bible et les a insérées dans le code ADN de bactéries pour les faire muter...

« Sur Internet, on peut créer de nouvelles formes de vie artificielles. Un matériau inerte s'auto-organise : c'est l'inverse de la réification », commente la chercheuse Isabelle Rieusset-Lemarié, auteur du livre *La Société des clones à l'ère de la reproduction multimédia* (éditions Actes Sud, 1999). Selon elle, la frontière est stricte entre le virtuel et le biologique. D'un côté, il y a l'art, dans l'univers des simulations, de l'illusion et des fantasmes... De l'autre, il y a le monde réel.

Agnès Giard

« L'art contemporain au risque du clonage », jusqu'au 17 février 2001. Renseignements : 01-60-91-34-56. ■ panoramix.univ-paris1.fr/centres.html/CERAPLA/

POUR EN SAVOIR PLUS interactif.lemonde.fr

★ Les pages « Cyberculture » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de Canal+.

## Juan Le Parc, le plasticien

**IL VEND** de la cosmétique-génétique dans un salon de beauté très spécial appelé « ArtClone ». Son but : proposer des relookings autrement plus performants que la

## Profil

chirurgie esthétique... Des clonages de vertèbres par exemple, pour allonger la taille ou le cou. Des tatouages capillaires, pour personnaliser le cuir chevelu... Et même des greffes de peau pour la Saint-Valentin, avec échange de cellules dermiques en forme de cœur ! « Je veux ouvrir dans le monde entier des boutiques franchisées ArtClone, affirme Juan Le Parc. Elles seront tenues par des bio-esthéticiens et offriront toute la gamme des manipulations d'ADN au service de la mode... Vous n'y croyez pas ? Vous avez raison. Juan Le Parc fait de la prospective. « Ce n'est plus qu'une question de temps, dit-il. Les biotechnologies ont fait des progrès sidérants. »

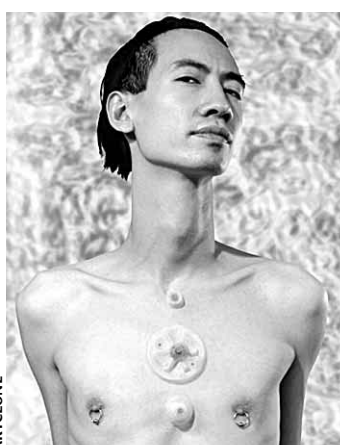
Juan Le Parc sait de quoi il parle : il a travaillé pendant six mois à l'Institut Cochin de génétique moléculaire. « En 1993, pour lutter contre le cancer, les chercheurs faisaient des recherches sur le pelage des souris : ils créaient des souris rayées comme des zèbres ! J'en ai profité pour inventer mes propres chimères, des hybrides d'humains et d'animaux. », raconte Juan Le Parc, maître des illusions.

« Le code génétique, c'est ce qu'il y a de plus intime dans l'être humain. Je milite pour que les décisions ne soient pas prises exclusivement par des spécialistes alors qu'elles nous concernent tous. Mon rôle d'artiste, c'est d'interroger », reprend, sérieux, l'artiste agitateur. L'humanité a-t-elle pour objectif de se transformer elle-même ? A-t-on l'envie, le droit et le devoir de muter ? Ou faut-il rester dans la droite ligne de la nature, qui évolue de façon plus lente ? Juan Le Parc pose toutes ces questions sous forme de simulacres. En 1999, il créa le Centre de recherche d'immortalité (CRI). Il s'installe dans la

chapelle de l'hôpital Charles-Foix d'Ivry-sur-Seine et y propose trois versions d'immortalité : une version primaire avec transfert de la conscience dans un corps cloné standard, une version moyenne, « customisée », et une version pour millionnaire, avec un choix de cinq cents enveloppes corporelles...

A partir de 1998, il met en scène, avec la troupe Conspiration publique, l'histoire d'une race de clones immortels, mais stériles, qui tentent de redécouvrir l'amour. Des créatures hermaphrodites caressent leurs organes transgéniques dans des parodies de tango absurdes, dérisoires... En 1999, il crée la marque de vêtements Bio-Bank et met son show-room en ligne sur Internet. Ses robes en latex moulé ressemblent à des peaux humaines greffées d'étranges organes, oreilles en culture ou embryons in vitro, qui préfigurent toutes les dérives scientifiques. Juan Le Parc n'expose pas dans les galeries. Il met son art en situation. Vous pouvez lui acheter une franchise d'ArtClone depuis le 17 novembre, et jusqu'au 3 décembre 2000, à Morsang-sur-Orge ; ensuite, vous pourrez l'acheter sur Internet.

Agnès Giard



La cosmétique-génétique de Juan Le Parc.

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ